

**LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS ENTRE
LE CAMEROUN ET LE NIGERIA**

RAPPORT FINAL DE L'OBSERVATOIRE OCISCA

Février 1995

**LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS ENTRE
LE CAMEROUN ET LE NIGERIA**

RAPPORT FINAL DE L'OBSERVATOIRE OCISCA

Février 1995

Plan du rapport

- I. Les échanges transfrontaliers informels entre le Nigeria et le Cameroun. Vers une "macro-économie de terrain"?
- II. Les "observatoires" OCISCA. Enquête ciblée et représentativité statistique
- III. Questions de méthode : Comment appréhender les échanges informels non enregistrés ?
- IV. Les routes de la fraude : Les différents circuits et types de commerce transfrontalier
- V. Les acteurs : les organisations des commerçants nigériens et camerounais
- VI. Le circuit du bétail dans le nord-ouest
- VII. Les entreprises camerounaises face à la concurrence nigérienne
- VIII. Les réseaux des vendeurs d'essence nigérienne
- IX. Typologie des échanges
- X. Les déterminants macro-économiques et micro-économiques des échanges
- XI. Marchés parallèles des changes: Fonctionnement et détermination du taux parallèle
- XII. L'inconvertibilité du F CFA
- XIII. La dévaluation du F CFA
- XIV. Les échanges transfrontaliers : Un facteur d'intégration ou de désintégration régionale?

INTRODUCTION

Mise en place de l'observatoire frontalier OCISCA : Le travail d'une équipe pluridisciplinaire

Les résultats exposés dans ce rapport sont le fruit d'un travail collectif aussi bien en ce qui concerne les enquêtes de terrain que la rédaction de certaines parties. Le bilan dressé ici doit être considéré comme provisoire, tant le sujet choisit nécessitait la conception et la mise en place d'approches et méthodes nouvelles. Dans la mise en oeuvre des travaux de l'observatoire frontalier, l'équipe qui le compose a bénéficié de l'appui financier de l'ORSTOM (projet OCISCA et UR "Maîtrise de la Sécurité Alimentaire"), du GIS DIAL, du Ministère de la Coopération et de la Caisse Française de Développement.

Le projet de recherche rédigé dans le cadre de ce nouvel observatoire a été soumis à discussion au cours des réunions d'animation scientifique qui ont eu lieu à Dschang au CUDs et à Yaoundé, au bureau OCISCA et dans les services techniques du MINPAT et du MINDIC (il a été également remis au Ministre ainsi qu'au Directeur de Commerce, au Directeur de l'industrie et au Sous-directeur d'études de l'industrie). Deux cercles de membres ont été ainsi constitués. Le premier cercle a été formé par des chercheurs de diverses disciplines, (agro-économie, géographie, statistique et macro-économie), rattachés à des institutions différentes (Université de Yaoundé, MINES, MINRES, MINPAT, ORSTOM). Des responsables techniques du MINPAT (cellule de réflexion économique, service de synthèse économique) et du MINDIC (Direction d'études) ont été associés au second cercle; ils ont manifesté leur intérêt pour les résultats de nos enquêtes.

L'accomplissement des objectifs assez ambitieux impliquait d'une part l'engagement sur le terrain de l'équipe multidisciplinaire de chercheurs de l'observatoire transfrontalier OCISCA et d'autre part une certaine division du travail. Ainsi, les entretiens avec les responsables des entreprises touchées par la concurrence nigériane ainsi qu'avec les autorités douanières, les représentants du ministère de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, du plan et de l'élevage, ont été menés en parallèle avec les enquêtes sur les marchés. Au cours des réunions préparatoires des diverses missions, il est apparu nécessaire d'impliquer les services provinciaux de statistique (MINPAT) non seulement en raison de leur compétence et expérience dans le domaine des relevés de prix mais aussi en raison des difficultés pour approcher les commerçants dans un contexte de fortes tensions sociales. Par ailleurs, le recensement de produits en provenance du Nigeria et leurs équivalents camerounais et le relevé de leur prix font également partie des préoccupations présentes de la Direction de la Statistique dans le cadre de l'élaboration de l'indice national de prix. Ainsi, ont participé aux différents travaux :

- Kamanda Bayié, sociologue, MINES, Université de Yaoundé.
- Norbert Choundong, DSCN, chef du service d'enquêtes statistiques du Nord.
- Florence Delpech, assistant technique de la Coopération française.
- Jeannot Engola Oyep, agro-économiste, MINRES.
- Emmanuel LeGoff, VSN économiste à l'agence CFD, Yaoundé.
- Ambroise Hakoua, statisticien-informaticien de la DSCN, Yaoundé.
- Javier Herrera, macro-économiste, chercheur ORSTOM.
- Faustin Lienu, DSCN, chef du service d'enquêtes statistiques de l'Extrême Nord.
- Dieudonné Mouafo, géographe, chargé de cours à l'Université de Yaoundé.
- Joseph Tamché, DSCN, chef adjoint du service d'enquêtes statistiques du Littoral.
- Martin Zafack, DSCN, chef du service d'enquêtes statistiques du Nord-Ouest.

I. LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS INFORMELS ENTRE LE NIGERIA ET LE CAMEROUN / PROBLEMATIQUE ET APPROCHE MACRO-ECONOMIQUE

Comment allier la réflexion macro-économique et recherche sur le terrain ? Comment répondre, à partir des enquêtes auprès des agents économiques aux questions posées dans le cadre d'une problématique macro-économique ? De quelle façon les logiques macro-économiques imprègnent le comportement des agents qui en déterminent le cours ? Voilà en bref le défi qui s'est présenté à l'équipe de l'observatoire frontalier.

I.1 Mise en perspective des échanges transfrontaliers : les marges de manoeuvre des pays de la zone franc voisins du Nigeria

I.1.1.- Le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et les prix à la consommation

Pourquoi s'intéresser aux prix? Parce qu'au Cameroun, comme dans les pays de la zone franc, la politique d'ajustement structurel s'est traduit par une politique de déflation compétitive grâce à laquelle la variation des prix relatifs en faveur des biens échangeables devait conduire à une réallocation des ressources de l'économie du secteur des biens non échangeables vers celui des biens échangeables. La réussite du PAS supposait donc qu'il existe d'une part une marge de manoeuvre interne suffisante et d'autre part, que la réponse des agents économiques aux signaux du marché aillent dans le sens attendu. Ces deux problématiques sont au centre de l'évaluation des PAS dans la zone franc et sont celles qui ont retenu l'attention de notre recherche. Elles ont été abordées dans un premier temps à travers l'étude de la formation des prix (avec François Roubaud du GIS-DIAL) puis au Cameroun dans le cadre de l'observatoire transfrontalier.

Cette réflexion commune sur le processus de formation des prix nous a fait mettre l'accent sur l'importance relative des facteurs internes par rapport aux facteurs externes. En conclusion, l'indice des prix de la France nous a semblé être la variable expliquant le mieux le comportement des prix au Cameroun¹

Cependant, elle ne semble pas avoir toujours été déterminante, notamment au cours de la décennie de 1980, période pendant laquelle les facteurs internes ont revêtu plus d'importance et justifié les écarts observés par rapport à l'IPC de la France. Il s'agit des facteurs endogènes tels que la politique de rémunération de la fonction publique, le retard pris dans la mise en oeuvre de mesures d'austérité (notamment dans la réduction du déficit public). On a aussi identifié des facteurs qui, bien qu'internes, n'en sont pas moins exogènes à la politique économique camerounaise, par exemple: l'impact des sécheresses (première moitié des années 1980) et le probable effet "déflationniste" provoqué par les importations nigérianes (seconde moitié des années 1980).

Une implication de taille se dégage pour le PAS: la compression de la demande ne pouvait être que de grande ampleur afin d'obtenir un effet déflationniste sur les prix camerounais. Compte tenu des effets sociaux, et des maigres résultats obtenus par la politique ajustement réel, le Cameroun ainsi que l'ensemble des pays de la zone franc ont, en janvier 1994, dévalué le franc CFA.

Dans cette étude on a dû faire face au problème posé par la faiblesse des indicateurs statistiques de base (indice de prix à la consommation - IPC) ainsi qu'aux limitations que la

¹ Voir "La formation des prix au Cameroun". F. Roubaud et J. Herrera. Document DIAL. 42 pages. Août 1992.

courte durée de la plupart des séries macro-économiques impose à l'analyse économétrique. En effet, les pondérations utilisées dans le calcul de l'IPC datent des années soixante, époque où les modes de consommation étaient vraisemblablement très différents de la période actuelle. Ceci nous a amené à recalculer l'IPC à partir des résultats de l'enquête budget - consommation de 1983/84. La cohérence des différentes séries de prix a également été examinée.

Les résultats ont fait l'objet également d'une note méthodologique² qui a attiré l'attention de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun (DSCN). Dorénavant, la DSCN ne publiera que l'indice basé sur les nouvelles pondérations que nous avons proposées³. En ce qui concerne la courte durée des séries macro-économiques, l'analyse économétrique ne pouvait être dissociée d'une analyse qualitative dans laquelle les résultats ont plus le caractère d'hypothèses que de conclusions. Il est évident que sans une enquête approfondie de terrain, on ne serait être en mesure de répondre à un certain nombre de questions. Parmi celles-ci: L'effet "déflationniste" des importations nigérianes sur les prix des produits équivalents camerounais existe-t-il vraiment? Cette problématique a été reprise dans le cadre de l'observatoire des échanges transfrontaliers.

1.1.2.- La concurrence sud-sud : Un nouveau fléau pour la zone franc ?

L'interférence des PAS doit aussi nous inciter à réfléchir sur un phénomène dont on mesure mal pour le moment la portée pratique et théorique. En effet, au delà du fait qu'il sont de plus en plus marginalisés dans les échanges mondiaux ("mauvaise spécialisation" dans de produits subissant un déclin séculaire), les pays africains dans leur ensemble subissent une perte de parts de marché dans les produits traditionnels d'exportation⁴. Avec le développement de la concurrence "sud-sud", le paradigme des "avantages comparatifs" s'avère de plus en plus insuffisant pour comprendre la difficile insertion des pays africains dans la division internationale du travail. De plus, lorsqu'on évoque la compétitivité internationale des économies africaines, on focalise l'attention sur les performances des exportations de matières premières, négligeant le fait que ces pays subissent aussi une perte de leurs marchés intérieurs. En effet, les entreprises industrielles des pays de la zone franc voient leur marché intérieur concurrencé de plus en plus par des importations et réexportations en provenance du Nigeria.

En filigrane se profile une réflexion sur la question de la compétitivité de l'économie camerounaise et de son insertion dans les échanges internationaux sur d'autres bases que les produits de rente, lesquels semblent subir un déclin inexorable. L'industrie constitue-t-elle une alternative valable permettant d'enrayer la marginalisation économique du Cameroun dans l'économie mondiale?, quel avenir pour les marchés régionaux en Afrique subsaharienne? L'appartenance à la zone franc constitue-t-elle un obstacle au développement ou bien est-elle le seul facteur qui empêche ce pays de sombrer dans le chaos dans lequel vit un certain nombre des pays africains hors de la zone franc?

² Se rapporter au Document DIAL N°92010. "L'indice des prix à la consommation au Cameroun. Aspects méthodologiques". J. Herrera et F. Roubaud. 10 pages. Janvier 1992.

³ Par ailleurs, une réflexion sur l'observation des prix moyens sur les marchés africains a été réalisée en collaboration avec Guy de Monchy et publiée dans les documents techniques du COMAC "Les moyennes des prix observés" dans le cadre des Systèmes d'information sur les marchés céréaliers en Afrique de l'Ouest. Modes de calcul et utilisation pour l'analyse de marché. "Réactions de M. de Monchy et J. Herrera". COMAC. Débats Techniques. Dossier N°1. 3 pages. Janvier 1992.

⁴ Voir à ce propos l'article de P. Svedberg "The Export Performance of Sub-Saharan Africa" in Economic Development and Cultural Change. Vol.39, n°3, avril 1991. L'auteur remarque que l'Afrique subsaharienne a vu sa part dans le marché mondial des matières premières se réduire de 7% à 4% entre 1970 et 1985 (op. cit. p.551).

1.1.3.- Intégration régionale, interférences des politiques macro-économiques et les échanges transfrontaliers Cameroun-Nigeria

Les analyses des PAS en Afrique subsaharienne traitent les politiques d'ajustement des pays voisins entre eux comme si ces politiques étaient autonomes et indépendantes. Cependant, des "interférences" entre les PAS nationaux sont à prévoir, notamment en ce qui concerne les pays d'un même espace régional appartenant à des zones et régimes monétaires différents. Ce problème se pose aussi pour les pays de la même zone monétaire qui ont des structures productives semblables. Plus les interférences sont grandes entre les politiques économiques de pays voisins, moindre sera la marge de manoeuvre dont ils disposeront pour mener une politique autonome d'ajustement structurel. Le Nigeria dévalue le naira pour favoriser ses exportations et se procurer les devises dont il a tant besoin, ce qui va contre les intérêts du Cameroun qui doit à tout prix maintenir l'équilibre de sa balance commerciale. Des pays de la zone franc comme la Côte d'Ivoire et le Cameroun s'efforcent de promouvoir l'exportation des cultures de rente afin de rembourser leur dette extérieure. Mais, ce faisant, ils contribuent à accentuer la tendance à la baisse des cours. Plus les cours baissent, plus ces pays doivent accentuer les mesures d'austérité destinées à favoriser la rentabilité du secteur exportateur et plus ils exportent, plus les cours baissent.

L'insatisfaction face à cette perception des choses nous a amené à proposer une recherche sur l'impact des politiques macro-économiques différentielles Cameroun-Nigeria où les questions centrales sont l'interférence des politiques et la diminution des marges de manoeuvre internes qui en découlent pour les politiques d'ajustement.

1.2.- Les échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria: Un sujet méconnu.

Les publications sur les échanges transfrontaliers Cameroun-Nigeria mettent l'accent sur l'exportation de produits agricoles du Cameroun vers le Nigeria. Les importations des produits, manufacturés en particulier, venant du Nigeria, bien que très importantes à en croire leur présence massive sur les marchés, n'ont par contre fait l'objet d'aucune étude. On s'est aperçu également que toutes les études portent sur la région nord ou extrême nord du Cameroun, région relativement enclavée et séparée du coeur industriel qui se trouve à Douala, sur la côte. C'est pour combler cette lacune que dans notre projet nous avons, dans un premier temps, limité la région enquêtée à celle où a lieu la confrontation entre deux régimes monétaires et qui se trouve dans l'espace d'influence des principales entreprises industrielles du pays. Cette région correspond aux provinces de l'Ouest et à la province du Littoral, siège de ces entreprises industrielles, premières victimes des importations nigérianes.

II. LES OBSERVATOIRES OCISCA : ENQUETE CIBLEE ET REPRESENTATIVITE STATISTIQUE

La démarche des équipes OCISCA est originale si on la compare aux enquêtes lourdes à objectifs multiples menées sur l'ensemble du territoire national (enquête budget-consommation, enquête DSA, etc.). Cette originalité revêt plusieurs aspects, le principal étant que ces enquêtes OCISCA se veulent "des aides à la décision". On notera aussi le fait qu'il s'agit d'enquêtes légères afin que les résultats puissent être rapidement disponibles et que ces enquêtes sont conçues en fonction d'une problématique ciblée ayant trait aux réponses sociales à la crise et à la mise en oeuvre du PAS⁵.

La Banque Mondiale, dans le cadre des politiques visant à réduire la pauvreté, a mis en place un système d'enquête qui se rapproche de la notion d'observatoire. C'est le cas particulièrement des études sociologiques à l'écoute des pauvres ("Listen to the people", approche développée par Lawrence Salmen de la Division de politique sociale à la Banque Mondiale) où l'objectif "n'est pas d'arriver à la précision statistique d'un recensement, mais bien d'exposer le point de vue de groupes clés de la population"⁶.

Il est clair qu'en enquêtant environ 350 ménages dans une chefferie qui en compte près de 5000, chefferie qui par ailleurs n'est pas la plus importante de la région en termes démographiques, on doit renoncer à prétendre à une quelconque représentativité statistique; dans le sens de pouvoir extrapoler les résultats à l'ensemble national, voire régional.

Cependant, une enquête légère ne signifie pas qu'elle soit dépourvue de représentativité ou qu'elle se limite à réaliser une monographie de portée strictement locale. La représentativité dont il est question dans les observatoires OCISCA se réfère à une problématique précise jugée intéressante dans le cadre du PAS. Trois types d'observatoire ont été mis en place dans le cadre du projet OCISCA : l'observatoire auprès des planteurs, les groupes vulnérables et les échanges transfrontaliers. Dans ce qui suit on exposera brièvement les caractéristiques qui distinguent chacun des observatoires.

II.1.- Les observatoires des planteurs

L'efficacité du PAS étant liée à la capacité des planteurs d'adapter leurs stratégies productives aux nouveaux signaux du marché, on s'interroge sur la nature des réponses paysannes face aux variations de prix et, plus généralement, aux conséquences de la libéralisation des filières de cultures de rente. Pour étudier cette problématique, la population de référence n'est pas constituée par l'ensemble des planteurs de café et de cacao, mais par celle de deux villages "représentatifs" de la problématique choisie dans la mesure où les planteurs y sont plus "sensibles" et ont un éventail de choix alternatifs que d'autres producteurs d'autres régions n'ont pas.

Pouvoir distinguer les effets de la crise et du PAS des mutations s'inscrivant dans la longue durée et qui de toute façon auraient eu lieu, posait un problème que l'équipe OCISCA a tenté de résoudre en choisissant d'enquêter un village ayant déjà fait l'objet d'études approfondies

⁵ Pour un exposé de l'approche "observatoire" dans la perspective de l'évolution des systèmes d'enquête voir la contribution de J. Charmes "*Observer le changement social, mesurer les conséquences de l'ajustement structurel, suivre les indicateurs de développement humain : orientations, choix et méthodes*". Contribution pour le Séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social (Copenhague, mars 1995). Roybaumont, 9-11 janvier 1995.

⁶ Finances et développement, décembre 1994

dans le passé. Les changements actuels seront donc perçus plus distinctement et pourront être situés dans une perspective historique.

Pour reprendre l'exemple des planteurs de café, ce sont ceux de la chefferie de Bafou qui ont été retenus d'une part parce que cette chefferie est étudiée depuis plusieurs décennies et qu'elle est l'un des fiefs importants des producteurs de café arabica et d'autre part, parce que les Bamilékés qui la peuplent sont réputés pour la grande sensibilité de leur comportement économique face aux crises et leur capacité d'adaptation aux changements des opportunités commerciales. Par ailleurs, la diversité écologique et la configuration des sols de cette chefferie se prêtent à la mise en place de stratégies agricoles alternatives. Les choix faits par cette population, en termes de stratégies de substitution ou cultures associées, préfigurent donc l'évolution de l'ensemble de la région dans le cas où les données économiques actuelles devaient perdurer.

Pourquoi choisit-on d'étudier un groupe de population aussi restreint que celui des planteurs de café arabica, alors que cette variété ne représente environ que 15% de la production nationale? La réponse est à mettre en rapport avec un autre objectif des enquêtes OCISCA: proposer des analyses prospectives sans se limiter à des constats rétrospectifs sur les comportements réactifs des planteurs. Derrière ce choix il y a la problématique macro-économique de l'insertion du Cameroun dans les échanges internationaux sur des bases différentes de celles des cultures de rente, dont les cours paraissent subir un déclin inexorable à long terme. Cela semble le cas du café pour lequel on observe au niveau de la demande mondiale une tendance lourde à la marginalisation de la variété "robusta" de même qu'une évolution différenciée des prix des variétés arabica/robusta défavorable à cette dernière. Si le café a un avenir au Cameroun, il est donc du côté des planteurs d'arabica de Bafou.

Nous voudrions soulever un dernier point à propos des méthodes d'enquête sur le terrain d'OCISCA. Le fait que la population étudiée ne soit pas représentative de l'ensemble national ou régional n'implique pas que l'on puisse se passer d'employer des méthodes statistiques rigoureuses. En effet, bien que la taille de la population de référence soit restreinte, elle est suffisamment importante pour obliger les chercheurs à utiliser les méthodes classiques d'échantillonnage statistique.

Dans le cas des planteurs de café de Bafou, une base de sondage a été établie principalement à partir des bordereaux de livraison de café à la coopérative. Cette population a ensuite été distribuée en cinq catégories de planteurs (selon la taille de la plantation mesurée par le nombre de pieds et par la qualité de simple ou double actifs). Ensuite, un tirage aléatoire a été effectué proportionnellement aux sous-ensembles de la population retenue, avec des quotas minimum pour les groupes les moins nombreux en effectifs.

Je me suis efforcé, et ai réussi, au cours de ma participation à l'élaboration du questionnaire planteurs phase II, à convaincre les membres de l'équipe OCISCA de l'importance des aspects liés à la production. Concrètement, cela s'est traduit par le renforcement des questions relatives aux stratégies alternatives de production ainsi que des questions portant sur la structure de coûts de production (voir en annexe le questionnaire planteur phase II).

En revanche, les parties concernant la démographie et la consommation ont été considérablement allégées de sorte que la taille du questionnaire, dans son ensemble, demeure raisonnable (le questionnaire, tel que nous l'avons dessiné, fait une vingtaine de pages). On a pris soin de formuler les questions de sorte que, à travers les réponses, on puisse saisir les

changements intervenus depuis le premier et dernier passage des enquêteurs voila bientôt deux ans.

II.2.- L'observatoire urbain sur le groupes "vulnérables" à Yaoundé

A la suite d'une concertation entre les membres de l'équipe OCISCA la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, une méthode de sondage avait été élaborée afin d'étudier la population "vulnérable" de Yaoundé. Il avait été proposé de tirer un échantillon d'environ 200 ménages vulnérables à la crise et au PAS actuel. Pour cela on a dû d'abord résoudre la question de la définition de la catégorie de la population désignée sous le nom de "groupe vulnérable". L'enquête devait se dérouler en deux étapes. Au cours de la première étape on allait procéder à l'identification des groupes vulnérables à partir d'un certain nombre d'informations recueillies auprès d'environ 2000 ménages et c'est seulement lors de la seconde étape qu'on appliquerait le questionnaire. Pour cette raison, et afin de pas alourdir l'enquête, la quantité d'informations recueillies au cours de la première étape devrait être réduite au minimum. Le critère finalement retenu a été celui du statut actuel dans l'emploi ("compressés", diplômés chômeurs ou sous-employés et autres chômeurs chef de famille) par rapport à celui de il y a cinq ans.

L'échantillon devait être tiré sur la base de l'enquête budget-consommation de 1983/84 (EBC) et sur celle de la cartographie de la ville. Dans la première étape, un échantillon de 12 unités aréolaires (ou zones de dénombrement) sur un total de 48 unités que comptait l'EBC (soit environ 2200 ménages) devait être choisi. Ensuite, on devait procéder au dénombrement des ménages et recueillir les informations nécessaires à l'identification des unités aréolaires ainsi que celles portant sur le statut dans l'emploi des chefs de ménage. A partir de la liste de ménages élaborée à la fin de la première étape, il ne restait qu'à tirer l'échantillon auquel l'enquête devait être appliquée. La procédure envisagée pour la constitution de cet échantillon était celle du choix raisonné selon la méthode des quotas.

Utiliser l'enquête budget-consommation présente le grand avantage de permettre suivre, avec un recul de près de dix ans ce qui est devenu chacun des ménages enquêtés au niveau de l'emploi et des dépenses. Autrement dit, on allait disposer de deux instantanés de la "population vulnérable" de Yaoundé, une pour la période avant la crise et l'autre pour la période de crise et d'ajustement structurel. On retrouve dans cette enquête l'empreinte de "l'approche OCISCA" dans la mesure où l'extrapolation statistique autorisée par l'enquête, porte uniquement sur les groupes "vulnérables" et non sur l'ensemble de la population de la capitale⁷.

II.3.- L'observatoire frontalier

La mesure statistique du volume des flux transfrontaliers non enregistrés dans l'ensemble du territoire est apparu très vite comme une tâche non seulement très difficile, voire impossible à réaliser, mais aussi comme un objectif, même s'il avait été atteint, dépourvu de grand intérêt. En effet, la nature très changeante des flux ainsi que leur très grande sensibilité à l'égard des politiques commerciales et de taux de change, rendent éphémère toute estimation du volume des flux. Il est donc plus intéressant de concentrer les efforts d'enquête sur les indicateurs reflétant la dynamique du commerce transfrontalier et de ses principaux déterminants. Afin de comprendre les logiques motivant les acteurs de ce commerce, une attention particulière a été accordée à les réseaux organisés qui dominent ces activités. Un choix a dû être fait aussi au

⁷ En 1993, G. COURADE, responsable du projet OCISCA a décidé de transférer l'enquête sur les groupes vulnérables à la ville de Douala. On ignore si la même démarche sera suivie à Douala.

niveau des régions étudiés (zone frontalières de confrontation des régimes monétaires, politique commerciale et économique différents) dans le but de pouvoir "isoler" les facteurs spécifiques à l'oeuvre dans la dynamique observée.

III. QUESTIONS DE METHODE : COMMENT APPREHENDER LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS NON ENREGISTRES ?

III.1.- Le marché : la clé des échanges transfrontaliers

La porte d'entrée que nous avons empruntée est le marché, dernier point de convergence des marchandises avant leur consommation. Nous avons cru important de saisir tout d'abord l'impact des importations nigérianes sur les prix des produits camerounais à partir des relevés mensuels. Ceci nous permettra de suivre l'évolution de la compétitivité relative Cameroun-Nigeria dans le contexte de dépréciation du naira. Les résultats de ce volet seront utilisés dans l'étude en profondeur d'un certain nombre d'entreprises camerounaises et nigérianes.

L'enquête sur les marchés s'est déroulée en plusieurs étapes. Au cours de la première étape il a été effectué un recensement des produits importés du Nigeria, en relevant leur prix de vente et en précisant le pays de fabrication et le nom du fabricant. Au cours de la seconde étape on a relevé les prix et le nom du fabricant pour les produits équivalents camerounais (ou importés par le Cameroun lorsqu'il n'y avait pas de produits équivalents). Les informations recueillies lors des deux premières étapes nous ont permis d'élaborer une typologie de produits (complémentaires, substituts) et de n'en retenir qu'un nombre limité en fonction de quelques critères: impact sur les recettes fiscales, sur l'emploi et la production industrielle, sur la sécurité alimentaire, sur la santé publique.

La prochaine étape nous donnera l'occasion de procéder à l'évaluation de l'impact des importations selon les critères retenus et d'approfondir, d'autre part, la question de la compétitivité comparative des fabricants industriels du Cameroun et du Nigeria dans le cas des "produits de substitution".

Le recensement des commerçants et des boutiques selon différentes catégories de produits qu'a été effectué à Bamenda et à Kumba a permis de relever des prix représentatifs de sorte qu'on a pu saisir la signification des écarts de prix entre les produits importés et les produits équivalents camerounais. Cette information était indispensable et a permis de savoir d'une part si la pénétration massive des importations nigérianes était due à un problème de compétitivité ou s'il s'agissait d'un facteur d'ordre macro-économique inhérent aux différences de régimes monétaires et si, d'autre part, la concurrence exercée par les produits en provenance du Nigeria a eu un effet déflationniste sur les prix camerounais. Par ailleurs, l'existence ou non d'écarts de prix sur des produits de substitution a permis de mettre en évidence la logique "pompe à franc CFA" et de replacer le problème du déséquilibre des échanges dans un contexte macro-économique (différents régimes de taux de change).

III.1.1.- Les enquêtes sur les marchés.

On a privilégié, dans un premier temps, l'étude des échanges transfrontaliers dans les points de débouchés où convergent les marchandises importées, à savoir sur les marchés. Plusieurs thèmes peuvent être abordés dans l'étude des marchés: Recensement des produits en provenance du Nigeria; relevé des prix des produits d'origine nigériane et camerounaise; enquête sur les réseaux et organisations des commerçants nationaux et nigérians. Estimation du

volume des ventes de produits venant du Nigeria. Les objectifs de l'enquête sur les marchés étaient donc multiples.

L'enquête sur les marchés s'est déroulée en plusieurs étapes. Au cours de la première étape il a été effectué un recensement des produits importés du Nigeria, en relevant leur prix de vente et en précisant le pays de fabrication et le nom du fabricant. Au cours de la seconde étape on a relevé les prix et le nom du fabricant pour les produits équivalents camerounais (ou importés par le Cameroun lorsqu'il n'y avait pas de produits équivalents). Les informations recueillies lors des deux premières étapes nous ont permis d'élaborer une typologie de produits (complémentaires, substitués) et de n'en retenir qu'un nombre limité en fonction de quelques critères: impact sur les recettes fiscales, sur l'emploi et la production industrielle, sur la sécurité alimentaire, sur la santé publique. La prochaine étape nous donnera l'occasion de procéder à l'évaluation de l'impact des importations selon les critères retenus et d'approfondir, d'autre part, la question de la compétitivité comparative des fabricants industriels du Cameroun et du Nigeria dans le cas des "produits de substitution".

Les résultats obtenus constituent l'information de base servant à l'étude des logiques qui sous-tendent les échanges transfrontaliers. Dans le cas où il y a substitution vis à vis des produits fabriqués aussi au Cameroun, les données de prix recueillies permettront de saisir l'impact relatif des facteurs liés aux différences de prix et ceux tenant aux différences de qualité. L'analyse de la compétitivité des industries camerounaises vis à vis des industries nigérianes sera poursuivie ultérieurement grâce à l'identification des entreprises camerounaises et nigérianes fabriquant les produits retenus. Cette phase de l'étude concernera un nombre encore plus réduit de produits, les critères de sélection étant l'importance de l'impact que la contrebande a sur la fiscalité, l'emploi et la production d'une filière, sur la sécurité alimentaire et la santé publique. On abordera alors la question de savoir si la faible compétitivité-prix des produits camerounais, dont les parts de marché diminuent, est liée aux différentiels Nigeria-Cameroun des prix des facteurs, des techniques de production et de gestion, des politiques économiques sectorielles: protection tarifaire et non tarifaire, de politiques fiscales (impôts et subventions) et de politiques macro-économiques (dévaluation du naira vis à vis du franc CFA, décote du naira sur le marché parallèle. En bref, on cherchera à déterminer quelle est l'importance relative des différentiels de politique macro-économique et sectorielle par rapport aux facteurs liés à l'organisation de la production, si tant est que l'on puisse faire une nette distinction entre les deux.

Les objectifs de l'enquête sur les marchés étaient multiples. Il s'agissait d'abord d'établir un inventaire relativement exhaustif des produits de consommation en provenance du Nigeria et présents sur les marchés camerounais. L'étape suivante de l'étude a consisté en l'élaboration d'une liste réduite où l'on a retenu les principaux produits de chacun des groupes qui composent les indices désagrégés des prix à la consommation. A partir de cette liste réduite, on a tenté d'établir une typologie en fonction de critères définis d'avance (voir tableau).

Typologie des produits en provenance du Nigeria

Produits	Fabriqués au Cameroun	Importés d'autres pays	Pas d'homologue
Fabriqués au Nigeria			
Réexportés par le Nigeria			

L'enquête sur le marché s'est déroulée en deux phases uniquement sur les marchés de Douala où deux fiches ont été remplies successivement: dans la première fiche on a inventorié les produits en provenance du Nigeria, relevé leur prix et leur lieu de fabrication. Un premier dépouillement de ces fiches de produits "nigériens" a été immédiatement effectué afin de classer ces produits selon les grands groupes de l'indice de prix à la consommation et de ne retenir que les plus importants. La seconde fiche, élaborée à partir des résultats de la première, concerne les produits homologues de fabrication camerounaise ou (lorsqu'il n'y avait pas), des produits importés de pays autres que le Nigeria. Pour chaque produit, dans chaque sous-groupe de l'indice des prix, on a cherché l'équivalent camerounais en termes de satisfaction du même besoin.

Les résultats obtenus constituent l'information de base servant à l'étude des logiques qui sous-tendent les échanges transfrontaliers. Dans le cas où il y a substitution vis à vis des produits fabriqués aussi au Cameroun, les données de prix recueillies permettront de saisir l'impact relatif des facteurs liés aux différences de prix et ceux tenant aux différences de qualité. L'analyse de la compétitivité des industries camerounaises vis à vis des industries nigérianes sera poursuivie ultérieurement grâce à l'identification des entreprises camerounaises et nigérianes fabriquant les produits retenus. Cette phase de l'étude concernera un nombre encore plus réduit de produits; les critères de sélection étant l'importance de l'impact que la contrebande a sur la fiscalité, l'emploi et la production d'une filière, sur la sécurité alimentaire et la santé publique. On abordera alors la question de savoir si la faible compétitivité-prix des produits camerounais, dont les parts de marché diminuent, est liée aux différentiels Nigeria-Cameroun des prix des facteurs, des techniques de production et de gestion, des politiques économiques sectorielles: protection tarifaire et non tarifaire, de politiques fiscales (impôts et subventions) et de politiques macro-économiques (dévaluation du naira vis à vis du franc CFA, décote du naira sur le marché parallèle. En bref, on cherchera à déterminer quelle est l'importance relative des différentiels de politique macro-économique et sectorielle par rapport aux facteurs liés à l'organisation de la production, si tant est que l'on puisse faire une nette distinction entre les deux.

III.1.1.1.- Les relevés de prix

Des relevés de prix ont été réalisés sur les marchés de Douala, Kumba et Bamenda. Le contexte politico-social de ces régions, a rendu délicat le travail sur le terrain. Les commerçants sont dans un état de méfiance à l'égard des autorités à cause des campagnes de recouvrement forcé des patentes. L'hostilité des commerçants et le manque de moyens de l'administration sont tels que dans certains marchés, il n'y a pas eu de relevé de prix depuis plus de deux ans et rares sont les commerçants qui ont payé les locations des boutiques. Le recours aux services provinciaux de statistique du MINPAT ayant une grande connaissance des marchés et une longue expérience dans les relevés de prix, a été l'alternative qui s'imposait. Les équipes étaient composées de 5 enquêteurs expérimentés résidant dans les localités étudiées et d'un ou deux superviseurs. Les fiches d'enquête, remises au superviseur en fin de journée, étaient examinées afin de déceler rapidement de erreurs possibles et effectuer ainsi une rectification sur le terrain le lendemain même.

Outre la question concernant la compétitivité-prix, on a cherché à cerner de manière très fine s'il y avait un effet déflationniste provoqué par la concurrence de produits en provenance du Nigeria. Plus précisément, on s'est demandé si les prix des produits camerounais s'alignaient ou non par le bas aux prix des produits venant du Nigeria. Pour cette raison, on a décidé d'effectuer plusieurs relevés de prix par produit (autant que le nombre d'enquêteurs). Ainsi, les données de prix ont été recueillies de sorte que l'on puisse tester la signification statistique des

écarts de prix entre produits "nigériens" et équivalent "camerounais". La dispersion des prix relevés pour le produit nigérien sera ainsi mise en rapport avec la dispersion pour le produit camerounais afin de déterminer si l'écart des prix selon les origines est statistiquement significatif. Ces relevés de prix doivent se poursuivre dans la prochaine phase du projet. Par ailleurs, l'existence ou non d'une dispersion significative des prix sur le même marché et pour le même produit doit nous informer sur l'intensité de la concurrence et l'efficacité dans ces marchés.

Fiche de relevé de prix sur les marchés frontaliers

Code du Produit	Spécification du Produit	Unités	Nom du fabriquant	Pays de Fabrication	Prix	Observations

Le relevé de prix sur les marchés camerounais pour la liste restreinte des produits "sensibles" devra être complété, dans une phase ultérieure du projet, par un relevé de prix des mêmes produits cette fois-ci sur les marchés nigériens qui approvisionnent les marchés camerounais. Cela permettra d'effectuer une estimation des revenus issus du commerce transfrontalier. En effet, le prix d'achat côté nigérien est, pour les commerçants établis sur les marchés camerounais, un "coût" auquel vient s'ajouter le coût de transport et le coût du passage par les douanes et contrôles policiers. La différence entre les deux prix donne donc une indication des marges bénéficiaires des commerçants. Cette estimation devra être couplée avec celle du flux des échanges afin de pouvoir disposer d'une estimation des revenus des activités commerciales transfrontalières. Cette méthode d'estimation indirecte macro doit être confrontée avec les estimations directes effectuées sur les marchés auprès des commerçants.

Deux difficultés majeures ont dû être affrontées au cours des enquêtes. La première a trait à l'identification de l'origine du produit et la seconde concerne le prix effectif pratiqué sur le marché.

III.1.1.1.1- La contrefaçon et l'origine des produits

Dans le contexte de forte dévaluation du naira, il importe d'opérer la distinction entre les produits fabriqués au Nigeria et les produits réexportés par le Nigeria. Avec la dévaluation réelle du naira, les coûts de fabrication au Nigeria baissent par rapport à ceux des pays de la zone franc (main d'oeuvre et intrants non importés) tandis que le "coût" des produits importés par le Nigeria s'accroît. L'effet de la dévaluation est donc contradictoire: d'une part, elle constitue un facteur favorisant l'exportation des produits nigériens et d'autre part elle diminue les incitations à la réexportation. L'évolution des prix sur le marché camerounais peut cependant refléter un comportement adaptatif des marges en fonction des capacités d'absorption du marché camerounais. L'enquête de prix des produits selon leurs origines

apporte les données de base pour une telle analyse, à condition bien entendu qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur l'origine des produits, ce qui n'est pas aisé à déterminer.

En effet, les producteurs et commerçants nigériens sont passés maîtres dans l'art de la contrefaçon de produits fabriqués dans les pays développés, lesquels jouissent d'une assez bonne réputation auprès des consommateurs. Plusieurs sortes de contrefaçon ont pu être détectées. D'abord, la contrefaçon classique où le produit d'origine est entièrement imité; c'est le cas par excellence des pièces détachées. Ensuite, il y a le cas des produits où la contrefaçon concerne le contenu et pas le contenant, lequel a été habilement "travaillé". On trouve ainsi de l'huile végétale "King" d'origine asiatique (Singapour) dans sa boîte métallique scellée d'origine mais contenant un produit d'origine douteuse (la poignée descellée puis soudée et le liquide échangé). Il y a aussi les cas intermédiaires, comme par exemple les liqueurs: fausses étiquettes sur de vraies bouteilles de faux whisky dans un emballage d'origine. Il y a enfin, les produits fabriqués sous licence au Nigeria ou dans un autre pays spécialisé dans la contrefaçon. Dans ces dernier cas, rien ne permet de découvrir la contrefaçon au moment de l'achat car c'est au moment de la consommation que les différences deviennent palpables. Le cas le plus fréquent concerne les produits pharmaceutiques et cosmétiques dont la consommation risque d'avoir de graves conséquences sur la santé.

Démasquer les produits de contrefaçon est parfois une tâche ardue qui requiert une très bonne expérience de consommateur regardant sur la qualité. Cependant, si beaucoup de consommateurs sont capables de desceller le vrai du faux, tous n'ont pas les moyens de s'offrir le produit d'origine et doivent se contenter d'une imitation de qualité inférieure qui donne toutefois l'illusion de préserver les mêmes habitudes de consommation malgré la baisse des revenus. Quand le flux des revenus diminue et/ou se fait irrégulier, les consommateurs achètent le produit le moins cher et/ou achètent le même produit en emballage contenant une plus petite quantité du produit, quitte à accroître la fréquence des achats. Parfois le choix de la qualité inférieure est un choix délibéré compte tenu de la durée de vie du produit et des différences de prix. Ainsi, d'après un commerçant en pièces détachées, un filtre à huile pour camion Mercedes Benz de fabrication allemande coûte 6000 f CFA alors que le produit de fabrication nigérienne coûte 1000 f CFA. Le premier filtre doit être remplacé au bout de 10000 kilomètres tandis que le second doit l'être au bout de 5000. L'acheteur préfère toujours acheter le filtre à 1000 f CFA quitte à le remplacer deux fois plus souvent tant que la pièce d'origine coûtera six fois plus cher. Différences de prix et différences de qualités sont donc les deux paramètres considérés par certains consommateurs pouvant faire le choix entre les deux types de produits. Ces différences de qualité entre les produits d'origine et l'imitation nigérienne sont pris en compte dans les décisions d'achat et dans le marchandage des prix. Ainsi, le vendeur de pièces détachées étale, au cours du marchandage, plusieurs variétés du même produit: l'original (toujours le plus cher), et les imitations, ces dernières parfois classées selon leurs qualités. Le commerçant est donc en mesure de proposer le produit qui convient au budget de l'acheteur et à ses exigences de qualité.

L'indice le plus sûr pour détecter les contrefaçons est celui du prix qui descend, au cours du marchandage, en dessous d'un certain seuil (1200 f CFA pour l'huile végétale "King". Information communiquée par les commerçants eux-mêmes au marché de Tiko lorsque les enquêteurs faisaient jouer la concurrence). Ces propos doivent cependant être nuancés car sur le marché de Douala, par exemple, on peut trouver des calculatrices marque "Sharp" d'origine à des prix invraisemblablement bas. Il peut s'agir dans ces cas de recel des produits volés par les pirates nigériens à un cargo mouillant au large des côtes nigériennes ou d'un vol dans les entrepôts de la douane camerounaise. Malheureusement, la recherche des prix "plancher" est parfois aussi difficile que la mise en évidence de la contrefaçon. Pour cette raison, la détection

de la véritable origine du produit demeure une opération délicate où les présomptions prédominent souvent sur les preuves.

III.1.1.1.2.- La question du prix effectif

L'enquête de prix a été menée auprès de commerçants installés dans les principaux marchés. Les prix dans ces marchés, à la différence des articles vendus en magasin, sont des prix qui font l'objet d'un marchandage. Très souvent, le prix final ou effectif est connu uniquement lorsque la transaction est achevée. Pour cette raison, les relevés de prix à Douala et à Bamenda ont nécessité l'achat de quelques produits, afin de gagner la confiance du commerçant et en profiter pour relever le prix d'autres produits vendus dans la même boutique. Par ailleurs, afin d'effectuer la comparaison de prix entre les produits camerounais et ceux d'origine nigériane, un soin particulier a été donné à la question des unités de poids et de mesure. Dans la mesure du possible, on a comparé les prix de produits vendus en emballages contenant la même quantité et lorsque cela n'a pas été possible, on a choisi la plus proche. Dans tous les cas, les quantités ont été soigneusement relevées.

III.1.1.2.- La cartographie du marché

Des cartes détaillées ont été dessinées pour les marchés de Douala et de Bamenda. L'emplacement à l'intérieur du marché des produits en provenance du Nigeria apporte des informations qualitatives sur l'importance des filières. Ainsi, à Bamenda, les vendeurs de pagens occupent l'allée la mieux placée, celle immédiatement à droite de l'entrée principale du marché de Mankon. Outre la disposition spatiale des produits, on a classé et dénombré les boutiques selon le type de produits vendus. La fiche élaborée à ce propos (voir ci-dessous) permet de connaître le nombre de commerçants pour chaque produit ainsi que le degré de spécialisation des commerçants dans les filières d'importation. Par ailleurs, dans le cas de Bamenda, on a recensé, à partir de registres de location des boutiques, les commerçants selon leur origine nigériane ou camerounaise. Cette information peut être aisément couplée avec celles recueillies à partir de la carte du marché et la fiche complémentaire sur la spécialisation des commerçants. L'identification des acteurs et l'étude des réseaux commerçants trouvent ainsi de solides bases. Afin de mettre en perspective le développement des échanges transfrontaliers, les résultats du recensement des commerçants de Bamenda seront mis en rapport avec l'étude réalisée par Niofile 1972 sur ce même marché⁸.

Le recensement de commerçants par type de produits vendus permettra, dans la phase suivante du projet, l'échantillonnage des boutiques afin d'obtenir un relevé de prix statistiquement représentatif. Les estimations du flux de marchandises en provenance du Nigeria s'appuieront aussi sur le recensement des commerçants afin de procéder aux extrapolations pour chaque type de produit. Ceci suppose de résoudre encore quelques difficultés rencontrées notamment à Douala où le commerce fixe d'une marchandise en particulier pour un même commerçant coexiste avec celui de commerçants moins stables qui changent d'étalage au gré du succès des produits à un moment donné.

A Bafoussam, la tentative de recenser les commerçants du marché principal (marché A) a échoué car la reproduction des registres de locations nous a été interdite. Le phénomène de commerçants fictifs associé à celui de sous-location semble y être très répandu et permet, pour ceux qui en ont le contrôle, une source de revenus illégaux non négligeables. Ainsi, la location

⁸ Voir résultats cités par Champaud dans Villes et Campagnes du Cameroun de l'Ouest. ORSTOM. 1983 pp 279

officielle des boutiques est de 3500 f CFA tandis que la sous-location atteint 20000 et même 25000 f CFA, le nombre de boutiques avoisinant 500, l'enjeu financier est donc important.

Fiche d'enquête sur le marché de Bamenda ("Mankon market")
(lockup stalls)

List products according to their importance (volume occupied in the stall). If two or more products have an equal importance, put the sign "=" in between the columns separating those products.

Stall number	Product 1	Product 2	Product 3	Product 4	Product 5
1					
2					
3					
4					
5					
6					

III.2.- Des méthodes d'estimation des flux des exportations nigérianes au Cameroun

Les données officielles des flux de commerce international, et en particulier ceux concernant le commerce inter-africain, sont très peu fiables. Ainsi, A. Yeats montre que le degré d'imprécision des chiffres non seulement est élevé mais encore, il n'est pas toujours possible de savoir si les chiffres publiés dans les statistiques officielles surestiment ou sous-estiment les vraies valeurs⁹. L'absence des quantifications préalables du volume des importations illicites demande le développement d'une méthodologie originale. Dans la mesure du volume des flux, il conviendra de distinguer les importations qui seront vendues dans le marché camerounais de celles destinées à la réexportation vers les pays voisins. Deux approches complémentaires pourront être tentées.

III.2.1.- Les estimations directes des flux

D'abord, on peut effectuer une estimation directe des flux à partir des registres de douanes, d'études des marchés frontaliers et de sondages dans les points de passage. Une partie importante des flux transite en effet par les canaux légaux¹⁰ par le biais de la sous-facturation¹¹ (ce qui requière une confrontation entre les prix déclarés et les prix pratiqués dans les marchés nigériens) et par les importations "en transit" jamais arrivées à leur destination présumée (14% du total de ces importations selon le rapport FMI, 1991, pp.32). On peut ensuite procéder à des sondages dans les points de passage ou dans les villages-relais.

⁹ A. Yeats "On the accuracy of economic observations: do Sub-Saharan trade statistics mean anything?" in World Bank Economic Review, Vol.4 n°2, 1990.

¹⁰ C'est aussi le cas à la frontière nord entre le Cameroun et le Nigeria. Voir J. Igué: "Le Nigeria et ses périphéries frontalières" in D. Bach, J. Egg et J. Philippe (eds.), Nigeria un pouvoir en puissance, 1989: Karthala, pp.235.

¹¹ Voir à ce sujet l'article par K. Fodouop: "La contrebande entre le Cameroun et le Nigeria". Cahiers d'Outremer, 1989, pp.24.

Au cours des deux missions effectuées on a pu réaliser les difficultés auxquelles on devra faire quand il nous faudra dresser les estimations directes du flux des importations en provenance du Nigeria. Le degré de difficulté varie selon la nature du produit et le degré de concentration de la filière d'importation.

La grande variété de produits importés du Nigeria et le fait que les commandes des petits commerçants soient groupées dans le même convoi risque de rendre très difficile l'enquête sur le flux par transports routiers qui a été prévue sur les principaux points de passage. L'alternative que l'on a envisagée pour palier cette difficulté est soit de renoncer à l'estimation du flux total en provenance du Nigeria et concentrer l'effort d'estimation sur un nombre très réduits de produits "sensibles", soit de procéder selon la méthode adoptée par les agents de douane, à savoir, considérer le produit le plus important dans la cargaison et lui attribuer le volume total transporté.

Enfin, une autre approche consiste en estimer le volume des importations frauduleuses à travers leur impact que ces importations ont sur les recettes fiscales, sur la perte des parts de marché de la production locale et sur les revenus des ménages. Le bien fondé de ces estimations repose nécessairement sur la plausibilité d'un certain nombre d'hypothèses.

III.2.2.- Les estimations indirectes des flux

III.2.2.1.- La perte des parts de marché comme un indicateur des flux transfrontaliers

Une autre méthode indirecte envisageable pour mesurer le flux des importations en provenance du Nigeria pourrait être axée sur une étude de l'impact des importations sur les filières particulièrement exposées. Par exemple, la filière textile, celles de l'huile alimentaire et du riz, de l'essence, des savons, piles électriques et ciment pourront être choisies du fait de leur importance en termes d'emploi, de leur impact sur la fiscalité mais surtout du fait que leur production, fortement concentrée, regroupe très peu d'entreprises, dans lesquelles l'Etat a d'ailleurs une très forte participation.

La méthode d'estimation indirecte du volume des importations consiste à imputer les pertes des parts de marché à l'accroissement des importations. Cependant, seuls les volumes de production sont directement observables (pour les cas des entreprises sous tutelle de l'Etat) de sorte que nous sommes obligés de distinguer l'effet de "baisse de la demande" due à la récession l'effet "substitution" opéré par les produits importés. Une piste à explorer pourrait consister en l'estimation d'une fonction de demande pour chacun des produits retenus. Ainsi, sachant quelle est l'élasticité revenu et prix des consommateurs ainsi que la croissance démographique, on pourrait se faire une idée du taux "normal" de croissance de la production, lequel comparé au taux "observé" révélerait les pertes de production dues à des facteurs "exogènes" (concurrence internationale). En ce qui concerne les importations enregistrées totales, l'ampleur de leur baisse (plus forte que celle du PIB réel) ne semble pas plausible dans la mesure où la valeur unitaire avait baissé davantage (l'effet de l'élasticité de la demande par rapport au revenu doit être invraisemblablement plus fort que l'effet de l'élasticité de la demande par rapport aux prix) (FMI, 1991).

Quoi qu'il en soit, il est clair que dans l'industrie textile comme dans la commercialisation de l'essence, les baisses de production et de livraison enregistrées sont à mettre sur le compte des importations illégales. Ainsi, la capacité de production dans la CICAM est passée de 70% à 30% entre 1985 et 1988 (Plane, P. 1988:45). Les livraisons d'essence par la REGIFERCAM

de Douala vers le nord (Ngaoundéré) ont fortement diminué "réduisant ainsi le tonnage total transporté sur ce secteur de 15% entre 1985/86 et 1989/90" (rapport FMI 1991:32).

Quelle est la nature de la concurrence dans ces filières? La plus grande compétitivité des produits importés est-elle due aux différences de qualité ou de prix? Il y a-t-il un nivellement "par le bas" des prix camerounais? Outre l'examen comparatif des prix de marché on pourra tenter, avec nos partenaires camerounais, d'évaluer au niveau micro-économique les entreprises appartenant à chacune des filières désignées. En étroite collaboration avec le MINDIC, l'analyse des bilans d'entreprises permettra d'approcher de manière très fine les forces et faiblesses des entreprises camerounaises dans le contexte de pré-crise par rapport à la crise et aux conséquences du PAS. En outre, le recensement qui est prévu pour 1992 devrait pouvoir être mis en rapport avec celui qui a eu lieu en 1985 afin d'examiner l'évolution de la mortalité des entreprises dans les industries sensibles ainsi que les actifs et la production dans les filières que nous avons choisies d'étudier.

Estimer l'impact des importations sur les entreprises touchées par la concurrence nigériane revient à estimer le volume des flux informels transfrontaliers. Dans l'estimation des flux transfrontaliers on doit garder toujours présent la distinction entre la perception des dirigeants de l'importance des flux et l'importance réelle chiffrée de ces flux. Jusqu'à présent les estimations des importations informelles présentées par divers auteurs ont eu comme seule source les "données" préparées par les chefs d'entreprise. On peut se poser la question suivante: Peut-on demander, aux entreprises victimes, une évaluation sereine de l'ampleur du préjudice causé par l'attaque des concurrents étrangers?

Il semble que la réponse est plutôt négative. Quelle crédibilité doit être accordée aux données "servies toutes prêtes pour emporter" par les entreprises touchées par la fraude et qui réclament par ailleurs, à corps et à cris, des mesures étatiques pour contenir une invasion qu'elles voudraient alarmante? Après de multiples entretiens avec les chefs d'entreprises au Cameroun, on a le sentiment que les entreprises ont tendance à mettre la baisse du chiffre d'affaires *entièrement* sur le compte des importations frauduleuses, escamotant d'une part la baisse qui est due à la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs et d'autre part de mentionner leurs coûts de production plus élevés, les erreurs de gestion et de stratégie commerciale.

Un autre problème de méthode que l'on doit résoudre est celui de distinguer l'impact concurrentiel des importations officielles de celui des informelles et de distinguer l'impact des importations informelles venant du Nigeria de celui des importations informelles en provenance d'autres pays. En outre, on doit pas oublier que dans cette période de vaches maigres la concurrence peut aussi venir d'autres entreprises camerounaises de la branche.

Les méthodes d'estimation des flux transfrontaliers à partir de données issues de la comptabilité des entreprises, des enquêtes et recensements industriels ou des déclarations statistiques et fiscales (DSF) ne peuvent être que de méthodes indirectes. Les limites de ces méthodes dépendront en large mesure de la plausibilité des différentes hypothèses que l'on doit faire concernant l'évolution des revenus, consommation des ménages, élasticités, etc.; hypothèses que l'on n'est pas toujours en mesure de pouvoir vérifier. La robustesse des estimations qui en résultent doit donc être évaluée en les comparant avec les estimations obtenues par d'autres méthodes (enquêtes routières, évaluation de stocks sur les marchés, etc.). La méthode d'estimation de flux transfrontalier à partir de l'évaluation de pertes de parts de marché est particulièrement exigeante en données non disponibles, raison pour laquelle il convient d'examiner la plausibilité des hypothèses que l'on est obligé de faire.

La première contrainte à laquelle on doit faire face est le fait que l'on ne dispose pas d'information concernant l'évaluation de la taille du marché pour chacun des produits concurrencés par les importations informelles en provenance du Nigeria. Afin de palier à ce manque on doit se contenter d'analyser l'évolution du chiffre d'affaires (CA) des entreprises touchées par cette concurrence. Cependant, cela implique la mise en place d'une méthode permettant de distinguer, dans l'évolution du CA, la part qui est due à la diminution de la taille du marché de celle qui est attribuable aux importations informelles. Ignorer ces complexités en attribuant tout le manque à gagner du CA à la concurrence nigériane revient à estimer le borne maximum que les estimations obtenus par d'autres méthodes ne doivent en aucun cas dépasser. La précision des estimations dépend donc du degré de fiabilité de l'estimation de l'évolution de la taille du marché. On peut imaginer les deux approximations suivantes:

La première alternative consiste à estimer l'élasticité-revenu de la demande pour le produit en question de façon que l'on puisse obtenir la baisse du CA due au rétrécissement du marché¹². Cette méthode nécessite de l'acceptation de l'hypothèse suivante:

H_0 : On doit supposer que l'élasticité-prix de substitution est proche de zéro (pas de modification des habitudes de consommation dans la période étudiée, à ne pas confondre avec une modification des coefficients budgétaires qui est elle-même implicite dans le rétrécissement du marché pour un produit donné).

Cette hypothèse équivaut à supposer que les habitudes de consommation demeurent stables dans la période étudiée et que les effets de substitution ont lieu entre les variétés d'un même produit (par exemple les variétés en provenance du Nigeria remplacent peu à peu les variétés camerounaises) et non entre produits différents.

Connaître l'évolution probable du marché ne dispense pas de connaître la taille absolue de ce marché, à moins de faire l'hypothèse qu'à une date initiale le marché était fermé aux importations informelles nigérianes. En effet, diverses informations, de caractère anecdotique, concordent pour affirmer que c'est après l'application du PAS au Nigeria, c'est à dire après 1986, que le marché camerounais s'ouvre véritablement à l'entrée massive des importations informelles en provenance du Nigeria. Cependant, ce n'est qu'à partir de 1988, lorsque le marché camerounais stagne puis commence à se rétrécir, que les effets des importations parallèles est ressenti par les entreprises industrielles camerounaises. Le décalage entre le PAS nigérian et le PAS camerounais a donc impliqué que les pertes de parts de marché ne se soient pas traduit immédiatement ni entièrement traduit par une baisse du CA. Cette situation n'a duré en fait que peu de temps. A partir de 1988/89, les entreprises sont confrontées à la chute de leur CA tant à cause du rétrécissement du marché dû à la baisse des revenus qu'à cause de la concurrence nigériane qui réussit à prendre des parts de marché de plus en plus conséquentes.

Pour pouvoir estimer l'effet de la baisse de revenus sur la taille du marché il faut connaître ceux-ci. Or, les données portant sur les revenus des ménages et leur évolution sont pratiquement inexistantes au Cameroun. En guise de solution on pourrait utiliser un indicateur des revenus du secteur moderne, tel les salaires de la fonction publique. Certes, on ne prétendra pas que ces revenus sont représentatifs de ceux de l'ensemble de la population. Mais

¹² Une alternative est de prendre comme valeur de référence l'élasticité-revenu d'une industrie entièrement protégée de la concurrence nigériane. Ça pourrait être le cas des brasseries où l'entreprise locale détient le monopole sur le marché intérieur. Pour les produits dont on suppose une élasticité-revenu proche, on pourrait alors estimer les flux informels en évitant la nécessité de formuler des hypothèses sur les élasticités de substitution

ce problème est moins gênant qu'il ne semble à première vue. En effet, les produits concernés par l'étude sont de produits manufacturés consommés principalement en ville par les ménages ayant un revenu plus élevé que la moyenne. Un autre fait conforte ce choix: les revenus des ménages étant vraisemblablement fortement concentrés, il est fort probable que la masse des revenus des fonctionnaires soit le principale composant de la taille du marché.

L'identification des branches et d'entreprises industrielles touchées par la concurrence des importations informelles en provenance du Nigeria permet de se poser la question de savoir que se passerait-il si ces importations progressait sur le marché camerounais à tel point que ces entreprises venaient à disparaître. Quel serait alors l'impact en termes de perte d'emplois, de valeur ajoutée et de capital immobilisé ? De combien peuvent-elles s'accroître encore les importations venant du Nigeria ? Le récent recensement industriel mené par la DSCN avec l'appui du GIS DIAL permet de mieux en mesurer les conséquences.

Il s'agit bien entendu d'un scénario qui a peu de chances de voir le jour mais qui a l'avantage de montrer quels sont les enjeux de la poursuite des flux informels d'importations en provenance du Nigeria. Certes, les agents économiques ne restent passifs face à ce phénomène qui met leur existence en péril. A commencer par l'Etat qui met en place des politiques destinées à contenir les importations informelles afin de restaurer les ressources fiscales (marquage des produits, opérations coup de poing, etc.), de même que les entreprises, après avoir dressé un diagnostic des difficultés, mettent à l'oeuvre des stratégies d'adaptation et de réponse à la nouvelle donne concurrentielle. L'étude de ces aspects constitue un des objectifs du volet entreprises de l'observatoire OCISCA frontalier.

III.2.2.2.- Estimation du commerce informel par le bilan ressources -emploi

On pourra obtenir une estimation des importations informelles pour chaque produit à partir du bilan ressources-emploi en prenant comme point de départ la consommation totale des ménages telle qu'elle résulte des Enquêtes Budget-Consommation (EBC). La dernière en date menée au niveau national est celle de 1983/84. On dispose par ailleurs des données officielles du commerce extérieur et des chiffres de production obtenus du recensement industriel et des enquêtes annuelles auprès des entreprises industrielles. Soit:

Consommation nationale du produit i [C_i]

Production de l'industrie camerounaise [P_i]

Exportations officielles¹³ [X_i]

Importations officielles [Mo_i]

Importations frauduleuses [Mf_i]

$$Mf_i = C_i - [P_i - X_i] - Mo_i$$

Les difficultés auxquelles on doit ici faire face tiennent au fait que l'EBC dont on dispose les résultats est relativement ancienne. En effet, cette enquête fut réalisée au cours de la période 1983/84, c'est à dire avant l'entrée massive des importations informelles en provenance du Nigeria et aussi et surtout, avant la baisse de revenus des ménages résultat de la crise et mesures d'austérité appliquées dans le cadre du PAS. L'utilisation de l'EBC nécessite donc que l'on procède à des extrapolations. Il faut en particulier faire de projections pour avoir une idée

¹³ On suppose que les exportations en fraude sont négligeables

de quelle serait aujourd'hui la consommation des produits retenus. Outre l'évolution démographique, on doit tenir compte de l'effet de la baisse des revenus (on estime à -25% la diminution du PIB entre 1985 et 1991) et des possibles variations des prix relatifs, facteurs qui peuvent avoir modifié la répartition des dépenses de consommation des produits dont l'estimation d'importations informelles est proposée. On est cependant porté à croire que, face à la chute des revenus, les consommateurs tentent de maintenir le niveau de consommation en volume en substituant les variétés produites localement par les variétés importées moins chères. Cette hypothèse pourra bientôt être vérifiée au moins pour le cas de la ville de Yaoundé grâce à l'enquête sur la consommation des ménages que vient d'effectuer la DSCN avec le GIS DIAL dans le cadre plus vaste des enquêtes sur le secteur informel. Par son degré de finesse, cette enquête permettra de connaître les caractéristiques actuelles de la consommation au niveau des variétés consommées, coefficients budgétaires, modalités de l'ajustement de la consommation face à l'évolution des revenus, etc. Malheureusement cette enquête n'a porté pour le moment que sur la ville de Yaoundé. Une enquête similaire est prévue pour la ville de Douala, l'autre grand centre urbain camerounais qui avec Yaoundé représente la plus grosse part du marché camerounais.

III.2.2.3.- L'Impact sur les Recettes Fiscales

Ainsi, on estimera les manques à gagner des recettes fiscales dus au non recouvrement des droits de douane ainsi que la baisse des impôts indirects résultant de la substitution de la production locale par les produits importés¹⁴. Cela suppose de pouvoir distinguer l'effet de la récession sur le niveau de la production de l'effet de contrebande dans la perte des parts de marché. Pour ce faire, le TES peut s'avérer être un instrument de grande aide.

La perte des recettes fiscales non pétrolières entre 1985/86 et 1989/90 a été de 30% (110 milliard de francs CFA). La baisse des impôts sur le commerce extérieur rend compte de 65% de cette chute (rapport FMI, 1991:3). Cette dernière s'explique à son tour par la suppression de la quasi-totalité des taxes à l'exportation, la baisse de la valeur unitaire des importations mais aussi par la baisse du volume des importations non enregistrées. Ainsi, les droits d'entrée sont passés de 49,6 milliards en 1985/86 à 26 milliards de francs CFA en 1989/90, tandis que les droits de douane ont diminué de plus de la moitié dans la même période (de 26,1 à 11,1 milliards de francs CFA (rapport FMI, 1991:15).

III.2.2.4.- Les Effets sur la Balance des Paiements

Une autre façon de mesurer de manière indirecte la valeur des importations non enregistrées est fondée sur l'examen de la balance des paiements, en particulier les postes des mouvements de capitaux à court terme et des éléments non identifiés. D'après le rapport du FMI (1991) déjà cité, l'effondrement de ces postes entre les années fiscales 1985/86 et 1989/90 est imputable au développement des exportations nigérianes. Ainsi, toujours selon ce rapport, le solde de ses postes est passé d'un "solde positif de 254 milliards de francs-CFA en 1985/86 à un solde positif de 55 milliards en 1986/87, puis à un solde négatif de 119 milliards en 1988/89 et de 25 milliards en 1989/90". Un examen détaillé de ces postes de la balance des paiements devra donc contribuer à une estimation globale et approximative de la valeur des échanges avec le Nigeria.

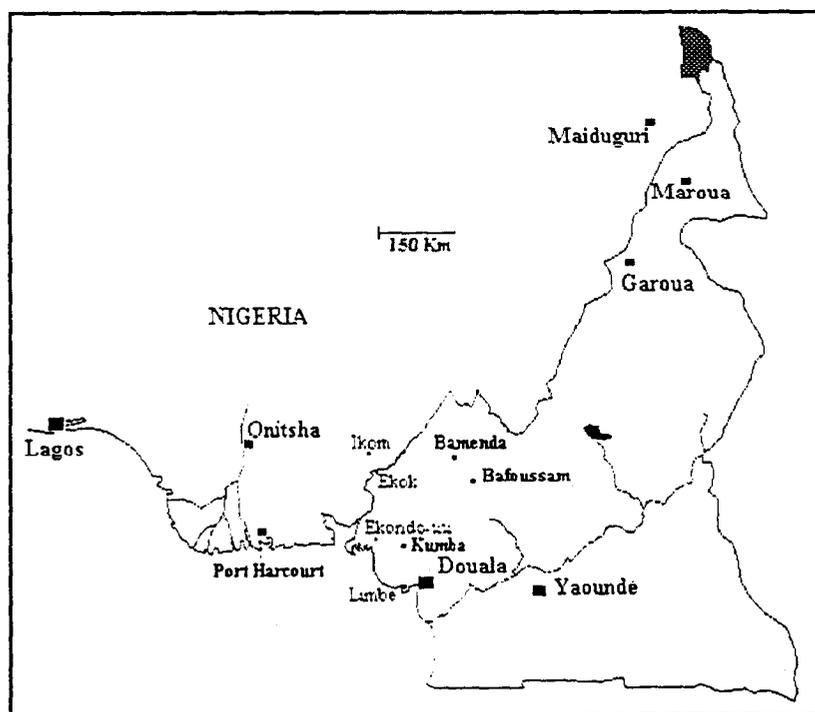
¹⁴ Le gouvernement camerounais a été obligé de diminuer le prix de l'essence afin de réduire les marges des trafiquants et par là même les incitations à la contrebande. Cette politique n'a cependant eu pour effet que de diminuer les rentrées fiscales, l'effet pervers a ainsi été anticipé afin d'éviter des pertes majeures.

IV. Les routes de la fraude, les différents circuits transfrontaliers.

Parler de la contrebande des produits venant du Nigéria, c'est aussi évoquer avec un certain fatalisme, le peu de moyens de contrôle dont disposent les autorités (17 poste de douanes selon K. Fodouop, 1988) et donc l'impuissance à surveiller une frontière de 1600 km. d'extension. On pense alors, notamment sur la côte du Golfe de Guinée, aux innombrables criques qui constituent autant de points de débarquement clandestins de marchandises. Quant à l'extrême nord, cette perméabilité est illustrée par des centaines de kilomètres carrossables permettant, à une population qui ne se distingue en rien de celle du grand pays voisin, de traverser la frontière à n'importe quel point. Sans nier la véracité d'une telle réalité, cette perception purement géographique des zones frontalières risque de donner une idée déformée des échanges transfrontaliers.

IV.1.- La fraude documentaire et la contrebande

En effet, de l'aveu des propres agents de douanes, la plus grande part du volume des marchandises venant du Nigéria est introduite par les points de contrôle douanier. En fait, les commerçants ne cherchent pas systématiquement à entrer de manière clandestine par d'autres chemins. Au contraire, en passant par les postes traditionnels de contrôle, ils désirent obtenir, par la corruption des agents, les documents qui leur permettront de faire entrer dans un semblant de légalité des marchandises sous-évaluées ou de nature différente à ce qui est déclaré. *Il s'agit donc moins de commerce clandestin de contrebande que de fraude douanière.*



Il y a quelques années un rapport sur la fraude révélait que la principale source de sous-estimation des importations était constituée par les fausses déclarations: sur la valeur des marchandises (sous-évaluation); sur leur origine et la nature des produits. Autres modalités de fraude sont la non exécution des engagements souscrits, la cession indue de licences, le détournement du régime de transit, l'usage d'entrepôts privés ou fictifs et l'utilisation de

faux documents ou de documents périmés¹⁵. D'après le rapport cité, l'importance des modalités de fraude et l'incidence de la contrebande varient selon le type de produit. Ainsi, en 1982/83, dans le cas des boissons et liqueurs, la sous déclaration de la valeur et la fuite des marchandises placées dans des entrepôts fictifs étaient les pratiques les plus fréquentes. Dans le cas des voitures, motos, cigarettes, appareils de musique, radio, télévision et vidéo, l'importation en contrebande prédomine. Enfin les produits alimentaires sont le plus souvent introduits en fraude à travers l'inexécution des engagements souscrits (Ibid, p.37-39).

Dans notre étude des flux transfrontaliers ces faits ont les implications suivantes:

- Des enquêtes routières peuvent être effectuées sur les points de passage aux postes de douane frontaliers sans que cela implique une trop grande sous-évaluation du volume des importations.
- La confrontation de statistiques officielles avec celles des transitaires et des transporteurs peut s'avérer fructueuse.

IV.2.- La géographie des échanges transfrontaliers

Si les techniques de fraude et le recours à la contrebande varient selon les produits, les routes et points de passage suivent grosso modo la même division: les routes nationales, les ports et aéroports pour les marchandises introduites en fraude et les criques et ports fluviaux clandestins pour les produits importés en contrebande.

IV.2.1.- Douala et l'axe Douala-Tiko-Limbé-Idenao

La ville de Douala réunit à la fois la caractéristique d'être un port d'entrée, le siège d'importants marchés (New Deido et extensions, Mbopi et "Camp Yabassi") de consommation et celle de centre de distribution pour d'autres villes et siège d'entreprises industrielles menacées par la concurrence des produits en provenance du Nigéria. Douala joue également un rôle important dans les transports ferroviaires et routiers de marchandises vers l'arrière pays.

Douala, de par la taille de son marché est l'un de principaux débouchés des marchandises en provenance du Nigéria. Son port et son aéroport ainsi que sa proximité par rapport aux points de débarquement des pirogues des contrebandiers, font aussi de Douala l'un des points d'arrivée parmi les plus importants d'importations nigérianes. En outre, Douala abrite une importante colonie nigériane (composée principalement d'Ibos et de Yorubas) qui est très active dans le commerce des produits en provenance du Nigéria. Ainsi, le "Camp Yabassi", près du Marché Central, est le point de vente le plus important de pièces détachées de Douala et ce sont les Nigériens qui en contrôlent la quasi-totalité des boutiques. Le Marché Central (dit "Lagos") et ses extensions ("Congo" et Nkolobom) ainsi que le marché Mbopi sont également les "centres nerveux" de la contrebande, points d'arrivée et fin du circuit mais aussi points intermédiaires avec les ventes en gros et demi-gros vers l'intérieur du pays.

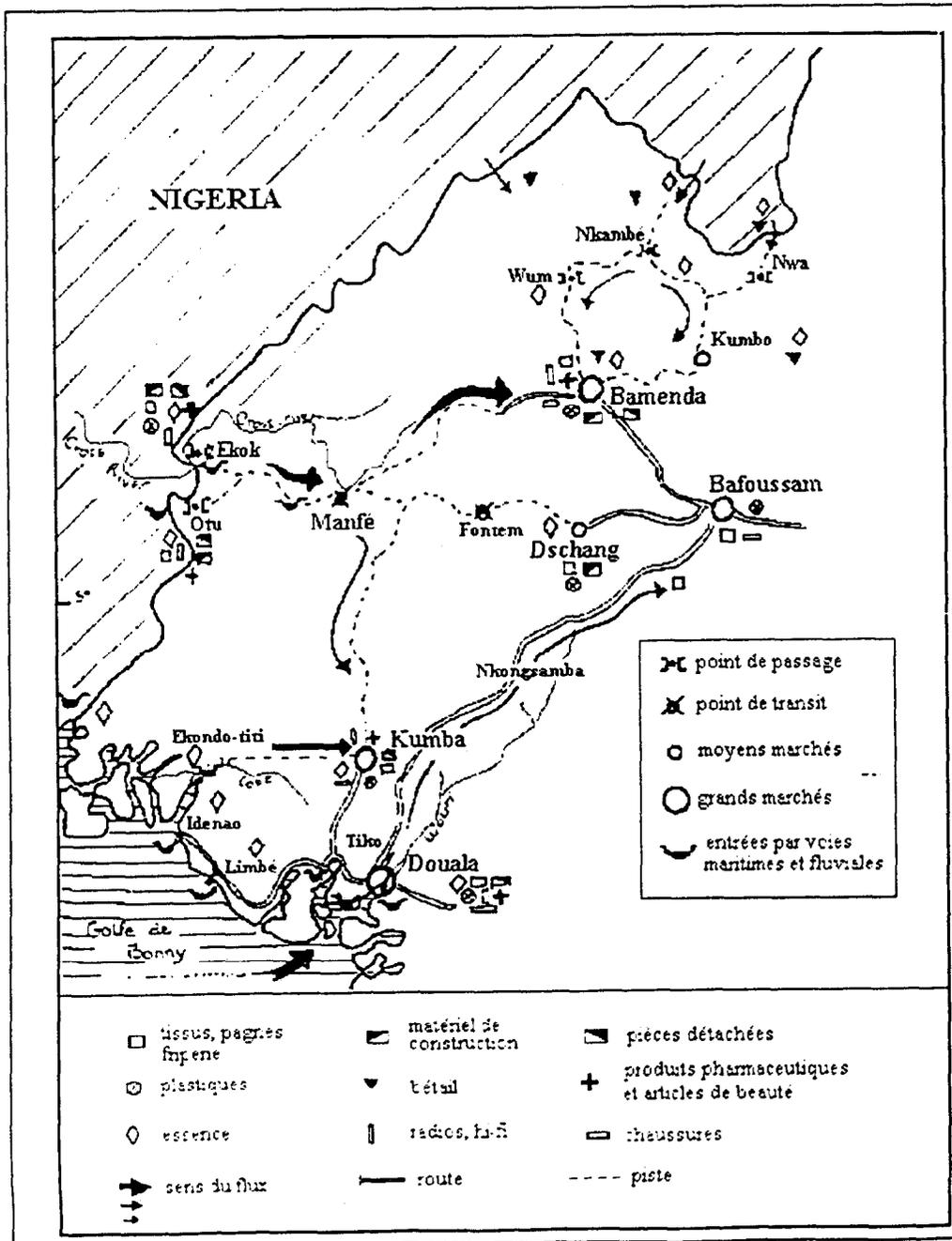
Sur le littoral, entre Douala et Idenao, dans la prolongation de la zone frontalière avec le Nigéria (delta du Rio del Rey), il existe de nombreux points où les petites embarcations

¹⁵ Jean Us-Tchinda. "Les marchandises dites sensibles et courants de fraude dans l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.). Le cas du Cameroun". rapport de stage de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature. Douala, juin 1983

(pirogues) déchargent les marchandises de contrebande. On a pu ainsi identifier les criques suivantes aux alentours de Douala:

- Youpe
- Mboko
- Ngodi-Bakoko
- Yansoki
- Dibamba (léproserie)
- Bodjongo (Bonaberi)
- Boadibo
- Bonnasama (Bonaberi)
- Bekoko
- Akwa-Nord (Bonaberi)
- Banamoussadi
- Deido

Flux des marchandises et routes de la fraude dans l'Ouest du Cameroun



Ces points de débarquement, bien que connus des autorités douanières, sont inaccessibles au contrôle des autorités faute de moyens de transport adéquats. On a pu constater, en juin 1992, sur le petit port de pêche d'Idenao, plus d'une quinzaine de pirogues équipées de puissants moteurs hors-bord japonais. Le débarquement de la contrebande s'effectue, de jour comme de nuit, en toute impunité. Il s'agit le plus souvent de produits hydrocarbures, de chaussures en plastique, de friperie et de liqueurs.

La zone côtière Douala-Tiko-Limbe-Idenao a été retenue en raison de l'intense trafic maritime clandestin effectué par d'innombrables embarcations (pirogues de divers gabarits) qui débarquent les marchandises de contrebande dans une multitude de points d'accostage (criques et petits ports de pêche). Outre l'identification des points d'accostage, les postes de douanes de Limbé et Idenao ainsi que les marchés de Limbé, Idenao et Tiko ont été visités. Il est remarquable que la contrebande d'essence nigériane ait eu lieu, jusqu'en 1993, à quelques mètres de la raffinerie SO.NA.RA.

Le port d'Idenao semble être l'un des points les plus importants d'arrivée de l'essence nigériane, car c'est là-même que le prix au détail est le plus faible (50 F cfa le litre). Une route goudronnée, en parfait état, relie Idenao à Douala en longeant les plages du Littoral; plages qui constituent autant de points de débarquement de la contrebande. De nombreux postes de vente de "fédérale" longeaient jusqu'en 1993 cette route.

Les structures portuaires tendent à être délaissées au profit de ports de fortune. C'est ainsi que Limbe, malgré son important port en eau profonde, joue un rôle secondaire dans le commerce de l'essence nigériane. Par contre, le cas de Tiko est frappant pour le contraste qu'il offre entre l'inactivité "officielle" de son port, fermé depuis 1975, et l'achalandage de son marché en toute sorte de marchandises en provenance du Nigéria. Tiko semble donc occuper une place importante en tant que ville relais de la contrebande.

IV.2.2.- L'axe Kumba-Ekondo titi

Kumba, ville située au carrefour des routes maritime (via Bamusso-Ekondo-Titi), terrestre (via Ekok-Manfé) et fluviale (Cross River-Manfé) des échanges avec le Nigéria compte une population d'environ 84000 habitants en 1992, ce qui fait de son marché le plus important du sud ouest. Les voies terrestres (Ekok-Manfé-Kumba), fluviales (Cross River-Kumba) et maritimes (Ekondo Titi-Kumba) convergent vers Kumba, faisant de cette ville un haut lieu du commerce de produits nigériens.

Le point d'approvisionnement le plus important est la plage d'Ekondo-Titi où un marché des produits en provenance du Nigeria et de change parallèle est tenu tous les fins de semaine. La route entre Kumba et Ekondo titi (environ deux heures de trajet) est, en saison sèche, praticable par toutes sortes de véhicules. Ekondo titi beach se trouve à environ 5 kilomètres de piste un peu plus difficile, impraticable en saison des pluies. Les pirogues en provenance d'Ecem (Nigeria) arrivent tôt le samedi matin. Deux sortes de cargaisons sont facilement identifiables. D'une part, des femmes arrivent avec le poisson fumé ("bifaka") enfourchés dans des bâtons en bois. D'autre part, des pirogues arrivent chargées de cartons contenant des produits manufacturés ayant fait, pour la plupart d'entre eux, l'objet de commandes de la part des commerçants de Kumba. Une petite partie de ces marchandises est vendue sur place, au demi-gros aux petits commerçants camerounais ainsi qu'à des individus faisant occasionnellement le trajet. La plus grosse partie des produits manufacturés

est chargée directement dans de gros camions qui attendent au bord de la plage. Les femmes nigériens vendent le poisson fumé et achètent d'autres produits agricoles camerounais.

Sur le marché de Kumba on trouve toute la gamme de produits importés du Nigéria à des prix aussi compétitifs que sur le marché de Bamenda, ce qui explicable compte tenu de la proximité de la source d'approvisionnement à Ekondo-Titi) et ne se limitent donc pas à revendre des marchandises achetées à Bamenda, comme c'est le cas à Manfé.

IV.2.3.- L'axe Bamenda-Manfé-Ekok

En ce qui concerne le rôle de Manfé, il semble se limiter à celui d'un simple point de transit. Le commerce local y est languissant et, malgré sa proximité de la frontière, les prix de produits en provenance du Nigéria y sont plus chers qu'à Bamenda. La période florissante du commerce colonial et de prospérité des maisons commerciales qui importaient d'Europe des produits de qualité, appartient définitivement au passé. En fait, les produits ne font qu'y transiter et tous les informateurs concordent pour dire que des commerçants de Manfé se rendent à Bamenda pour acheter la marchandise en provenance du Nigéria, laquelle sera vendue au détail sur le marché de Manfé. L'explication tient au fait que les commerçants de Manfé opèrent à petite échelle et agissent de manière individuelle tandis que, comme on verra en détail plus loin, ceux de Bamenda - et les Ibos en particulier - sont groupés en associations commerciales¹⁶. Manfé est, de son côté, la plus importante ville à proximité de la frontière avec le Nigéria (à 65 km d'Ekok et d'Otu), lieu de passage obligé de la contrebande. La possibilité d'effectuer une enquête par sondage des véhicules transportant les marchandises en provenance du Nigéria a été explorée et des renseignements ont été obtenus sur l'importance et le caractère saisonnier de ce trafic.

Les produits nigériens arrivant au Cameroun par la frontière Ouest et Nord-Ouest convergent vers la ville de Bamenda qui abrite les marchés les plus importants de la région. Ceci concerne non seulement les produits manufacturés transitant par Ekok-Manfé ou Otu-Manfé mais aussi le bétail nigérian qui traverse la frontière en passant par Nwa, Nkambe, Wun entre autres (voir rapport de mission Boutrais, Herrera, Bopda: Bétail, naira et franc CFA. Un flux transfrontalier entre Nigéria et Cameroun", février 1992).

Dans la province du Nord-Ouest, sur les 15 postes de douane, six seulement sont connectés au Nigéria par des pistes carrossables (Manfé, Ekok, Otu, Nwa, Sabongari et Abushi). Les autres postes de douane sont liés au Nigéria par de chemins parcourus à pied par les contrebandiers. Les pistes permettent un trafic intense de camions et camionnettes tandis que par les chemins, c'est sur la tête que les petits commerçants effectuent le transport de marchandises importées du Nigéria (Revue de Douanes Camerounaises, 1988/89, p.34). La configuration du terrain détermine ici le type et l'intensité du transport.

¹⁶ Dans un rapport daté du 30/6/89, le délégué département du MINDIC de la Manyu signalait que "We have realised that Manfe traders are not interested in the frontiers trade. Most traders here get their supply from Bamenda, Douala, and Kumba. It is also surprising to say here that Manfe traders buy goods imported from Nigeria in Bamenda and Kumba. That is why prices of these goods keeps on rising. The situation will remain for Manfe long, because Manfe traders are not united and lack capital to adventure at the frontie trade alone" Report of activities for the 1988/89 financial year Divisional Delegation for trade and industrial development, Manyu-Manfe, pp 8.

Un autre axe de pénétration des produits nigériens est celui qui va d'Ekok à Dschang, en passant par Nguti et Fontem. Il s'agit d'une route secondaire en raison de l'état de la piste et du terrain très accidenté. Cet axe est surtout utilisé pour introduire l'essence nigérienne ainsi que des pièces détachées. C'est une route où l'on rencontre très peu de barrages de contrôle (pas de douane) bien que, récemment, un camion transportant les "effets personnels" d'un fonctionnaire a été saisi près de Fontem avec plus de 2000 litres d'essence. A notre connaissance, cette voie est exploitée presque en exclusivité par J.F., riche homme d'affaires de Dschang (station d'essence, vente de pièces détachées, propriétaire de diverses maisons de location pour expatriés) pour le transport du "fédéral" et des pièces détachées en provenance du Nigéria. J.F. est né à Santa, près de Bamenda, de père camerounais et de mère Ibo, ce qui explique son aisance dans la filière des pièces détachées et le fait qu'il emploie plusieurs personnes d'origine Ibo (au moins 5). Les marchandises arrivant en camionnettes en provenance d'Ekok sont stockées dans l'entrepôt de "boissons" que J.F. possède à Fongo Tongo (chefferie à moins de 15 km. de Dschang). C'est au cours de la nuit que le camion de J.F. fait la navette entre Dschang et Fongo Tongo afin de charger l'essence pour sa distribution à Dschang, Bafoussam, etc.

Les marchandises importés via Ekok-Manfé convergent vers les deux principales villes de l'ouest camerounais : Bamenda dans la zone anglophone et Bafoussam, dans la zone francophone.

Bamenda est la plaque tournante des marchandises en provenance du Nigéria entrées par la frontière de l'Ouest et du Nord-Ouest. La ville semble être un centre de redistribution pour l'ensemble de la région mais aussi pour les marchés de Douala et de Yaoundé. Le marché de Bamenda, le plus important des provinces de l'Ouest, est à la fois un marché de grossistes et des petits commerçants venant s'approvisionner en marchandises bon marché (marchés de Mankon, Nkwon, Ntarikom et le marché à bétail "upstation"). Bamenda est aussi un haut lieu de la contestation politique (siège du parti SDF), contestation politique qui se traduit par la "désobéissance civile" qui y règne. Cette désobéissance se manifeste non seulement au niveau du recouvrement des impôts mais aussi par le fait que les marchandises introduites en fraude y sont vendues en plein jour. La communauté Ibo est très présente dans le commerce des produits venant du Nigéria, quoique le monopole des Ibos est de plus en plus disputé par les commerçants camerounais qui commencent à s'organiser en institutions semblables à celles des Nigériens (voir plus bas).

Bafoussam, ville francophone la plus importante de la province de l'Ouest, offre de forts contrastes avec celle de Bamenda. En effet, à la différence de Bamenda, où les filières d'échanges transfrontaliers sont dominées par les Ibos nigériens, le contrôle du commerce de détail et de gros reste aux mains de Bamiléké. En outre, les modes de consommation de Bafoussam ne sont pas imprégnés, en raison de l'héritage du partage colonial, de la même tendance à la consommation des produits "anglais" qu'à Bamenda. Dans la prochaine section on étudiera de manière comparative la concurrence entre Bamiléké et Ibos; le maintien de la suprématie Bamiléké à Bafoussam ainsi que les facteurs qui ont fait pencher la balance côté Ibo à Bamenda.

Principales villes nigériennes participant dans les échanges avec le Cameroun



IV.2.4.- Les routes de la contrebande au nord de l'Adamaoua

Les grandes villes au nord de l'Adamaoua (Garoua et Maroua) sont demeurées jusqu'à une date relativement récente, enclavées par rapport aux zones côtières, et Douala en particulier. De ce fait, le Nord est davantage intégré aux circuits commerciaux le reliant au Nigeria qu'au reste du pays. La voie fluviale Bénoué-Niger permettait, jusqu'à la fin des années 1970, l'approvisionnement de la ville de Garoua partant de Port Harcourt au Nigeria. Entre 1964 et 1967, cette voie connaîtra son "âge d'or" avec un trafic de ciment, carburant, produits de consommation courant et l'écoulement de la production du coton¹⁷.

La guerre de Biafra (1967-1970) puis la fermeture des frontières entre 1984 et 1986 ainsi que le fait que la Bénoué n'est navigable que trois mois à l'année, inciteront les autorités camerounaises à développer les infrastructures de transport reliant les villes du Nord aux centres industriels sur la côte. Le chemin de fer "trans-camerounais" achevé en

¹⁷ Voir Y. Margerat "Les faiblesses de la vie sociale et économique moderne" dans *Le nord du Cameroun. Des hommes. Une région*. J. Boutrais et al. 1984. p.459-477. ORSTOM et Engola-Oyep et Harre. 1992 : "Le Cameroun sous l'emprise du Nigeria? le cas des produits alimentaires". Club du Sahel. Min. de la Coopération et CILSS. p.8-9.

1974 puis l'axe routier reliant Ngaoundéré à Kousséri dans l'Extrême Nord achevée en 1980 ont permis le transport de marchandises de Douala sur plus de 1670 km (ibid.) sans pour autant interrompre les relations privilégiées avec le Nigeria. Les difficultés de communication avec le sud du pays contrastent avec la qualité et densité du réseau reliant, au Nigeria, les villes du Nord avec celles du Sud. La plaque tournant est la ville nigériane de Maiduguri qui centralise. Dans les provinces du Nord Cameroun, l'ensemble des circuits transfrontaliers, le rôle des villes secondaires et "jumellées" avec les villes frontalières au Nigeria ainsi que les modes de fonctionnement actuels des réseaux commerçants ont été présentés en détail par Arditi, Igué et Harre dans leur étude "*Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigeria et le Nord Cameroun*", Club du Sahel, Min. de la Coopération et CILSS, 1990.

trois axes principaux peuvent être identifiés:

- L'axe routier Garoua-Demsa-Yola et la voie fluviale Garoua-Yola (trafic saisonnier trois mois par an).
- L'axe Maroua-Mora-Amchidé-Maiduguri
- L'axe N'Djamena-Kousséri-Fotokol-Dikwa-Maiduguri

IV.3.- Sur le caractère saisonnier des échanges avec le Nigéria:

Pendant la saison des pluies les risques sont grands d'emprunter la voie maritime; la mer est forte et les accidents y sont fréquents (un accident mortel a eu lieu à Idenao la semaine précédant notre mission). Du côté de la frontière Nord-Ouest, la route, non goudronnée, entre Ekok, Otu et Manfé et entre Manfé et Bamenda et Manfé-Kumba, devient très pénible en période de pluies. Il y a donc une baisse du trafic de marchandises. Pourtant, et malgré les conditions défavorables, cette baisse est relativement peu importante car si le trafic diminue sur certains axes, il est compensé soit par l'accroissement sur d'autres axes comme celui de la Cross River où l'arrivée des pluies facilite les échanges, soit par le fait que d'autres moyens mieux adaptés sont employés pour réduire les effets de la pluie. Ainsi, le trafic par camions non adaptés à l'état des pistes est abandonné et remplacé par celui des camionnettes pick-up qui font sans cesse la navette entre Ekok et Manfé. Le relais par adaptation du moyen de transport et l'emploi d'autres voies diminuent les effets saisonniers d'ordre climatique et permet une certaine régularité du trafic.

Il existe, par contre, des effets saisonniers non climatiques, liés à la demande, et qui ont un impact beaucoup plus important sur l'intensité des flux transfrontaliers. Il s'agit de la période de rentrée scolaire et de celle des fêtes de Noël. Pour la première, les tissus utilisés dans la confection des uniformes, les chaussures et les fournitures scolaires affluent du Nigéria tandis que pour la seconde, ce sont les achats de cadeaux qui éveillent un intense trafic transfrontalier.

V. Les acteurs du commerce frontalier Cameroun - Nigeria

Igué et Soulé distinguent trois sortes d'espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest: les espaces frontaliers inertes, les espaces frontaliers alternatifs et les périphéries nationales. Les premiers correspondent aux zones sahariennes, et se caractérisent par l'absence d'activités humaines et par le fait de reposer sur un tracé "géométrique et abstrait" qui n'a pas de repères géographiques. Les espaces frontaliers alternatifs sont, d'après Igué et Soulé, des frontières actives où les échanges cependant, ne structurent pas l'espace. Ces frontières ne sont que de "simples couloirs de passage et de trafics dont l'occupation humaine ne dépasse pas le stade du hameau ou du village". L'éloignement des pôles urbains, l'absence de tradition commerciale des ethnies habitant à la frontière, et les obstacles politiques sont, d'après ces auteurs, les raisons expliquant cette absence de dynamisme malgré parfois la forte intensité des échanges commerciaux. Les périphéries frontalières correspondent à des espaces économiques autonomes, à cheval entre deux Etats où fleurissent des villes jumelles à fort dynamisme animées par les activités commerciales d'une population ethniquement homogène et "victime" de l'arbitraire du partage colonial¹⁸. On verra par la suite que, compte tenu des modes prédominants du commerce transfrontalier, cette caractérisation de "périphérie" n'est pas adaptée au cas des frontières entre le Cameroun et le Nigeria. Karine Benaffla conteste également la pertinence des termes "enclave" et "zone franche" dans la qualification de ces espaces frontaliers actifs car, selon Benaffla, "loin de fonctionner en détachement de l'espace national, les périphéries examinées s'affirment au contraire grâce à lui, en jouant de leur position d'interface entre deux territoires d'Etat"¹⁹.

V.1.- Différents types de commerce transfrontalier

Lorsque, dans l'étude du commerce transfrontalier, on prend comme point de départ les activités qui se déroulent sur le marché frontalier, avec leur multitude d'intervenants, on comprend aisément pourquoi certains auteurs n'ont pas hésité à qualifier ce commerce "d'informel" ou de "non structuré". En revanche, lorsqu'on prend comme point de départ les commerçants sur les marchés finaux et que l'on remonte les filières d'approvisionnement des produits en provenance du Nigeria, le commerce transfrontalier apparaît de façon structurée selon des catégories très différenciées d'acteurs. Grosso-modo, sur la base de l'échelle, de la portée des circuits commerciaux et de leur mode d'organisation, on peut distinguer, coexistant sur un même marché, trois types d'échanges transfrontaliers. Les acteurs impliqués dans les échanges avec le Nigeria peuvent également être différenciés en fonction de leur place dans la filière, de leur spécialisation ou non dans un produit particulier et de leur origine nationale.

V.1.1.- Le commerce capillaire de portée strictement locale portant sur des produits vivriers plus ou moins périssables. Le facteur déterminant de ces échanges sont les complémentarités productives agricoles ou un savoir faire particulier. Ainsi, les femmes nigérianes qui apportent de petites quantités de poisson fumé à Ekondo-Titi le samedi matin et qui repartent le soir après avoir acheté, avec le produit de leurs ventes, du maïs ou des légumes, sont caractéristiques de ce type de commerce qui s'apparente au troc. Dans le sud-ouest, les exportations des feuilles d'ero vers le Ekok rentrent également dans cette catégorie du

¹⁸ John Igué et Bio Soulé, "Etats, frontières et dynamiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest", OECD, CILSS, BAD, Document de travail n°5, décembre 1993, p13-21.

¹⁹ Karine Benaffla, "Les espaces frontaliers en Afrique centrale : le cas des frontières camerounaises (Nigeria et Congo exclus)", Mémoire de DEA, Université de Paris X, Nanterre, p 14

commerce transfrontalier. Le sens des flux ainsi que leur importance est très variable car ils dépendent des facteurs aléatoires liés aux déficits ou excédents de production.

V.1.2.- Le "trafic des fournis" commerce à petite et moyenne échelle portant sur des produits essentiellement manufacturés. La source d'approvisionnement de produits est le marché frontalier lui-même. Il s'agit de commerçants occasionnels, agissant de manière individuelle et ayant comme base de repli les villes secondaires à proximité de la frontière. Ces commerçants sont à l'affût des opportunités de bénéfice qui se présentent dans tel ou tel produit et ils approvisionnent les petits commerces de quartier chez qui ils écoulent une bonne partie de la marchandise entrée en fraude. Agissant pour leur propre compte, ils doivent affronter les risques d'exactions multiples de la part des forces de l'ordre. Devant voyager dans les transport en commun, taxis de brousse ou bus, ils font l'objet de contrôles à chaque barrage routier des forces de l'ordre et douanes. Leur vulnérabilité est d'autant plus importante que les routes praticables ne laissent souvent guère de choix que de trouver, à chaque barrage, un "arrangement" avec les forces de l'ordre et les douaniers. Les voyages de nuit (au sud de l'Adamaoua) ou le recours à des "cascadeurs" (passeurs en moto dans l'axe Garoua-Yola) ou de cyclistes²⁰ (dans l'axe Maroua-Banki) permettent de minimiser les coûts des "tracasseries" administratives. Dans cette catégorie de commerçants, les revers de fortune sont fréquents non seulement en raison de la perte du capital à l'occasion des saisies ou de l'impossibilité de payer le coût de la régularisation mais aussi à cause de la saturation du marché qui est assez vite atteinte avec l'entrée d'autres commerçants dans la même ligne de produits.

V.1.3.- Le commerce effectué à travers les réseaux des commerçants se distingue par le très grand volume de transactions, leur opération sur de circuits longs reliant les villes importantes de part et d'autre de la frontière. Une autre de ses caractéristiques est donnée par le type de produits importés du Nigeria: il s'agit dans leur totalité des produits manufacturés de fabrication ou de réexportation nigériane. Il convient de souligner que ce type de commerce est quantitativement le plus important des trois types de commerce transfrontalier qu'on a distingués. Comme on le verra en détail plus loin, un des traits importants de ce type de commerce est son caractère fortement structuré. On est loin de l'idée du commerce "informel" qui prédomine dans les études sur les échanges parallèles. Ces réseaux, fortement centralisateurs sont parfois organisés de façon très hiérarchisée (cas des réseaux haoussa fortement imprégnés d'islamisme). De nombreuses études existent sur les réseaux transétatiques dans les zones sahéliennes (en particulier les réseaux haoussa)²¹, mais aucune étude n'existe, à notre connaissance, sur les organisations des commerçants ibo opérant entre le Nigeria et le Cameroun. Ces lacunes nous ont amenés à nous intéresser aux commerçants d'origine ibo résidant dans leur grande majorité dans les provinces de l'ancien "Southern Cameroons".

²⁰ Les cyclistes de Maroua ont deux sortes de spécialisations. Les uns embarquent leurs bicyclettes à la gare routière de Maroua en direction de Banki où ils louent leurs services à des commerçants ayant fait leurs courses à la frontière afin d'effectuer le chemin de retour en toute sécurité et à moindre coût en empruntant des chemins parallèles à l'approche des postes de contrôle. Les autres partent très tôt le matin de Maroua, en groupes parfois nombreux (une trentaine) emportant des jerricanes vides qu'ils remplissent d'essence à la frontière. Chaque cycliste peut ainsi porter entre 100 et 150 litres d'essence.

²¹ On invite le lecteur à se rapporter aux récents ouvrages de S. Ellis et Y-A. Fauré (sous la dir.), *Entreprises et entrepreneurs africains*, Karthala-ORSTOM, 1995; E. Grégoire, P. Labazée (sous la dir.), *Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala-ORSTOM et en particulier aux articles E. Grégoire, P. Labazée, Cl. Arditti. A lire également l'ouvrage d'E. Grégoire, *Les alhazai de Maradi. Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, 1986, ORSTOM

V.2.- L'Etat et la contrebande : économie informelle?

Ce qui a été observé par Warnier à propos des entrepreneurs bamiléké est aussi valable dans le cas du commerce transfrontalier. La plupart de ces hommes d'affaires ont atteint leur position à partir de leur épargne et non à travers la pratique du "chevauchement" des postes de salariés dans le privé ou dans la fonction publique²². La génération "intermédiaire" de cadres est singulièrement absente du commerce transfrontalier. Car il s'agit pour la plupart d'agriculteurs ayant constitué un capital qui leur a permis de s'établir dans le commerce. En revanche, la jeune génération scolarisée et au chômage (en majorité masculine) est largement présente en amont des filières de vente des produits en provenance du Nigeria, en particulier des produits à fort risque (essence notamment). A ce niveau de la filière, les coûts d'entrée sont très faibles et l'emploi dans le secteur est perçu comme temporaire. En somme, les circuits de fraude et de contrebande ne sont pas des circuits officiels, pas plus qu'ils ne sont organisés par les agents de l'Etat²³.

L'argent de la corruption n'est pas employé dans les dépenses de l'Etat ni redistribué par ses canaux : il est approprié à titre individuel par certains agents indécents²⁴. On assiste plutôt au développement d'une "criminalisation" des agents de l'Etat qui va au-delà de la corruption. Celle-ci s'est accrue parallèlement aux manifestations de "désobéissance civile" telles la grève fiscale, le boycott des produits français et la pratique de plus en plus ouverte, de la vente des produits entrés au Cameroun en fraude; manifestations qui ont toutes comme foyer d'origine les provinces du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et en moindre mesure de l'Ouest et du Littoral. Derrière cette résistance "économique", et sans la recouvrir entièrement, on trouve l'action organisée d'un groupe multi-ethnique (surtout Bamiléké et Foulbé-Haoussa) d'importants hommes d'affaires dans l'industrie, dans les services et dans le commerce d'exportation. Tous s'estiment lésés par la politique de "rigueur" qui les a dépossédés des rentes dont ils bénéficiaient sous le régime précédent au profit du lobby beti²⁵.

La corruption des agents de douane est un phénomène endémique qui n'a fait que s'aggraver à la suite de la baisse substantielle, à deux reprises en 1993, du salaire des fonctionnaires et les retards de paiement des soldes. En revanche, ce qui est relativement nouveau est la perte de contrôle de la part des hiérarchies supérieures des prélèvements opérés sur les agents économiques. Il est ainsi courant que des agents de l'Etat, en dehors des services commandés, "montent", à leur propres frais, des barrages routiers afin d'extorquer les commerçants et

²² M. Rowlands dans sa contribution "Accumulation and the cultural politics of identity in the grassfields" dans P. Geschiere et P. Konings (sous la dir.) : Itinéraires d'accumulation au Cameroun. ASC-Karthala, p.76, 1993. Voir aussi dans le même ouvrage Warnier et M'iaffo. "Accumulation et notabilité chez les Bamiléké", p.39, 1993.

²³ Il existe certains cas (qui demeurent isolés) d'autorités activement impliquées dans la fraude. Tel était la situation dans une province du Nord où, le gouverneur lui-même, possédait un réseau d'environ 400 moto-taxi importées en fraude du Nigeria et en service dans la ville. C'est le cas également de militaires écoulant de l'essence de la SONARA réservée à l'armée et écoulée par le biais du réseau parallèle de distribution du "fédéral".

²⁴ Ainsi, on ne peut être d'accord avec van Santen lorsqu'il assimile l'argent de la corruption à l'argent de l'Etat : "A certains égards, la contrebande n'est certainement pas en dehors des circuits de l'Etat. Au contraire, on peut même dire que, dès que les femmes commencent à faire de la contrebande, elles doivent négocier avec les représentants de l'Etat... Ainsi, on pourrait dire qu'une partie de leurs revenus, à travers la corruption des douaniers, est redistribuée par les canaux de l'Etat." José Van Santen "Dot, commerce et contrebande : stratégies d'accumulation chez les femmes "islamisées" de Mokolo", dans P. Geschiere et P. Konings (sous la dir.) : Itinéraires d'accumulation au Cameroun. ASC-Karthala, p. 321, 1993.

²⁵ Achille Mbembe "Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'Etat" dans P. Geschiere et P. Konings (sous la dir.) : Itinéraires d'accumulation au Cameroun. ASC-Karthala, p.371, 1993.

transporteurs²⁶, font des descentes sur les marchés, court-circuitant et déstructurant les modes établis d'appropriation privé des ressources de l'Etat. Mbembe parle d'une dérive "tonton-macoutisme" au Cameroun. "En s'attaquant aux "petits métiers" et aux divers "arts de la débrouillardise" auxquels recouraient, jusqu'à présent, les couches populaires urbaines pour subsister, cette nouvelle figure de la répression menace directement leur survie quotidienne, alors que le chômage est devenu endémique" (Mbembe, op. cit.). L'autorité "maffieuse" des agents de l'Etat se devait d'être restaurée afin de préserver une certaine gestion "patrimonialiste" et "prébendière" des postes clés attribués à des proches du régime.

Face à l'extension de la fraude et de la contrebande, l'exercice de la répression échappe de plus en plus à l'Etat officiel pour être mené par des "brigades mixtes" de gendarmes ou de douaniers grâce aux renseignements apportés par les entreprises touchées par les importations en provenance du Nigeria, à leur appui logistique et à leurs fonds. Des membres de la société civile prennent aussi à leur compte l'exercice de la violence afin de contrer la concurrence des commerçants étrangers-boucs-émissaires dans un contexte de fort rétrécissement du marché intérieur (saccage des boutiques de commerçants nigériens à Kumba, Tiko, Douala; recouvrement des "impôts" auprès des étrangers, comités de vigilance des quartiers contre les vols, etc.).

V.3.- Le rôle de l'unité ethnique

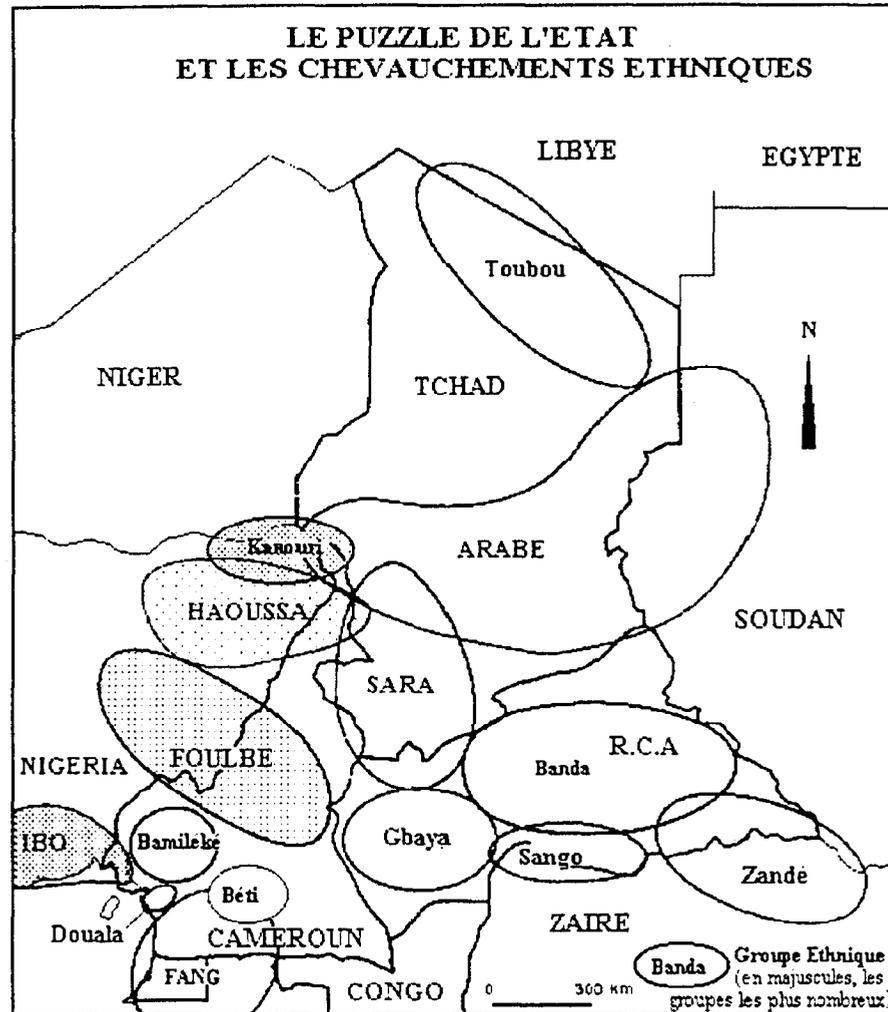
L'idée selon laquelle le commerce transfrontalier est le résultat de la solidarité ethnique des peuples partageant la même langue, civilisation, etc. afin de contourner l'arbitraire des frontières héritées du partage colonial est devenue une sorte de "doxa" que l'on accepte sans discussion. A l'appui de cette vision, il suffit de regarder une carte représentant l'espace territorial des ethnies et celui des Etats. Dans le cas du Cameroun, les Kanouri, les Foulbé, les Arabes, les Fang et les Ibos, pour ne citer que les groupes les plus importants, sont à cheval entre plusieurs Etats de la région (voir carte ci-dessous).

L'homogénéité ethnique et linguistique entre Camerounais et Nigériens est un phénomène qui caractérise les populations habitant au nord de l'Adamaoua plus que les populations des provinces de l'Ouest, Sud-Ouest et le Littoral. Plus encore, les groupes ethniques trans-étatiques dans cette région du pays ne participent que très marginalement aux échanges transfrontaliers et, lorsqu'ils le font, c'est dans le cadre du commerce capillaire des produits agricoles traditionnels (poisson fumé, ignames, ero, etc.).

En 1993, la résurgence des anciens conflits territoriaux dans la péninsule de Bakasi et à l'approche des élections dans un contexte de montée de tensions sociales imprégnées des revendications ethnico-regionalistes, la méfiance du gouvernement à l'égard des populations frontalières s'est traduit par l'exclusion d'un certain nombre d'ethnies de la citoyenneté camerounaise. A cette occasion, le gouvernement camerounais a promulgué une loi qui instaurait la carte nationale d'identité (CNI) et par la même occasion définissait le statut des populations frontalières en matière de droit de vote. Parmi les populations auxquelles on n'accorda pas le droit de posséder la CNI figurent les ethnies habitant à la frontière Ouest du Cameroun (dans les départements de la Manyu, Mémé, Ndian et Fako) et censées être originaires exclusivement du Nigeria. Le journal anglophone Cameroon Post qui a soulevé la question, s'est indigné du fait que l'on considérait comme Nigériens les individus appartenant

²⁶ Face à l'extension alarmante de ce phénomène et sous la pression des hommes d'affaires, le gouvernement camerounais a ordonné en 1994 le démantèlement de la plupart des barrages empêchant la libre circulation des biens et personnes

aux ethnies Ejaghans, Efiks, Ejaws, Ogajas et Ibibios. Il a également protesté contre le fait que le gouvernement n'ait pas accepté que les populations Ibo ne puissent avoir ni la nationalité camerounaise ni la double nationalité (Cameroon Post Special "The anglophone problem", n°173, 20-26 juillet 1993).



D'après R. Pourtier, ATLAS DE L'UDEAC. Ministère de la Coopération, 1993

V.4.- Les Nigériens au Cameroun

D'après le recensement de 1987, les ressortissants nigériens constituent la population étrangère la plus nombreuse du Cameroun. On comptait cette année là 126 274 personnes de nationalité nigériane sur une population totale de 9 312 429 habitants, soit à peine 1,4% dont près de la moitié n'avait pas plus de 14 ans²⁷. La répartition de la population active occupée (de 6 ans et plus) indique que les $\frac{3}{4}$ sont des agricultures, éleveurs, pêcheurs ou chasseurs; le quart restant, soit 1 711 individus selon le recensement de 1987, étant composé de commerçants. Bien que leur nombre soit de toute évidence sous-estimé, ils représentent néanmoins, et de très loin, la communauté commerçante étrangère la plus nombreuse. Par ailleurs, leur poids démographique dans le total d'actifs occupés dans les activités commerciales était de 8,5% (ibid.). La disproportion entre poids dans la population totale et poids dans les activités commerciales est un élément qui explique partiellement la grande "visibilité" dont font objet les commerçants nigériens. Les autres facteurs qui contribuent à renforcer cette

²⁷ DEMO 87. Deuxième recensement général de la population et de l'habitat au Cameroun. Vol. II. pp 25

perception sont la forte concentration régionale des nigériens dans les provinces de l'Ouest et le Littoral ainsi que leur spécialisation dans le commerce de certains type de produits. De ce fait, il est entretenu, dans l'opinion publique et dans les médias, l'idée selon laquelle, les étrangers, et les Nigériens (Ibos) en particulier, monopolisent le commerce informel. On verra plus loin que ceci résulte d'une généralisation abusive à partir d'une certaine spécialisation des commerçants nigériens dans la vente des produits manufacturés, pour la plupart en provenance du Nigeria. Remarquons enfin, que les chiffres cités indiquent la répartition de la population selon la *nationalité* et non selon *l'origine*. Or, beaucoup de commerçants que nous avons enquêté ont acquis la nationalité camerounaise ou bien appartiennent à la deuxième génération, née au Cameroun de parents nigériens ou de couples mixtes.

En janvier 1993, le gouvernement camerounais lança une campagne afin de "régulariser" la situation des étrangers sur le sol camerounais. Un ultimatum avait été donné afin qu'ils s'acquittent des différents timbres et droits dont le montant était tout à fait considérable. Ainsi, pour un commerçant nigérien, l'addition s'élevait à 186 850 F CFA²⁸. La mesure en elle-même n'était pas nouvelle. Ce qui changeait par rapport à la situation précédente était le fait que la caution de rapatriement devait être déposée au trésor public et non auprès des banques commerciales comme auparavant. Comme l'avoue candidement un journaliste du journal *Le Combattant*, proche du parti au pouvoir, il s'agit en fait d'un impôt déguisé car le gouvernement n'a d'autre intention que de combler l'énorme déficit des finances publiques mettant les commerçants étrangers à contribution²⁹.

D'après le ministre nigérien des affaires étrangères, cité par le *Cameroon Tribune* du 4/2/93, approximativement deux millions de Nigériens résident au Cameroun. Selon le journal *Challenge Hebdo* du 25 mars 1993, 75% des commerçants du "Camp Yabassi" [Douala] sont de ressortissants nigériens. La presse souligne également le fait que les Nigériens sont organisés dans chaque ville autour des "Nigerians Unions" qui prennent la défense de leurs intérêts (*Cameroon Tribune*, 4/2/93). Ce sont les étrangers qui en particulier, titre ce journal, "maîtrisent le secteur informel" en évoquant une fois de plus l'image d'Epinal du "Biaffrais" vendeur de pièces détachées. Fodouop, dans son enquête sur les métiers de rue à Yaoundé remarque que "La main d'oeuvre des petits métiers à Yaoundé comprend en outre 7,5% d'étrangers africains relevant de 8 groupes ethniques. Les Ibo du Nigeria viennent largement en tête avec 58,6% de ce contingent"³⁰. Les Bamiléké, quant à eux, se taillent la part du lion dans les petits métiers de rue (50,4% du total) suivis de très loin par les "autochtones" Ewondo (12,9%) (*ibid.*). Ce dernier résultat est nuancé par une étude effectuée par F. Roubaud à partir de l'enquête statistique DSCN-DIAL réalisée en 1993 par tirage aléatoire auprès de près de 2 000 ménages. Roubaud montre que la vocation de certaines ethnies pour l'emploi informel est moins différenciée que l'on supposait. En effet, pour toutes les ethnies retenues (excepté les Bassa et assimilés), le secteur informel absorbe une proportion se situant autour de 60% de

²⁸ Montant qui se décompose de la manière suivante (F CFA) : patente (56 850), caution de rapatriement (61 500), timbre mobil (60 000), certificat de résidence (2 000), carte d'identité (3 000) et timbres fiscaux (3 500). Source : *Weekly Post*, n°0016, 10-17 février, 1993.

²⁹ "L'innovation opérée dans ces textes portant sur le transfert de la caution de rapatriement des banques commerciales au trésor public constitue une preuve que l'Etat dans sa lutte contre la crise économique voudrait user de tous les moyens disponibles pour parvenir à bout de ce fléau qui nous réduit à la mendicité". *Le Combattant*, n°565, 4-9 février 1993.

³⁰ K. Fodouop, *Les petits métiers de rue et l'emploi. Le cas de Yaoundé*. SOPECAM, 1991, pp.67.

Les commerçants étrangers vus par la presse



TRIBUNE

19 ans de vie, N° 5816, Jeudi 4 février 1993, 150 F

offres d'emplois fictives !

Les convulsions du Zaïre

Organisation de l'Université de Yaoundé II

Le 10/10

Les étrangers au Cameroun

Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Les Camerounais sont-ils étrangers ? Ils le seront certainement si le Cameroun est déclaré un pays à régime d'immigration. C'est ce que le président de la République a annoncé le 27 janvier 1993. Cette décision a des implications importantes sur le statut des étrangers au Cameroun. Elle implique notamment que les étrangers qui résident au Cameroun depuis plus de dix ans seront considérés comme des résidents étrangers. Cette mesure vise à renforcer le contrôle de l'immigration et à protéger le marché du travail national.

Clarifications

Par Paul L. NGANGA NGANGA

Le président de la République a annoncé le 27 janvier 1993 que le Cameroun sera déclaré un pays à régime d'immigration. Cette décision a des implications importantes sur le statut des étrangers au Cameroun. Elle implique notamment que les étrangers qui résident au Cameroun depuis plus de dix ans seront considérés comme des résidents étrangers. Cette mesure vise à renforcer le contrôle de l'immigration et à protéger le marché du travail national.

Les étrangers au Cameroun : Ils maîtrisent le secteur informel

Le secteur informel est devenu un véritable lieu de vie pour les étrangers au Cameroun. Ils y exercent une grande maîtrise, notamment dans les domaines du commerce de détail, de la restauration et des services. Cette maîtrise est le résultat de leur expérience et de leur capacité à s'adapter à l'environnement local. Ils jouent un rôle important dans l'économie camerounaise, malgré leur statut souvent précaire.

Qui peut entrer au Cameroun au titre de résident ?

Le statut de résident étranger au Cameroun est soumis à certaines conditions. Les étrangers qui ont résidé au Cameroun pendant une certaine durée peuvent demander ce statut. Cependant, il est soumis à l'approbation des autorités compétentes. Ce statut offre plus de stabilité et de droits aux étrangers résidents.



LE MESSENGER

19 ans de vie, N° 5816, Jeudi 4 février 1993, 150 F

Eviction: register is open, please go and register



Exodus of illegal aliens begins

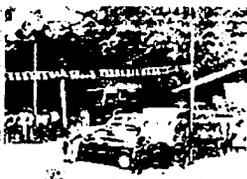
Thousands of illegal aliens have begun to leave the Cameroonian coast. This exodus is the result of the government's decision to declare the country an immigration country. Many of these individuals are from neighboring countries and have been living in the country for years without proper documentation. The government is providing them with the opportunity to register and regularize their status.

Fru Ndi presents memo to Bill Clinton



Fru Ndi, the leader of the Cameroonian National Front, has presented a memo to Bill Clinton, the President of the United States. The memo discusses the political and economic situation in Cameroon and the impact of the international community's actions on the country's stability.

RAZZIA La chasse aux étrangers est annoncée



The government has announced a crackdown on illegal immigrants. This operation, known as a 'razzia', aims to identify and deport individuals who have entered the country without proper authorization. The government is warning that those who do not regularize their status by the deadline will face severe consequences. This move is part of the government's broader strategy to control immigration and protect the labor market.

Le gouvernement a annoncé une opération de chasse aux étrangers. Cette opération vise à identifier et déporter les individus qui sont entrés dans le pays sans autorisation. Le gouvernement avertit que ceux qui ne régularisent pas leur statut avant la date limite feront face à de graves conséquences. Cette mesure fait partie de la stratégie globale du gouvernement pour contrôler l'immigration et protéger le marché du travail.

plus chère payée par un Camerounais qu'elle ne l'est par un Ibo voulant faire pénétrer ses marchandises au Cameroun. D'après de nombreux témoignages, si un Camerounais veut importer directement du Nigeria, il faut qu'il soit "initié" et parrainé par un Ibo. C'est ainsi que, jusqu'à la fin des années 1980, le commerce avec le Nigeria est resté entre les mains d'Ibos, les quelques camerounais qui s'y risquaient devaient, selon la déclaration de l'un d'entre eux, "se cacher derrière les Ibos" ("you have to hide behind Ibos"). La connaissance de la filière est une arme dont les Ibos se servent pour maintenir les commerçants camerounais dans une relation de subordination (les Camerounais engagés dans le commerce transfrontalier "sont à la botte des Ibos" nous déclare un commerçant de Bamenda). Ainsi, les commerçants désirant voler de leurs propres ailes étaient systématiquement dénoncés aux autorités nigériennes par les Ibos établis sur les marchés camerounais. Les Camerounais devaient ainsi payer une certaine somme ("fee") à la BOTA afin que les marchandises commandées par les Camerounais arrivent sans problèmes. Les Ibos qui se rendent indispensables pour les activités d'importation directe du Nigeria exercent donc une sorte d'extorsion sur les commerçants autochtones.

Avec la venue de la crise et l'application du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) au Cameroun, le nombre de camerounais dans les filières de la contrebande s'est considérablement accru³²; ce qui, dans un contexte de contraction du marché intérieur, a exacerbé la concurrence entre Ibos et camerounais.

V.5.1.- Les commerçants Ibos: un réseau marchand bien structuré

Contrairement à ce qui nous a parfois été indiqué dans certains entretiens avec des petits commerçants camerounais, ce n'est pas le montant du capital de départ qui explique la solide implantation des commerçants Ibos sur les marchés de Douala, Tiko, Kumba et Bamenda. Il faut plutôt trouver l'explication dans le fait que les commerçants camerounais agissent de manière individuelle, donc dispersée, tandis que les commerçants Ibos se regroupent en associations adoptant des stratégies communes d'approvisionnement, de transport et de vente. C'est en groupes qu'ils achètent, dédouanent, transportent et vendent les produits en provenance du Nigeria. Leurs associations fonctionnent comme une sorte de centrale d'achat permettant à ceux qui disposent de capitaux modestes d'opérer à faibles coûts grâce à des économies d'échelle. Aussi, les petits commerçants Ibos regroupent-ils leurs achats en une seule commande. Les marchandises achetées à Onitsha ou Lagos sont ensuite acheminées par convoi de camions vers Ekok ou Otu où elles sont entreposées et où le dédouanement est effectué. Au passage de la frontière une déclaration conjointe pour l'ensemble des marchandises est faite, ce qui réduit considérablement le montant des droits de douane acquittés et les pots-de-vin versés aux postes de contrôle. Ensuite, les camions (immatriculés au Nigeria) ayant transporté les marchandises jusqu'à la frontière font demi-tour et des camions "tropicalisés", mieux adaptés aux routes camerounaises (immatriculés au Cameroun) partent de Douala, Kumba et Bamenda pour charger les marchandises entreposées à Ekok ou Otu. En plus de ces avantages, le coût de transport se trouve amorti du fait que les camions qui partent à la recherche des marchandises commandées à Bamenda sont chargés de marchandises qui seront vendues au Nigeria: farine et riz importés par le Cameroun et parfois parfumerie camerounaise.

La marchandise en provenance du Nigeria est entreposée dans les "warehouses" de Kumba ou Bamenda d'où elle est ensuite expédiée par petites camionnettes aux marchés de

³² Dans la presse proche du gouvernement, on désigne les commerçants "expatriés" comme étant les principaux artisans de la contrebande: "d'une manière générale, qu'il s'agisse de la fraude douanière ou du non respect de la réglementation, c'est presque toujours le fait des expatriés. Mais l'avenir du Cameroun est le dernier souci des commerçants étrangers" Cameroon Tribune, n°5029, 13/12/91

Douala et de Yaoundé, quand elle n'est pas livrée directement aux commerçants locaux ayant passé commande. Les Ibos, en contrôlant entièrement la filière d'importation, réduisent de beaucoup leurs coûts d'achat, coûts de transport, droits de douane et montants versés pour les divers "pots-de-vin".

V.5.1.2.- La Bamenda Organized Traders Association (BOTA)

La plus importante organisation commerciale des Ibos se trouve à Bamenda et a été fondée il y a près de 20 ans. Il s'agit de la B.O.T.A. dont les sigles signifiaient "Bamenda Onitsha Traders Association" jusqu'à il y a peu de temps. Le problème de la contrebande devenant de plus en plus sensible, le nom de l'organisation a été "camerounisé" devenant "Bamenda Organized Traders Association" et des personnalités locales ont été associées en tant que membres actifs ou honoraires. Leur devise est "union et aide" ("motto: unity and help"). La puissance de la BOTA réside autant dans les intérêts commerciaux communs de ses membres que dans leur communauté ethnique et religieuse. En effet, d'après quelques témoignages, les Ibos de la BOTA se réunissent à "l'Anglican Church" où "ils se mettent d'accord sur les prix qui seront pratiqués sur le marché" (on constate en effet une faible dispersion des prix de détail). Ce pouvoir d'entente permet aux Ibos de dresser des barrières à l'entrée d'une filière lorsqu'ils décident, par exemple, de "casser" les prix afin de faire sortir du marché les nouveaux venus qui ne se plient pas à leurs règles du jeu.

Les Ibos se réunissent en associations non seulement pour des raisons commerciales mais aussi afin de compter avec un seul interlocuteur auprès des autorités camerounaises. De ce fait, la structure de leur organisation est très hiérarchisée et pyramidale (voir la liste des membres et répartition des responsabilités dans l'annexe). Le chef Ibo de la BOTA est le porte-parole et l'interlocuteur attitré; il négocie les taux de douane applicables aux cargaisons en provenance du Nigeria car, comme on l'a signalé, les camions transportent une grande variété de produits, chacun d'entre eux sujets à des taux différents. L'évaluation des droits de douane est donc un sujet de discussion et de négociation. L'importance donnée à cette hiérarchie et en particulier au rôle tenu par le chef Ibo de la BOTA s'explique aussi par le fait que nombreux sont les membres de l'association qui se trouvent au Cameroun en situation irrégulière et qui ont donc tout intérêt à éviter d'avoir à faire avec les autorités. Cette même raison explique pourquoi les Ibos ne se trouvent pas dans la partie visible (vente au détail) de la filière la plus controversée dans la vente de produits de contrebande: celle de la vente de l'essence fédérale nigériane. Cette structure pyramidale, qui obéit à une stratégie commerciale³³ et à la nécessité de protéger l'ensemble des membres de l'association, s'applique à toutes les formes de vie associative que peuvent avoir les Ibos au Cameroun. Ainsi, à la Chambre de Commerce comme à l'église Baptiste, c'est encore le chef de la BOTA ou un représentant des Ibos qui s'exprime au nom de ce qu'on peut appeler la "communauté Ibo".

³³ On trouve une analyse du rôle des associations de commerçants dans la lutte pour le contrôle du marché dans l'ouvrage de S. Barnes: *Patrons and Power. Creating a Political Community in Metropolitan Lagos*. Indiana University Press. 1986. chapitre 7 pp 157-183

V.5.2.- Bamenda et Ibos: de l'association à la concurrence

Entre commerçants camerounais et Ibos il existe une sorte de division du travail, les premiers occupant les rôles subalternes dans les filières d'importation (transport à l'intérieur du Cameroun, revente au détail) tandis que les Ibos gardent le contrôle sur l'ensemble de la filière, de l'approvisionnement au Nigeria, jusqu'à la vente au détail, en passant par le transport jusqu'à la frontière et la vente en gros et demi-gros. Dans presque tous les marchés étudiés (Douala, Tiko, Kumba, Manfé et Bamenda), les commerçants Ibos semblent être aussi, sinon plus nombreux que les autochtones dans la vente des produits d'origine nigériane.

V.5.2.1.- La Bamenda Traders Union (B.T.U.)

A Bamenda, la "collaboration" entre camerounais et Ibos s'est transformée en conflit lorsque les autochtones ont décidé de s'organiser et de concurrencer les Ibos dans le contrôle en amont et en aval de la filière d'importation des produits venant du Nigeria. La B.T.U. a été récemment créée (la demande de reconnaissance officielle a été déposée le 6 avril 1992; le MINAT l'a reconnue en juin 1992) par Clement Nyamboly, alias "l'Empereur" (du nom de son entreprise de pièces détachées). La B.T.U., qui n'est pas encore opérationnelle, compte 155 membres enregistrés et il y a 500 postulants. Deux conditions sont exigées pour appartenir à la B.T.U.:

- 1) Etre un commerçant établi (adresse fixe et payant la patente) et,
- 2) Avoir acquitté 10000 f CFA de droits d'adhésion.

L'importance relative de commerçants Ibos et camerounais varie selon la filière et selon le marché sur lequel les produits sont écoulés. On trouve le "noyau dur" des commerçants Ibos dans la vente de pièces détachées, souvent des pièces contrefaites de marques connues. La source s'y trouve à Nnehwy, près de la zone industrielle d'Onitsha. Ils sont solidement implantés aussi dans la vente de pagnes, matériel électronique, les cosmétiques, les produits pharmaceutiques (de contrefaçon fabriqués à Ilipiyu dans les environs de Lagos), entre autres.

V.5.2.2.- La résistance Bamiléké dans l'Ouest francophone

A Bafoussam, contrairement au cas de Kumba et Bamenda, le commerce d'importation est dominé par les nationaux. Cette domination, qui pourrait être qualifiée de résistance dans le cas de certaines filières, requiert une explication qui va au-delà du "dynamisme bamiléké". Ainsi, en ce qui concerne le commerce de la friperie, l'un des plus florissants et dont Bafoussam est la capitale, la filière est entièrement contrôlée par les commerçants bamiléké. Cette domination est obtenue grâce au contrôle en amont des importations. Prospection et achat dans les marchés des pays développés, arrivée des marchandises en conteneurs au port de Douala et acheminement des conteneurs par route jusqu'à Bafoussam (selon l'enquête de trafic routier de marchandises faite à la demande de la REGIFERCAM, 33 conteneurs ont été expédiés par camion de Douala vers Bafoussam en 1990. Le nombre est passé à 91 en 1991). Le marché de Bafoussam approvisionne les autres marchés de la région, voire de Yaoundé. Ce rôle central de Bafoussam en ce qui concerne la friperie est confirmé par le fait que la friperie est moins chère à Bafoussam qu'à Bamenda. La libéralisation des importations de friperie (fin mars 1992) a provoqué un accroissement des importations pour un marché qui semble en pleine expansion (voir article "Friperie. Le grand boom" dans Cameroon Tribune n°5168, 8/7/92).

La concurrence entre commerçants nigériens (Ibos et Yorubas) et commerçants autochtones a pris une tournure dramatique à Douala en avril dernier. Une affaire de racket contre les "Biaffrais" vendeurs de pièces détachées au Camp Yabassi qui s'organisent en groupes l'autodéfense a dégénéré en scènes de pillage contre les commerces tenus par ces derniers sur le marché Congo (Le Messager n°260 du 30/4/92). Chaînes stéréo, magnétoscopes, postes radio, ventilateurs, etc. ont été ainsi pillés chez les Nigériens. Le pillage dont ont été victimes

les commerçants nigériens fait suite aux incidents qui se sont produits pendant les "villes mortes" et qui ont obligé 2000 commerçants nigériens à se réfugier dans leur consulat. D'après le journal "Le Messenger", les commerçants autochtones accusaient les "Biaffrais" de "casser" le commerce des autres marchands en bradant les produits mais aussi d'être les seuls responsables de la contrebande, du trafic de la drogue et de la fabrication de la fausse monnaie (Ibid.).

Outre la concurrence entre commerçants, Il faut noter qu'il existe aussi une concurrence entre Ibos et autochtones (ethnies Bikom et Meta du Nord-Ouest) sur le marché du travail agricole dans les tâches du débroussaillage (région de Manfé) et dans les plantations de la région du Mungo. Bien que leur salaire soit dérisoire (10000 f CFA mensuels, soit environ la moitié du salaire d'un autochtone), les Ibos arrivent néanmoins à constituer un petit capital qui leur permet de répartir au Nigeria et de monter un commerce. D'après les représentants du ministère de l'agriculture, la survie des plantations du Mungo doit beaucoup à l'emploi de la main d'oeuvre sous-payée nigérienne.

V.5.3.- Le commerce nigérien dans la ville de Kumba

La ville de Kumba, avec ces 85 000 habitants en 1992³⁴, abrite le marché le plus important de la province du Sud-Ouest. Son marché est à la fois le point final et point de départ des marchandises en provenance des échanges transfrontaliers avec le Nigeria. Pour des raisons historiques liées au partage colonial (sous administration britannique jusqu'en 1961) mais aussi en raison du développement des plantations, le Cameroun méridional a attiré très tôt une population nigérienne relativement nombreuse.

Selon Amaazee, les grandes vagues d'immigration ibo (et ibibio) vers le "Southern Cameroons" ont eu lieu entre 1920 et 1950 avec l'arrivée d'environ 10 000 Nigériens. Les uns étaient employés de l'administration coloniale britannique³⁵ (le recrutement avait lieu à Enugu, en pays Ibo), d'autres étaient employés des compagnies étrangères (John Holt, United Africa Company, Cadbury, Elders & Fiffes Ltd., Pamol, etc.) tandis qu'un certain nombre venait travailler dans la construction des routes. L'essor des plantations, en particulier la CDC, attirait nombreux travailleurs agricoles. Toujours selon Amazee, en 1955 il y avait 5732 Ibo et Ibibio dans les plantations de Victoria et 1 540 dans la CDC (op. cit., p.283). Plus tard, ces travailleurs firent venir leurs familles, achetèrent des terres et investirent dans le commerce. La dernière grande vague migratoire est intervenue à la suite de la guerre du Biafra (1967-70), lorsque de nombreux Ibo cherchèrent refuge au Cameroun. Naturellement, ils s'installèrent là où la communauté ibo était la plus nombreuse, à savoir dans l'ancien "Southern Cameroons".

D'après le recensement de 1976, cité par Warnier, 10% de la population de la province du Sud-Ouest était originaire du Nigeria. Cette province concentre la plus grosse partie de la population nigérienne résidant dans les provinces de l'Ouest camerounais. En effet, les quelques 72 000 nigériens de la province du Sud-Ouest en 1976 représentaient près de 83% du total de Nigériens implantés dans l'ensemble des provinces de l'Ouest. Cependant, les enquêtes réalisées dans la ville de Kumba permettent d'affirmer que *l'importance démographique de la population nigérienne est loin de refléter le poids réel de cette population dans le commerce de la région.*

³⁴ D'après les estimations de J. Timnou présentées dans Migration, urbanisation et développement au Cameroun. IFORD, juin 1993, p.104

³⁵ Le trésorier national de la "Nigerian Union", M. Eze, dans un entretien accordé à la presse anglophone camerounaise déclare qu'après l'unification, les travailleurs nigériens du service civil rentrèrent au Nigeria tandis que les commerçants continuèrent leurs affaires en tant que citoyens camerounais (Weekly Post, n°15, 3-10 février 1993)

Afin de rendre compte de l'importance des commerçants nigériens dans la ville de Kumba, on a effectué un recensement des boutiques sur le marché de la ville. Selon ce recensement, les boutiques des commerçants nigériens (Ibos dans leur grande majorité) représentent les 2/3 du total des boutiques du marché de Kumba tandis que les boutiques des Camerounais atteignent à peine 10% (notons cependant qu'un grand nombre de boutiques se trouvaient fermées). Précisons toutefois que le dénombrement des commerçants portait uniquement sur les boutiques à l'intérieur du marché de sorte que les étals se trouvant sur la partie découverte du marché n'ont pas été enquêtés. S'agissant du commerce des vivres tenus presque exclusivement par des femmes camerounaises, leur inclusion aurait relevé le pourcentage de commerçants camerounais dans notre échantillon. Les chiffres du tableau reflètent donc l'écrasante proportion des boutiques vendant des produits manufacturés contrôlés par les nigériens. Les tableaux suivants montrent le type de spécialisation des commerçants d'origine Ibo et celle des ethnies locales, ainsi que la suprématie des Ibos, davantage fondée sur le quasi-monopole du commerce de certain type de produits. L'étude du marché, et plus précisément les informations concernant les produits "mineurs" associés au produit principal, nous permet également d'identifier les "filiales" du commerce transfrontalier.

**Répartition des boutiques sur le marché de Kumba
selon l'origine des commerçants, 1993**

Camerounais	78	10,0%
Nigériens	513	66,0%
mixtes	4	0,6%
fermées	154	19,8%
sans information	28	3,6%
total	777	100%

source: enquête de l'observatoire frontalier OCISCA le 16/7/93

La fiche d'enquête, en classant les produits selon l'importance relative du volume qu'ils occupent dans les boutiques, permet d'avoir une idée approximative du degré de spécialisation des commerçants et, par là, de révéler l'existence de "filiales" différenciées selon la catégorie des produits.

Les résultats de l'enquête montrent que l'activité principale des boutiques des commerçants nigériens tourne autour d'une poignée de produits typiques, tous provenant du Nigeria (articles de toilette, pagnes, vêtements neufs, plastiques, chaussures et sandalettes, produits pharmaceutiques et ustensiles de ménage). Il ne s'agit pas de produits de première nécessité (à l'exception des médicaments) ni de produits alimentaires (où les marges bénéficiaires sont très faibles). Pas plus d'une demi-douzaine de boutiques écoulent, comme produit principal, de l'huile végétale, des conserves, du riz, de la farine, des produits laitiers, etc. Compte tenu de la spécialisation des boutiques nigérianes, la clientèle à laquelle elles s'adressent correspond plutôt aux segments "modernes" des consommateurs, principalement urbains qui ont subi de plein fouet la chute brutale des revenus (toutefois, certains de ces produits, considérés comme de "second choix", sont aussi largement répandus dans les villages de la région).

Environ 64% des boutiques nigérianes étaient spécialisées dans la vente d'un seul type de produit, dont 6 d'entre eux rendent compte de la moitié (52%) du nombre des "boutiques mono-produit". Il s'agit (par ordre décroissant) d'articles de toilette et de beauté, vêtements neufs, pagnes, chaussures et sandalettes, plastiques et produits pharmaceutiques. Il n'est pas fortuit que les commerçants nigériens se soient spécialisés dans ces produits : il s'agit

précisément de marchandises pour lesquelles les écarts de compétitivité (mesurés par les écarts de prix), par rapport aux produits camerounais, sont les plus grands. Il s'agit également, pour la plupart, de produits de contrefaçon ou fabriqués sous licence au Nigeria. C'est le cas des cosmétiques et produits de beauté ainsi que des médicaments qui viennent concurrencer non seulement la (faible) production camerounaise mais surtout les importations en provenance d'Europe.

Lorsque les boutiques vendent plus d'un seul produit (37% d'entre elles), il s'agit le plus souvent d'articles liés aux dépenses de maison tels les plastiques (seaux et cuvettes), articles de toilette et de beauté, savon de ménage, torches électriques et cirages pour chaussures. Cependant, la diversification de la boutique ne se fait pas en privilégiant une poignée de produits car on trouve une grande quantité d'autres articles tels les ustensiles de ménage, les conserves, la mercerie, les sucreries et bonbons, les produits cacaotés, les piles électriques, les valises et sacs, etc. La diversification sur la base d'articles n'appartenant pas au même type de produit n'est pas un phénomène très fréquent parmi les commerçants nigériens de Kumba. Ainsi, on ne comptait que 65 boutiques (sur un total de 513) ayant au moins quatre types de produits et 37 avec au moins cinq types de produit.

Spécialisation des commerçants nigériens à Kumba

(nombre de boutiques selon l'importance du produit)

Type de produit	1 ^{er} produit	2 ^{ème} produit	3 ^{ème} produit
articles de toilette et beauté	132	18	7
vêtements neufs	79	8	
pagnes	44	5	
chaussures et sandalettes	34		3
plastiques (seaux, cuvettes, etc.)	33	17	6
ustensiles de ménage	28	8	
produits pharmaceutiques	22		
huile végétale	5		4
savon de ménage	6	17	11
torche électrique	8	10	
valises, sacs	4	9	
piles électriques		6	5
cirage pour chaussures	7	11	3
conserves	6	5	8
fournitures scolaires	10		
mercerie	16	4	
friperie	5		
linge de maison	5		
sucreries, bonbons	7	9	4
lampe, réchaud à pétrole	6	5	14
produis cacaotés	7	6	
pellicules photo		3	
cigarettes, allumettes			6
total	464	147	71

Source: enquête de l'observatoire frontalier OCISCA le 16/7/93

La supériorité numérique des commerces nigériens est écrasante sur tous les types de produits manufacturés. On remarque, qu'à l'exception des vêtements neufs qui occupent la première place dans 31 boutiques, aucun autre produit ne semble être une "spécialité" des commerçants camerounais. On note également une plus forte diversification des boutiques, reflétant, peut-être cette difficulté à s'imposer dans une ligne particulière de produit. Ainsi, près de 60% des boutiques camerounaises vend plus d'un seul produit. Dans ce cas, les plastiques sont présents dans près d'un tiers des boutiques. La place des produits alimentaires (huiles végétales, produits cacaotés, conserves de tomate et sardines, riz, farine de blé, etc.) est, dans le cas des boutiques camerounaises, plus importante que dans le cas des boutiques nigériennes. Ceci accrédite partiellement l'idée, trop réductrice et simplificatrice, d'une dichotomie dans le commerce de détail : produits en provenance du Nigeria dans les boutiques des commerçants Ibos et produits camerounais dans les boutiques des commerçants locaux. En réalité, le commerce transfrontalier avec le Nigeria n'est pas le monopole absolu des Nigériens. Beaucoup de Camerounais y participent à travers les importations "informelles" en provenance du Nigeria. Le mode d'intervention des commerçants d'origine camerounaise, on l'a dit à propos des Bamenda, mais ceci est aussi valable pour les originaires de Kumba, est essentiellement individuel, non organisé et, lorsqu'ils participent à des associations de commerçants, ils le font de manière subordonnée.

Spécialisation des commerçants camerounais à Kumba

(nombre de boutiques selon l'importance du produit)

Type de produit	1 ^{er} produit	2 ^{ème} produit	3 ^{ème} produit
articles de toilette et beauté	7		
vêtements neufs	31	3	2
pagnes	6		
chaussures et sandalettes	3		
plastiques (seaux, cuvettes, etc.)		14	2
ustensiles de ménage			
produits pharmaceutiques			
huile végétale	6	3	3
savon de ménage		4	2
torche électrique			
valises, sacs	1		
piles électriques			
cirage pour chaussures			
conserves			4
fournitures scolaires			
mercerie			
friperie	3		
linge de maison			--
sucreries, bonbons	1		3
lampe, réchaud à pétrole	1		
produis cacaotés		3	
pellicules photo	1		
cigarettes, allumettes	1		
détergents en poudre	2		2
riz, farine de blé	3	4	2
total	66	31	20

source enquête de l'observatoire frontalier OCISCA le 16/7/93

*V.5.3.1.- La Kumba Organized Traders' Association (KOTA): les liens invisibles*³⁶

Les caractéristiques du commerce transfrontalier à Kumba sont les mêmes qu'à Bamenda. Le commerce d'importation organisé par des associations de commerçants d'origine Ibo dominent largement les importateurs d'origine camerounaise opérant individuellement et à petite échelle. A Kumba, les commerçants d'origine Ibo opérant entre le Nigeria et le Cameroun sont regroupés dans la Kumba Organized Traders Association (KOTA). Dans cette section, après avoir brièvement décrit les origines, organisation et fonctions de la KOTA, on mettra en évidence ses liens avec d'autres organisations de commerçants nigériens au Cameroun et au Nigeria.

Etudier le mode d'organisation et les activités d'une organisation comme la KOTA n'a pas été une tâche facile dans un climat de chasse à l'étranger et de répression accrue de la fraude douanière. On a pu cependant gagner la confiance des membres de la KOTA et en particulier de son bureau exécutif grâce aux contacts pris à Bamenda avec la BOTA. Cette organisation tente de façonner une image extérieure qui minimise la portée de ses activités et le nombre de ses membres. Elle essaie également d'opérer dans le cadre de la "légalité" telle qu'elle est pratiquée au Cameroun. Ceci implique une connaissance approfondie non seulement de la législation douanière mais aussi du rôle formel et informel joué par chacune des instances administratives susceptibles d'interférer dans les échanges transfrontaliers. Aucune crainte de la loi, ni intention de se soustraire au paiement de droits de douane (à condition que ceux-ci ne soient pas exagérés rendant ainsi le commerce non rentable) ne sont manifestées par les dirigeants de la KOTA.

La KOTA se défend de pratiquer une quelconque activité d'ordre politique au Cameroun en affirmant son caractère purement corporatiste sans coloration politique. Cependant, les liens de la KOTA avec l'administration, et en particulier avec les douanes et la police, sont fréquents de par la nature même de cette organisation de défense des intérêts des commerçants face au comportement souvent prédateur du personnel de l'Etat.

V.5.3.1.1.- Les origines de la KOTA

La Kumba Organized Traders' Association (KOTA) a été fondée en 1988 par 75 membres. De la même manière que la BOTA, l'appellation originale faisait référence à la ville d'Onitsha, au Nigeria, lieu d'origine de certains de ses membres et surtout ville où ces commerçants s'approvisionnaient dans un premier temps (les sources se sont diversifiées ultérieurement au gré de la diversification des filières des commerçants). Le souci d'intégration est évident : il ne s'agit pas d'une organisation clandestine mais bien d'une association professionnelle dûment enregistrée auprès du MINAT. En 1989, et dans le souci d'éviter toute visibilité en tant qu'organisation de commerçants étrangers, la signification de l'acronyme a été changé. Désormais, "Onitsha" a été remplacé par "Organized".

La KOTA est une émanation de la *Kumba Traders Welfare Association (KTWA)*, et elle demeure encore sous sa tutelle. La KTWA est une sorte de syndicat regroupant les commerçants de la région de Kumba dans le but de favoriser l'expansion du commerce, de défendre les intérêts et de résoudre les problèmes des commerçants entre eux et vis à vis de l'administration (taxation excessive, extorsion, accès au crédit formel, etc.).

³⁶ Cette section est une version condensée d'un rapport du même titre rédigé (en anglais) par K. Bayié, spécialisé, au sein de l'observatoire transfrontalier OCISCA, dans l'étude des organisations commerçants.

La KTWA rassemble à son tour d'autres associations de commerçants regroupés par "filiales" de produit. Ainsi, il existe une association de commerçants dans les secteurs suivants : "patent medicine dealers", "kitchen-stuff dealers", "hardware dealers", "textile and apparel dealers", "dealers on plastic and rubbers products", "automobile spare-parts dealers", "electronic dealers". Il est intéressant de constater que le découpage de ces filières correspond à celui que l'on a pu reconstituer à partir de l'analyse des boutiques du marché de Kumba. La KOTA se définit elle-même comme une association soeur des sus mentionnées, toutes faisant partie intégrante de la KTWA.

Les commerçants opérant entre Onitsha et Kumba prirent conscience que, malgré les opportunités que présentait ce commerce florissant, sa pratique s'avérait risquée pour ceux qui l'exerçaient de manière individuelle. Cette insécurité se manifestait par les vols répétés dont ils étaient victimes ainsi que les saisies abusives de la part de fonctionnaires indécents, etc., que les autorités d'Onitsha (le "local council") se montraient incapables d'endiguer. Afin de contrer ces problèmes qui risquaient de ralentir l'activité commerciale, les commerçants (nationaux et en moindre proportion étrangers) impliqués dans ces échanges transfrontaliers décidèrent de se grouper et former l'association nommée *Onitsha Market Amalgamated Traders Association (OMATA)*.

Les services rendus par l'OMATA portaient sur la sécurité des commerçants grossistes locaux opérant sur le marché d'Onitsha et celle des commerçants originaires d'autres pays de la région (Gabon, Guinée Equatoriale, Bénin, Tchad, République Centrafricaine et Cameroun). Le rétablissement de la confiance coïncida avec le magnifique essor du commerce d'exportation nigérienne vers le Cameroun à la suite de la maxi-dévaluation du naira au troisième trimestre de 1986.

L'accroissement des opportunités de réaliser d'importants bénéfices est allé de pair avec la dépréciation du naira sur le marché parallèle, rendant de plus en plus compétitifs les produits nigériens vis à vis de leurs homologues camerounais, alors que l'augmentation de la décote du taux de change officiel par rapport au taux parallèle, incitait à se procurer des devises en exportant des produits en fraude vers le Cameroun. La KOTA est donc née sous la triple impulsion des avantages du commerce transfrontalier, des problèmes d'insécurité au Nigeria et des économies d'échelle que procure le groupement de commerçants.

Cependant, bien que les membres de la KOTA soient également membres réguliers et enregistrés de la KTWA, il est clair que la spécificité du commerce transfrontalier avec Onitsha échappait à la sphère d'action de la KTWA. Ce vide s'est creusé d'autant plus que la KTWA a connu à cette période (seconde moitié des années 1980) des difficultés de fonctionnement du fait que son président, un Nigérian âgé, tomba sérieusement malade et rentra au Nigeria. Devant cette situation et face à la demande des commerçants, la KOTA en vint à s'occuper plus précisément des intérêts des commerçants de "long cours" reliant les centres commerciaux de Onitsha et de Kumba, tout en gardant des liens étroits avec la KTWA.

V.5.3.1.2.- Les membres actuels de la KOTA

D'après le bureau exécutif de la KOTA, qui rappelons-le a tendance à vouloir minimiser l'importance de l'organisation, le nombre actuel des membres est de 150, parmi lesquels 120 ont la nationalité camerounaise et 20 la nationalité nigérienne. Tous sont des commerçants grossistes importateurs de produits en provenance du Nigeria à travers l'axe Kumba-Ekondotiti. L'adhésion est volontaire et, bien qu'il n'y ait pas de droits d'inscription (ils doivent cependant payer une tournée de bière), les candidats deviennent membres à part entière

lorsqu'ils louent les services des transporteurs "agrés" par l'intermédiaire de la KOTA. Dans ces circonstances, la KOTA leur délivre une carte d'adhérent.

Rappelons que le recensement des boutiques sur le marché indiquait que 513 d'entre elles étaient entre les mains du commerce ibo. Sachant qu'un commerçant peut louer plusieurs boutiques à la fois, et que tous les commerçants ibos ne sont pas des importateurs grossistes, on peut situer à environ 1/3 le taux minimum d'appartenance des commerçants-importateurs à la KOTA. Signalons que le nombre de commerçants nigériens a diminué à deux reprises, en 1991 et en 1993. La première fois à cause du fort ralentissement de l'activité économique à la suite des "villes mortes". Une deuxième vague de retour s'est produite à l'occasion de la mise en oeuvre de la nouvelle loi concernant les étrangers. D'après le Bureau Exécutif de la KOTA, ces deux circonstances ont également diminué, de façon définitive, le nombre de ses membres.

Le Bureau Exécutif comprend un "Chairman", un assistant, un secrétaire et un sous-secrétaire, un trésorier, un secrétaire financier, un agent des relations publiques et un "entertainment officer". Le bureau Exécutif de la KOTA tient à préciser que l'appartenance à l'association est restreinte aux commerçants importateurs des produits en provenance du Nigeria quelque soit la nationalité d'origine.

V.5.3.1.3.- Les fonctions de la KOTA

La KOTA, dont le mot d'ordre est "union et progrès", accomplit trois fonctions envers ses membres : intermédiaire dans les activités du transport des marchandises importées du Nigeria, régularisation des droits de douane et bienfaisance auprès des familles des membres. Il convient de noter que le commerce transfrontalier est une affaire personnelle, chaque individu passe une commande (type de produit et quantité) auprès d'un fournisseur de son choix. Le rôle de la KOTA consiste à parfois grouper ces commandes, assurer le transport et couvrir les risques de perte, saisie, etc. encourus dans ces activités. L'originalité de la KOTA réside dans le fait qu'elle a su marier la recherche du bénéfice individuel qui motive les commerçants avec leur intérêt collectif, aussi bien économique que social à travers une organisation fortement structurée.

La KOTA n'est pas propriétaire des camions transportant les marchandises de ses membres mais elle les loue ainsi que les services d'un chauffeur. La KOTA apporte en quelque sorte la garantie que les marchandises achetées au Nigeria et transportées au Cameroun arriveront à destination à moindre coût. L'acheminement des marchandises en provenance du Nigeria se fait en plusieurs étapes impliquant deux ruptures de charge (camion vers Ekam, dans la région de Calabar, puis petites embarcations faisant la navette entre Ekam et Ekondo-titi, enfin, transport par camion entre Ekondo-titi et Kumba. La location d'entrepôts et de parkings gardés est également assurée par la KOTA. D'autres clients basés à Tiko, Douala et Limbé sont aussi déservis par les transporteurs parrainés par la KOTA. Sur la demande de ses membres, la KOTA peut assurer les contacts avec les grossistes (individus ou appartenant à des associations comme l'OMATA) sur les marchés nigériens.

Ces liens permettent aux membres d'effectuer en toute sécurité les opérations de change entre le naira et le F CFA. La KOTA tisse ainsi des liens invisibles entre les marchés nigériens et camerounais. Ces liens commerciaux se trouvent renforcés par la double nationalité et par le fait que des contacts étroits sont gardés avec les membres des familles restés au Nigeria. Le développement des liens socioculturels et économiques avec le Nigeria, permet de consolider ces relations d'échange commercial fortement structurées entre les deux pays

A travers nos enquêtes il est apparu que les barrières à l'entrée des commerçants d'origine camerounaise ont trait aux problèmes de sécurité, aux abus des autorités nigérianes³⁷ et à la discrimination manifeste de prix plus élevés pratiqués à leur égard par les commerçants au Nigeria. Le gouvernement camerounais a tenté de favoriser le commerce transfrontalier et de pallier les obstacles rencontrés par les commerçants camerounais en instaurant, avec un maigre succès, des "marchés frontaliers".

Les marchandises transportées par les camions de la KOTA sur l'axe Kumba-Ekondo-titi, correspondent bien à celles que l'on observe dans les boutiques nigérianes sur le marché de Kumba à l'exception des textiles (pagnes et vêtements) qui empruntent vraisemblablement un autre circuit (Ekok-Manfé-Bamenda?) avant d'arriver à Kumba.

En l'absence d'une estimation précise du nombre de membres, les statistiques relatives au trafic commercial transitant par l'intermédiaire de la KOTA peut être un bon indicateur de l'importance de ses activités, d'autant plus que les revenus permettant son fonctionnement sont tirés des locations des véhicules et services afférents. Selon l'information apportée par la KOTA (qui doit être interprétée comme le seuil minimum), un total de 80 camions ont transporté, en 1992, les marchandises importés du Nigeria par ses membres.

Les camions, d'un tonnage allant de 7 à 20 t, sont loués par l'intermédiaire de la KOTA, à un collectif de commerçants. Le "démarcheur" auprès des autorités camerounaises ainsi que le chauffeur du camion sont invariablement des Camerounais ayant une longue expérience dans les échanges transfrontaliers et ayant, de ce fait, constitué ce que Tanzi appelle un "capital social" de relations avec les interlocuteurs obligés de l'administration³⁸. Le tarif chargé concerne uniquement les services rendus par la KOTA, le coût du fret doit être payé en sus des frais de médiation.

Importance des activités commerciales des membres de la KOTA et revenus provenant de la location de camions en 1992³⁹

Tonnage des camions	Nombre de camion loués	Prix unitaire CFA	Revenus totaux CFA
7 - 8 t	50	7 500 F	375 000 F
12 - 20 t	30	12 500 F	375 000 F
Total	80	-	750 000 F

La KOTA apporte une précieuse aide aux commerçants dans le dédouanement des marchandises et le contournement des tentatives d'extorsion et saisies abusives de la part des fonctionnaires indéclicats, problèmes dont l'importance est classée au premier rang par les commerçants impliqués dans les échanges transfrontaliers.

³⁷ Pour une analyse sociologique de la corruption au Nigeria voir les contribution de M.S. Onwueme "Corruption in the nigerian police force", p.111-116 et celui de P. Idigbe "Patterns of corruption in the department of customs and excise" p.117-122 dans l'ouvrage édité par F. Odekunle (ed.) Nigeria corruption in development. Ibadan University Press. 1986. L'écrivain C. Achebe, dans son roman No longer at ease, publié en 1960, donne une poignante version de la corruption du point de vue d'un fonctionnaire.

³⁸ Vito Tanzi. "Corruption, Governmental activities, and markets". FMI WP/94/99, août 1994 p.6. Le terme fut introduit par J. Coleman dans son ouvrage Foundations of social theory. Belknap Press. 1990.

³⁹ Respondents believe in the absence of log books during the discussion, that this figure is an underestimation for the period in question. The real figure therefore should be much higher. The unit price column 3 represents an average calculated from the average tonnage per vehicle.

Officiellement, à l'arrivée des camions de la KOTA dans la ville de Kumba, ceux-ci sont conduits au postes de contrôle où une brigade mixte, composée d'agents de douanes, de la police, de la gendarmerie, etc., "examine" les documents douaniers, les marchandises et collectent les droits ayant été négociés d'avance. En effet, les négociation concernant les droits à payer ont lieu avant le débarquement des marchandises. Les déclarations de la KOTA quant à leur refus de payer aux fonctionnaires indéliçats toute sorte de pots de vin doit être plutôt interprétée dans le sens d'un refus d'étendre leur règlement en dehors des circuits organisés. Pas mal d'agents de l'Etat interviennent de façon spontanée et en petit groupe (avec de barrages montés souvent à leurs frais) afin de prélever une "contribution" sans rapport ni à la valeur de la marchandise ni aux droits applicables à celles-ci. Grâce à l'expérience cumulée depuis 1989, des liens privilégiés ont été noués entre d'une part, les membres du bureau exécutif de la KOTA et les démarcheurs et transporteurs qu'elle emploie régulièrement sur le terrain et, d'autre part, les différentes autorités susceptibles de faire obstacle à la circulation des marchandises. La KOTA cherche donc auprès des autorités au commandement de ses services une protection contre le comportement prédateur de certains agents fondé sur le droit de passage plus que sur la fiscalité établie par les lois.

En fait, le seul contrôle effectué est celui réalisé au moment du chargement des camions sur la plage d'Ekondo-titi où un registre informel est tenu par un agent des douanes sous l'oeil attentif du "démarcheur". Dans ce cahier sont enregistrées les quantités de produit importés autorisés aussi bien qu'interdits. Ensuite, les camions restent "bâchés" jusqu'à la livraison auprès des commerçants.

La KOTA remplit également auprès de ses adhérents des fonctions de bienfaisance. Ainsi, à l'occasion du décès de l'un d'entre eux, chacun des membres est tenu d'apporter une contribution de 5 000 F CFA (et la moitié en cas de décès de la femme d'un membre). Le montant total ainsi collecté est remis à la famille du défunt. La participation aux funérailles (au Nigeria ou au Cameroun) contribue à renforcer les liens de solidarité et à maintenir la cohésion du groupe. Les services d'intermédiaire dans le transport et de régularisation des droits de douane sont pour la KOTA la principale source de revenus. Les revenus nets ne sont pas employés dans l'octroi de prêts aux membres mais "investis" dans les activités tendant à renforcer les liens sociaux entre les membres (aide aux familles des disparus en mer, le transport étant hautement risqué à certaines périodes de l'année). Les fonctions purement commerciales de la KOTA apparaissent ainsi "brouillées" par ses fonctions "sociales" envers ses membres.

V.5.4.- Résistance Bamiléké et défaite des anglophones face à la concurrence Ibo

Pourquoi les commerçants Bamiléqués ont mieux résisté à la suprématie Ibo que leurs cousins des grassfields du Nord-Ouest, pourtant issus de la même civilisation, et que les populations camerounaises anglophones du Sud-Ouest? Pourquoi les commerçants Bamiléqués ont mieux réussi que les commerçants anglophones leur insertion dans le commerce de "long cours" avec le Nigeria mais aussi avec l'Europe et d'autres pays africains ?

Dans l'esquisse de réponse qu'on avancera, on ne s'engagera pas dans la voie, glissante, d'explications culturalistes attribuant aux Bamiléké un dynamisme commercial particulier⁴⁰, ni au poids des pressions démographiques sur la terre qui poussa de nombreux Bamiléké à s'exiler davantage que les autres ethnies. On ne reviendra plus sur la façon dont le commerce ibo est structuré ni sur les liens étroits qu'ils gardent avec leurs villes d'origine au Nigeria. On suivra plutôt les pistes lancées par Amaazee, Warnier et Rowlands, en mettant l'accent sur l'héritage colonial et son impact sur la déstructuration des circuits commerciaux.

Les circuits commerciaux qui reliaient, avant 1884, les populations des grassfields avec le Nigeria actuel furent fortement perturbés par l'établissement d'une frontière entre la colonie britannique (le Nigeria) et allemande (le Kameroun). Selon Warnier, c'est à partir du mandat colonial Britannique et Français que les trajectoires des provinces anglophones et francophones commencent à diverger et que les identités Bamiléké et Bamenda, pourtant assises sur le même socle de civilisation, se différencient. Ces divergences, toujours selon Warnier, tiennent à "l'accès différentiel aux ressources de la migration, du marché du travail, de la distribution commerciale, et à la concurrence plus ou moins grande exercée par des diasporas commerciales comme les Igbo, les Syro-Libanais ou les Européens" (op. cit., p.66, 68).

Dans la période sous mandat britannique et français, les populations des grassfields furent d'une part, exposées à la concurrence des populations ibo et, d'autre part, isolées du reste du pays. Ainsi, d'après Warnier, *"L'Angleterre et la France firent tout pour rendre la frontière internationale qui coupait le Cameroun en deux aussi étanche que possible, organisant le territoire en un réseau sélectivement branché sur sa propre métropole. La circulation des biens et des personnes fut limitée autant que faire se peut, et si la contrebande internationale était florissante, elle profita beaucoup plus aux commerçants igbo et hamiléké⁴¹ qu'aux marchands anglophones, et n'empêcha pas que les migrations de longue durée et la pratique des affaires par-dessus la frontière soient réduites à la portion congrue"* (op. cit. p.58).

En revanche, les Bamiléqués francophones se virent, grâce au stricte contrôle des douanes, en quelque sorte protégés des commerçants ibos par des barrières commerciales, ce qui contribua à renforcer les liens entre le plateau bamiléké et l'intérieur francophone du pays. Là ils durent livrer une concurrence aux Grecs et Libanais, et ultérieurement aux Indo-Pakistanaïes, mais souvent leur ascension se fit en gravissant les échelons à l'intérieur des entreprises des expatriés puis en gagnant leur autonomie, de sorte qu'il y eut un transfert réel de savoir faire entrepreneurial⁴². "La configuration des frontières internationales a donc facilité la pénétration

⁴⁰ Comme le remarque Warnier, cette approche tend à occulter le fait que la réussite de entrepreneurs bamiléké est acquise, entre autres, grâce à un système social très hiérarchisé qui sacrifie les cadets. Elle passe sous silence aussi l'échec de nombreux "condotieri" improvisés dans le commerce et l'industrie (J-P. Warnier, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, p.38, Karthala, 1993).

⁴¹ M. Rowlands rend compte du cas d'un Bamiléké ayant migré à Bamenda au début des années 50 et qui faisait le commerce d'étoffes qu'il achetait à Onitsha ou à Lagos et qui par la suite est devenu propriétaire d'une flotte de camions, stations d'essence et spéculateur immobilier (op. cit.).

⁴² A cet égard voir l'autobiographie de V. Fosto, l'un des plus riches hommes d'affaires camerounais *Le chemin de Hiala*, Editions de Septembre, 1994.

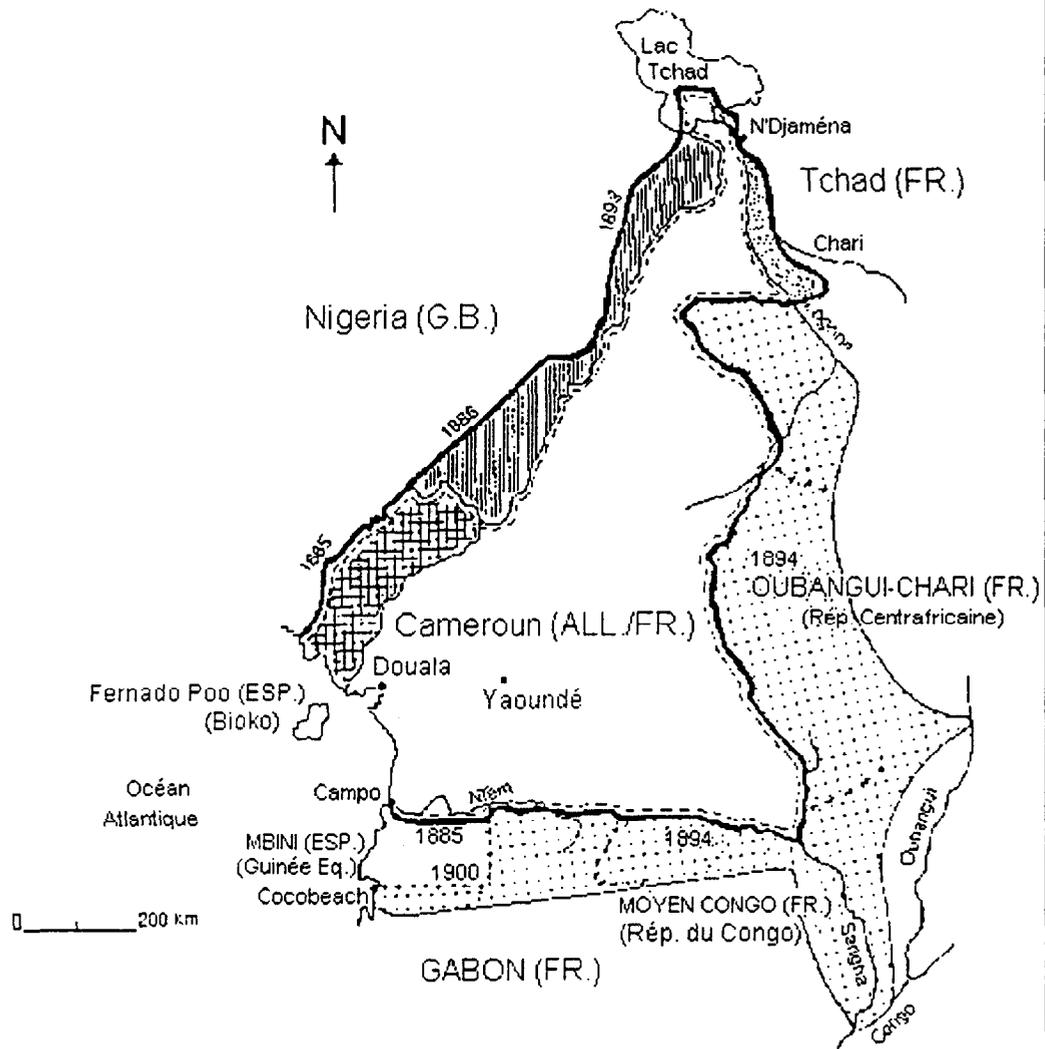
igbo dans le Cameroun anglophone, et l'a arrêtée aux portes du Cameroun sous mandat français. A la suite de redécoupages coloniaux, les anglophones ont dû apprendre une nouvelle langue et tenter de reconstruire les réseaux d'approvisionnement et de communication et revoir leurs relations avec l'ancienne métropole". Les Bamilékés de leur côté, "ont bénéficié d'une implantation continue, longue, sur un marché qui n'a pas été redécoupée à trois reprises comme ce fut le cas des deux provinces anglophones. A aucun moment ils n'ont dû affronter la concurrence d'homologues africains établis à leurs portes" (op. cit., p.59-61).

Aussi bien maintenant que par le passé, la concurrence entre commerçants bamiléké et ibo s'est jouée souvent en dehors de la province de l'Ouest. A Tiko, les mesures prises en 1948 par les autorités traditionnelles interdisant aux ibos l'accès à la propriété de la terre, au logement locatif, au commerce, la pêche et au mariage avec les femmes camerounaises furent défendues non par la population bakweri locale mais par les commerçants des grasslands immigrés eux-mêmes à Tiko. Selon les témoignages de l'époque, ils étaient jaloux de la prospérité commerciale des Ibos et pensaient que, une fois les Ibos écartés du chemin, ils seraient les nouveaux maîtres du commerce à Tiko⁴³. A Douala, malgré la forte présence des commerçants nigériens, des filières entières restent encore sous contrôle Bamiléké (friperie, chaussures en cuir importées d'Europe). Ils doivent subir de nouveaux concurrents favorisés par le gouvernement dans sa politique de "gestion ethnique" des équilibres régionaux. Ainsi, les Indo-Pakistanaïses se sont solidement implanté dans la filière d'appareils électroménagers (téléviseurs, appareils de musique, téléphones, radios, etc.).

En février 1961, les électeurs du Cameroun Méridional choisirent, avec 146 296 voix pour et 97 741 contre, de joindre la République du Cameroun alors que la partie septentrionale basculait vers le Nigeria. Ce vote a été interprété par divers auteurs comme une manifestation du rejet des population locales de l'hégémonie exercée par les Ibo dans le commerce et les postes du service publique. Les commerçants camerounais anglophones craignaient néanmoins d'être rattachés à un espace commercial déjà largement investi par les Bamilékés (Warnier, op.cit., p.60). Selon Rowlands, les hommes d'affaires de Bamenda étaient parmi les plus actives dans la campagne d'unification car ils s'imaginaient que l'unification allait les libérer du jauge de la concurrence ibo. Ils avaient misé leur espoirs sur la construction d'un port en eau profonde à Limbé et des routes facilitant leur pénétration commerciale dans le Cameroun francophone, projets jamais réalisés. Ces espoirs furent donc largement déçus (Rowlands, op. cit, p.83)

⁴³ V. Amaazec. "The "igbo scare" in the British Cameroons, 1945-61" in Journal of African History. Vol.31, pp.289.

FORMATION DE LA REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN UNE SUCCESSION DE DIFFERENTES FRONTIERES



	Limites du Cameroun allemand avant 1911
	Neu Kaamerun (1911-1916)
	Frontières actuelles de la République Unie du Cameroun
	ex-Cameroun méridional sous tutelle britannique Cameroun occidental anglophone ayant choisi le rattachement au Cameroun en fév. 1961
	Cameroun oriental francophone faisant partie du Cameroun fédéral crée le 1er octobre 1961
	ex-Cameroun septentrional sous tutelle britannique rattaché au Nigeria en 1961
	Bec de canard cédé à la France par l'Allemagne en 1908
1900 Date des accords fixant les frontières avant 1911	
(FR.) Ancienne(s) métropole(s) aux XIXè et XX siècles	
ALL.: Allemagne, ESP.: Espagne, FR.: France, G.B.: Grande-Bretagne.	

Source: Karine Benaffla, "Les espaces frontaliers en Afrique centrale : le cas des frontières camerounaises (Nigeria et Congo exclus)". Mémoire de DEA de géographie, Université de Paris X, 1994, p.11

VI. Bétail, naira et franc CFA : Un flux transfrontalier entre Nigéria et le nord-ouest Cameroun⁴⁴

Les enquêtes effectuées dans la province du Nord-Ouest, ont permis de réaliser qu'il s'était produit une inversion du flux allant traditionnellement dans le sens Cameroun-Nigéria. Jusqu'à une date récente, le bétail était exporté du Cameroun vers le Nigéria mais s'est l'inverse qui se produit actuellement. L'analyse des informations recueillies auprès des postes vétérinaires et représentants du ministère a permis d'identifier et de mesurer les flux de bétail en provenance des zones frontalières: leur importance dépasse largement le stock régional existant. On a également constaté que ce bétail en provenance du Nigéria était écoulé sur le marché de Bamenda, à partir duquel il est redistribué dans les principaux marchés urbains. La faible différence qu'on a pu apprécier entre le prix du bétail nigérian et camerounais nous ont conduit à formuler l'hypothèse que ces exportations de bétail nigérian étaient motivées avant tout par le souci des Nigériens de se procurer de devises, c'est à dire par une logique de "pompe à francs cfa"

Le cliché d'un élevage africain qui se tiendrait en dehors de l'économie moderne appartient au passé. L'éleveur de bovins ne se réduit plus à la silhouette du berger qui contemple son troupeau, indifférent aux contraintes des marchés, à l'importance de l'argent et à l'attrait de nouveaux produits. Pasteurs ou simples éleveurs de bovins n'ont jamais vécu en autarcie complète; aujourd'hui encore moins qu'autrefois. Ils vendent régulièrement du bétail pour faire face à des besoins familiaux indispensables: nourriture, habillement, soins de santé. L'assistance vétérinaire au bétail n'est plus assuré gratuitement comme c'était, théoriquement, le cas autrefois. Les ventes de bétail jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie pastorale. Les éleveurs deviennent attentifs à la hausse des prix, aux arrivages de bétail sur les marchés, aux pratiques commerciales des maquignons et des intermédiaires. Cet intérêt des producteurs pour la filière commerciale du bétail est tel qu'il a révélé l'existence d'un flux frontalier entre le Nigéria et le Cameroun, au niveau des Grassfields. Les informations officielles, notamment les registres de transactions sur le bétail, ne mentionnent pas ouvertement cette circulation d'animaux.

Le fait que des éleveurs locaux se plaignent de ce trafic démontre que leur comportement économique évolue. Ils ne vendent plus seulement du bétail pour satisfaire des besoins d'argent, quelle que soit la tendance des prix au moment de la vente. Ils prennent conscience que les variations des prix peuvent entraîner des conséquences négatives pour eux-mêmes. En mentionnant l'incidence de bétail "étranger", les éleveurs savent désormais que leur situation ne dépend pas seulement du jeu local entre l'offre et la demande de bétail. Elle enregistre également les effets de politiques nationales dans les domaines économiques, tarifaire et monétaire. Le transfert de bétail nigérian au Cameroun ne représente qu'une facette d'un flux varié et important de marchandises qui transitent dans le même sens.

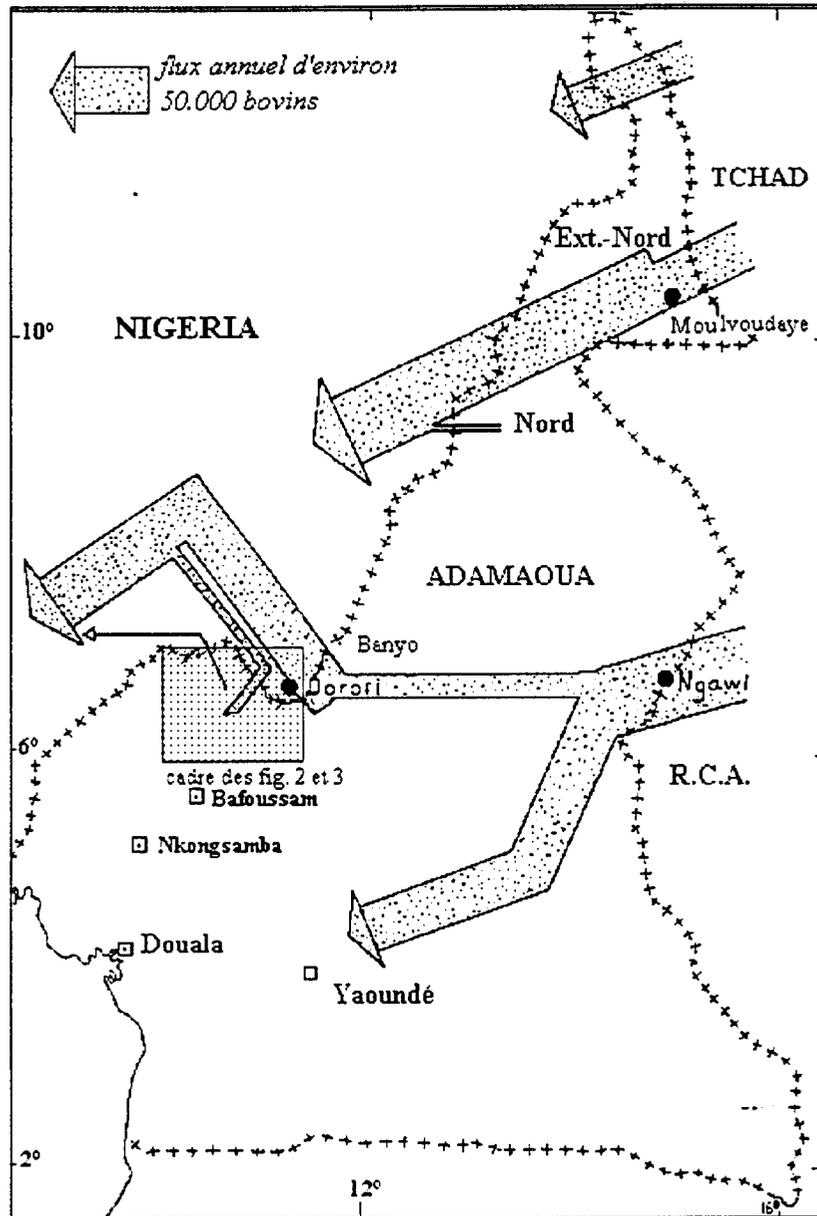
VI.1.- Le contexte : Esquisse des flux et des prix du bétail

Le bétail circule facilement d'un pays africain à l'autre. Les passages d'animaux concrétisent des complémentarités économiques. Très fluide, le commerce du bétail s'exerce depuis longtemps à l'échelle internationale dans le continent africain. En même temps, c'est une activité sensible aux changements économiques.

⁴⁴ Les auteurs de cette partie sont J. Boutrais, A. Bopda et J. Herrera

Il y a longtemps que du bétail de commerce franchit la frontière entre Nigéria et Cameroun. Les flux s'orientaient autrefois du Cameroun vers le Nigéria, des produits manufacturés circulent en sens inverse. Le Cameroun approvisionnait alors le pays voisin en bétail sur pied, de concert avec des pays sahéliens: Niger et Tchad. Le commerce fut particulièrement actif au cours des années 70, lorsque la rente pétrolière procurait des revenus monétaires élevés. Pendant les années 70 et le début des années 80, au moins 50000 têtes transitaient chaque année par le Nord et l'Extrême-Nord, du Tchad vers le Nigéria. Le trafic semblait moins intense au Sud de la longue frontière entre les deux pays.

La circulation habituelle de bétail entre le Cameroun et Nigéria (fig. 1)



Le cheptel du Nord-Cameroun disposait de faibles marchés de consommation sur place et se trouvait interdit d'acheminement vers le sud du pays, pour des raisons sanitaires. Il était dirigé, de façon presque "normale", vers le Nigéria. Les flux de bétail se renforçaient de bétail tchadien, des foirails (par exemple, Moulvoudaye) fonctionnant davantage comme lieux de transit que des transactions sur le bétail local. Les autorités camerounaises ne s'opposaient pas

à l'expédition d'animaux du Nord vers le Nigéria. Elles accordaient facilement des licences d'exportation aux maquignons.

La situation devenait moins claire en Adamaoua. Pour les responsables camerounais, cette grande région d'élevage, située au centre du pays, avait pour vocation d'approvisionner en viande les villes du sud (Yaoundé et Douala). Aucune licence d'exportation n'était accordée à partir de l'Adamaoua. Pourtant, les maquignons ne restaient pas insensibles aux possibilités de profit offertes par le Nigéria. De grands marchés à bétail frontaliers (par exemple, Dorofi, au Mambila nigérian) réceptionnaient beaucoup d'animaux en provenance de l'Adamaoua, à l'insu des autorités camerounaises. La demande nigériane se répercutait jusqu'en Centrafrique. Le grand marché de Ngawi, à la frontière Cameroun-RCA, servait de lieu de passage pour le bétail centrafricain, dès lors intégré dans les flux vers le Sud -Cameroun mais également le Nigéria. Au début des années 70, on estimait que 75 000 têtes passaient chaque année de la RCA vers le Cameroun, en direction du marché intérieur et du Nigéria. Les exportations de l'Adamaoua vers le pays voisin s'opérant en contrebande, leur importance était inconnue. Quelques "affaires", consécutives à des saisies de bétail en instance de transfert au Nigéria, révélaient cependant que ce trafic était actif.

Encore plus au Sud, la circulation du bétail originaire des Grassfields a subi des perturbations historiques, en liaison avec des déplacements de frontière. Avant 1960, cette région d'élevage desservait presque uniquement les villes du pays Ibo, dans le cadre nigérian. Même les éleveurs de la région disent qu'ils ont accompagné des troupeaux vers Calabar, Enugu ou Abakalibi. Les pistes d'acheminement du bétail vers l'Ouest étaient bien connues. Au contraire, les villes des "Southern Cameroon" (Kumba, Buea, Victoria) souffraient d'insuffisances de ravitaillement en bétail. Après l'indépendance et la séparation monétaire du Cameroun Occidental d'avec le Nigéria, les responsables se sont efforcés d'orienter les flux de bétail vers le Sud. De nouvelles agglomérations (Nkongssamba, Douala) s'ouvrent alors en bétail des Grassfields mais il y subit la concurrence d'animaux en provenance de l'Adamaoua. Aussi, les anciens circuits sont-ils maintenus en direction du Nigéria, de façon cachée. Légalement toute exportation de bétail en provenance du Nord-Ouest est interdite. Pourtant les troupeaux des Grassfields sont dirigés vers le Mambila, d'où ils entrent dans les réseaux nigériens.

Du lac Tchad au Grassfields, le commerce de bétail a longtemps subi l'attraction des marchés nigériens et de leurs prix plus élevés. Le bétail qui sortait du Cameroun rejoignait une grande piste parallèle à la frontière et qui, par les plaines de la Bénoué, reliait Numan à Abakaliki, en passant par Wukari. Les passages frontaliers s'inscrivaient dans un contexte d'augmentation régulière des prix du bétail. Mais la tendance s'inverse au cours des années 80.

VI.2.- L'inversion des prix du bétail

Les prix du bétail au Cameroun connaissent une première chute en 1983. Malgré une remontée des années suivantes, la tendance n'est plus à une progression constante, comme dans les décennies précédentes. La baisse des prix s'accroît au début des années 90. En Adamaoua, les animaux sont négociés à la moitié de leur valeur, il y a 10 ans.

Une première explication à ce renversement de tendance met en cause les importations de viandes européennes à bas prix. Le phénomène est commun aux pays côtiers de l'Afrique de l'ouest. Au Cameroun les importations des viandes congelées et réfrigérées augmentent surtout en 1985 et 86, passant de 5 000 à 9 000 puis à 19 000 tonnes. En même temps, le prix de ces viandes s'effondre, notamment celui de la viande bovine qui bénéficie de subventions

européennes. Le pris de la viande réfrigérée de boeuf importée a Douala a diminué de 790 293 francs CFA entre 1983 et 86. Les importateurs de viande congelée opèrent alors avec une grande liberté d'action. Au début les responsables camerounais ont hésité à réglementer les importations. Ils espéraient tarir les arrivages, en augmentant la production intérieure de viande, de façon à satisfaire les besoins des consommateurs. Les viandes importées, de basse qualité, sont surtout consommées par des ménages à faibles revenus, ce qui ne concurrence pas la production nationale. Tant que l'économie du pays est prospère, le bas prix des viandes congelées entraîne, semble-t-il, peu d'incidence sur le prix de la viande locale, de meilleure qualité.

Mais les conséquences des importations de viande ne restent plus marginales dès lors que la crise économique frappe la plupart des catégories sociales. En 1988, les responsables camerounais réagissent en appliquant aux importations des taxes lourdes et générales, sans distinction de type ou de qualité de viande, ces mesures auraient dû soutenir les prix locaux, en atténuant la concurrence des importations et en décourageant le reports des consommateurs vers des viandes de médiocre qualité. Pourtant la taxation des viandes ne s'accompagne pas des effets attendus. Le prix du bétail continue à se déprécier dans les grandes régions d'élevage : Adamaoua et Grassfields.

Devant cette situation, maquignons et éleveurs incriminent la crise économique générale, résumée par la formule : "il n'y a plus d'argent à Douala." La viande bovine, aliment de luxe, enregistre pleinement les restrictions de revenus qui frappent la plupart des consommateurs. La récession de la demande affecte les activités des maquignons, provoque des faillites et désorganise le commerce du bétail. De grands commerçants se retirent de la profession, remplacés par une nouvelle génération de maquignons qui traitent des effectifs moins nombreux.

A ces explications, somme toute assez prévisibles, les éleveurs aux Grassfields ajoutent un facteur tout à fait nouveau : des arrivages de bétail nigérian.

VI.3.- Un flux inattendu de bétail

L'expédition de bétail nigérian vers le Cameroun a de quoi surprendre. Elle signifie un renversement de la logique habituelle des échanges entre les deux pays. Bien qu'il soit frappé depuis plus longtemps que le Cameroun par la crise économique. Le Nigéria reste un grand marché de consommation de viande bovine. Malgré l'effondrement de ses revenus, il est probable que la demande continue à excéder l'offre. Dans ces conditions, la sortie de bétail nigérian revêt un caractère aberrant.

Il en est de même du côté camerounais. L'importation de bétail, même sous une forme cachée, contredit les intérêts commerciaux du pays, confronté au marasme économique. La politique d'ajustement structurel inciterait plutôt le gouvernement camerounais à encourager les exportations agricoles. Même dans un contexte de récession économique, le transfert de bétail nigérian vers le Cameroun reste un phénomène étonnant.

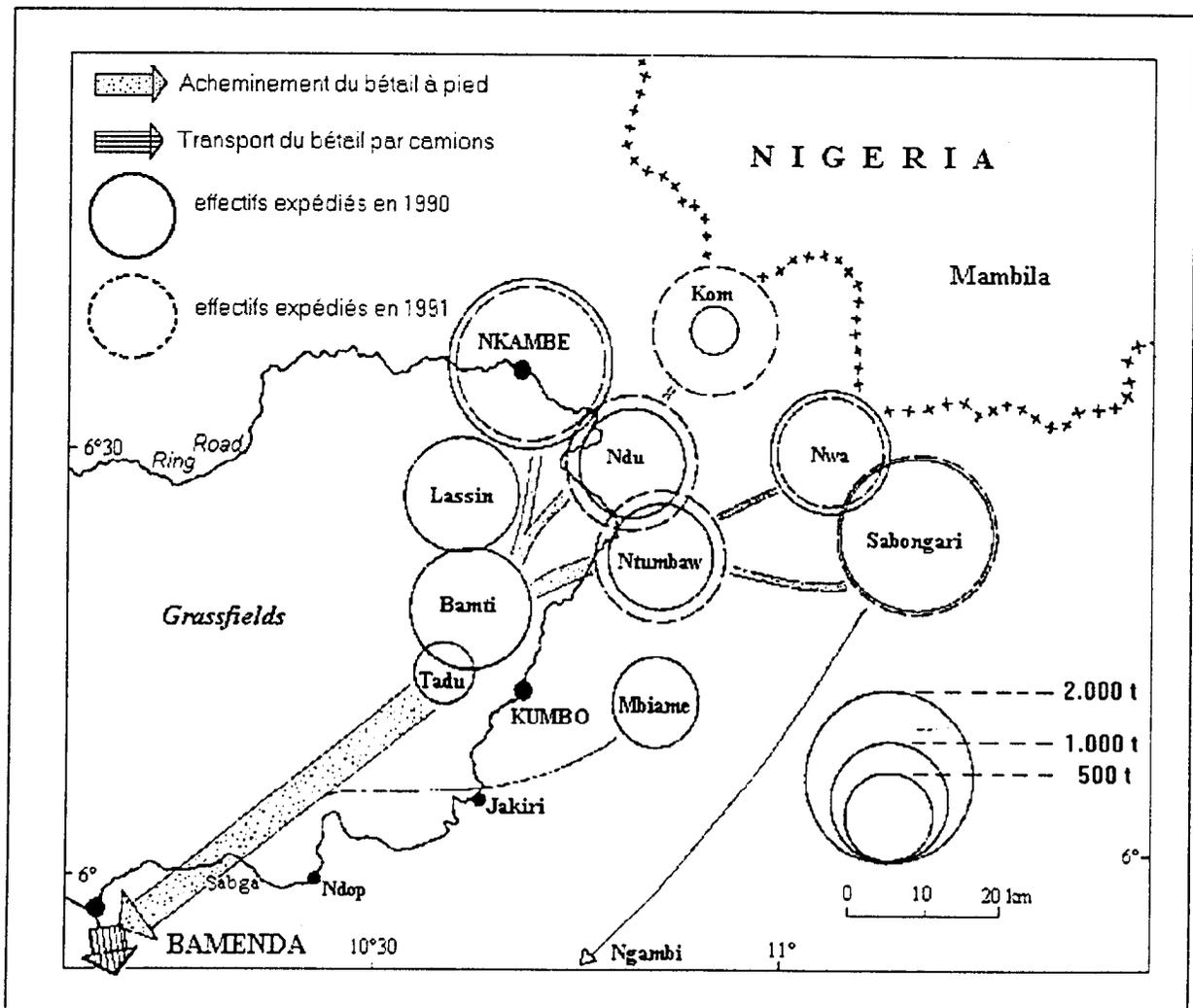
VI.3.1.- Les chemins de Bamenda

Si l'on s'en tient aux statistiques officielles, aucun bovin ne franchit la frontière entre Nigéria et Cameroun. Certes, des relevés proches de Bamenda éveillent quelques doutes sur ce qui se passe près de la frontière. Mais, plus on remonte la filière du bétail vers les lieux présumés de passage, plus la documentation est brouillée

D'après les statistiques du service de l'Elevage, tout le bétail qui converge vers le foirail de Bamenda est camerounais. Originaire de secteurs d'élevage répartis sur les Grassfields, il est inventorié au moment de son achat puis contrôlé en cours d'acheminement. En effet, les déplacements de bétail sont soumis à l'obtention d'un laissez-passer délivré par le poste vétérinaire dont relève le lieu d'achat.

En consultant les souches de livrets de laissez-passer, il est théoriquement possible d'inventorier les expéditions de bétail et leurs destinations. De même, les convoyeurs sont tenus de faire viser les laissez-passer aux postes vétérinaires près desquels ils transitent. Tel responsable du service d'Elevage établit un "Monthly Report File Statistics" qui récapitule les déplacements d'animaux dans son ressort. Ce dossier comporte un "Permit Endorsement Register" qui détaille les effectifs en transit, en relevant les lieux de départ. De l'autre, un "Cattle Permit Register" distingue les effectifs pour lesquels un laissez-passer est délivré sur place. Parfois, des chefs de poste tiennent un "Cattle Registration Register" (sic) et où ils inscrivent les transactions de bétail dans leur ressort, avec un grand luxe de détails techniques et commerciaux. A partir de cette documentation abondante, quoique souvent discontinuée, il est possible de dresser un tableau de la commercialisation et des flux de bétail.

Le tableau "officiel" des flux de bétail (fig. 2)



Le nord des Grassfields (départements de Bui et Donga-Mantung) alimente, apparemment à lui seul, un courant important de bétail de commerce vers la place de Bamenda. L'objectif principal de ce commerce est suggéré par les prix des diverses catégories d'animaux.

Tableau 1
Prix moyens des bovins aux Grassfields, au début de 1992 (en milliers de francs CFA)

	NWA	SABONGARI	BAMENDA
Grand boeuf de 5-6 ans	180	150	170
Génisse de 3 ans	75	40	70
Taurillon de 2 ans	45	30	60

Bien que les prix à Bamenda ne soient pas toujours les prix élevés (comme ils devraient l'être), les animaux pour la boucherie sont nettement plus valorisés que ceux d'élevage (génisses et taurillons). Les transactions sur le bétail sont destinées à ravitailler des centres de consommation en viande.

Les effectifs commercialisés sont inégaux, normalement en rapport avec l'importance du cheptel sur place. Pourtant, Sabongari et Kom ne sont fréquentés par les éleveurs qu'en saison sèche. Il est curieux qu'ils servent de points de départ à du bétail de commerce en grand nombre.

Les animaux empruntent une grande piste à bétail qui passe près de Tadu et de Sabga. Le contrôle des animaux en transit à Tadu permet de vérifier la concordance entre les laissez-passer délivrés aux postes de départ et ceux présentés à ce passage. L'exercice a été tenté pour les laissez-passer émis à Nwa et à Sabongari en 1990 et 91 : 56 % de ceux délivrés à Nwa sont retrouvés conformes à Tadu mais seulement 26 % de ceux émis à Sabongari. Certes beaucoup d'imprévus peuvent affecter le signalement des troupeaux expédiés en direction de Bamenda : pertes ou ventes d'animaux en cours de route, oublis de faire viser le laissez-passer à Tadu. Cependant les effectifs des troupeaux de commerce déclarés à Tadu sont presque toujours supérieurs à ceux enregistrés à Sabongari. Les laissez-passer délivrés dans ce poste sont l'objet de manipulations.

Une conclusion analogue ressort de la comparaison entre les effectifs commercialisés et les cheptels d'élevage dans chaque secteur, c'est-à-dire le taux de commercialisation. Les évaluations concernent le département Donga-Mantung qui jouxte la frontière nigériane.

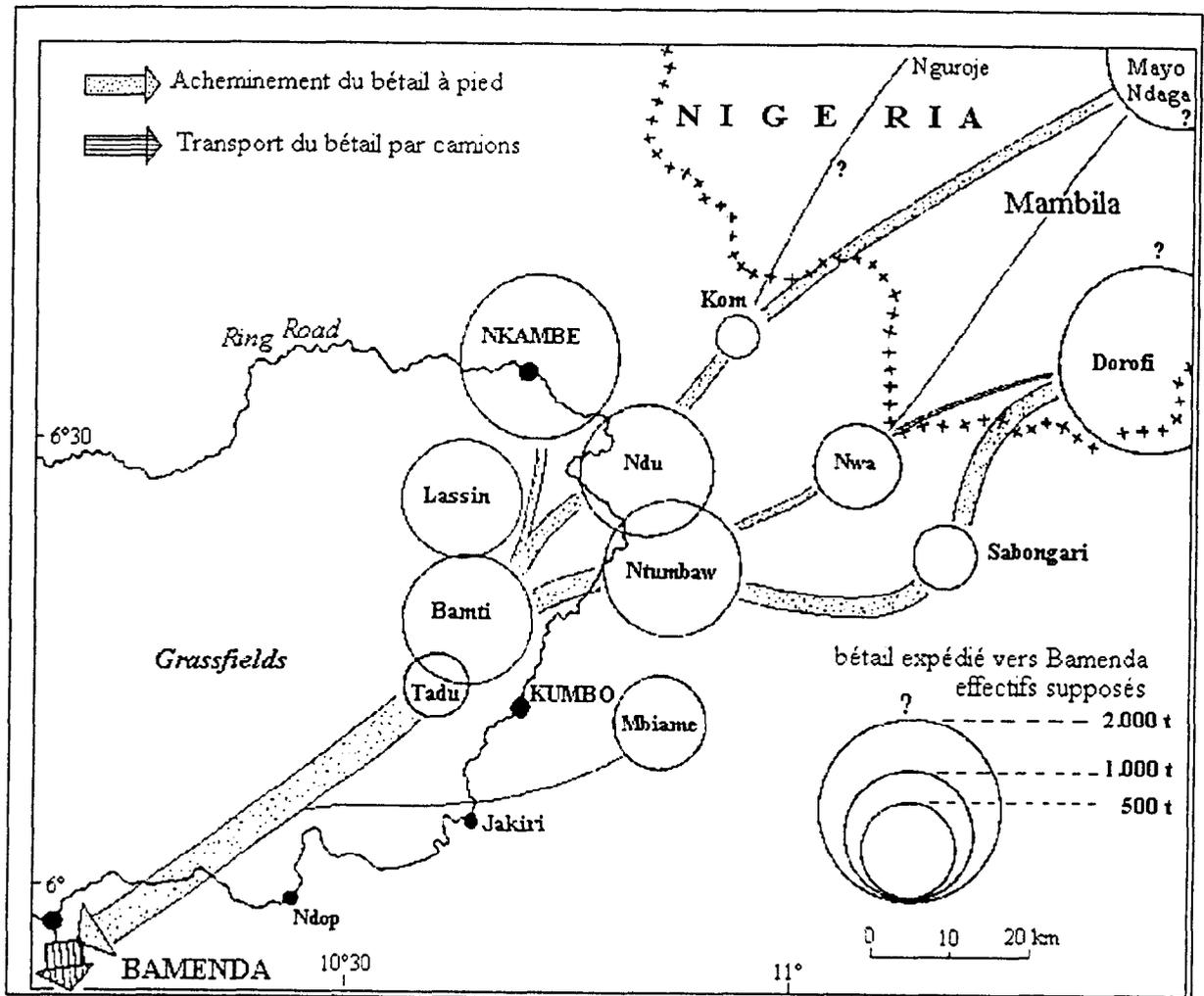
Tableau 2
Taux de commercialisation théorique du bétail au nord des Grassfields (en %)

Localité/année	1990	1991 (11 mois)
Ntumbaw	11	16
Ndu	6	8
Nkambe	5	4
Nwa	11	8
Sabongari	(105)	(120)
Kom	6	(46)

Le taux de commercialisation maximum en élevage extensif se situe aux environs de 10 %. Il est évident que du bétail extérieur entre dans les circuits commerciaux à Sabongari et, plus

récemment, à Kom. Ce sont, justement, des secteurs proches de la frontière. La documentation officielle n'offre qu'un tableau fictif du commerce de bétail.

Reconstitution de la filière du bétail nigérian (fig.3)



L'image d'un flux de bétail qui commence à se constituer tout près de la frontière ne correspond pas à la réalité. En fait, ce flux s'étire sur des distances plus grandes, en traversant la frontière.

Mayo Ndaga et Dorofi sont deux foirails du Mambila nigérian réputés comme centre d'expédition de bétail vers le Cameroun. Le passage de la frontière s'effectue dans le renforcement que son tracé dessine aux environs de Nwa. Malgré un relief accidenté, ce passage est particulièrement aisé pour des troupeaux. Les Mbororo qui migraient du Nigéria au Cameroun l'ont emprunté depuis le début du siècle. Des altitudes de 1000 à 1500 mètres préservent la salubrité du secteur frontalier. Enfin, c'est un secteur de transhumance en saison sèche (Sabongari) encore fréquenté par des troupeaux nigériens, bien que le service d'élevage le nie. Les animaux de commerce se mêlent aux transhumants lorsqu'ils entrent au Cameroun.

Le changement d'identité du bétail nigérian fait appel à divers stratagèmes qui supposent la complicité des agents d'élevage et de maquignons. Il n'existe pas de marché à bétail proprement dit aux environs de la frontière. A chaque envoi vers le Sud, les marchands de bestiaux déclarent à l'agent vétérinaire l'effectif des animaux en partance. Il est habituel, pour les

maquignons reconnus et titulaires d'une patente, d'accepter les animaux de personnes qui se livrent au commerce de façon clandestine. Des contingents d'animaux nigériens s'ajoutent de cette façon aux expéditions de bétail camerounais. Il est également probable que des maquignons camerounais agissent comme de simples prête-noms, pour le compte de commerçants de l'autre côté de la frontière.

Bien que l'identité du bétail nigérien soit masquée de diverses façons, elle ne trompe pas les agents du service d'élevage qui prélèvent une "dîme" personnelle de 1000 francs par animal présenté au marché de Bamenda. Tout le bétail de commerce converge en effet au foirail de Bamenda dont l'activité s'est nettement amplifiée au cours des dernières années.

Les véritables transactions se déroulent sur cette place, appelée "luumo regorde" par les éleveurs. Le bétail passe aux mains d'une catégorie de marchands qui l'expédient directement vers les grands centres de consommation : Nkongsamba et Douala. Acheminé jusque-là à pied, il est alors chargé dans des camions.

Les marchands nigériens procèdent ensuite à la seconde phase du trafic. Nantis d'argent liquide en francs CFA, ils regagnent rapidement leur pays. D'après les informations obtenues, il ne semble pas qu'ils se livrent, au retour, à un grand commerce de marchandises. Il est plus avantageux de changer du CFA contre du Naira, sur le marché parallèle. Au Nigéria, le taux de change excéderait deux fois le cours officiel. Dès lors, les maquignons peuvent recommencer à acheter du bétail.

VI.3.2.- Ampleur et conséquences du trafic de bétail

L'exportation de bétail nigérien au Cameroun permet de cumuler deux bénéfices : l'un au moment de la transaction sur les animaux et l'autre à l'occasion du change. D'après les statistiques des animaux expédiés à partir de Sabongari et de Kom, 1700 bovins auraient franchi la frontière en 1990 et 3000 l'année suivante à raison d'un prix moyen de 150 000 francs, cela représente un transfert de 675 millions de francs. Ces indications sont certainement inférieures à la réalité.

L'acheminement à pied de bétail nigérien jusqu'à Bamenda entraîne des conséquences négatives pour les éleveurs et les autres populations des Grassfields. Il n'est pas étonnant que les éleveurs locaux se plaignent de la concurrence des animaux nigériens, leurs arrivages à Bamenda s'étant accentués en 1991.

Le franchissement régulier d'une frontière par des animaux qui viennent peut-être de très loin comporte des risques sanitaires. En juin 1991, une fièvre aphteuse particulièrement grave se déclare dans les élevages proches de la grande piste à bétail. Le service d'élevage décrète alors, au niveau provincial, l'arrêt des transactions sur le bétail dans les secteurs proches de la frontière; c'est une mesure simple et habituelle pour freiner la propagation de cette épizootie. Elle est appliquée partout sauf précisément à Sabongari. Soumis à de fortes pressions locales (et même à des menaces physiques), l'agent d'élevage n'ose pas refuser la délivrance de laissez-passer. Il invoque l'absence de maladie dans son secteur. En fait, la fermeture des "marchés à bétail" atteint des intérêts puissants, dont les agents locaux du service d'élevage ne sont pas indépendants.

La circulation incessante d'animaux de commerce sur une grande piste à bétail dégrade les pâturages environnants. Traversant des régions densément peuplées, elle provoque une gêne pour les populations rurales

VI.4.- Pourquoi du bétail nigérian au Cameroun ?

Apparemment paradoxale, l'expédition de bétail nigérian vers Bamenda est une opération fructueuse dans le contexte actuel. Elle répond probablement à plusieurs logiques.

VI.4.1.- Avantages géographiques

Le Mambila nigérian est une région d'élevage relativement proche de Bamenda, seulement 150 km à vol d'oiseau. L'inflexion de la frontière "dans" le Cameroun, à ce niveau favorise l'expédition de bétail vers les marchés camerounais. L'avantage de la proximité géographique n'est pourtant pas décisif. Pendant longtemps, les flux du bétail de commerce s'orientaient vers les marchés nigériens. Les distances d'acheminement comptent peu, lorsque des marchés s'avèrent nettement plus rémunérateurs que d'autres.

Bamenda est une place bien située pour drainer le bétail de commerce issu des hauts plateaux, des Grassfields camerounais comme du Mambila nigérian. C'est l'antenne nord d'un réseau routier goudronné qui dessert les grands centres de consommation, au Sud. Il est logique d'y charger le bétail de boucherie dans les camions. La même opération comporterait beaucoup d'inconvénients si elle était entreprise dans un autre centre des Grassfields, par suite du mauvais état des pistes.

Pourtant l'attrait commercial du foirail de Bamenda ne tient pas seulement à la route asphaltée. Foumban est également relié par un axe routier équivalent aux villes du Sud. Sa situation n'est guère plus excentrée que celle de Bamenda par rapport aux régions d'élevage des hauts plateaux. En dépit de ces avantages, Foumban n'a pas fixé de grand marché de bétail. Un petit foirail se tient à Bamoun à Ngambi, en bordure de la plaine de Ndop. Au début de 1990, quelques troupeaux de commerce sont encore expédiés de Sabongari vers Ngambi. Par la suite, ces envois cessent, au profit de Bamenda. Tout se passe comme si le foirail de Bamenda captait récemment tous les flux de bétail aux Grassfields, à mesure que les arrivages du Nigéria augmentent.

VI.4.2.- Intérêts commerciaux

Le détournement d'un flux de bétail nigérian vers le Cameroun tient probablement à des prix plus soutenus d'un côté de la frontière. La chute en ressources monétaire des consommateurs nigériens est peut-être plus forte qu'au Cameroun. Si la demande en viande bovine s'est réduite dans ce pays, l'offre a également diminué notamment dans l'axe Bafoussam-Nkongsamba-Douala. Autrefois, ces villes étaient ravitaillées à la fois par du bétail des Grassfields et de l'Ouest de l'Adamaoua (Banyo, Tignère). Or l'élevage sur cette partie de l'Adamaoua est gravement perturbé par une extension récente des mouches tsé-tsé. Les arrivages de bétail en provenance de Banyo ont tendance à diminuer. Par effet de compensation, la demande s'accroît du côté des Grassfields et se répercute jusqu'au Mambila nigérian.

La supériorité du foirail de Bamenda ne tient pas seulement à sa position géographique mais surtout aux pratiques qui ont cours sur cette place. Les ventes de bétail sont réglées par des versements au comptant par les acheteurs. On y voit des paquets de billet de banque passer d'une main à l'autre. Au contraire, sur les marchés proches de centres de consommation, les ventes de bétail s'effectuent à crédit : le vendeur attend que le boucher a débité les quartiers de viande pour recevoir son dû. Cette pratique ralentit les affaires et donne lieu à beaucoup de comportements malhonnêtes. Les maquignons du Nord craignent de se faire gruger par les bouchers du Sud. Les transactions exigent l'intervention d'un tiers, le "logeur", qui se porte garant de l'acquéreur.

Bamenda est un foirail qui permet d'éviter ces complications, en faisant transiter les animaux de maquignons à d'autres maquignons. Les vendeurs du Nord ne sont plus confrontés aux créances de bouchers insolvable. Les maquignons transporteurs, originaires de la région (Bamiléké, Pinyin, Nso), se chargent de cette phase délicate. Bien qu'il introduise un maillon supplémentaire dans la filière du bétail, le foirail de Bamenda est particulièrement apprécié par les marchands qui exercent dans les régions d'élevage. Son succès est celui d'une nouvelle organisation du commerce de bétail.

VI.4.3.- Une "pompe à francs CFA"

Même si les écarts de prix ne sont pas substantiels entre Dorofi et Bamenda, le transfert de bétail nigérian au Cameroun reste une opération fructueuse. Elle permet d'acquérir les francs CFA qui, convertis en Nairas sur le marché parallèle, confèrent aux maquignons nigériens la capacité d'augmenter rapidement leurs nouveaux achats de bétail. Les francs CFA sont avidement recherchés au Nigéria dont la monnaie n'est pas convertible. D'autres opérations commerciales sont également lancées vers le Cameroun, avec l'objectif principal de se procurer les francs CFA. Le profit retiré de l'opération commerciale elle-même ne représente qu'un but secondaire. Dans ce contexte, il est vraisemblable que les maquignons nigériens continueront d'exporter vers Bamenda, même si les prix du bétail baissent. Les fluctuations du Naira, sur le marché parallèle, influencent peut-être davantage le rythme des envois de bétail.

L'expédition de bétail nigérian au Cameroun s'inscrit dans une logique économique qui dépasse la loi de l'offre et de la demande sur la viande bovine. Le bétail sert les mêmes objectifs que les ventes, en contrebande, d'articles en plastique, de textiles et de riz asiatiques. Il présente des avantages non négligeables par rapport aux produits manufacturés : circulation fluide à travers presque tout le tracé de la frontière, faible coût d'acheminement à pied, difficultés de repérage par les services douaniers (rien ne ressemble plus à un boeuf nigérian qu'un boeuf camerounais), forte valeur ajoutée par unité de bétail. La limite à la capture du franc CFA par ce canal réside dans la capacité d'absorption non extensible du marché de consommation camerounais. La baisse actuelle des prix du bétail à Bamenda montre que cette capacité n'est pas loin d'être atteinte.

Mais les exportateurs nigériens sont probablement prêts à supporter une baisse sensible des prix. La dévaluation récente de 30 % du Naira renforcera les exportations vers le Cameroun. Au contraire, la politique camerounaise de renforcement des taxes sur les importations entraînera peu d'effets sur les transferts de bétail qui passent largement à travers les mailles douanières. Quant à la poursuite éventuelle de la baisse des prix du bétail au Cameroun, elle peut élargir le marché de consommation.

VI.5.- Conclusion : Commerce transfrontalier de bétail et élevage

Le flux de bétail nigérian vers le Cameroun, repéré entre le Mambila et les Grassfields, revêt-il un caractère exceptionnel ou illustre-t-il une situation générale le long de la frontière ? La proximité relative de Bamenda avec les grands centres de consommation au Cameroun favorise le trafic transfrontalier car le bétail s'y vend plus cher que dans les régions d'élevage éloignées. Néanmoins, il est vraisemblable que des transferts de bétail, aussi surprenants à première vue, se produisent entre le Mambila et Banyo, à l'Ouest de l'Adamaoua. Le grand foirail de Ngawi, dont la prospérité était liée en partie au flux Est-Ouest de bétail à travers l'Adamaoua, tombe actuellement en décadence : signe d'un changement d'orientation des courants commerciaux

Finalement, les flux anciens ne se maintiennent peut-être que dans l'extrême-Nord, où les prix du bétail sont nettement plus faibles. Les animaux de l'extrême-Nord, passés du Cameroun au Nigéria, ne sont-ils pas réintroduits au Cameroun, plus au Sud ? Les trafics autour du franc CFA peuvent donner lieu aux montages commerciaux les plus complexes. Le bétail représente un atout, parmi d'autres, dans un "jeu" qui se déroule tout le long de la frontière entre les deux pays. Jeu qui n'obéit plus tellement aux règles simples de l'offre et de la demande et qui risque de perturber, voire de ruiner, les maquignons et les éleveurs au Cameroun.

Post Scriptum

Des entretiens avec les responsables du ministère de l'élevage ont confirmé ultérieurement les hypothèses avancées à propos de l'inversion du flux de bétail et du rôle joué par le marché de Bamenda.

En effet, une florissante filière de contrebande du bétail nigérian opère dans la province du Nord-Ouest. Par ailleurs, notons que l'époque d'inversion du flux de bétail semble se situer aux alentours de 1986/87, c'est à dire au moment de la forte dévaluation du naira et du renforcement de l'application du PAS au Nigéria. Phénomène mis en évidence par la confrontation du flux de bétail en provenance de différentes localités du nord-ouest et le stock supposé exister. Il existe ainsi un flux dépassant, en quelques mois, largement le stock local de bétail qui a comme point de "départ" Nkambe, Nwa, Kumbo, Sabongari, localités situées toutes à proximité de la frontière avec le Nigéria. En réalité, grâce à la complicité des autorités, de fausses déclarations sont faites sur l'origine du bétail afin de l'introduire et de l'écouler sur le marché de Bamenda, point de convergence et de redistribution pour les marchés urbains. Ce bétail est "baptisé" camerounais dans les postes administratifs de contrôle (vétérinaires) et déversé ensuite sur le marché de Bamenda.

Les complicités locales ne se limitent pas aux seuls agents administratifs. D'après nos informateurs, les contrebandiers bénéficient de la complicité des marchands locaux de bétail qui, tout en ayant une licence, n'ont plus les moyens financiers d'opérer de manière autonome. Ceux-ci se prêtent alors comme intermédiaires afin de réaliser l'opération d'achat (qui en réalité est une importation) et de mise en vente sur le marché de Bamenda. On nous a également informé que les Ados et les Fulani vivant près du Nigéria aident les contrebandiers à traverser la frontière, moyennant une petite rémunération. Cette information doit encore être vérifiée sur le terrain car les éleveurs fulani sont précisément les principales victimes de la contrebande ("smugglers spoil market of local raisers" nous déclare le responsable local de l'élevage).

En raison des flux nigériens et de la contraction des marchés urbains (Douala et Yaoundé notamment), le prix du bétail s'est considérablement affaibli dans les marchés de l'Ouest et du Nord-Ouest. Ainsi, d'après le responsable du ministère de l'élevage, un animal de 4 ans est vendu actuellement entre 40000 et 50000 francs cfa au lieu de 75000 à 80000 il y a 4 ans. Un castrat peut être vendu à 85000 f cfa, soit près de la moitié de ce qui pouvait être obtenu sur le marché avant l'arrivée du bétail nigérian. Les perspectives pour les éleveurs locaux ne semblent guère encourageantes étant donné l'énorme disparité des prix d'un côté et de l'autre de la frontière (15000 f cfa au Nigéria contre 40000 à 50000 au Cameroun).

VII. Les entreprises camerounaises face à la concurrence nigériane

On peut aborder l'étude des entreprises sous différents angles. Celui que l'on a choisi portera sur la compétitivité de l'industrie camerounaise par rapport à l'industrie nigériane. Plus particulièrement, notre intérêt porte sur les écarts de compétitivité sectorielle, l'impact des flux transfrontaliers sur les entreprises et leurs stratégies de réponse face à cette concurrence. Les analyses que l'on développera ici s'appuieront sur les résultats obtenus dans nos enquêtes sur les marchés, les données recueillies auprès des entreprises, les enquêtes et recensements industriels effectués par la DSCN, les rapports trimestriels de SYNDUSTRICAM, et enfin, des interviews auprès des dirigeants d'entreprise.

Rappelons tout d'abord les principales conclusions des enquêtes de marché:

1. La plupart de produits en provenance du Nigeria sont **concurrents** et non complémentaires à la production camerounaise. Les produits importés de manière informelle du Nigeria satisfont les mêmes besoins de consommateurs que les produits de fabrication locale.

2. Cette concurrence sur la production camerounaise est exercée non seulement par de produits fabriqués au Nigeria mais aussi, et dans une importante proportion, par des produits importés (pour la plupart d'Asie) par le Nigeria puis re-exportés vers le Cameroun. Le Nigeria détourne ainsi une partie de la pression concurrentielle exercée par les importations sur son marché vers les marchés des pays voisins de la zone franc⁴⁵.

3. L'avantage compétitif des produits en provenance du Nigeria ne tient pas à une différence qualité en leur faveur mais surtout à des écarts de prix qui peuvent atteindre de proportions significatives.

4. Il existe une grande dispersion dans les écarts de prix Nigeria-Cameroun dans le panier de produits retenus.

5. La concurrence Nigeria-Cameroun a un impact déflationniste sur les prix à la consommation camerounais. D'abord à travers d'un alignement des prix par le bas et ensuite, par la complète substitution des produits camerounais qui disparaissent des marchés laissant ainsi la place aux produits moins chers en provenance de Nigéria.

VII.1.- Implications pour l'étude des déterminants des échanges

La présence sur le marché camerounais de produits re-exportés par le Nigeria et la diversité des écarts de prix (écarts nuls pour quelques produits et très significatifs pour d'autres) signifie d'une part que la dépréciation du naira par rapport au franc cfa ne peut pas rendre compte de la totalité des flux commerciaux transfrontaliers informels. Seuls les produits fabriqués au Nigeria sont susceptibles de voir leur compétitivité améliorée par la dépréciation du naira par rapport au F cfa. D'autre part, ces constats apportent des éléments critiques au diagnostic des échanges qui seraient biaisés par un franc cfa surévalué. En effet, si les flux commerciaux informels étaient dus uniquement à la surévaluation du F cfa, alors, toutes choses égales par

⁴⁵ La part des produits en provenance d'Asie de l'Est dans les importations nigérianes s'est considérablement accrue ces dernières années. Ainsi, entre 1987 et 1991 celle du Hong Kong, Singapour et Corée du Sud passe de 0,3% à 9% du total des importations (EIU, Country Report n°4, 1992, p.23).

ailleurs, on devrait s'attendre à constater des écarts de prix Nigeria-Cameroun du même ordre pour tous les produits. Or, on est loin d'observer cette situation.

Cependant, cela ne signifie pas pour autant que les questions d'ordre macro-monnaire (incorvertibilité du naira/convertibilité du F cfa) ne soient pas à l'ordre du jour pour comprendre une partie ces flux informels. Le commerce transfrontalier des produits pour lesquels on constate un écart de prix proche de zéro⁴⁶ révèle de manière indiscutable que certains produits (peu nombreux il est vrai) sont choisis par les commerçants nigériens afin d'obtenir de devises. Cette motivation est aussi à l'oeuvre dans d'autres produits où l'écart de prix à la vente au Nigeria et le produits fabriqué au Cameroun est important. Il a pu être mis en évidence par le comportement des marges bénéficiaires dans un contexte de dépréciation. Face à la dépréciation du naira, les exportateurs nigériens ont ajusté leurs marges par une hausse de prix en F cfa afin de maintenir un niveau de recettes, en devises, plus au moins constant (voir rapport sur marché de changes).

Cette dernière question doit être adressée avant de faire porter au manque de compétitivité sectorielle des industries camerounaises tout le poids de l'explication des flux transfrontaliers.

Dans le cas d'écarts non nuls de prix, comment distinguer ce qui est dû à la surévaluation du F cfa de ce qui est dû au manque de compétitivité intrinsèque des industries? En d'autres termes, il s'agit de séparer l'impact d'un facteur macro-économique (la surévaluation) de ce qui est dû aux facteurs sectoriels, meso-économiques. La réponse - provisoire - avancée dans le rapport prix-marchés a consisté en calculer la dispersion de l'écart sectoriel de prix par rapport à une valeur centrale de cette disparité de prix (la mode ou la moyenne des écarts sectoriels). Le premier écart reflète le manque de compétitivité sectoriel tandis que le second est considérée comme la part de l'écart de compétitivité dû à la surévaluation du F cfa

Ces constats mettent en évidence la complexité à laquelle doit faire face une politique de restauration de la compétitivité à partir d'une dévaluation ou d'une réduction tarifaire unilatérale. Au niveau du diagnostic, ce constat implique que le problème des flux transfrontaliers ne peut pas être réduit à la seule question des parités monétaires ni à celui de l'incorvertibilité du naira/convertibilité du F cfa. Ils incitent aussi à abandonner l'idée de trouver une explication unique pour rendre compte de l'ensemble des flux transfrontaliers informels. Cependant, dans la majorité de produits étudiés les écarts de prix sont importants et ces écarts sont très différenciés d'une branche à l'autre, ce qui veut dire que pour comprendre le pourquoi des flux transfrontaliers on doit se pencher en priorité sur la question des disparités sectorielles de compétitivité. L'ambition du "volet entreprises" est d'étudier les écarts de compétitivité non expliqués par la surévaluation du F cfa. Le schème suivant nous servira de guide.

Dans l'analyse des écarts de compétitivité, il convient de distinguer les trois composantes suivantes:

1. Des politiques ou des facteurs macro-économiques, tels la surévaluation du CFA; politique salariale; coût du crédit, etc.

⁴⁶ Les écarts de prix ont été observés sur le marché camerounais. Le test de l'hypothèse "pompe à francs cfa" requiert, dans le cas où l'exportateur n'est pas aussi importateur, comparer le prix pratiqué au Nigeria afin de le comparer avec celui de son homologue sur le marché camerounais. ceci afin d'éviter que les marges ajoutés dans la chaîne de commercialisation voilent le phénomène. Cependant, ce problème nous semble mineur dans la mesure où, dans les régions étudiées, les réseaux commerçants nigériens contrôlent l'ensemble des opérations d'importation et de mise en vente

2. Des politiques ou des facteurs sectoriels, tels le taux de protection de la branche, fiscalité, subventions, etc.
3. Des facteurs micro-économiques propres aux entreprises étudiées:
 - Productivité (techniques de production; rendement de la main d'oeuvre)
 - Coût des facteurs de production (salaires; énergie; matières premières; équipements, etc.)
 - Gestion de l'entreprise; stratégies commerciales d'adaptation face à la concurrence

Certains auteurs ont établi l'équation suivante : taux de protection élevé = prime à la fraude, pour ensuite soutenir qu'il faudrait baisser le taux de protection tarifaire pour relancer la production nationale. D'abord, il faut préciser que les tarifs et droits de douane élevés ne constituent pas de conditions suffisantes pour l'existence et développement de la fraude et de la contrebande. Pour qu'un produit importé puisse pénétrer le marché local (de manière légale ou illégale), il faut avant tout (en l'absence d'une situation de pénurie) que le produit importé soit de meilleure qualité et/ou que son prix soit inférieur à celui de la production locale. En l'absence de l'une ou l'autre de ces deux conditions, un accroissement des droits de douane de 0 à 100% continuera à être insuffisante pour que la fraude se développe. Inversement, dans une situation où la fraude existe (écart important de prix import/production locale), le bakchich donné à la place de l'acquittement des droits de douane est équivalent à la cession -sous forme de rente- d'une partie des profits extraordinaires résultants des écarts de compétitivité. On peut supposer que, plus important est l'écart de prix produits importé/local et plus élevés les droits de douane, plus important sera le "coût" pour l'importateur de contourner la légalité. Une baisse des droits d'entrée, toutes choses égales par ailleurs, ne fera qu'accroître les profits réalisés par l'importateur.

Le constat d'un écart important entre le prix du produit fabriqué localement et celui importé ne doit pas être automatiquement mis sur le compte d'une politique de dumping pratiquée par les producteurs étrangers en vue de pénétrer le marché national. Avant d'avancer une telle conclusion, la question de la compétitivité doit être considérée. Ainsi, les techniques de production, les coûts des facteurs, etc. qui ne sont pas forcément les mêmes dans deux pays différents, peuvent rendre compte des différences de prix, sans que cela tienne aux stratégies commerciales relevant du "dumping". Pour déceler la pratique du "dumping" il faut donc pouvoir comparer le coût de production (ou le prix de vente) dans le pays d'où viennent les importations et le prix à l'importation.

VII.2.- Stratégies des entreprises face à la concurrence nigériane

Pas toutes entreprises subissant des pertes de CA à cause de la concurrence nigériane restent impassibles, sans mettre en place des stratégies de réponse ou d'adaptation avec plus ou moins d'efficacité leur permettant d'enrayer les pertes des parts de marché. L'espoir est permis que l'on puisse dégager à partir de l'étude de cas concrets, des éléments pour l'élaboration d'une politique industrielle visant à accroître la compétitivité des industries camerounaises, ces réponses pouvant pré-figurer les alternatives de solution aux problèmes posés.

Deux aspects doivent être distingués: d'une part la perception de la concurrence nigériane et son importance dans le diagnostic des difficultés financières de l'entreprise. De la justesse de ce diagnostic dépendra l'efficacité des stratégies alternatives. Ainsi, l'entreprise étudiée a-t-elle une connaissance approfondie du marché, des prix des produits par les concurrents, des réseaux d'approvisionnement et de distribution, des pratiques commerciales, des forces et faiblesses de ses produits par rapport aux produits concurrents ? Les entreprises perçoivent-elles l'impact potentiel de la concurrence nigériane sur les fournisseurs ou sur les acheteurs de produits semi-finis (cas de la SOCAPALME dans l'approvisionnement de régimes pour la fabrication d'huile raffinée concurrencée par les importations en provenance du Nigéria) ?

Autant de questions qu'on a adressées aux chefs d'entreprises qu'on pu rencontrer. L'autre aspect touche à proprement parler les actions mises effectivement en place. Deux sortes de domaines seront explorés dans les réponses des entreprises :

- a) les stratégies de production
- b) les stratégies commerciales

A partir de l'étude des cas on tentera de dégager une typologie de réponses. Cette typologie tiendra en compte les éléments suivants:

- participation de l'Etat
- degré de diversification et importance relative des produits touchés par la concurrence nigériane
- ancienneté des équipements (ont-ils été déjà amortis?)
- élasticité-prix du produit (s'agit-il d'un produit de première nécessité ou d'un produit superflu?)
- la part du CA réalisé à l'exportation
- l'ampleur des écarts de prix (indicateur de la perte potentielle du marché)

En effet, le souci de rentabilité n'est pas également partagé qu'il s'agisse d'une entreprise para-publique bénéficiant de subventions de l'Etat (ou de contrats de performance dans le cadre des redressements financiers) ou d'une entreprise privé ne pouvant compter que sur ses seules ressources. En bref, on se propose d'élaborer une typologie de diagnostics et réponses à partir des caractéristiques des entreprises. On devra ici tenter de distinguer les réponses caractéristiques de la branche de celles propres à des entreprises individuelles. Quel est l'importance de la demande de l'intervention protectrice de l'Etat ou de retrait d'intervention dans la perception des alternatives à la concurrence nigériane?

VII.2.1.- Stratégies de production

Quelles sont les modalités employées par les entreprises pour améliorer leur compétitivité? Ont-elles diminué les coûts unitaires? Si oui, c'est à travers les réductions du personnels (ouvrier ou cadres?), diminution des rémunération, intensification du travail, économies d'énergie, nouvelles sources d'approvisionnement de matières premières; bref, quel est la poids relatif de l'accroissement de la productivité par rapport à la baisse du coût des facteurs "internes" à l'entreprise?

Le souci premier est-il de restaurer la compétitivité ou les équilibres financiers à court terme? Autrement dit, la diminution des coûts unitaires s'est traduit par une baisse des prix ou bien ces prix ont-ils été maintenus à leur ancien niveau (politique d'accroissement des marges pour recuperer recettes perdues sans améliorer la compétitivité). Dans ce dernier cas, on peut se demander quelles sont les voies empruntées par les entreprises afin de maintenir leurs prix face à une augmentation des coûts unitaires résultant des faibles taux d'utilisation de la capacité de production. Comment les entreprises ont-elles géré les charges financières, en particulier les arriérés dus par l'Etat?

VII.2.2.- Stratégies commerciales

Au niveau des réseaux de distribution, les entreprises les ont-ils reorganisés afin de les rendre plus proches de la population (les produits venant du Nigeria étant distribués par des réseaux capillaires touchant les plus petit village) ? In ne faut pas oublier que la concurrence des produits en provenance du Nigeria a eu en premier lieu un effet destructurant sur les réseaux de distribution de l'industrie camerounaise. Ces réseaux sont en première ligne du feu de la concurrence nigériane et leur disparition (qui peut devenir irréversible) laissera le champ libre à la pénétration massive des importations informelles en provenance du Nigeria (rappelons que les critiques des pays développés occidentaux du protectionisme non tarifaire des industries japonaises ont été justement axées sur l'impénétrabilité des réseaux de distribution). Quelles sont les stratégies visant à contrecarrer cette tendance (remises de prix, prime aux grossistes, reprises d'avaries, campagnes publicitaires, etc.) ?

VIII.-Les réseaux des vendeurs d'essence nigériane⁴⁷

Appelée aussi "fédéral", "zoua-zoua" ou "funge", l'essence nigériane est le produit de contrebande par excellence. Les effets de ce commerce sur l'économie camerounaise seront difficiles à évaluer car ils sont contradictoires: source d'emploi et de revenu pour les "koweïtiens" (les vendeurs à la sauvette) et d'économies considérables pour les transporteurs et particuliers, il est la cause d'un important manque à gagner fiscal pour l'Etat et met au bord de la fermeture l'usine de raffinage de la SO.NA.RA. Les données du problème sont d'une part l'énorme écart des prix entre le prix officiel du super au Cameroun et le prix à la pompe au Nigeria (195 francs CFA contre 15 francs CFA le litre). Le prix de vente au détail varie entre 50 F CFA le litre à Idenau, 70 f CFA/lit à Limbé, 120 f CFA/lit à Kumba et Manfé et 90 à 110 franc CFA/lit à Douala.

L'entrée massive du "fédéral" fut déclenchée par la hausse de prix en juillet 1988 lorsque le prix du litre est passé de 185 f CFA à 280 f CFA. En avril 1989, pour faire face à l'entrée massive d'essence de contrebande, les prix furent abaissés à 190 f CFA le litre, prix proche de celui auquel était vendue l'essence nigériane sur le marché de Douala (200 f CFA/lit). Finalement, les vendeurs du "zoua-zoua" durent réajuster les prix à la baisse afin de maintenir un écart qui puisse faire oublier la méfiance des consommateurs envers le "fédéral" de qualité douteuse. Les marges de manoeuvre étaient encore larges car le prix du litre à la pompe au Nigeria était à l'époque de 35 f CFA/lit. Par contre, pour la SO.NA.RA. les possibilités de réduction de prix sont très limitées car le prix de revient à la pompe est de 100 francs CFA le litre. Par ailleurs, d'après son PDG, la raffinerie opère à son taux le plus faible de capacité de production, taux au-delà duquel l'usine devra fermer (Sonara News, n°10, janvier/février 1992, pp.9-10). La taille du marché camerounais est évaluée à 240 000 m3 pour le super et selon le responsable de la SO.NA.RA., l'ampleur de la fraude est estimée à 150 000 m3.

Un recensement des point de vente au détail et en gros ainsi que des points d'entrée ont été effectués dans les villes de Douala, Manfé, Ekondo-titi et Ekok et dans l'axe routier Douala-Kumba. Les entretiens ont eu lieu à Douala dans 3 points de vente sur un total de 16 (chacun regroupant un nombre varié de vendeurs), dans 1 à Manfé (sur un total de 3). Les entretiens ont eu lieu en février-mars 1993. Ils ont été d'abord ouverts avec des groupes de vendeurs, puis avec chacun des vendeurs à l'aide d'un questionnaire. Des informations complémentaires sur l'ampleur des flux d'essence nigériane et leur impact sur l'industrie ont été obtenues à partir

⁴⁷ Les résultats exposés ici sont une version condensée d'un rapport (en anglais) rédigé par K. Bayié à la suite des différentes missions effectuées dans les provinces de l'Ouest et dans le Littoral.

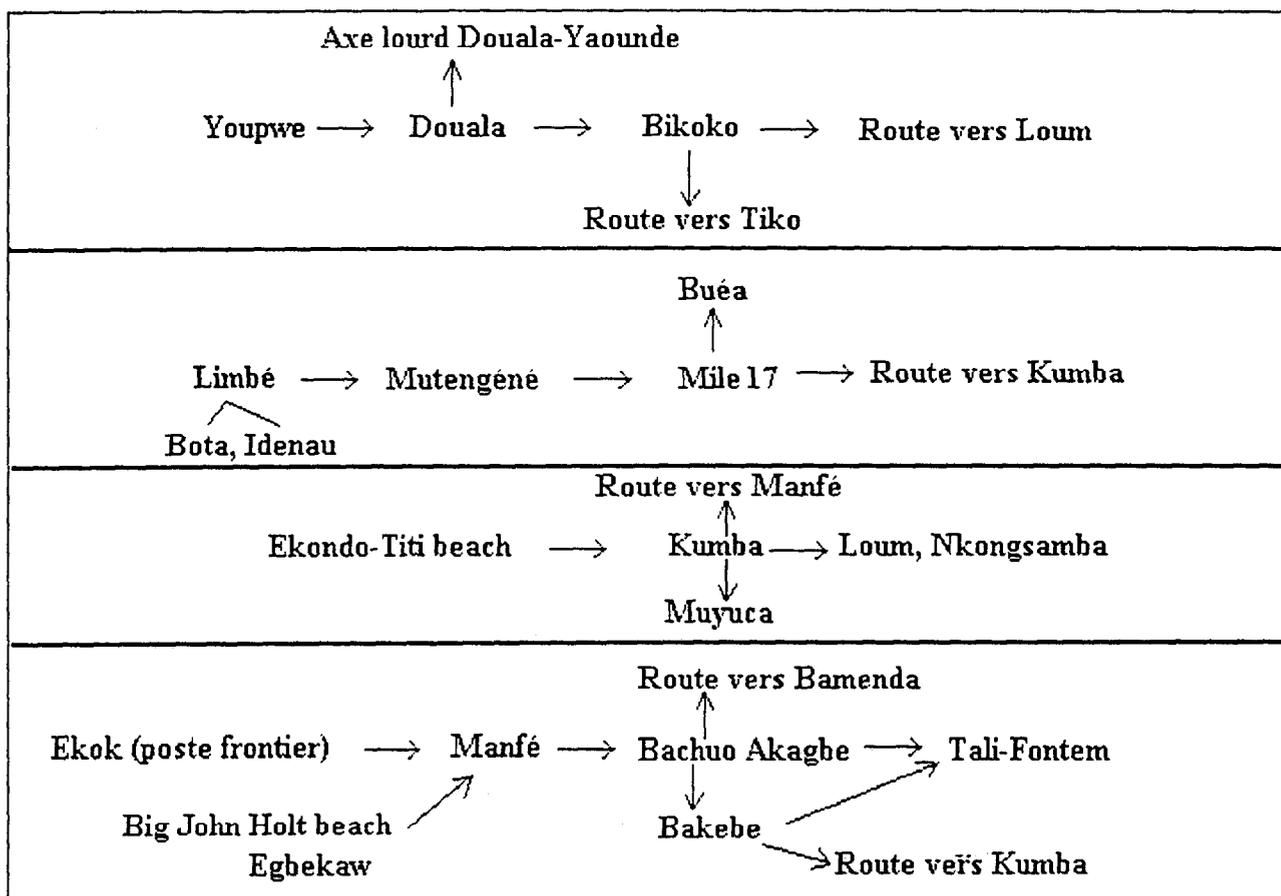
des interviews avec le personnel de la Société Camerounaise de Dépôt pétrolier (SCDP) à Douala. Enfin, une carte a été dressée précisant les points de vente dans les quatre axes routiers suivants :

- Douala - Kumba
- Kumba Ekondo Titi beach
- Kumba Mamfe - Ekok and
- Kumba - Loum - Bafang - Bafoussam - Bamenda

VIII.1.- Les réseaux

La plupart de l'essence nigériane entrée au Cameroun par maritime ou fluviale. Différents réseaux ont pu être identifiés :

- Province du Littoral : de nombreuses criques autour de la plage de Youpwe et au long de la route vers Limbé.
- Province du sud-ouest: Les axes Limbe, Bota, Idenau et ses nombreuses criques.
- Ekok à travers le réseau routier
- Mamfé, à travers le fleuve Manyu, spécialement lors des crues.



VIII.2.- Les détaillants ("Koweïtiens")

La plupart des vendeurs de "zoua zoua", sont d'individus mâles très jeunes, scolarisés (ayant accompli au moins la septième en primaire) et célibataires dont la moyenne d'âge est de 20 ans. Leur ancienneté dans le métier ne dépasse le plus souvent de 8 mois, pour des raisons qu'on explicitera plus bas. Une proportion importante est constituée par des jeunes ayant dû suspendre leurs études secondaires principalement faute de pouvoir payer les frais de scolarité.

Peu d'entre eux est allé plus loin que l'école secondaire ou high school bien que dans deux cas extrêmes on note la présence de diplômés de l'université (à Bonandale-Douala et à Big John Holt-Manfé). La vente d'essence nigériane est une activité à plus de 90% masculine. Le métier de vendeur est perçu comme trop risqué pour être pratiqué par les femmes (sauf lorsque elles vendent à leur domicile, comme à Bikoko à Douala).

Un bon nombre de détaillants considèrent la vente de "zoua zoua" comme une activité temporaire, en attendant un meilleur emploi ou le retour à l'activité dans le cas des menuisiers, maçons, tailleurs, électriciens et militaires en vacances. Ceci explique la faible ancienneté déclarée par les vendeurs interviewés (8 mois en moyenne).

L'essence nigériane arrive en fûts de 100 et 200 litres, particulièrement à Youpwe, Douala, Mutengene, et Limbe tandis que les bidons ont une contenance de 40 litres dans l'axe Mamfé-Ekok. Les divers frais d'installation ne dépassent de 15 000 F CFA, qui doit être investi dans l'achat de jerricanes en plastique de 10, 20-25 et 50 litres ainsi qu'un entonnoir et morceau de tissu afin de "filtrer" l'essence de ses impuretés. Le faible montant de capital nécessaire à l'installation d'un poste de vente et la nature temporaire de l'activité expliquent le fait que le nombre de vendeurs par point de vente demeure relativement constant alors que les membres qui le composent est plutôt variable.

Dans tous les points de vente, à l'exception de Big John Holt et Egbekaw à Manfé, les détaillants payent cash leurs fournisseurs. Les relations de confiance sont très rares en raison du caractère temporel de l'emploi de détaillants et des fréquentes saisies dont ils font l'objet. Les permanents dans le secteur sont très peu nombreux. Le cas de Manfé s'explique par le fait que les détaillants (tous originaires de Manfé) ont débuté en apportant uniquement les services d'entrepôt, puis comme intermédiaires et enfin devenir détaillants. La stabilité dans le secteur leur a permis de gagner la confiance de fournisseurs, de sorte que de modes de paiement autres que cash se sont développés dans la zone.

Bien qu'il existe une forte concentration de vendeurs dans un même point de vente, en particulier dans les zones urbaines, il n'existe pas d'association ou syndicats de vendeurs, même de caractère informel, excepté dans le cas de Manfé. Dans cette ville il a été créée la Manyu Petroleum Dealers (MAPAS) Association. La principale raison de cette absence d'association ou de syndicats est le fait que la vente de "fédéral" est considérée comme une activité illégale. De ce fait, les vendeurs se trouvent dans une situation de vulnérabilité face aux interventions des forces de l'ordre et douaniers. Cependant, le potentiel pour la création d'association existe comme le prouve le fait que elles se créent de façon spontanée à l'occasion de la mort accidentelle, naissance des enfants, et le règlement des conflits entre vendeurs.

Le cas de Big John Holt à Manfé est intéressant en ce qu'il constitue une tentative abortée d'émergence d'une nouvelle classe commerçante dans cette ville languissante. Lorsque les ventes commencèrent à croître rapidement en 1988, un groupe d'individus habitant à la proximité de la plage de Big John Holt sur les rives de la Manyu, tira profit en proposant aux Ibos venus livrer l'essence, de l'entreposer les fûts à leur domicile pour ensuite la remettre aux commerçants venus de Bamenda. La commission qu'ils touchaient à l'époque était de 100 F CFA pour chaque jerricane de 40 litres. Les revenus tirés de cette activité étaient substantiels car ils pouvaient atteindre 3 000 F CFA par jour. A la suite de l'interdiction de ce commerce en 1989, les ventes diminuèrent fortement à 2 jerricanes par jour et par personne avec un bénéfice journalier de seulement 400 F CFA par jour. Un total de 22 intermédiaires étaient impliqués dans ces activités, dont 15 ont pu être interviewés à l'occasion des enquêtes.

Plus tard, les intermédiaires commencèrent à acheter l'essence pour leur compte à 2 600 F CFA pour ensuite la revendre à 2 800 F CFA la jerricane de 40 litres. Certains d'entre eux obtinrent l'autorisation du préfet afin de pouvoir vendre 20 jerricanes d'essence uniquement à Manfé. La vente d'essence ne fut jamais autre chose qu'une activité secondaire malgré les bénéfices qu'ils purent en tirer. Ceux-ci furent consommés plutôt qu'investis dans d'autres activités de sorte qu'il ne purent s'établir comme commerçants.

La presque totalité de détaillants sont d'origine camerounaise. Les Nigériens ne participent pas à la distribution finale de l'essence, leur rôle se limite à livrer l'essence sur les plages et postes frontaliers. Les risques de saisie pour des immigrants sans papiers crée des barrières "naturelles" à leur implication dans la vente au détail.

Les groupes des vendeurs dans un même point de vente ne se caractérisent pas par leur homogénéité ethnique. Cependant, il existe une concentration d'anglophones originaires de la province du Nord-Ouest dans les points de Bikoko et Youpwe à Douala. L'existence de cette colonie anglophone peut s'expliquer par le facteur linguistique. En effet, Youpwe est approvisionné directement par des Nigériens anglophones. Des groupes similaires constitués par francophones n'ont pas été observés dans la province du Sud-Ouest.

L'enquête auprès des détaillantes indique qu'ils écoulent une moyenne de 110 litres par jour lorsqu'il s'agit d'un point de vente le long de la route et d'environ 440 litres lorsqu'ils sont localisés dans les concentrations urbaines. L'harcèlement de la police, les vols, etc., expliquent pourquoi, du point de vue d'un détaillant, il n'est pas souhaitable d'élargir l'échelle des opérations.

Frais d'acheminement de l'essence nigérienne d'Ikom (Nigeria) à Manfé (Cameroun)
(24 février -4 mars 1993; taux de change parallèle : 100 naira/1000 F CFA)

Coût au Nigeria (40 litres)	110 Naira (1100 F CFA)
Montant payé à l'armée	40 Naira (400 F CFA)
Montant payé à la police	30 Naira (300 F CFA)
Syndicat de transporteurs de pirogue ("union of canoe paddlers) à Bagiye	100 F CFA
Transport à l'affluent "Elizha"	100 F CFA
Transport de la plage à l'entrepôt	300 F CFA
Total coûts	2 300 F CFA
Prix de vente au détail (65 F CFA/lit)	2 600
Bénéfice	500 F CFA

Source: Enquête observatoire frontalier OCISCA (K. Bayié)

VIII.3.- Rapports avec les autorités administratives

L'importation et vente d'essence nigériane était interdite sur tout le territoire, à l'exception des départements de la Manyu, du Ndian où les préfets avaient reçu instruction du Premier Ministre de permettre leur commerce. Ces deux départements sont très mal desservis par un réseau routier en piteux état (enclavés complètement pendant les trois mois de pluies). En outre, toutes les stations d'essence ont pratiquement disparue, de sorte que même les forces de l'ordre sont obligées à s'approvisionner d'essence nigériane.

En raison de la légalisation du commerce d'essence nigériane dans la Manyu, un impôt de 400 F CFA pour chaque bidon de 40 litres était collecté par les autorités. Les vendeurs de Manfé déclarent que les autorités limitaient à 20 le nombre de jerricanes qu'ils pouvaient transporter à chaque traversée de la frontière, le volume des ventes étant de 300 jerricanes à l'époque vers 1984. A partir de 1985 la législation ne prévoyait plus aucune exception : la vente d'essence nigériane était désormais interdite sur tout le territoire. De ce fait, les rapports entre les vendeurs et les autorités se modifièrent.

Les moyens accrus de répression entre les mains des forces de l'ordre ne pouvait pas se traduire par un arrêt net des flux transfrontaliers d'essence et pour cause. L'essence constitué un complément appréciable des revenus pour les agents chargés de la répression. Les détaillants et grossistes se trouvaient ainsi soumis à toute sorte d'abus de la part des autorités (douanes, gendarmerie, armée et police) chargées de la répression de ce commerce devenu illégal dans la région. En effet, les saisies ne donnaient pas lieu à la destruction du produit mais à la consommation personnelle des officiers ou à la revente à d'autres, voire les mêmes, détaillants, sans que le produit de la vente soit reversé à l'Etat.

Postérieurement, en 1992-93, lorsque l'ampleur des dégâts était telle que la raffinerie de la SONARA se trouvait en graves difficultés, le gouvernement décida de confier à l'armée et plus précisément à la brigade antigang le rôle de réprimer le trafic d'essence. La pression sur les vendeurs augmenta considérablement, les confiscations et rackets se multiplièrent de sorte que le commerce devint très risqué. Les prélèvements d'impôts "informels" finirent par laminer complètement les marges qui pourtant étaient considérables et nombreux détaillants durent abandonner le métier pour rejoindre les contingents des chômeurs dans les villes.

Les vendeurs interviewés s'estimaient tous victimes de ce climat d'insécurité qui pèse sur leur activité et demandaient que le commerce d'essence nigériane soit légalisé, que des impôts en bonne et due forme puissent être payés afin de ne plus subir les extorsions policières. La MAPAS peut être considérée ainsi comme la première tentative d'organisation d'autodéfense d'une corporation qui à du mal à exister tant le statut des membres est fragile.

IX. Les produits des échanges : Complémentarité ou concurrence?

En janvier de 1982, un accord commercial a été conclu à Lagos entre le Nigéria et le Cameroun. Cet accord, ratifié à Yaoundé en juillet de la même année, avait pour but de favoriser les échanges commerciaux de marchandises produites dans chaque pays (Décret n°82-294 du 8/7/82 paru au Journal Officiel du 1/8/1982). Deux listes détaillant les produits qui devaient faire l'objet des échanges accompagnaient les articles du décret. La première, concernant les exportations du Nigéria, comprenait 43 produits, dont 23 produits manufacturés (textiles, chaussures, savons, allumettes, biscuits, matériaux de construction, entre autres). Du côté du Cameroun, sur les 66 produits faisant l'objet de l'accord, 23 étaient fabriqués par les entreprises industrielles camerounaises. Théoriquement, les échanges transfrontaliers devaient favoriser une certaine complémentarité des structures productives des deux pays.

La réalité des échanges entre le Cameroun et le Nigéria est loin de correspondre aux vœux exprimés à l'occasion des accords bilatéraux de 1982. L'impression générale des opérateurs économiques qu'on a rencontrés est que le commerce transfrontalier est en réalité un flux unilatéral de marchandises en provenance du Nigéria, sans contrepartie significative de marchandises exportées du Cameroun. Un représentant du ministère de l'élevage résume ainsi la situation: "*Trade between Nigeria and Cameroon is not trade on products but trade on currency*". Les enquêtes effectuées sur les marchés apportent des nuances à cette perception des échanges transfrontaliers.

IX.1.- Produits en provenance du Nigéria

Le recensement des produits en provenance du Nigéria que nous avons effectué sur les marchés de Douala a permis d'identifier 357 marques de produits (453 sur les marchés de Bamenda). La caractéristique la plus saillante est le fait qu'il s'agit dans sa grande majorité de produits manufacturés (deux exceptions importantes cependant: le bétail et les ignames de Calabar). Malgré leur grande variété, ces produits, peuvent être regroupés en quelques filières⁴⁸ :

- Textiles (pagnes, friperie, vêtements)
- Chaussures en cuir et plastique, tongas
- Aliments en conserve (laits, tomates, petits déjeuners)
- Plastiques (seaux, baigneurs, cuvettes, jerricanes)
- Pharmacie, cosmétiques
- Appareils électroniques (radio, chaînes hifi, TV, magnétoscopes)
- Liqueurs et boissons gazeuses
- Huiles végétales
- Savons et lessives
- Engrais, fongicides, insecticides et pesticides
- Quincaillerie, ustensiles de cuisine
- Essence super, huiles
- Pièces détachées
- Bétail

⁴⁸ On exclu de l'analyse les exportations nigérianes qui ont un rayonnement exclusivement local. C'est pour la plupart des produits agricoles tels les oeufs, oignons, graine de courge, etc.

IX.1.1.- *Fabriqués au Nigéria ou réexportés par le Nigéria?*

Parmi les 357 produits recensés sur les marchés de Douala en provenance du Nigéria, 61% avaient été fabriqués au Nigéria tandis que les autres 37% avaient été importés par le Nigéria et réexportés vers le Cameroun (sur les marchés de Bamenda, 56% des 453 marques de produit n'avaient pas été fabriqués au Nigéria mais réexportés par ce pays vers le Cameroun). Produit importé du Nigéria ne signifie donc pas fabriqué au Nigéria. Les réexportations du Nigéria, malgré les fortes dévaluations du naira depuis l'application du PAS, semblent représenter une partie non négligeable du nombre des produits exportés par ce pays. La question demeure, comment des produits de plus en plus chers réussissent-ils à pénétrer le marché camerounais? Pour y répondre on devra d'abord déterminer si ces produits réexportés par le Nigéria ont un équivalent fabriqué (ou importé par) au Cameroun. Si tel est le cas, on devra prêter attention à l'évolution des écarts de prix dans le temps. Il se peut que le taux de change du pays d'origine des produits réexportés varie, par rapport au franc cfa, de la même manière que le naira par rapport au franc cfa. Le recensement des produits selon l'origine permettra d'apporter quelques éléments de réponse. D'ores et déjà on peut noter que la proportion de produits fabriqués en Chine, Inde et dans l'Asie du Sud-Est constituent la plupart des produits réexportés par le Nigéria. La concurrence à laquelle doivent faire face les industries de l'Afrique sub-saharienne est donc autant une concurrence Nord-Sud que Sud-Sud.

IX.2.- Les produits exportés par le Cameroun vers le Nigéria

Les produits exportés vers le Nigéria par les frontières ouest et nord-ouest du Cameroun sont très peu nombreux. Il s'agit presque exclusivement de produits agricoles. Plus encore, ces produits, principalement de la farine de blé et du riz, ont été *importés* par le Cameroun pour être à leur tour réexportés vers le Nigéria. Le riz vient de la Chine, du Pakistan, de l'Inde, de la Thaïlande ou du Vietnam tandis que la farine de blé est américaine ou européenne (marques "La Tour", "La Moisson", "Les trois Lions", "Chacal", "Buffle", "Zébu", etc.) et accessoirement camerounaise ("Le Coq"). Le Cameroun exporte aussi les produits cosmétiques "Gandour" et de petits cubes maggi (Report on market opportunity for food stuff in Nigeria. MINDIC. Provincial delegation for South West, pp. 3, 4/2/91). Après la libéralisation des filières café et cacao et étant donné les retards de paiement, les planteurs de la Manyu, qui rappelons-le est une importante région productrice, préfèrent exporter leur production vers le Nigéria. Les planteurs reçoivent un prix inférieur à celui fixé au Cameroun mais qui a l'avantage d'être effectivement payé alors qu'au Cameroun le producteur doit se contenter de promesses de paiement. Dans le sud-ouest, d'importants volumes d'un légume appelé "Eru" sont acheminés vers le Nigéria. Le flux des exportations de produits agricoles camerounais vers le Nigéria semble évoluer au gré de pénuries et des phénomènes saisonniers.

X. Les déterminants macro-économiques et microéconomiques des échanges

X.1.- Le rôle des disparités de régimes monétaires dans les échanges informels

L'appartenance du Cameroun et du Nigeria à des régimes et zones monétaires différents peut être considéré comme le principal déterminant des échanges non enregistrés entre ces deux pays. Ces différences se manifestent principalement à travers la politique du taux de change, l'inconvertibilité du naira et l'allocation rationnée des devises. Le programme d'ajustement structurel (puis le "Rolling plan") au Nigeria a été axé sur la dépréciation du taux de change comme moyen principal pour diminuer d'une part l'absorption interne et d'autre part pour relancer les exportations des produits manufacturés. L'objectif final étant d'arriver à diminuer les déséquilibres externes et le paiement du service de la dette externe.

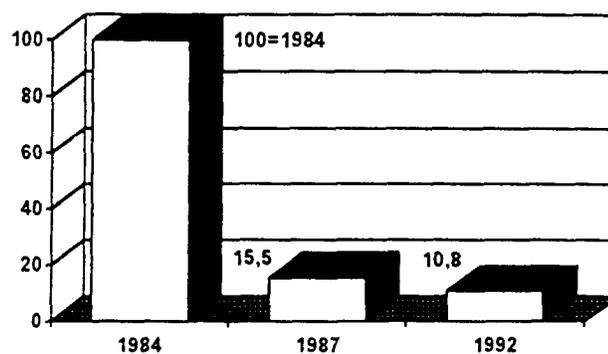
Le Cameroun a plutôt centré ses efforts d'ajustement structurel autour d'une politique de modification des prix relatifs à travers une "désinflation compétitive". L'ingrédient principal a été la diminution importante de la demande, notamment les investissements publics. Plus récemment, la compression de la demande a été obtenue par le biais d'une réduction des salaires des fonctionnaires et des prix garantis aux producteurs de café et cacao.

Des interférences sont apparues entre les PAS nigérian et camerounais. L'accroissement de la compétitivité-prix des produits nigériens obtenu par la politique de dévaluation du naira se heurte à la recherche de l'équilibre externe côté camerounais. Cependant, la concurrence exercée par les produits nigériens bon marché sur les produits de fabrication camerounaise peut aussi contribuer à la réalisation des objectifs de désinflation compétitive camerounaise. On peut objecter que le prix à payer est trop élevé en termes de perte d'emplois dans des industries longtemps protégées par de formidables barrières commerciales et douanières.

X.1.1. Dépréciation du taux de change effectif réel du naira et compétitivité-prix des exportations nigérianes

Sur l'ensemble de la période (1984-1992), le taux de change effectif réel a été divisé par dix, améliorant d'autant la compétitivité-prix des produits nigériens. Un choc aussi brutal et concentré sur une période aussi brève ne pouvait qu'avoir un impact important sur les économies de la zone franc, où la parité est restée inchangée par rapport au franc français et aux autres monnaies européennes. C'est précisément à partir de cette date que l'afflux de marchandises en provenance du Nigeria vers le Cameroun prend des proportions inquiétantes. La forte dépréciation réelle du naira a rendu très compétitifs les produits fabriqués au Nigeria et a donné lieu à un flux considérable d'importations informelles. La perte de parts de marché intérieur qui en a résulté a durement touché les industries camerounaises exposées à cette concurrence.

Taux de change effectif réel du naira



Source : SFI, FMI

X.1.2. *L'inconvertibilité du naira et pénurie de devises au Nigeria*

Le Nigeria, pendant la période coloniale et jusqu'au déclenchement de la guerre civile du Biafra en 1967, appartenait à la zone sterling et sa monnaie était convertible. Les troubles politiques et sociaux de 1967 conduisirent le gouvernement à quitter la zone sterling et l'amènèrent à supprimer la convertibilité de sa monnaie.⁴⁹ Par contre, le franc cfa est resté depuis sa création jusqu'à nos jours une monnaie convertible et sa parité vis à vis du Franc français n'a jamais été modifiée.

La décennie de 1970 et le début des années 1980 ont été une période faste au Nigeria. Grâce aux exportations pétrolières (qui ont atteint 90% du total des recettes), les avoirs extérieurs contrôlés par le gouvernement, ont permis une politique expansive de dépenses publiques et le maintien d'un taux de change surévalué. C'est l'époque du développement des industries "réservivores" et du gaspillage des devises dans des importations de biens de consommation au détriment de l'agriculture ("syndrome hollandais"). La chute du prix du baril de pétrole et le poids du service de la dette externe contracté au moment du boom pétrolier entraînèrent une perte rapide des réserves en devises. La banque Centrale du Nigeria (CBN) ne pouvait plus à la fois maintenir le taux de change surévalué et continuer à satisfaire la demande en devises des importateurs. La demande excédentaire fut reportée sur les marchés parallèles des changes où l'on pouvait obtenir des devises à un taux fixé par l'offre et la demande. Le taux de change sur le marché parallèle comportait donc une décote du naira importante et variable au cours du temps. Les commerçants et industriels se mirent à la recherche de devises soit à travers des exportations informelles vers les pays voisins de la zone franc, soit directement sur les marchés parallèles des changes (alimentés en grande partie par ces mêmes échanges). Exporter vers la zone franc dans le but d'obtenir des devises, voila l'essence même de la logique de "pompe à Francs cfa" qui constitue un facteur puissant dans le développement des exportations informelles du Nigeria vers le Cameroun.

Des produits de consommation courante à la portée des bourses camerounaises sont alors exportés par les commerçants nigériens afin d'obtenir les devises qui leur permettront d'importer des pays développés des articles de consommation de luxe, ou des biens intermédiaires ou de capital pour une industrie paralysée par les pénuries de devises et donc soumise aux restrictions sur les importations. Les marges de bénéfices obtenues pour ces importations venant des pays développés (très prisées sur le marché nigérien) seraient plus élevées⁵⁰ que celles obtenues pour les produits exportés vers le Cameroun.

Deux faits peuvent être retenus afin de saisir l'importance du facteur monétaire dans les exportations nigériennes vers le Cameroun. Le premier indice en faveur de la logique "pompe à francs cfa" est la présence sur le marché camerounais des réexportations nigériennes. Ainsi, si un produit importé par le Nigeria n'est pas consommé dans le pays mais plutôt réexporté vers le Cameroun, cela signifie que le but de l'ensemble des opérations était l'obtention de devises. D'autre part, l'existence d'un faible écart (voire l'absence d'écart) de prix entre produits venant du Nigeria et ceux fabriqués au Cameroun est un fait tenu aussi pour "preuve" de la prédominance du facteur macro-monnaire sur les problèmes de compétitivité des industries camerounaises. Bien entendu, ces indices ne constituent pas une preuve suffisante car la motivation de pompe à Franc cfa n'est pas contradictoire avec celle de l'obtention des bénéfices.

⁴⁹ Voir J. Igúé "*Le Nigeria et ses périphéries frontalières*" in D. Bach et al. (eds) *Nigeria. Un pouvoir en puissance* Karthala, 1988.

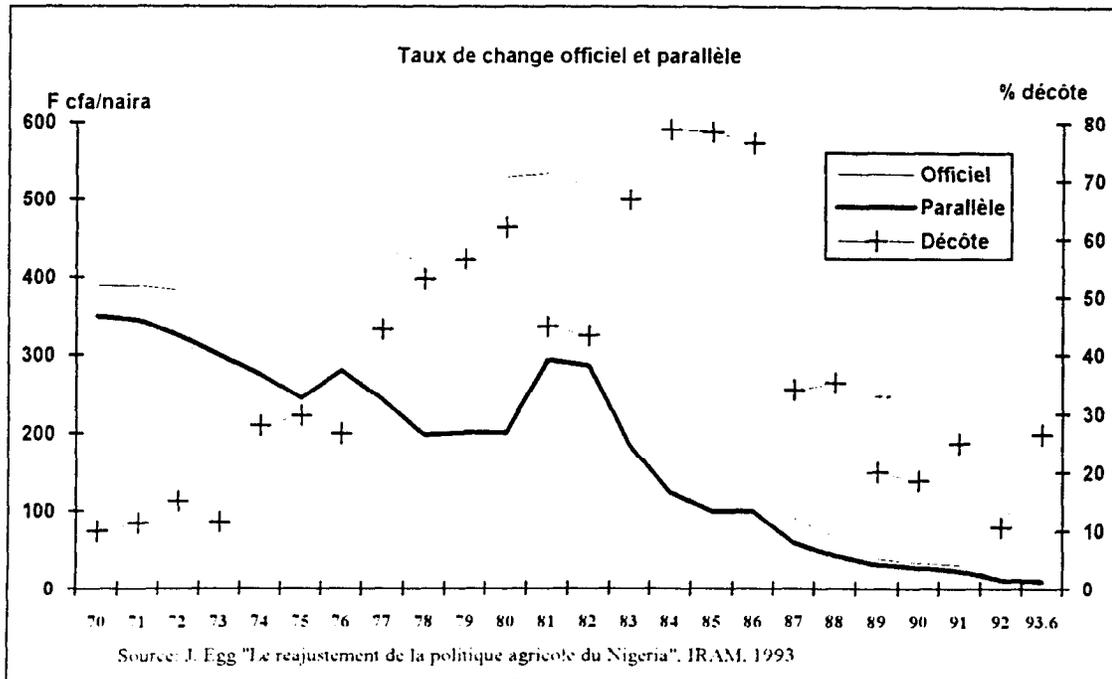
⁵⁰ En raison de leur rareté sur le marché (à cause de la pénurie de devises), de l'existence du marché parallèle du naira et du fait qu'il s'agit de produits de prestige consommés par les classes aisées.

Les nombreux cas de réexportations des produits importés par le Nigeria sont là pour étayer l'hypothèse selon laquelle la logique de "pompe à franc cfa" constitue une puissante incitation aux exportations nigérianes. Elle n'explique cependant pas pourquoi la pénétration du marché camerounais touche plus certaines filières que d'autres. En filigrane se profile la question de la compétitivité de l'industrie camerounaise.

X.1.3. La décote du taux de change du naira sur les marchés parallèles

Lorsque sur le marché des changes persiste un écart significatif entre le taux officiel et le taux sur le marché parallèle, des opportunités de réaliser d'importants bénéfices apparaissent. Tout d'abord pour tous ceux qui peuvent se procurer les devises au taux officiel pour ensuite les remettre en circulation au taux du marché parallèle. Les commerçants dans les activités d'import-export peuvent aussi bénéficier de la décote du taux officiel, soit parce qu'ils sont en mesure d'obtenir les devises au taux officiel (les biens importés avec les devises achetées au taux officiel coûtent bien moins chers que lorsque elles ont été achetées sur le marché parallèle), soit parce qu'ils bénéficient de "l'effet décote". Celui-ci se manifeste par le fait que, dans une situation de pénurie et de rationnement de devises, les prix en monnaie locale des biens importés s'établissent en fonction du taux de change parallèle. Le prix des marchandises est donc majoré par un montant qui dépend des tensions entre l'offre et la demande sur le marché des changes et non des conditions de marché du produit en question.

Depuis 1987, on assiste à une réduction de l'écart entre les taux de change du naira par rapport au Franc cfa sur les marchés officiel et parallèle. La diminution de la décote est due aux très importantes dévaluations successives du naira intervenues depuis 1986: 25% en 1986, 30% en 1988 et 40% en 1992. La décote du naira, après avoir atteint un sommet de 80% en 1985 a été ramenée à 10% en 1992. Cette tendance semble s'être renversée au cours du premier semestre de 1993 lorsque la décote est passée de 10% à près de 25%. Ceci pourrait s'expliquer par le relâchement de la discipline monétaire dans le contexte de campagne politique pour les élections présidentielles nigérianes.



XI. Marchés parallèles des changes : Fonctionnement et détermination du taux de change parallèle Naira/F CFA

Le taux de change est un facteur qui occupe une place centrale tant dans le diagnostic des déséquilibres macroéconomiques que parmi les mesures de politique économique proposées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel en Afrique sub-saharienne. Dans la zone franc, la surévaluation du F CFA a été considérée comme la principale entrave à la compétitivité de sorte que la dévaluation est apparue, après l'échec des politiques d'ajustement réel, comme la seule véritable alternative. Dans les pays africains à taux de change flexible, la décote sur le marché parallèle est utilisé souvent comme un indicateur du déséquilibre, l'hypothèse implicite étant que le taux de change parallèle est un taux d'équilibre car fixé librement par l'offre et la demande dans un marché non régulé⁵¹.

L'analyse des politiques d'ajustement en Afrique sub-saharienne traitent chaque pays de manière indépendante, sans tenir compte des "interférences dues aux politiques menées par les autres pays de la région. Plus ces interférences sont fortes, moindre est la marge de manoeuvre de chaque pays pour mener une politique économique autonome. Dans le "sous-espace est" pour reprendre le découpage du Club du Sahel, coexistent des pays ayant deux régimes monétaires opposés : d'une part, le Nigeria a une monnaie inconvertible et un taux de change flexible et d'autre part, les pays voisins de la zone franc ont une monnaie dont la convertibilité est garantie par le Trésor français et une parité fixe avec le FF. Ainsi, les dévaluations à répétition au Nigeria vont à l'encontre des objectifs des pays de la zone franc de restauration de la compétitivité de la production orientée vers le marché intérieure.

La coexistence de régimes et zones monétaires différents peuvent être considérés comme le principal déterminant des échanges transfrontaliers informels entre le Nigeria et les pays voisins de la zone franc. Au Nigeria, l'inconvertibilité du naira, la décote du taux de change parallèle par rapport au taux officiel, l'allocation centralisée des devises au taux officiel, les interdictions frappant l'importation des produits de première nécessité et les gains de compétitivité obtenus grâce aux dépréciations du naira par rapport au F cfa, ont tous favorisé les échanges commerciaux informels. Dans la zone franc, la baisse des revenus des ménages ruraux et urbains à la suite de la baisse des cours et de l'ajustement réel a été atténuée par la mise en oeuvre de stratégies de survie s'appuyant fortement sur le secteur l'informel (commerce informel, en particulier des produits en provenance du Nigeria et substitution dans la consommation des ménages au détriment des produits fabriqués par l'industrie locale ou importés légalement).

Malgré le rôle central joué par les facteurs monétaires dans les échanges transfrontaliers informels dans la zone franc, jusqu'à une date récente, il n'existait aucune étude portant sur le fonctionnement de ces marchés ni sur la détermination du taux de change parallèle⁵².

⁵¹ P. Montiel et J. Ostry dans leur article "*The parallel market premium. Is it a reliable indicator of real exchange rate misalignment in developing countries?*", IMF Staff papers, Vol. 41, n°1 mars 1994, mettent en cause l'emploi de la decote comme un indicateur des écarts par rapport au taux de change d'équilibre à long terme.

⁵² Les récentes travaux de J. P. Azam, Azam et Vernhes, Cécile Daubrée, Pinto, Agénor, Labazee, LARES viennent combler de manière importante ces lacunes.

XI.1. Un espace régionale subordonné au Nigeria

Tous les pays de la zone franc autour du Nigeria ne jouent pas le même rôle vis à vis du Nigeria et ne subissent pas par conséquent les mêmes effets déstructurants. Ainsi, trois cas de figure bien différenciés coexistent. D'une part, le Bénin a développé une stratégie de plateforme de réexportation vers le Nigeria en abaissant les droits de douane (farine de blé, riz, véhicules entre autres) ce qui lui permet néanmoins de obtenir d'importants recettes sans nuire une base industrielle pratiquement inexistante (la faible taille du marché intérieur maintient un forte déséquilibre commercial en sa faveur). Inversement, le Niger se trouve en position de "vasalisation" croissante n'ayant pas de produits à offrir en contrepartie des importations en provenance du Nigeria qui viennent se substituer à des importations légales (la production des biens de consommation manufacturés est encore plus faible qu'au Bénin, ce dernier pays lui ayant en outre ravi grâce à son port, le rôle d'Etat entrepôt) ou viennent en complément à la production locale (l'apport en céréales nigériens est vital pour la sécurité alimentaire nigérienne). Le fait que les prix à la consommation au Niger suivent la même évolution que ceux du Nigeria et que les transactions pour les produits intervenant dans les échanges aient lieu en nairas et non en franc CFA montre à quel point le degré de subordination est avancé dans ce pays. Le cas intermédiaire est celui du Cameroun qui dispose de la base industrielle la plus large des pays de la zone BEAC et qui se trouve confronté à la concurrence des produits en provenance du Nigeria sans que toutefois les exportation en direction de ce pays puissent équilibrer les importations. De manière schématique, on peut dire que les échanges transfrontaliers nigériens, avant les mesures de convertibilité et la dévaluation du franc CFA; étaient tels que les excédents de franc CFA obtenus au Cameroun servaient à payer les importations nigériennes au Bénin (remarquons que la moitié des franc CFA rachetés par la BEAC l'étaient auprès de la BCEAO).

Les mesures relatives à l'inconvertibilité du franc CFA hors de la zone franc (et entre les zones d'émission BEAC et UMOA) prises le mois d'août et septembre 1993, puis la dévaluation du franc CFA de janvier 1994, ont bouleversé l'espace régional des échanges transfrontaliers. Les excédents de FRANC CFA obtenus avec le Cameroun ne sont plus utilisables directement (via le transport des billets) au Bénin et les bénéfices tirés du commerce ont été considérablement réduits, voire effacés, avec la diminution des écarts de prix induite par la dévaluation. Cette situation n'a duré que six mois car d'une part, le système bancaire a été mis à contribution dans le recyclage des billets et d'autre part, l'avantage de compétitivité conféré par la dévaluation avait été dès novembre 1994 complètement annulé par la dépréciation du taux de change parallèle du naira.

XI.2.- Caractéristiques des marchés parallèles des changes

XI.2.1.- L'achat de produits en provenance du Nigeria se fait en francs CFA et pas en nairas

A la différence du Niger, les transactions concernant les échanges transfrontaliers informels se réalisent au Cameroun en francs cfa et non en nairas. Ceci ouvre donc des possibilités pour le développement d'un marché parallèle de nairas et de francs cfa. Cependant, comme on le montre par la suite, l'organisation des circuits commerciaux constitue un obstacle à l'essor des marchés des changes du côté camerounais de la frontière.

XI.2.2.- La prédominance des circuits commerciaux longs et son impact sur le marché parallèle de changes

Dans les échanges transfrontaliers on peut distinguer deux sortes de flux d'importance inégale. D'une part les flux traditionnels, ancestraux, liés à des complémentarités productives ou aux décalages saisonniers. D'autre part, à ces échanges traditionnels sont venues s'ajouter des importations en grande échelle répondant aux opportunités de profit tirées des disparités monétaires et de politique commerciale entre le Cameroun et le Nigeria. L'origine des flux transfrontaliers "modernes" entre le Nigeria et le Cameroun remonte à la période de "syndrome hollandais" (1975-1985) puis à la mise en oeuvre du PAS au Nigeria en 1986.

Le premier type de commerce transfrontalier, très minoritaire dans l'importance des flux, correspond en quelque sorte à l'image d'Epinal et est celui le plus souvent évoqué. Les produits impliqués sont la kola, le natron, le poisson fumé ou séché, les céréales traditionnelles, le niébé, l'ero, etc. Il s'agit d'un commerce capillaire transfrontalier, mené par des individus à petite échelle et souvent de portée seulement locale. Le second type de flux concerne principalement des produits manufacturés qui concurrencent la production industrielle locale et il est le fait de commerçants organisés en réseau très structuré portant sur des longues distances.

Les commerçants opérant sur les circuits longs (grandes villes nigérianes et grandes villes camerounaises) dominent largement le commerce transfrontalier. Pour ces commerçants les marchés frontaliers ne sont qu'un point de transit, de transbordement des marchandises et non l'endroit où les transactions ont véritablement lieu. Les marchandises faisant l'objet de ces transactions sont donc payées en nairas au Nigeria; les francs cfa nécessaires à ces transactions étant transportés et échangés sur les marchés nigériens.

XI.2.3.- Les complexités de la "logique de pompe à francs cfa": la division du travail entre exportateurs et cambistes

Le fait que les circuits longs prédominent sur les circuits courts n'implique pas que la recherche de francs cfa ne constitue pas un déterminant important des flux transfrontaliers. Elle est toujours à l'oeuvre mais d'une manière complexe. Ainsi à Garoua par exemple, les commerçants nigériens après avoir écoulé leurs marchandises sur le marché de Pitoa, repartent avec leurs camions chargés de farine de blé et du riz importés par le Cameroun et rentrent ainsi chargés au Nigeria où la pénurie de devises et, jusqu'à une date récente l'interdiction d'importer, font du commerce de ces produits une activité très lucrative. Indirectement, il s'agit d'une sorte de troc entre produits en provenance du Nigeria et devises exprimées en produits d'importation nigériens, et sur lesquels le commerçant ajoutera une marge bénéficiaire. Ces importations permettront au commerçant d'amortir les frais de transport des marchandises qu'il exporte vers le Cameroun. Cette recherche de devises peut adopter une forme encore plus subtile dans la mesure où une bonne partie des produits en provenance du Nigeria sont des produits de réexportation pour lesquels il a fallu aussi engager des devises. Il s'agit le plus souvent de produits asiatiques destinés exclusivement aux marchés des pays en développement (fer à repasser à charbon, lampes-tempête, torches électriques, etc.). Outre les raisons avancées, il s'agit là pour certains commerçants de "récupérer" les devises engagées par des commerçants "gagne-petit" pour être réinvesties dans l'achat de produits importés à fortes marges en raison des interdictions ou tarifs très élevés.

Il existe, dans le transfert de devises vers le Nigeria, une sorte de division du travail qui pourrait s'expliquer par les risques encourus (saisie ou rançons de la part des autorités nigérianes et camerounaises), risque qui s'exprime par la décote du prix d'achat du franc cfa au Cameroun par rapport à celui de Lagos ou Calabar (entre 5 et 10%).

Cette division du travail concerne aussi les utilisateurs de devises au Nigeria, qui ne sont pas forcément les mêmes que ceux exportant vers la zone franc. La maîtrise des circuits commerciaux avec l'Asie et l'Europe requiert des compétences particulières, pas toujours à la portée des exportateurs de biscuits ou de détergents de fabrication nigériane. Ce sont donc les cambistes qui remettent ces devises en circulation dans les marchés non officiels au Nigeria où viendront s'approvisionner les industriels et commerçants n'ayant pas pu obtenir les devises aux prix officiels.

XI.3.- Un taux de change pre-déterminé dans le marché non officiel nigérian?

Les cambistes arrivent sur le marché frontalier d'Ekondo-titi le vendredi, la veille du grand marché du samedi. Les taux de change fixé dès l'ouverture ne varie pas du tout au cours de la journée, si bien qu'à la clôture du marché le naira s'échange toujours au même taux. Les cambistes interviewés expliquent ceci par le fait qu'ils doivent se référer au taux de change auquel ils pourront échanger le cfa au retour au Nigeria; ce taux de change étant celui du jour précédant leur déplacement vers le Cameroun (taux auquel ils ajoutent une marge de 5% pour couvrir les divers frais).

On a trouvé un comportement semblable chez les cambistes à Garoua faisant partie du réseau haussa. Le taux de change pratiqué par ces cambistes doit, d'après les entretiens, maintenir un écart fixe avec le taux pratiqué à Lagos (2 nairas pour 1000 F CFA). L'évolution en phase des deux marchés est garantie par la fluidité de l'information et les possibilités d'arbitrage. En effet, ces cambistes, de même que ceux du marché frontalier d'Amchidé, à l'extrême nord du Cameroun, sont organisées en réseau très hiérarchisé et concentrés. Quelques puissants El Hadj se partagent le marchés du Nord Cameroun toute en gardant des liens étroits avec le marché de Lagos, où ils sont également présents.

La structure du marché parallèle des changes à Cotonou diffère de celle des marchés dominés par les réseaux haussa du Niger et du nord Cameroun dans ce sens qu'il s'agit d'un marché relativement atomisé. Néanmoins, le marché parallèle à Lagos et celui de Cotonou n'en font en fait qu'un seul, les cambistes se déplaçant avec les billets dès que la nouvelle de taux plus élevés est connue. La faible distance qui sépare les deux villes et les moyens modernes de communication (les cambistes sont reliés par ligne téléphonique) garantissent la fluidité de ce marché.

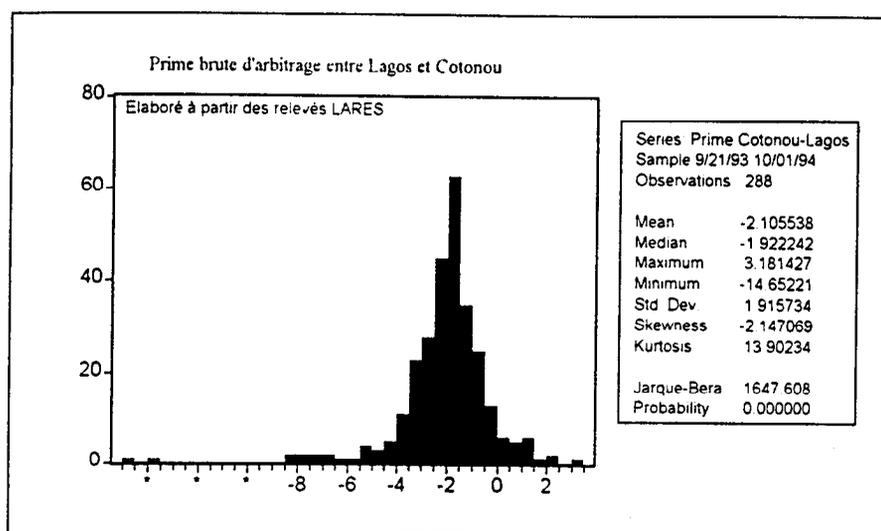
XI.4.- Analyse statistique des séries de taux de change parallèle dans dans la zone franc

A partir des relevés de taux de change parallèle effectués au Cameroun par l'observatoire frontalier et à Lagos et au Bénin par le LARES, on testera d'une part l'efficacité du marché parallèle des changes et d'autre part le rôle du marché nigérian dans la détermination du taux parallèle dans la zone franc. Les données journalières étalées sur une période d'un an (septembre 1993/septembre 1994), dans la mesure où elles reflètent les déséquilibres à court terme du marché, sont particulièrement adaptées aux test d'efficience du marché.

XI.4.1.- L'efficience du marché parallèle des changes

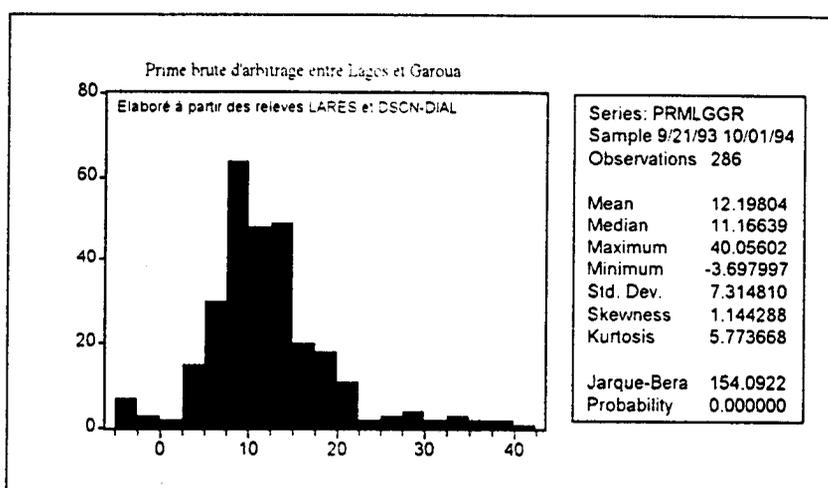
L'efficience du marché est indiquée par la persistance ou non de "bénéfices" rendus possibles par l'arbitrage entre deux marchés. On examinera deux sortes d'arbitrage : celui pour la même devise dans deux marchés et celui du taux croisé (dollar/franc français) du marché parallèle par rapport au taux officiel direct fixé sur le marché international. Les bénéfices "bruts" d'arbitrage sont mesurés par l'écart (relatif) entre les taux de deux marchés différents.

L'existence de coûts de transaction se traduit par le fait qu'un écart relativement faible doit néanmoins persister à long terme. Le caractère transitoire des opportunités d'arbitrage est aussi un indicateur de l'intégration régionale des marchés des changes.



Le profil de l'évolution ainsi que le niveau du taux de change parallèle naira/F CFA BCEAO sur les marchés de Cotonou et de Lagos étaient sensiblement les mêmes au cours de la période allant de septembre 1993 à septembre 1994. Le coefficient de corrélation est très proche de 1 et les écarts entre les deux

villes étaient modérés. Lorsque de divergences importantes apparaissaient, elles ne durèrent que très peu de jours. La distribution des primes d'arbitrage représentées dans les histogrammes ci-dessus est de type normale, fluctuant autour d'une valeur centrale positive mais modéré. Le test de racine unitaire appliqué aux séries mensuelles de prime d'arbitrage concluent au rejet de l'hypothèse nulle de racine unitaire ($ADF = -4,02$ dans le cas de la prime Garoua-Lagos et de $-4,15$ dans le cas Garoua-Cotonou tandis que la valeur critique $ADF^*1\%$ est de $-3,45$).

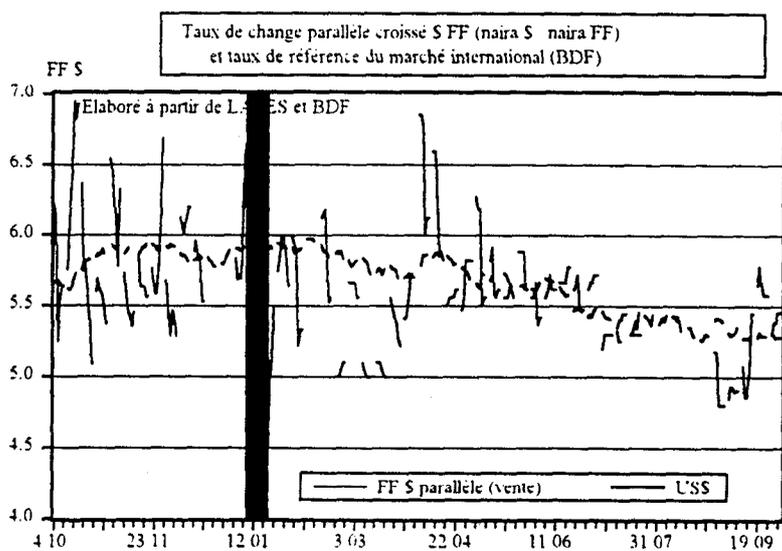


La distribution des primes d'arbitrage entre le marché parallèle camerounais et nigérian montre qu'elle sont plus de cinq fois plus importants que dans le cas Bénin-Nigeria. Cet écart est expliqué non seulement par les coûts de transaction plus élevés mais surtout par l'effet des mesures relatives à la convertibilité des billets prises le 2 août

1994. A la suite de ces mesures, les billets F CFA de la BEAC s'échangeaient contre ceux de la BCEAO avec une décote au départ de près de 20%, puis 10% pour se stabiliser autour de 5% par la suite. Cette décote peut être considérée comme un coût de transaction lié au recyclage des excédents commerciaux entre le Nigeria et le Cameroun afin de permettre les importations nigérianes en provenance du Bénin. Lorsque le test de racine unitaire est appliqué séparément à la période avant et après la dévaluation, confirme la présence de non stationnarité avant la dévaluation ($ADF = \text{abs}(-1.90) < ADF^*1\% = -3,51$) qui est expliqué par la tendance à la

diminution de la décote du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO avec la mise en place de nouveau circuits de recyclage passant par le système bancaire.

L'efficacité du marché semble moindre en ce qui concerne l'arbitrage entre le marché national et le marché international. Dans le graphique ci-dessus on peut suivre les écarts qui ont été observés dans les taux croisés parallèles FF/\$ par rapport au taux officiel FF/\$ du marché international (pratiqués par la CBN) entre octobre 1993 et septembre 1994. Les opportunités d'arbitrage ont change de nature au cours de la période considérée et le point de rupture est précisément la dévaluation du franc CFA. Dans la première période les opportunités d'arbitrage étaient fréquentes, importantes, mais de très courte durée. Ainsi, lorsque l'on considère les taux journaliers, on a constaté que le taux parallèle croisé FF/\$ *fluctue* autour du taux de référence S/FF du marché international; les écarts positifs succédant aux écarts négatifs (certains des écarts s'expliquent par l'arrivée massive sur le marché parallèle des faux billets américains liée au recyclage des narcodollars). De ce fait, les écarts ne *persistent* pas. Dans la seconde période l'ampleur des écarts n'est pas plus importante mais ceux-ci sont systématiques et tendent à persister plus longtemps. Une différenciation très nette est apparue entre le comportement du taux de change à l'achat et à la vente. L'alignement des taux parallèles croisés sur le marché international concerne la vente des devises qui est en quelque sorte le coût d'intrants pour le cambiste. En revanche, les marges qu'il pourra réaliser dépendront de la concurrence que les cambistes se livrent entre eux, entre les cambistes et particuliers ainsi que des coûts de "transactions" après négociation avec les forces de l'ordre. La moindre efficacité apparente dans les transactions croisées entre le dollar et le naira et le franc français et le naira pourrait s'expliquer par le fait que, sur les marchés parallèles de Lagos, le FF occupe une place secondaire compte tenu de l'importance limitée de l'offre de billets de FF par rapport aux dollars américains.



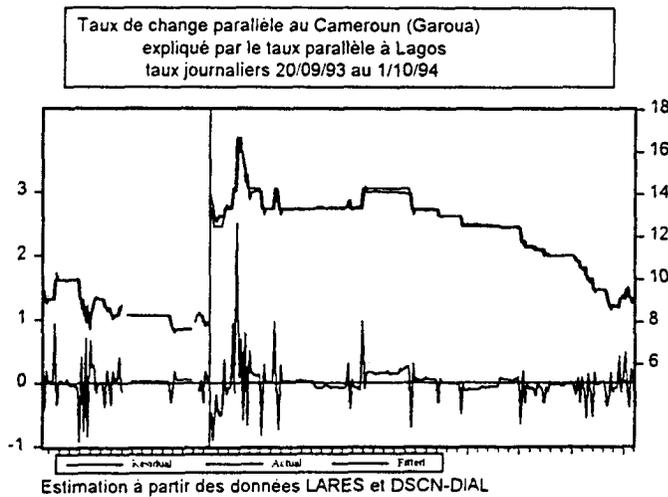
XI.4.2.- Le taux de change parallèle dans la zone franc est déterminé par le taux parallèle à Lagos

Le comportement des séries de taux de change parallèle dans les différents marchés informels des changes apporte un soutien à l'hypothèse d'une pré-détermination exogène des taux parallèles dans la zone franc. Compte tenu du rôle différencié des pays de la zone franc à la périphérie du Nigeria, on devrait observer un comportement des taux de change parallèles reflétant ces spécificités. A contrario, l'évolution en phase des taux parallèles, malgré un

comportement différencié des soldes commerciaux, indiquerait la suprématie d'un facteur exogène commun. Le taux de change parallèle CFA/naira dans les différents marchés parallèles de la zone franc serait ainsi prédéterminé sur le marché parallèle au Nigeria (à Lagos plus précisément). Cette convergence n'est pas tant garantie par l'arbitrage à court terme entre les marchés de la zone franc et le marché nigérian lorsque les conditions locales d'offre et de demande font apparaître des écarts dépassant les coûts de transactions. Elle est plutôt assurée par le poids du taux de change parallèle nigérian de long terme, comme le montre le résultat des estimations du modèle à correction d'erreur présentés ci-dessous. On a estimé un modèle d'ajustement du taux de change à Garoua (NBEGRA) en fonction du taux au Nigeria (Lagos) décalé d'une période et un facteur d'ajustement déterminé par les écarts pourcentuels entre les deux taux (prim). Les résultats sont :

$$\text{NBEGRA} = -1,06 + 1,12 \text{ Lagos}(t-1) + 0,08 \text{ prim}(t-1); \quad R^2 = 0,98, \text{ D-W} = 2,32$$

$$\quad \quad \quad (-5,9) \quad (75,3) \quad \quad \quad (15,2)$$



On remarquera la faible valeur du coefficient d'ajustement aux écarts de court terme qui semble battre en brèche l'idée d'une convergence assurée par simple arbitrage entre les marchés. Inversement, le taux "d'équilibre" de long terme semble avoir un impact déterminant sur le taux de change observé sur les marchés parallèles de la zone franc. Un résultat similaire est obtenu dans le cas du Bénin (coefficients également significatifs à 1%, $R^2=0.98$ et corrigé d'autocorrélation des résidus):

$$\text{NBCOTV} = 0.16 + 0.98 * \text{Lagos}(t-1) + 0.09 * \text{prim}(t-1)$$

Le test de causalité de Granger semble conforter également les hypothèses de pré-détermination évoquées plus haut. De même, le test de cointégration des séries non stationnaires de taux de change (le test ADF révèle la présence des racines unitaires dans les deux cas, ce qui justifie le bien fondé du modèle à correction d'erreur adopté ci-dessus) indique la présence d'une tendance commune à long terme.

Pairwise Granger Causality Tests

Lags: 2	Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
	NBCLAGV does not Granger Cause NBEGRA	255	6.20707	0.00234
	NBEGRA does not Granger Cause NBCLAGV		1.64253	0.19557

Test de Cointégration, taux de change parallèle F CFA/Naira à Garoua et à Lagos

Test assumption: Linear deterministic trend in the data

Series: NBEGRA NBCLAGV

Included observations: 20/09/93-1/10/94

Eigenvalue	Likelihood Ratio	5 Percent Critical Value	1 Percent Critical Value	Hypothesized No. of CE(s)
0.049319	12.94822	15.41	20.04	None
0.000200	0.051041	3.76	6.65	At most 1

*(**) denotes rejection of the hypothesis at 5%(1%) significance level

L.R. rejects any cointegration at 5% significance level

Unnormalized Cointegrating Coefficients:

NBEGRA	NBCLAGV
-0.112969	0.130368
0.015929	0.015066

Normalized Cointegrating Coefficients: 1 Cointegrating Equation(s)

NBEGRA	NBCLAGV	C
1.000000	-1.154024	-0.341692
	(0.08141)	
Log likelihood	-461.7328	

Le modèle explique assez bien les variations de taux de change et conforte l'hypothèse annoncée plus haut. Le faible coefficient du facteur d'ajustement pourraient refléter le fait que les écarts entre le taux à Lagos et Cotonou sont fixes et correspondent aux coûts de transaction et transport entre ces deux villes. Dans le cas du Bénin-Nigeria, à la différence du cas Cameroun-Nigeria, le test de causalité ne permet pas d'établir un sens univoque dans la relation de causalité.

Pairwise Granger Causality Tests

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
NBCLAGV does not Granger Cause NBCOTV	271	19.4732	1.3E-08
NBCOTV does not Granger Cause NBCLAGV		8.42459	0.00028

Normalized Cointegrating Coefficients: 1 Cointegrating Equation(s)

NBCOTV	NBCLAGV	C
1.000000	-0.970860	0.098701
	(0.00781)	
Log likelihood	-270.7408	

On ne peut pas analyser les modifications intervenues sur les marchés parallèles des changes sans tenir compte de l'impact des changements dans la politique de changes au Nigeria.

XI.5.-Evolution du taux de change au Nigeria

XI.5.1.-De la surévaluation à la sous-évaluation du taux officiel du naira

La période du boom pétrolier au Nigeria a été accompagnée par une réévaluation importante du taux de change effectif, s'accroissant au fur et mesure que les déséquilibres internes et externes se cumulaient. Cette évolution résulte surtout du différentiel du taux d'inflation entre le Nigeria et ses partenaires commerciaux plutôt que d'une réévaluation du taux de change effectif nominal (TCEN). En effet, entre 1980 et 1984, le TCEN s'est apprécié de 20% (il passe de 90,6 à 109,1) alors que le taux de change effectif réel (TCER) a plus que doublé, passant de 55,8 à 111,6. Le responsable en est le comportement des prix nigériens qui ont été multipliés par 2,6 (de 41,6 à 93,1) tandis que l'indice de prix à la consommation des partenaires commerciaux du Nigeria (approximé par les prix des pays industrialisés) s'accroît de 30% uniquement.

La phase d'appréciation du naira n'a duré que le temps du boom pétrolier. Elle a été suivie d'une phase de dépréciation qui n'est peut-être pas terminée malgré le niveau atteint par le naira. Dans cette phase on peut distinguer deux sous-périodes. La première, qui va de 1985 à 1987, se caractérise par une forte dépréciation du naira réalisée au cours d'un bref laps de temps (80% en deux ans). Dans la seconde sous-période (1987-1993.I) le rythme de la dépréciation s'est ralenti puisqu'en 5 ans le naira s'est déprécié de 70% en termes nominaux. On peut aussi distinguer ces deux sous-périodes par le degré de réussite de la politique de dévaluation dans le but d'atteindre une dépréciation du naira en termes réels. En effet, au cours de la première sous-période, dépréciation nominale et réelle ont coïncidé; l'inflation au Nigeria est restée au même niveau que dans ses partenaires commerciaux. Dans la seconde sous-période, la dépréciation nominale de 70% a été en partie contrecarrée par le différentiel d'inflation de sorte que le taux de change s'est déprécié "uniquement" de 37,5% en termes réels.

Sur l'ensemble de la période (1984-1994), le TCER a été divisé par dix, améliorant d'autant la compétitivité-prix des produits nigériens. La forte dépréciation réelle du naira a rendu très compétitifs les produits fabriqués au Nigeria et a donné lieu à un flux considérable d'importations informelles. La perte de parts de marché intérieur qui en a résulté a durement touché les industries camerounaises exposées à cette concurrence.

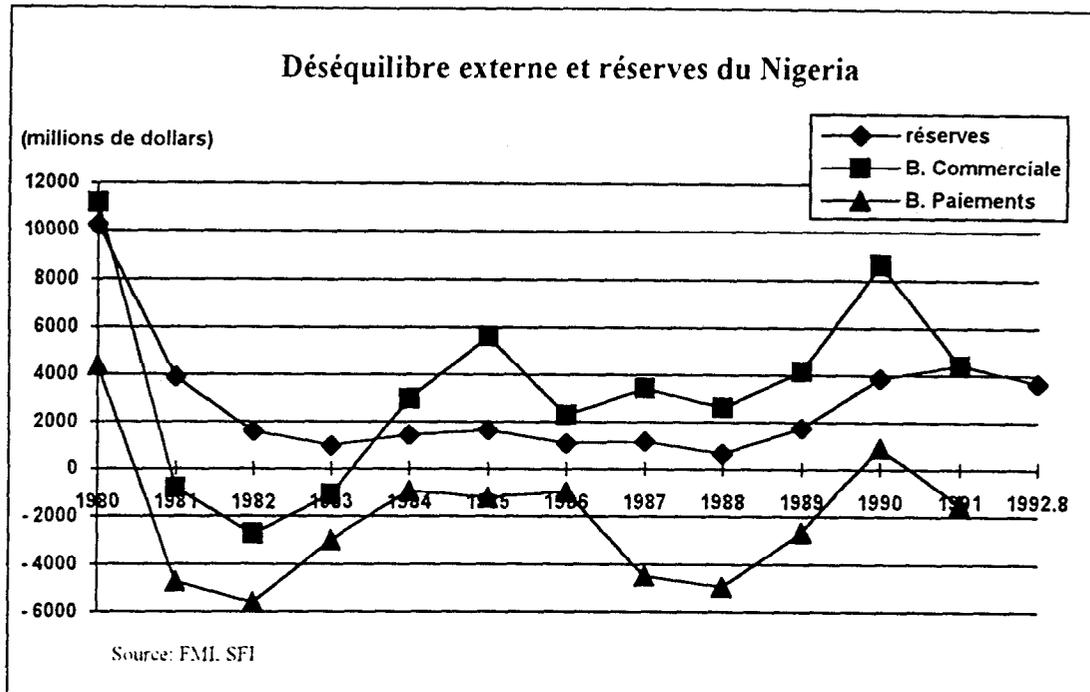
Certes, l'impact de la dépréciation du naira sur l'économie des pays voisins fut moins violent que ne le suggère l'évolution du taux de change officiel, et ceci pour deux raisons. D'abord parce que le contrôle de changes avait donné lieu à l'apparition d'un important marché parallèle où la décote du naira a souvent atteint des proportions considérables, malgré la politique officielle de change au Nigeria qui a consisté en une course-poursuite du taux officiel après le taux parallèle. Ensuite, parce que l'évolution du taux de change parallèle est plus lissée que celle du taux officiel et du fait que les prix des biens échangés est fixé en fonction du taux de change sur le marché parallèle et non de l'officiel. Bref, l'existence et l'importance du marché parallèle de devises a permis d'amortir l'impact de la politique de dévaluation du naira sur les économies des pays voisins.

Il est d'autre part remarquable que le naira ait été déprécié dans une aussi forte proportion, que l'appréciation de la première moitié des années 1980 ne justifiait pas. On note également que les dévaluations nominales du naira ont généralement été plus importantes que ne le nécessitait une restauration de la compétitivité-prix des produits nigériens minée par l'inflation interne (l'année 1988 mise à part lorsque l'inflation s'accroît brusquement de 11% à 55%). La

dépréciation du taux de change réel, en se poursuivant indéfiniment, ne semble pas susciter les réponses attendues en ce qui concerne la resorption des déséquilibres interne/externe.

XI.5.2.-Dépréciation du naira et déséquilibres macro-économiques au Nigeria

De 1980 à 1983, les déficit consécutifs de la balance commerciale et surtout de la balance des services se sont soldés par des déséquilibres de la balance de paiements qui ont fini par faire fondre l'important stock de réserves accumulé au cours du boom pétrolier (voir graphique ci-dessous). Ainsi, le stock de réserves (or exclu) a été divisé par dix, chutant de 10,235 milliards de dollars en 1980 à près d'un milliard en 1983.

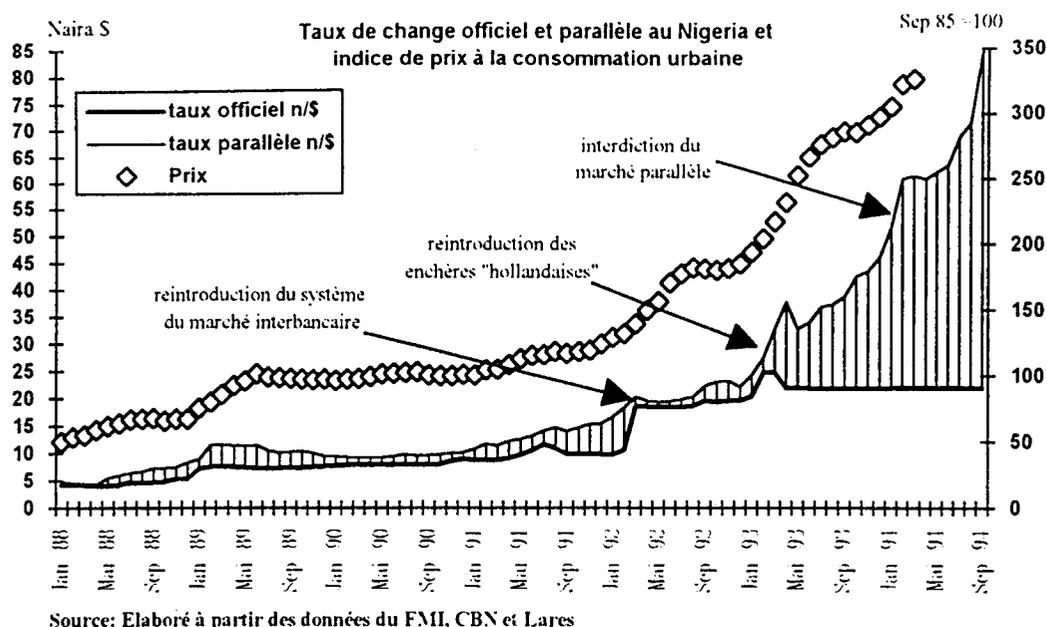


Malgré la chute brutale des recettes d'exportations pétrolières, la balance commerciale est redevenue positive dès 1984 grâce à la sévère réduction des importations, fortement rationnées par le gouvernement nigérian. En effet, des mesures draconiennes (licences d'importation, interdictions; etc.) ont permis de réduire la demande de biens importés à un niveau compatible avec le nouveau niveau d'avoirs extérieurs. Après avoir doublé entre 1977 et 1981 (de 9,670 à 18,946 milliards de dollars), les importations ont été compressées en 1984 pour revenir au niveau qui prévalait avant le boom pétrolier (\$8,667 milliards). Elles ont atteint un minimum en 1986 et 1989 (\$3,702 et \$3,692 milliards). A l'origine du resserrement de la contrainte extérieure se trouve le service d'une dette externe dont le poids n'a cessé d'augmenter. Ainsi, les devises disponibles pour les importations vont, à partir de 1986, être sérieusement limitées par le remboursement de la dette externe, dont le service absorbe près de 30% des recettes d'exportations en 1992. On remarquera dans le graphique que la balance commerciale reste positive sur le reste de la période. Malgré cela, les avoirs extérieurs vont diminuer entre 1984 et 1988, imposant ainsi des contraintes encore plus sévères aux importations qui seront compressées davantage. Un répit de courte durée est apporté par la conjoncture pétrolière pendant le conflit du Golfe et l'accumulation d'arriérés sur la dette externe. En 1991, le niveau de réserves représentait 5 mois et demi d'importations. Si l'on défalque 2,4 millions de dollars pour le service de la dette, le Nigeria disposait de devises à peine suffisantes pour satisfaire deux mois d'importations.

La mise en oeuvre de très fortes dévaluations du naira accompagnées d'une relative maîtrise des prix ainsi que le démantèlement (partiel) des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires avaient valu au Nigeria les encouragements, sinon le satisfecit des institutions de Bretton Woods. Le Nigeria, malgré son programme d'ajustement hétérodoxe, est classé par la Banque Mondiale dans son dernier rapport ("L'ajustement en Afrique") parmi les pays ayant mené de bonnes politiques d'ajustement et comparée avantageusement aux pays de la zone franc où la surévaluation du taux de change était considérée comme un sérieux handicap à la compétitivité de l'économie. Ce bilan, dressé à la date de 1991 risque d'être contredit si l'on tient compte les évolutions macro-économiques de deux dernières années. En effet, le "mini-boom" pétrolier lié à la Guerre du Golfe a entraîné un relâchement de la discipline fiscale et monétaire nigérienne qui s'est traduit par une reprise de l'inflation.

Le balance fiscale primaire (qui exclu le intérêts de la dette intérieur et externe) est passée d'une situation excédentaire (3% du PIB) en 1992 à une de très forte déficit en 1993, lequel atteint 7,1% du PIB en 1993. Ce déficit a été presque exclusivement financé par le recours au crédit bancaire interne (à hauteur de 80%). Ce mode de financement s'est traduit par un accroissement de 52% de la masse monétaire en 1993. Rappelons que cette dynamique date de 1991, lorsque la masse monétaire s'était accrue de 33,8%. Cependant, en 1991, cette croissance traduisait plutôt accroissement des réserves (elles passent de 1592 milliards de dollars en 1989 à 4100 en 1990) consécutive à l'accroissement des recettes pétrolières. En revanche, en 1992, alors que le niveau de réserves demeure inchangé (4150 milliards de dollars), la masse monétaire augmente de 51,2%, soit plus du que doublé le taux moyen pour la période 1985-1990 qui était de 20%. Cette politique expansive ainsi que la baisse des termes de l'échange (le prix du baril de pétrole est passé de 24,26 \$ en 1990 à 17,4 en 1993 et a clôturé l'année 1994 à 12,93 \$ le baril) ont accentué la pression sur le marché parallèle des changes. En effet, si en 1990 et 1991 le niveau de réserves en devises était monté à l'équivalent de 7 mois d'importations grâce au l'envolée du prix de pétrole, en 1992 et 1993 elles ne correspondent qu'à à peine un mois d'importations. Les prévisions faites dans le cadre de l'élaboration du budget 1994 ne sont guère encourageantes car le gouvernement fédéral envisage d'allouer uniquement 1,9 milliards de dollars au marché officiel des changes afin de "satisfaire" la demande des importateurs. Il est donc clair que le volume d'importations financées par le marché officiel de devises diminuera au profit des importations financées par le marché noir des changes, ce qui implique que l'écart entre le taux parallèle et le taux officiel ne peut que se creuser davantage. Ainsi, la prime du marché parallèle à pratiquement triplée entre 1992 et 1993 lorsqu'elle est passée de 22% à 64%. Les données pour le premier semestre 1994 indique que cette tendance se poursuit car elle est, l'écart entre le taux officiel et le parallèle est en moyenne de 173% (188% en juin 1994). Aussi longtemps que cette situation persistera on doit s'attendre à ce que le commerce informel transfrontalier batte son plein, avant l'inévitable retour de balancier. La pénurie chronique de devises sera encore l'un des écueils majeurs qui devra confronter le régime du général Abacha dans l'année 1994.

Les dérapages de la politique fiscale et monétaire après les retombées positives du mini boom du pétrole lors de la Guerre du Golfe ont relancé très fortement l'inflation au Nigeria. L'inflation, qui semblait maîtrisée en 1990 (elle est passée d'une moyenne annuelle de 24% pour la période 1980-1985 à 7,4% en 1990) a reprise d'abord légèrement à 13% en 1991, pour ensuite s'envoler à 46,2% en 1992 et 57,2% en 1993. Le taux d'inflation en juin 1994 serait, en glissement annuel, de près de 60%, d'après les chiffres de la CBN dont les experts s'accordent pour dire qu'ils sous-estiment largement l'inflation (qui serait de l'ordre de 100%).



XI.5.3.-Dévaluation réparatrice en non dévaluation compétitive

A partir de 1987, le marché de changes est fortement rationné par les impératifs de remboursement et de paiement des intérêts de la dette externe. Les politiques d'ajustement externe, la dévaluation du naira en particulier, sont désormais dominées par le souci de dégager les devises nécessaires pour le service de la dette au détriment des importations. **Le taux de change du naira est ainsi de plus en plus "déconnecté" des flux commerciaux** entre le Nigeria et ses partenaires et a fortiori des échanges avec les pays africains de la zone franc (PAZF). Le rééquilibrage du commerce Cameroun-Nigeria qui pourrait être obtenu par le PAS camerounais ne pourra être que précaire car il n'est pas en mesure d'infléchir l'évolution à la baisse du taux de change naira/F, évolution qui a une dynamique autonome par rapport aux flux commerciaux.

Les successives dévaluations du naira sont, comme le souligne Marie-France L'Héritau, des dévaluations "réparatrices" plus que des dévaluations "compétitives". Le souci principal de la politique de change nigériane est donc de pouvoir pallier un manque absolu de réserves de change plutôt que d'améliorer la compétitivité de l'économie⁵³. Une autre raison vient renforcer ce choix de politique économique: le secteur exportateur est peu sensible aux politiques de taux de change.

En effet, compte tenu de la structure d'exportations nigérianes, dominées très largement par les produits pétroliers, une relance des exportations grâce aux dévaluations compétitives reste en grand partie illusoire. La capacité de production du secteur pétrolier ainsi que les quotas fixés dans le cadre de l'OPEP ont un effet plus important sur les recettes d'exportation que la politique de change. Si une politique de dévaluation compétitive était mise en place, elle n'aura pas, ou très peu, d'impact sur la performance du secteur exportateur de l'économie nigériane⁵⁴. La relance des exportations de produits manufacturés, de par leur faible importance dans les exportations, ne peut pas infléchir l'évolution des recettes totales.

⁵³ L'Héritau, M-F. "Intégration régionale en Afrique et coopération monétaire euro-africaine" in Michailof, S. (1993); *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*, p.449-458, Karthala.

⁵⁴ L'étude faite par I. Lukonga pour le FMI ("*Nigeria's non-oil exports: determinants of supply and demand*", FMI WP/94/59, mai 1994) montre que les exportations des produits agricoles sont peu sensibles aux prix et sont limitées par la croissance de la demande interne.

Cependant, une relance des exportations manufacturières, faibles à l'échelle des recettes totales et marginales par rapport à sa production industrielle peut devenir un problème de taille dans les pays voisins de la zone franc.

XI.5.4.-Marché officiel et parallèle de change nigérian

Caractériser le marché de changes nigérian est un exercice difficile tant ce marché subit de fréquents changements institutionnels et les mesures officielles pour le contrôler n'ont qu'une emprise toute relative sur son évolution réelle. Tantôt il s'agit d'un marché noir, tantôt d'un marché parallèle ou bien d'un marché informel toléré par les autorités mais pas entièrement contrôlé par celles-ci⁵⁵.

Après la suspension de la convertibilité pendant la guerre du Biafra (1967-1970) et le remplacement de la livre nigériane par le naira en 1973, la politique du taux de change au Nigeria s'apparente à une course poursuite du taux officiel après le taux parallèle. Ce rattrapage prend plus ou moins de retard en fonction de l'apport de devises en provenance de chocs pétrolier favorables, de l'accumulation d'arriérés de la dette ou de l'apport des emprunts internationaux. La politique de change, mise en place par la Central Bank du Nigeria (CBN) et décidée conjointement par le gouvernement fédéral et "l'Armed Forces Ruling Council" a donc pris la forme d'un rattrapage sans fin du taux officiel sur le parallèle à travers des réformes institutionnelles décidées par les autorités nigérianes. Ainsi, le poids politique de la dépréciation du naira est porté par les opérateurs économiques et non par le gouvernement d'Abuja. En dernière analyse le taux de change est déterminé de manière endogène par le jeu de l'offre et de la demande dans un marché sujet au rationnement, ce qui explique la coexistence de deux taux de change: l'officiel et le parallèle.

Analyser l'évolution du marché de changes nigérian à partir de 1986 implique de rendre compte de ce mouvement de balancier entre un marché administré et soumis au rationnement et un marché où les forces de l'offre et la demande ont libre cours. Un exposé exhaustif de ces réformes échappe à nos propos et il a d'ailleurs déjà été présenté par L'Heriteau et par Jacquemot et Assidon⁵⁶. On se limitera ici à tracer les grandes lignes de cette évolution⁵⁷.

Un premier pas vers la libéralisation du marché fut franchi en septembre 1986 lorsque le SFEM (Second-Tier Foreign Exchange Market) fut mis en place, instaurant ainsi de manière officielle un marché dual. En juillet 1987, le taux officiel du "First-tier" est supprimé; toutes les opérations de change devant désormais avoir lieu sur le nouveau FEM (Foreign Exchange Market). En janvier 1989 fut décrétée l'unification du régime du taux de change (toujours régulé) du marché aux "enchères" et le taux du marché autonome de fonds. Le FEM devint alors l'IFEM (Interbank Foreign Exchange Market). A partir du mois d'août 1989, la CBN devait octroyer des licences aux bureaux de change opérant aux taux du marché, ceci dans le "but de mieux contrôler les transactions illégales". En fait, des personnalités proches du pouvoir se virent accorder la faveur de vendre des devises au taux du marché alors qu'elles se

⁵⁵ Voir Jones, Ch., D. Lindauer et M. Roemer "Parallel, fragmented and black : a taxonomy" pour une distinction conceptuelle des différents types de marché dans le PVD in Roemer et Jones (ed.), Markets in developing countries. Parallel, fragmented, and black, ICS Press, pp. 3-12, 1991.

⁵⁶ M-F. L'Heriteau, "Le taux de change de la Naira et le système d'allocation des devises". Rapport de Mission au Nigeria du 11 qu 17 décembre 1990. CCCE, P. Jacquemot et E. Assidon, Politiques de change et ajustement en Afrique, La Documentation Française, 1988.

⁵⁷ Les informations ci-dessous exposées proviennent, pour l'essentiel, de divers numéros des rapports de l'Economic Intelligence Unit Country Analysis pour le Nigeria

procurent ces devises au taux officiel⁵⁸. Le taux de change officiel chuta en 1989 de 30%, atteignant 7,65 N/\$ vers la fin de l'année.

Vers la fin de 1990, le taux de change était descendu à 9 N/\$ et les allocations officielles de devises s'avéraient toujours insuffisantes pour satisfaire la demande de sorte que la dépréciation du naira s'accéléra au cours du premier semestre de 1991 (11,9 N/\$ le mois d'août). En décembre 1991, la CBN met en place une allocation de devises fondée sur des enchères à la hollandaise où les devises étaient attribuées aux plus offrants à un taux déterminé par la moyenne pondérée des offres ayant été retenues. En mars 1992 le système d'enchères hollandaises fut suspendu entraînant une dépréciation du naira de 40%. La brèche entre le taux officiel et parallèle fut pratiquement comblée; à la mi-juin 1992 le taux officiel était de 18,55 N/\$ alors que le taux parallèle avoisinait 19,65 N/\$.

Sous le système dit d'enchères hollandaises, les devises sont vendues aux plus offrants aux taux qu'ils ont proposés. Ce système a été à deux reprises mis en place depuis la déréglementation du marché de changes entamée en 1986. Le système s'est soldé par un échec puisqu' à peine 18 banques sur 80 avaient réussi à se procurer des devises au début de 1993.

La CBN suspend le marché interbancaire de devises le 26 janvier 1993 et réinstaura le système d'enchères "hollandaises" le 18 février. Ce jour le naira fut échangé au taux de 24,99 N/\$, soit une dépréciation de 25% par rapport à la dernière cotation du 19 janvier (20,56 N/\$). Les enchères du 24 février furent annulées par le CBN en raison de taux exorbitants qui en résultèrent. En effet, les enchères ont monté jusqu'à 42 N/\$ en avril pour ensuite revenir à 20 N/\$ sur le marché officiel contre 32 N/\$ sur le marché parallèle; ceci, rappelons-le, dans un contexte de forte déficit budgétaire (10% du PIB) et de reprise de l'inflation (46% en 1992 et 200% dans le premier semestre 1993). Cette intervention de la CBN ne faisait pas douter que la dernière expérience des enchères hollandaises serait de courte vie. En effet, le Nigeria actuellement (juin 1993) en pleine période électorale, a abandonné les enchères hollandaises pour revenir à un système d'allocation de devises contingentées aux banques qui à leur tour devront satisfaire tant bien que mal les demandes de devises de leurs clients.

XI.5.4.1.-Changements récents dans la politique de change au Nigeria

Parallèlement à la dévaluation du F CFA et à l'occasion de la présentation du nouveau budget, le général Abacha a fait un volte face dans la politique nigériane de change. Alors que les mesures prises ces dernières années dans le cadre du Rolling Plan allaient dans le sens d'une libéralisation, les mesures de janvier reintroduisant l'allocation centralisée de devises, la réévaluation du naira (de 49 nairas/\$ à 22 nairas/\$) obtenue grâce à l'interdiction des marchés parallèles (des lourdes peines sont prévues pour les contrevenants) et restrictions des opérations des bureaux de change (ceux-ci sont obligés de revendre au taux officiel, plus une commission, à la CBN les devises achetées aux particuliers).

Les exportateurs ont l'obligation de déposer auprès de la CBN les recettes en devises et les importations par crédit fournisseur ou compte ouvert ("open account") ne sont désormais plus possibles. Toutes les importations d'un montant supérieur à 1000 US \$ doivent être payées par lettre de crédit accompagnée de l'Import Duty report (IDR) et du Clean Report of Finding's (Ambassade de France au Nigeria. Poste d'expansion économique de Lagos. Bulletin d'information économique et commerciale n°28 du 15 février 1994). Les enquêteurs du LARES ont observé le mois de mai que le contrôle exercé par les autorités nigérianes sur les

⁵⁸ Voir Vallée, O. Les entrepreneurs en Afrique (rente, secteur privé et gouvernance). Syros, 1992.

bureaux de change et institutions financières s'était relâché. Ainsi, "plusieurs institutions bancaires vendent en moyenne à 32 nairas le dollar US, soit une augmentation de 10 nairas au dessus du taux officiel" (rapport d'enquête LARES à Lagos du 16-25/05/94)

XI.5.5.-Détermination du taux de change parallèle au Nigeria

On peut esquisser, sur la base des évolutions constatées de la politique macro-économique nigériane le modèle suivant de détermination du taux de change parallèle :

- Recettes fiscales et réserve de devises fortement dépendantes des recettes d'exportation pétrolière. La hausse des cours entraîne une hausse des recettes fiscales et de réserves de devises lesquels sont largement stérilisés par la hausse des importations. Inversement, la baisse des exportations se traduit par une baisse concomitante des recettes fiscales et rationnement dans l'allocation des devises.
- L'inertie des dépenses courantes devant la chute des recettes se traduit par un accroissement du déficit fiscal de plus en plus financé par crédit au gouvernement (d'où une forte expansion de la masse monétaire) et pénurie de devises qui conduisent le gouvernement à imposer un contrôle plus strict des changes et rationner l'allocation des devises sur un marché officiel.
- L'accroissement de la masse monétaire entraîne une hausse de prix des produits locaux et par voie de conséquence, une appréciation du taux de change réel qui accentue la pression sur les réserves de devises à travers de la plus forte demande d'importations. Dans un contexte d'un taux d'inflation élevé et très variable, les agents cherchent à se protéger contre la "taxe d'inflation" que le gouvernement impose à travers les déficits budgétaires financés par la création monétaire ("seigniorage") en substituant des devises aux nairas. Les incertitudes concernant la politique économique et les anticipations concernant la dépréciation du taux de change officiel alimentent également la demande de devises.
- Dépréciation du taux de change parallèle et accroissement de la décote du taux officiel.
- L'évolution de prix des importations est de plus en plus déterminée par celle du taux parallèle.
- Les prix des produits importés étant déterminés par le taux de change parallèle, la dépréciation sur le marché parallèle provoque une hausse de leur prix, qui, par l'effet de contraction de la demande, atténue l'appréciation du taux de change mesurée par l'évolution des prix relatifs. Dans le même sens, l'accroissement de la décote du taux officiel provoque une hausse de l'offre des devises sur le marché parallèle (détournement des exportations vers les marchés transfrontaliers informels).

Ce processus de re-équilibre à travers le marché parallèle peut être remis en cause par la persistance des déficits publics. Le gouvernement ne peut plus imposer une taxe à travers l'inflation ("seigniorage") sans accentuer la surévaluation du taux officiel, d'où l'enclenchement d'une spirale inflationniste jusqu'à la reprise des recettes d'exportation pétrolières venant libérer la contrainte externe.

XI.5.5.1.-Estimations économétriques

Deux modèles seront proposés. Le premier concerne les déterminants de l'inflation, en particulier le rôle de l'expansion de la masse monétaire, l'évolution de la production, du taux de change officiel et la disponibilité des devises. Les estimations ont été effectuées à partir des données trimestrielles couvrant la période 1974.I-1992.II. Le second modèle tente de préciser les déterminants du taux de change parallèle, en particulier le rôle de la masse

monétaire, la disponibilité des devises, l'inflation et les anticipations. Les données mensuelles utilisées couvrent la période 1988.1-1994.9. Un exercice de simulation est proposé afin de tester la capacité prédictive du modèle par rapport aux taux observés en dehors de la période d'estimation.

XI.5.5.1.1-Les déterminants de l'inflation au Nigéria

Définition des variables:

GIPC = taux de variation des prix à la consommation (log, en gissement)

RESIMP2 = nombre de mois d'importation (reserves/importations)

GLEXCHO = taux de variation du taux de change officiel (log, en gissement)

GIPMNF = taux de variation de l'indice de production manufacturier (log, en gissement)

GLM1 = taux de variation de la masse monétaire (M1, (log, en gissement)

Sample: 1974:2 1992:2

Included observations: 71

Variable	Coefficient	Std. Error	T-Statistic	Prob.
C	3.859527	4.806380	0.803001	0.4250
RESIMP2	-0.918508	0.505565	-1.816795	0.0740
GCPI(-1)	0.545218	0.242538	2.247970	0.0281
GLEXCHO	0.031034	0.038328	0.809682	0.4212
GIPMNF(-1)	-0.054952	0.054729	-1.004081	0.3192
PDL01	0.139240	0.049577	2.808593	0.0066
PDL02	-0.038035	0.099443	-0.382485	0.7034
AR(1)	0.635666	0.244026	2.604914	0.0115

R-squared	0.844956	Mean dependent var	18.56687
Adjusted R-squared	0.827729	S.D. dependent var	13.15783
S.E. of regression	5.461238	Akaike info criterion	3.501158
Sum squared resid	1878.982	Schwartz criterion	3.756108
Log likelihood	-217.0357	F-statistic	49.04791
Durbin-Watson stat	1.935168	Prob(F-statistic)	0.000000

Lag Distribution of GLM	i	Coefficient	Std. Error	T-Statistic
	0	0.17728	0.11069	1.60161
	1	0.13924	0.04958	2.80859
	2	0.10120	0.11154	0.90731
Sum of Lags	0.41772	0.14873	2.80859	

Les coefficients estimés ont tous les signes attendus (négatifs pour les disponibilité des réserves et l'activité réelle et positifs pour les variables monétaires). Les résultats confirment ceux qui avaient été obtenus par Moser (1994) à partir des séries annuelles, à savoir, l'inflation est expliquée principalement par l'expansion monétaire liée aux déficits publics (élasticité à court terme de 0,4) et très faible rôle du taux de change.

XI.5.5.1.2- Les déterminants du taux de change parallèle au Nigeria

Définition des variables:

LEXCHPL = log du taux de change parallèle

IMP\$ = log des importations exprimées en devises

LCPI = log de l'indice des prix à la consommation

LM1 = log de M1

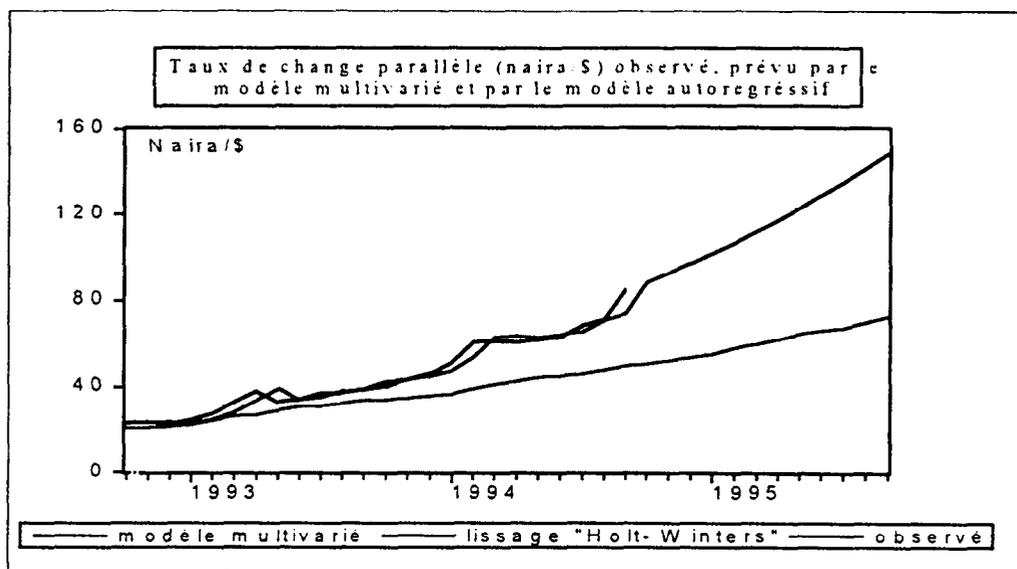
$$\text{LEXCHPL} = -5.91 C - 0.14 * \text{LIMP\$}(-1) + 0.37 * \text{LM1}(-1) + 0.38 * \text{LCPI} + 0.26 * \text{LEXCHPL}(-1) + 0.81 \text{AR}(1)$$

(-2,44)
(-2,30)
(2,80)
(1,63)
(1,51)
(6,94)

R²=0,98, N=55, période: 1988:01 1992:09

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.016887	Probability	0.369538
Obs*R-squared	2.281236	Probability	0.319621



Le taux de change parallèle naira/F CFA dépend ainsi plus des facteurs macro-économiques nigériens (recettes pétrolières, financement du déficit par expansion monétaire, service de la dette extérieure, niveau d'activité industrielle, niveau des réserves, système d'allocation des devises, etc.) que de la balance commerciale entre le Nigeria et les pays de la zone franc et à fortiori la balance commerciale bilatérale entre le Nigeria et chacun des pays de la zone franc pris séparément.

La capacité prédictive du modèle se dégrade fortement pour l'année 1994. Une explication plausible est qu'il y a eu rupture dans le comportement des variables indépendantes dont les projections selon un modèle autoregressif sont incapables d'en rendre compte.

XI.6.- Le marché parallèle de changes et l'estimation des flux transfrontaliers

Face à la difficulté d'estimer de manière directe les flux transfrontaliers informels, divers auteurs ont proposé, à la suite de Tanzi⁵⁹, de les estimer à partir des traces que ces flux laissent dans d'autres secteurs de l'économie, notamment dans la sphère monétaire. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, le marché parallèle de changes a été pris comme point de départ dans l'estimation des flux transfrontalier (Azam, J-P.) ou de la taille de l'ensemble de l'économie parallèle (May, E.). S'agissant d'une méthode indirecte, la validité des estimations dépend de la plausibilité des hypothèses à propos du fonctionnement du marché parallèle de changes. On examinera ces hypothèses à la lumière de nos enquêtes sur les marchés de changes camerounais afin de déterminer si ces méthodes permettraient d'obtenir une estimations des flux informels Nigeria-Cameroun.

XI.6.1.- L'indicateur du surplus frontalier de J-P. Azam

J-P; Azam, après avoir admis que le taux de change du naira contre le franc cfa était déterminé dans un marché unifié et qu'il reflète toutes les transactions entre le Nigeria et le reste du monde, propose d'estimer les flux transfrontalier à l'aide de l'indicateur du surplus frontalier (ISF). Cet indicateur est mesuré par l'achat net de billets imprimés dans la zone BEAC auxquels a procédé la BCEAO du Niger. Selon Azam; "un afflux massif de ces billets sur la frontière nigéro-nigériane, est un signe indiscutable des opérations commerciales entre ces deux pays qui impliquent des transactions sur le marché parallèle de la naira"⁶⁰ (Azam; J-P.; "Le rôle de la naira dans les difficultés d'ajustement au Niger" in P. et S. Guillaumont, Ajustement structurel, ajustement informel. Le cas du Niger, L'Harmattan, 1991, p.123). Les hypothèses qui justifient le bien fondé de l'ISF sont formulées ainsi par Azam:

"quand les exportations du Niger vers le Nigeria ont une valeur supérieure à celles des importations en sens inverse, il y a une offre excédentaire de nairas sur le marché de changes frontalier. S'il n'y avait pas l'arbitrage des cambistes, la valeur de la naira chuterait en ce point. Mais dans la mesure où un surplus du Niger sur ce marché est compensé par un déficit des autres pays y intervenant, la pression à la baisse de la naira au Niger implique une tension à la hausse en un autre point de la frontière du Nigeria. Si celle-ci se produit au Cameroun, les cambistes ont intérêt à faire l'arbitrage en retirant des nairas de la frontière du Niger, pour les apporter sur la frontière du Cameroun où leur valeur a tendance à monter. En sens inverse, ces déplacements de nairas quittant la frontière du Niger doivent avoir comme contrepartie des déplacements dans l'autre direction de F CFA. Dans le cas invoqué ci-dessus, où le surplus du Niger correspond à un déficit du Cameroun, il faut donc s'attendre à observer un flux important de billets BEAC sur la frontière du Niger." (Azam; J-P.; 1991:124)

La méthode proposée par Azam suscite des remarques qui peuvent être articulées autour de deux interrogations:

1. Le cours du naira (officiel et parallèle) contre le franc cfa est-il exogène aux conditions particulières d'offre et de demande dans les marchés de changes parallèles en zone franc? Y-a-t-il un arbitrage entre les différents marchés parallèles de la zone franc?
2. Le volume de transactions monétaires sur les marchés parallèles de changes reflète-t-il le flux informel des échanges commerciaux transfrontaliers? Le déficit commercial

⁵⁹ Tanzi, V. (1982): *The underground economy in the United States and abroad*, Lexington Books.

⁶⁰ Azam; J-P.: "Le rôle de la naira dans les difficultés d'ajustement au Niger" in P. et S. Guillaumont, Ajustement structurel, ajustement informel. Le cas du Niger, L'Harmattan, 1991, p.123

informel du Cameroun vis à vis du Nigeria correspond-il à l'excédent du Niger envers ce dernier?

On a pu en effet constater que le taux de change parallèle du naira/F cfa est pratiquement le même dans les pays de la zone franc à la périphérie du Nigeria (Cameroun, Bénin, Niger), malgré la diversité de situations concernant les soldes commerciaux bilatéraux entre ces pays et le Nigeria. Ainsi par exemple, le même taux de change prévalait au Bénin et au Cameroun au début du mois de mai 1993 (110 nairas/1000 F cfa). Pourtant, le solde commercial béninois est plutôt excédentaire, ce pays ayant adopté une stratégie officielle de réexportation vers le Nigeria (Igué, J. L'Etat entrepôt. Karthala, 1993) tandis que le Cameroun se trouve dans la situation inverse: son marché intérieur est envahi par les produits en provenance du Nigeria et sans disposer de produits capables de percer sur le marché nigérian (exception faite de quelques produits agricoles de re-exportation) et d'équilibrer les échanges.

Or, on peut interpréter ce phénomène comme une preuve du caractère exogène du taux de change du naira dans les marchés parallèles de la zone franc et non comme le résultat de l'arbitrage opéré par les cambistes sur ces différents marchés. Dans le cas étudié par Azam, il semble peu probable qu'il existe un mécanisme de compensation entre les soldes commerciaux camerounais et nigériens, d'autant plus qu'il existe une disproportion considérable dans la taille de ces deux pays et que les deux ont vraisemblablement un solde déficitaire vis à vis du Nigeria. Au Niger cette hypothèse est confortée par le fait que les transactions concernant les biens en provenance du Nigeria sont réglées directement en nairas et non en francs cfa (Grégoire, E. "Les commerçants de vivres au Niger : organisation et stratégies"; IRAM 1993, p.105), comme c'est le cas au Cameroun. Cela signifie que le commerce transfrontalier Niger-Nigeria doit être largement excédentaire en faveur du Nigeria. Il implique aussi que la demande des nairas n'est pas indépendante de l'offre de marchandises provenant du Nigeria et que le "problème" de la surévaluation du franc cfa ne se pose plus au Niger, la vassalisation de son économie étant déjà accomplie. Dans ce cas, on peut difficilement invoquer la logique de "pompe à francs cfa" en guise d'explication des flux de marchandises en provenance du Nigeria.

Par ailleurs, le volume des transactions sur le marché parallèle de changes ne peut être que considéré comme un indice seulement approximatif du volume des échanges commerciaux transfrontaliers informels. Faire l'amalgame entre volume d'opérations sur le marché des changes et volume des échanges transfrontaliers implique de réduire les sources de demande du franc cfa au seul motif des transactions commerciales bilatérales. D'autres facteurs de demande de devises, non liés aux échanges commerciaux bilatéraux peuvent être envisagés. Il faudrait ainsi tenir compte, côté nigérian, des placements financiers à l'étranger (fuites de capitaux); des exportations informelles (cacao nigérian par exemple) faites par l'intermédiaire d'un pays de la zone franc et rapatriement des recettes au taux de change parallèle. Egalement, dans un contexte de forte inflation et de dépréciation du taux de change, les Nigériens cherchent dans le franc cfa une valeur refuge qui leur permettra de sauvegarder leur pouvoir d'achat. Le franc cfa est aussi recherché par les Nigériens, non parce qu'il y a une demande des marchandises camerounaises, mais parce qu'il permet d'importer de marchandises plus prestigieuses ou nécessaires à l'industrie locale en provenance d'Europe, d'Amérique ou d'Asie. Enfin, le fonctionnement des circuits commerciaux (contrôle de l'ensemble de la filière par les commerçants nigériens) et la prépondérance des circuits longs sur les circuits courts font en sorte que les marchés parallèles de changes au Cameroun jouent un rôle somme toute assez marginal. Ces marchés semblent réservés aux opérateurs des circuits courts dont le volume de transactions n'est pas commensurable au chiffre d'affaires brassé par les opérateurs des circuits longs.

XI.7.- Implications pour la politique macro-économique du Cameroun

Le Nigeria, dont les pénuries de devises sont chroniques alors que les dévaluations du naira se succèdent, a allégé les contraintes externes qui pèsent sur son économie en articulant autour de lui un espace économique qui lui est subordonné. Les recherches menées par l'observatoire frontalier au Cameroun ont mis en évidence l'importance de l'approche régionale en particulier dans l'étude du marché parallèle des changes.

Après avoir mis en relief les caractéristiques du fonctionnement des échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria (les transactions sont réalisées en F CFA et non en nairas, prédominance des circuits longs sur les circuits courts, division du travail cambistes/commerçants très inégale selon les régions frontalières, organisation des cambistes en réseau hiérarchisé et centralisé dans le cas des haoussa) et dégagé les implications sur le mode d'opération des marchés parallèles, nous abordons la question de la détermination du taux de change parallèle naira/F CFA. A cet égard, les résultats les plus marquants sont:

- Une très forte intégration des marchés parallèles. Elle est vérifiée aussi bien à l'intérieur du pays qu'entre les places situées de part et d'autre de la frontière et entre les marchés de la zone franc
- Pre-détermination du taux de change dans le marché non officiel nigérian
- Exogénéité du taux de change par rapport aux échanges transfrontaliers du Nigeria
- Un taux parallèle lié aux déséquilibres macroéconomiques nigériens (dévaluation réparatrice et non dévaluation compétitive)

Compte tenu du rôle différencié des pays de la zone franc à la périphérie du Nigeria, on devrait observer un comportement des taux de change parallèles reflétant ces spécificités. A contrario, l'évolution en phase des taux parallèles, malgré un comportement différencié des soldes commerciaux, indiquerait la suprématie d'un facteur exogène commun. Cette convergence est garantie par l'arbitrage entre les marchés de la zone franc et le marché nigérian lorsque les conditions locales d'offre et de demande font apparaître des écarts dépassant les coûts de transactions. Sur la base des résultats obtenus, il est fait une appréciation critique de l'indicateur du surplus frontalier proposé par J-P. Azam. Par ailleurs, les tests de cointégration mettent en évidence la présence de tendances communes des séries de taux de change parallèle au Cameroun, Nigeria et au Bénin. Un modèle à correction d'erreurs est estimé. A travers ce modèle on distingue une dynamique d'ajustement à court terme et une dynamique de convergence à long terme.

Le comportement des séries de taux de change parallèle dans les différents marchés informels des changes apporte un soutien à l'hypothèse d'une détermination exogène des taux parallèles dans la zone franc. Il n'existe pas de marché du franc CFA autonome, déconnecté du marché des autres devises, et dont le taux serait fixé par l'offre et demande du franc CFA contre le naira. Le marché parallèle du naira au Cameroun est en fait une prolongation sans transition du marché parallèle de devises au Nigeria. Le taux de change parallèle CFA/naira dans les différents marchés parallèles de la zone franc serait ainsi prédéterminé sur le marché parallèle au Nigeria (à Lagos plus précisément). En outre, ce taux parallèle dépend plus des facteurs macro-économiques nigériens (service de la dette extérieure, niveau d'activité industrielle, niveau des réserves, système d'allocation des devises, etc.) que de la balance commerciale entre le Nigeria et les pays de la zone franc et à fortiori la balance commerciale bilatérale entre le Nigeria et chacun des pays de la zone franc pris séparément.

Ces faits ont d'importantes implications pour la politique à mener dans les pays voisins appartenant à la zone franc. En effet, la dépréciation du naira affecte fortement la compétitivité de ces pays vis à vis des industries nigérianes et fragilise l'appareil industriel et la fiscalité. Autrement dit, les forces motrices animant la perte de compétitivité des industries camerounaises vis à vis de leurs concurrentes nigérianes est une force exogène, indépendante des flux transfrontaliers entre ces deux pays. Plus encore, la nature "réparatrice" des dévaluations implique que les efforts des PAZF pour rétablir une parité monétaire avec le naira qui soit compatible avec des échanges équilibrés sera une tâche toujours à recommencer, tant que le Nigeria sera obligé de dégager des excédents commerciaux pour le service de la dette, et tant que les opérateurs économiques seront obligés d'exporter en zone franc afin de se procurer les devises nécessaires au fonctionnement de l'industrie devant l'insuffisance des devises allouées au taux officiel par la banque centrale nigériane.

L'analyse du marché de changes au Nigeria permet de conclure que **le taux de change CFA/naira dans les marchés parallèles est déterminé de manière exogène** à ces marchés. Ceci est d'autant plus vrai que le poids des économies voisines appartenant à la zone franc dans le commerce extérieur nigérian est négligeable. Autrement dit, les forces motrices animant la perte de compétitivité des industries camerounaises vis à vis de leur concurrentes nigérianes est une force exogène, indépendante des flux transfrontaliers entre ces deux pays. Il n'existe pas de marché du franc CFA autonome, déconnecté du marché des autres devises, et dont le taux serait fixé par l'offre et demande du franc CFA contre le naira. Le marché parallèle du naira au Cameroun est en fait une prolongation sans transition du marché de devises au Nigeria. Et ceci se manifeste, comme on verra plus loin, à travers le mode de fonctionnement même du marché parallèle au Cameroun.

Les faits que l'on vient d'exposer ont d'importantes implications pour la politique à mener dans les pays voisins appartenant à la zone franc. En effet, la dépréciation du naira affecte fortement la compétitivité de ces pays vis à vis des industries nigérianes et fragilise l'appareil industriel et la fiscalité. Plus encore, la nature "réparatrice" des dévaluations implique que les efforts des PAZF pour rétablir une parité monétaire avec le naira qui soit compatible avec des échanges équilibrés sera une tâche toujours à recommencer, tant que le Nigeria sera obligé de dégager des excédents commerciaux pour le service de la dette, et tant que les opérateurs économiques seront obligés d'exporter en zone franc afin de se procurer les devises nécessaires au fonctionnement de l'industrie. Ces devises sont par ailleurs fortement rationnées sur le marché contrôlé des changes, avec plus ou moins du succès, par l'Etat nigérian. La dévaluation du franc CFA comme instrument de politique pour restaurer la compétitivité camerounaise risque d'avoir un effet éphémère, sans commune mesure avec les désagréments liés au changement de parité monétaire.

XII. L'inconvertibilité du F CFA

XII.1.- Rappel des mesures

Alors que les rumeurs concernant une dévaluation imminente du Franc cfa se font de plus en plus persistantes, les autorités monétaires de la BEAC ont surpris les opérateurs économiques par deux mesures. Tout d'abord la suspension des rachats de billets exportés hors de la zone franc. Ensuite, l'extension de cette mesure aux billets issus des Etats membres de l'UMOA.

XII.1.1.- *Suspension des rachats de billets exportés hors de la zone franc*

Se télescopant avec la mise en circulation des nouveaux billets au sein de la BEAC, la BEAC et la BCEAO ont annoncé de concert, qu'à partir du 2 Août 1993, elles suspendaient le rachat des billets exportés physiquement hors des pays africains de la zone franc. Comme le précisent les autorités de la BEAC (voir en annexe le texte des "*Dispositions transitoires de la réglementation de change de la zone d'émission*"), la mesure ne porte atteinte ni à la convertibilité illimitée du Franc cfa vis à vis du Franc français ni à la liberté de transfert de capitaux au sein de la zone franc. Cela signifie que la convertibilité du Franc cfa est désormais restreinte et garantie uniquement à l'intérieur de la zone franc africaine.

Une première fissure apparaît ainsi dans l'édifice de la zone franc. En effet, la Banque de France n'achète plus les Francs cfa qui leur sont présentés au guichet. Ainsi, le *Franc cfa est inconvertisible hors de la zone franc africaine*. Dorénavant, la contrainte externe sera réelle et pèsera sur le financement des importations des pays africains membres de la zone franc. L'obtention de devises dépendra des disponibilités en réserves dans chacune des zones d'émission.

Les réserves de devises n'étant pas illimitées, les autorités de la BEAC ont mis en place une politique d'allocation de devises et ont autorisé les intermédiaires agréés à réaliser des opérations de transfert. Il s'agit donc d'une véritable politique de contrôle des changes qui risque de s'endurcir dans la mesure où les devises disponibles se feront de plus en plus rares sous la pression spéculative d'une prochaine dévaluation.⁽¹⁾

En ce qui concerne le transfert de devises vers l'extérieur de la zone franc africaine, les opérateurs des pays membres se voient attribuer d'une part une allocation de voyage en fonction de leur qualité et d'autre part un quota pour les transferts bancaires. L'allocation est de 2 millions de f cfa pour les touristes et pour les fonctionnaires en mission, 2,5 pour les voyages pour soins médicaux, 1 million pour les étudiants. Dans les opérations de transferts bancaires, les montants inférieurs à 500 000 f cfa sont soumis à une simple déclaration tandis que pour les montants supérieurs, une autorisation préalable est requise après présentation des documents justificatifs. On doit souligner que les non résidents "ne peuvent effectuer des transferts vers l'extérieur. Ils peuvent toutefois recevoir des transferts de l'extérieur" (article 7 des "*Dispositions...*"). Autrement dit, les commerçants étrangers, non résidents, impliqués dans le commerce d'importations en provenance du Nigeria ne pourront plus transférer leurs dépôts bancaires en f cfa vers l'extérieur de la zone franc africaine afin d'honorer leurs commandes ou rapatrier leurs bénéficiaires.

Cette mesure vise à contenir la fuite de capitaux et à endiguer le flux des importations informelles en provenance des pays voisins à monnaie inconvertisible. Plus loin, on apportera

⁽¹⁾ Selon un journaliste français la fuite des capitaux dans la zone UMOA est "passée de 3 milliards de francs en 1991, à 4.6 milliards, en 1992, voire à 3.4 milliards pour les six mois de 1993" (Libération, 21/9/93).

quelques éléments afin d'évaluer la portée, l'efficacité dans les buts recherchés, leur impact sur les échanges transfrontaliers et les marchés parallèles des changes. On rendra également compte des stratégies de réponse des opérateurs économiques afin de s'adapter ou de contourner les mesures prises par la BEAC.

XII.1.2.- *Suspension des rachats de billets BCEAO par la BEAC*

La deuxième mesure a été prise et annoncée unilatéralement par la BEAC par simple communiqué le jeudi 13 septembre 1993 (quatre jours avant la réunion des ministres des finances de la zone franc): les billets émis par la BCEAO ne seront plus rachetés par la BEAC. Cette mesure suscita une controverse entre le gouverneur de la BCEAO et le ministre des finances camerounais. Pour le premier, "l'unité de la zone franc est menacée" et la mesure est grave et inopportune (Libération, 21/9/93). Pour le second, il y a une continuité dans les objectifs de la mesure prise le 2 août et celle du 13 septembre, à savoir "garder l'épargne dans les zones d'émission respectives" (Cameroon Tribune, n°5443, 6/10/93). La mesure se justifiait par le fait que, selon le ministre camerounais, M. Ntsimi, "le volume des échanges entre les deux zones se faisant à sens unique, c'est à dire au détriment de la zone BEAC" (Ibid.).

Cette mesure vise d'une part les hommes d'affaires nigériens faisant directement (ou indirectement par le biais du marché parallèle des changes) le commerce triangulaire avec le Bénin et le Cameroun ainsi que les travailleurs immigrés de l'Afrique de l'Ouest particulièrement nombreux surtout au Gabon et au Cameroun. Les premiers convertissent massivement les recettes en franc cfa de la zone BEAC, résultats de leurs exportations vers le Cameroun, le Tchad et le Niger en francs cfa de la zone UMOA, tandis que les seconds rapatrient une bonne partie de leurs revenus vers leurs pays d'origine. Ainsi, "grâce aux nombreux travailleurs immigrés venus de l'Afrique de l'Ouest, la banque d'émission des pays de l'Afrique Centrale rachetait, bon an mal an, l'équivalent de deux milliards de francs ayant «filé» chez les voisins" (Libération, 21/9/93).

En attendant la promulgation de la réglementation qui doit accompagner la décision de suspendre les rachats des billets BEAC hors zone Franc africaine et BCEAO dans la zone BEAC, on peut d'ores et déjà relever un certain nombre d'ambiguïtés et de zones d'ombre qui constituent autant de portes ouvertes à la poursuite des fuites de francs cfa. Ainsi, il plane une certaine confusion entre Zone Franc, Zone Franc africaine et Zone BEAC. Par exemple, les allocations de voyages peuvent être obtenues par tous ceux qui se rendent dans des pays autres que ceux de la zone BEAC. Ainsi, un résident de la zone BEAC se rendant à Cotonou a le droit d'emporter avec lui le quota de devises qui lui est attribué par les nouvelles dispositions. Rappelons que ces dispositions furent annoncées le 2 août, avant la suspension des rachats des billets BCEAO par la BEAC. On attend aussi des précisions concernant la fréquence à laquelle les transferts peuvent être effectués.

Les dispositions transitoires de la BEAC ne précisent pas la fréquence suivant laquelle peuvent être effectués les transferts bancaires ou obtenues les allocations de voyage. D'après un haut responsable de la BEAC, les dispositions transitoires auraient dû être suivies d'un règlement d'application qui ne peut être élaboré que par les autorités monétaires de chacun des Etats membres de la zone d'émission. Cependant, si chaque Etat membre doit gérer à sa guise le stock d'avoirs extérieurs, alors, comment gérer la mise en commun des devises stipulée par les accords de la zone Franc? La BEAC, a fixé les montants autorisés pour les transferts et allocations de voyage mais s'est abstenue d'en indiquer la périodicité. Les Etats membres, n'ayant pas apporté de précisions sur l'application des mesures, ont laissé aux opérateurs privés, banques commerciales et hommes d'affaires, le soin de fixer les règles du jeu de manière

informelle. Il faut donc se tourner vers les banques commerciales pour apprécier, à travers leur gestion quotidienne, quelles sont les modalités concrètes d'obtention des allocations de voyage et des transferts bancaires vers l'étranger. On abordera ce point plus loin lorsque l'on traitera les stratégies de contournement en réponse aux mesures de la BEAC.

Par ailleurs, des interrogations demeurent posées. Quel sera le nouveau rôle de la France dans la zone franc ainsi remaniée? La France ne garantit plus la convertibilité illimitée du franc cfa. Abandonne-t-elle pour autant ses prérogatives au sein de la zone franc, à savoir la participation aux décisions prises par la BEAC ? (accordée selon l'article 7 de la convention signée le 23 novembre 1972)

XII.2.- L'impact des restrictions à la convertibilité du franc cfa sur le marché parallèle des changes

XII.2.1.- *L'impact de la suspension des rachats des billets franc cfa hors de la zone franc africaine*

XII.2.1.1- *Appréciation du naira par rapport au franc cfa*

Le premier effet a été ressenti de manière presque immédiate. A peine trois jours après l'annonce de l'inconvertibilité hors zone franc, les marchés parallèles de change ont réagi, provoquant une forte dépréciation du franc cfa par rapport au naira. Ainsi, le taux de change parallèle est passé de 110 nairas contre 1000 francs cfa à Garoua à 50 nairas/1000 francs cfa après l'annonce de la mesure, soit une dépréciation de 55%.

Dates	taux de change parallèle à Garoua
<i>avant la mesure</i> (1/8/93)	110 nairas/1000 francs cfa
<i>après la mesure</i> (4/8/93)	50 nairas/1000 francs cfa
le 8/8/93	80 nairas/1000 francs cfa
le 17/8/93	100 nairas/1000 francs cfa
le 2/9/93	110 nairas/1000 francs cfa
<i>après la mesure</i> (19/9/93)	105 nairas/1000 francs cfa
le 18/10/93	110 nairas/1000 francs cfa
<i>actuellement</i> (9/11/93)	120 nairas/1000 francs cfa

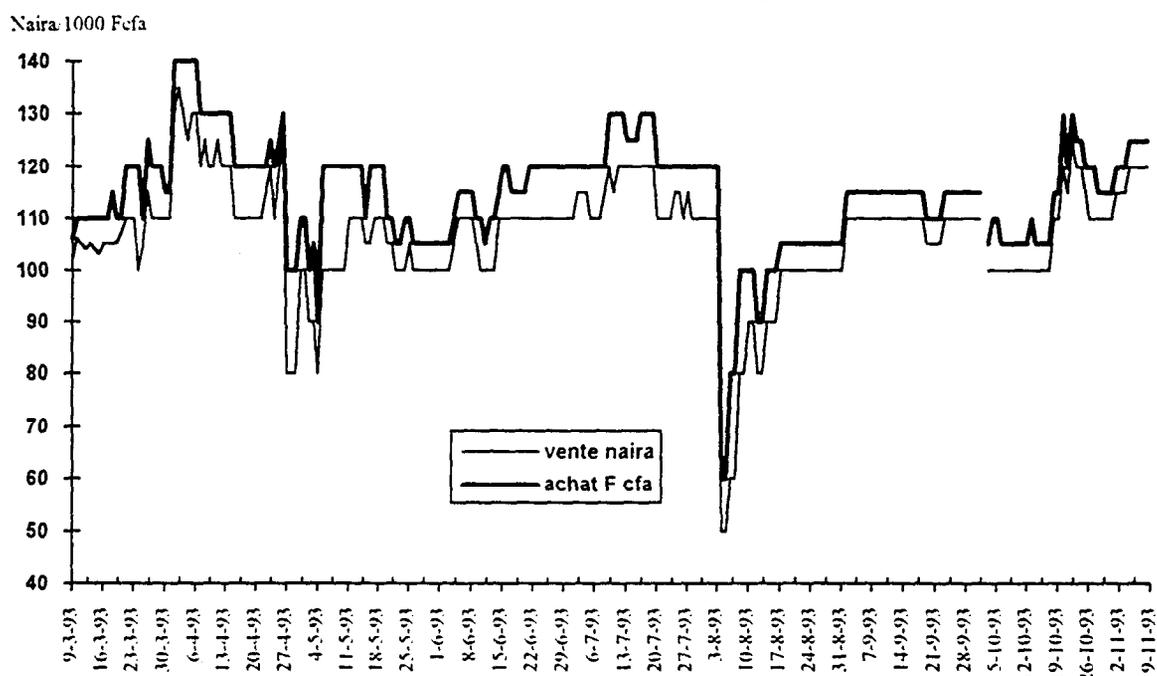
Source: DSCN, OCISCA-ORSTOM

La dépréciation du franc cfa par rapport au naira était la conséquence attendue de la restriction de la convertibilité du Franc cfa hors de la zone franc. Elle implique pour les opérateurs nigériens un coût supplémentaire dans les placements financiers, fuites de capitaux, importations informelles, etc. Désormais, les Francs cfa que les exportations informelles (et formelles) leur procuraient devront, du fait qu'il s'agit essentiellement d'un commerce déséquilibré, être transformés dans une autre monnaie convertible. Dorénavant cette opération ne pourra avoir lieu qu'en zone franc. L'ampleur de la dépréciation du Franc cfa par rapport au naira témoigne de l'importance que les agents économiques nigériens accordent à ces coûts de transactions.

La rapidité de la réponse et l'ampleur de la décote s'expliqueraient, d'après les cambistes rencontrés dans les provinces du Nord, par un mouvement de panique de la part des opérateurs économiques Nigériens. Dès l'annonce de la décision de la BEAC, ils ont cherché à se débarrasser au plus vite du stock de Francs cfa qu'ils détenaient. Une partie de ces F cfa a servi à racheter les nairas sur les marchés parallèles camerounais, exerçant ainsi une pression à la hausse du naira par rapport au F cfa. Une autre partie des F cfa détenus par les opérateurs nigériens a été recyclée dans l'achat des produits camerounais demandés au Nigeria (voir plus loin pour un développement des stratégies de réponse aux mesures prises par la BEAC). On ne peut pas s'empêcher de lier aussi l'ampleur de la décote initiale de près de 50% aux anticipations faites par la plupart des agents d'une dévaluation du Franc cfa de 50%.

On ne peut pas cependant considérer le nouveau taux comme un taux d'équilibre du marché qui pourrait dispenser les décideurs politiques du choix du taux de dévaluation à mettre en pratique. Ceci pour deux raisons principales. D'abord, la dépréciation du F cfa a été avant tout d'ordre spéculative. Ensuite, comme on verra plus loin, le niveau atteint la première semaine d'août, au Cameroun mais aussi dans tous les pays voisins du Nigeria, a été de courte durée.

Taux de change Naira/F cfa sur le marché parallèle de Garoua



Source: relevé journalier sur le marché de Garoua.. DSCN-OCISCA ORSTOM

XII.2.1.2- Le calme après la tempête

La décote s'est réduit quatre jours plus tard à 27%. Ceci reflète la rapidité (et la fluidité) de la réorganisation des circuits parallèles de changes et indique le coût de transaction impliqué par ces nouveaux circuits en constitution. Dès le 17/8/93, le taux de change parallèle naira/F cfa se stabilise à 100 nairas contre 1000 F cfa, soit une dépréciation de 10% par rapport à la situation qui prévalait avant l'annonce de la décision de la BEAC du 2 Août. Actuellement (9/11/93), l'appréciation du naira par rapport au F cfa a été complètement résorbée par le marché, le taux de change parallèle étant revenu à des niveaux comparables à ceux qui prévalaient avant la mesure du 2 août 1993. En somme, *la mesure de suspension de rachat*

des billets F cfa exportés hors de la zone franc africaine n'a eu qu'un impact mineur et dans le fonctionnement du marché parallèle des changes et dans la cotation du F cfa par rapport au naira. La chute du naira s'est poursuivie indépendamment des mesures prises et de l'évolution du volume des échanges commerciaux entre le Nigeria et la Cameroun. Le taux de change est revenu au niveau qu'il avait atteint au mois de mai, après la forte dévaluation de février-mars et avant les mesures relatives à la convertibilité du F cfa (voir graphique ci-dessus).

XII.2.1.3- Un choc et un réajustement semblables à travers la zone franc voisine du Nigeria

L'annonce de la suspension des rachats de billets F cfa exportés hors de la zone franc africaine a provoqué les mêmes effets sur l'ensemble des marchés parallèles de changes des pays de la zone franc voisins du Nigeria. Après le choc causé par l'annonce de la mesure, le taux de change parallèle naira/f cfa s'est à nouveau déprécié. Il a déjà atteint son niveau d'avant le 2 août en raison de la pression à la baisse exercée par la pénurie des devises au Nigeria.

XII.2.1.4- Décote du Franc cfa par rapport au franc français

Etant donné que la parité officielle Franc cfa/ Franc français est resté inchangée, l'appréciation du naira du 4/8/93 implique aussi une décote du franc cfa par rapport au franc français sur les marchés parallèles de change. Dans la réalité des marchés, *la dépréciation du Franc cfa par rapport au Franc français a déjà eu lieu le 4/8/93 et ceci pour la deuxième fois depuis le début de l'année.* En observant le graphique (page 15), on constate que le taux de change du 4/8/93 constitue le niveau le plus bas atteint par le franc cfa pourtant soumis dès le mois de février à d'importantes fluctuations. En effet, après une poussée spéculative qui avait porté le taux de change du franc cfa à un niveau exorbitant, celui-ci était descendu brusquement à près de 80 nairas/1000 francs cfa fin avril, début mai 1993, pour ensuite se stabiliser autour de 110-120 nairas/1000 francs cfa (marchés frontaliers d'Amchidé dans l'extrême nord, Garoua dans le nord, Ekondo-titi dans le delta du Rio del Rey et Ekok à la frontière ouest du Cameroun avec le Nigeria).

<i>Taux de change parallèle naira/f cfa (achat) au Nigeria et dans les pays voisins</i>				
<i>Date</i>	<i>Cameroun Garoua</i>	<i>Bénin Cotonou</i>	<i>Niger Niamey</i>	<i>Nigeria Lagos</i>
<i>Avant la mesure</i>	110N	143N	130N	125N
	1/8/93	1/8/93	1/8/93	1/8/93
<i>Après la mesure</i>	50N	91N	70N	40N
<i>Le choc</i>	4/8/93	<18/93	4/8/93	3/8/93
<i>Après la mesure</i>	100N	111N		
<i>L'ajustement</i>	19/8/93	19/8/93		

Source: Leenhardt, B. CFD-Paris, DSCN-OCISCA/ORSTOM

Pour avoir une estimation précise de l'ampleur de la décote du F cfa par rapport au FF, il faudrait suivre aussi l'évolution du taux de change parallèle naira/franc français et naira/dollar.⁶² Les estimations ne seront pas faussées lorsqu'il s'agit d'une courte période sachant que le taux officiel franc français/dollar, peut être considéré comme constant.

A Kano, vers le 24 octobre 1993, un billet de 20 FF (l'équivalent de 1000 F cfa) pouvait être vendu au prix de 150 nairas. Sachant que ce jour-là, le taux de change naira/F cfa BEAC était de 125 nairas contre 1000 F cfa, alors on déduit que le F cfa subissait une décote de 17% par rapport au FF. A Garoua, au cours de la même semaine, le cambiste proposait une surcote de 10% pour les FF. Une semaine plus tard à Lagos (le 6 novembre 1993), 1 FF s'échangeait contre 7,2 nairas alors que le taux de change était de 130N/1000 F cfa BCEAO, soit 6,5 nairas pour 50 F cfa BCEAO. La décote était donc de 8,5% dans le cas du F cfa BCEAO par rapport au FF. Compte tenu du fait que 8000 F cfa BCEAO s'échangeaient contre 10000 F cfa BEAC, toujours à Lagos le même jour, cela implique une décote de 27% pour le Franc BEAC par rapport au FF.

Une dévaluation d'environ 30% risque d'avoir peu de conséquences sur les échanges informels Cameroun-Nigeria dans la mesure où les marchés parallèles des changes ont déjà intégré une telle dépréciation du F cfa BEAC par rapport au FF. Par contre, si le changement de parité est le même pour les deux zones monétaires, et considérant la disparité dans les taux de décote, un accroissement de la décote du F cfa BEAC pourrait s'ensuivre.

XII.2.1.5- Raréfaction des disponibilités en devises dans le système bancaire camerounais. La ruée vers le franc français et le dollar

Au delà du mouvement de panique survenu au lendemain de l'annonce de la suspension du rachat des francs cfa hors de la zone franc africaine, une tendance plus lourde semble se dessiner dans le comportement des opérateurs économiques des deux côtés de la frontière. En effet, dans les agences bancaires proches des zones frontalières et dans les grandes villes servant de plaque tournante aux échanges transfrontaliers, on constate une raréfaction des devises disponibles, en particulier du FF et du dollar.

Parallèlement, on remarque un "retour" des francs cfa détenus au Nigeria. Ceci concerne non seulement les f cfa rapatriés afin de racheter les nairas ou d'accroître l'achat des produits au Cameroun mais aussi de f cfa qui ont adopté la forme de dépôts bancaires. Ainsi, dans les agences bancaires de Maroua, des hommes d'affaires nigériens venus se renseigner sur les conditions d'ouverture des comptes ont été remarqués par leur nombre inhabituel. Une banque de la place de Maroua qui avait enregistré un dépôt de 2,57 millions de F cfa le 2 août, a vu ce dépôt s'accroître pour atteindre 10,63 millions de f cfa le 9 septembre 1993.

XII.2.1.5.1- Les banques commerciales et les stratégies de contournement

En l'absence de précisions concernant le règlement d'application des dispositions transitoires concernant les rachats de F cfa et les transferts de devises vers l'étranger, les stratégies des acteurs ont été variées. Les deux principales failles qui ont été exploitées sont été celles de la faiblesse des moyens logistiques de communication entre les différentes agences bancaires et le flou concernant la fréquence à laquelle les opérations de change pouvaient être effectuées.

⁶² Ces remarques ont été formulées par Mme. Marie-France L'Heriteau au cours d'un entretien informel à la CFD. Cette piste de travail sera poursuivie lors de prochaines missions de l'observatoire frontalier.

Il y a eu tout d'abord une très forte demande de chèques de voyage libellés en FF (pour lesquels aucune autorisation n'est demandée, à la différence des chèques de voyages libellés en dollars ou autres devises). Après avoir visité toutes les banques commerciales situées dans les provinces du Nord et de l'Extrême nord, on a fait les constats suivants.

Des hommes d'affaires ont écumé les banques raflant tout les stocks disponibles de chèques de voyages et de billets de FF. Les opérations enregistrées dans une banque n'étaient pas communiquées aux autres banques. Un seul et même opérateur pouvait ainsi retirer des sommes considérables de devises. Quelques chiffres collectés illustrent l'ampleur du phénomène.

Dans les agences bancaires de Garoua:

De manière générale on observe une très forte augmentation de la demande en chèques de voyages. L'agence du SCB-CL constate un doublement de la vente de ces chèques. Il y a un an, l'agence vendait en moyenne pour 30 millions de F cfa en chèques de voyage libellés en FF. Avant la mesure du mois d'août, les ventes s'élevaient à 60-70 millions et ont augmenté à 100 millions après les mesures. A l'agence Standard and Chartered, la progression a été, pour l'ensemble des chèques de voyages, la suivante: 12 millions de F cfa au mois d'août, 29 millions au mois de septembre et 50 millions au mois d'octobre. La BICIC, qui vendait entre 1 et 2 millions de F cfa en chèques de voyages, se voit maintenant confrontée à une demande qui dépasse largement ses stocks. La vente de 18.5 millions a provoqué une rupture de stock pendant un mois. Un doublement de la demande a été aussi ressentie dans l'agence de la SGBC, lorsque celle-ci est passée de 10 à 20 millions de F cfa.

Dans les agences bancaires de Maroua:

La BIAO-MERIDIEN n'a plus de chèques de voyage depuis fin septembre. D'après un responsable de la BICIC, les chèques de voyages demandés dans l'agence auraient été utilisés à 90% en Arabie Saoudite et à 10% au Nigeria. La SCB-CL vient, pour sa part, de demander à sa Direction Générale, l'autorisation de vendre des chèques de voyage car l'agence ne faisait que racheter jusqu'à présent ces chèques auprès des touristes et des expatriés. Les ventes de chèques de voyage à l'agence du SGBC sont passées, entre la semaine du 11 au 15 octobre et celle du 18 au 22 octobre, de 400000 F cfa à 2100000 F cfa, sans que la totalité de la demande ait pu être satisfaite.

Les banques commerciales ont été surprises car elles ont été confrontées à un nouveau phénomène. La nouvelle demande en devises a excédé largement une offre jusqu'à présent alimentée uniquement par les dépôts effectués par les touristes et les expatriés. Les répercussions sur les marchés parallèles des changes n'ont pas été dramatiques grâce au rôle tampon des stocks existants et à la souplesse dont les banques ont fait preuve dans l'application des dispositions de la BEAC. Les opérateurs économiques se trouvent confrontés à de nouvelles contraintes en matière de convertibilité et les banques, face à l'épuisement des stocks des devises, sont en train de mettre en place de nouvelles modalités "informelles" de transfert et allocation de devises.

Les stratégies suivies par les opérateurs économiques nigériens pour contourner les mesures prises par la BEAC ont reposé moins sur l'ouverture de nouveaux comptes que sur le dépôt des sommes considérables sur les comptes de modestes clients résidents. Ces fonds font ensuite l'objet d'une demande de transfert. D'après les responsables des agences bancaires dans les provinces du Nord, il n'y a pas eu un engouement particulier pour l'ouverture de nouveaux

comptes. Il serait toutefois malaisé d'attribuer la totalité des nouveaux comptes à la volonté de contournement car, depuis juin 1993, l'Etat a suspendu le paiement des salaires par des bons de caisse aux fonctionnaires gagnant plus de 100000 F cfa. Ces fonctionnaires ont donc été obligés d'ouvrir des comptes dans les différentes agences bancaires de la région. Par ailleurs, les banquiers se plaignent du fait que les comptes "ne tournent plus", ce qui est couramment expliqué par la dégradation du pouvoir d'achat et par l'apparition d'arriérés des salaires dans la fonction publique.

Face à un tel excès de demande, les différentes banques privilégient leurs meilleurs clients ou clients réguliers. L'existence, dans les pays voisins de la zone franc (ie. Tchad et Niger), de banques appliquant de manière plus souple les dispositions transitoires, pourrait provoquer un déplacement des capitaux vers ces banques et une surenchère d'assouplissement dans l'application des mesures afin de capter ces capitaux à la recherche des moyens pour contourner les nouvelles contraintes imposées par la BEAC.

XII.2.1.6- Vers une uniformisation du taux de change sur les marchés parallèles camerounais?

Les récentes mesures ont suscité une convergence des taux de change constatés dans les différents marchés parallèles. Ce phénomène pourrait être lié à la concentration opérée sur les marchés de changes après les mesures. En effet, on a constaté, à Ekondo-titi, à Ekok et à Ikom, une diminution du nombre de cambistes. Ceci a touché particulièrement les "petits", les nouveaux venus et les "dépendants". Les cambistes travaillant pour d'importants hommes d'affaires nigériens basés à Kano, Kaduna, Onitsha et Lagos, sont restés sur le marché. Cette concentration a facilité la circulation de l'information entre les différents agents répartis dans les différents places.

Taux de change naira/f cfa (achat) dans différents marchés parallèles				
Date	Garoua	Ekondo-titi	Ekok	Ikom
9/10/93	100N	85N		
18/8/93	90N	100N	92N	92N
Sept. 93	110-120N		110N	122N
Mars 93	135-180N	105N	150N	
Fév. 93		95N	100N	115N

Source: DSCN, OCISCA-ORSTOM

XII.2.2.- Conséquences de la suspension du rachat des billets BCEAO par la BEAC

Rappelons que les rapports commerciaux du Nigeria avec ses voisins ne sont pas homogènes, tous ne sont pas en situation de déséquilibre commercial en leur défaveur. Ainsi, on a remarqué que le Bénin a joué, officiellement, la carte de la réexportation vers le Nigeria grâce à une politique très flexible en matière fiscale et douanière.

Au mois d'août, la plupart des cambistes n'appréhendaient pas encore la portée réelle de la décision de la BEAC et BCEAO. Du moment où, disaient-ils, les francs cfa obtenus des exportations informelles vers le Cameroun (zone BEAC) continuent à être acceptés au Bénin

(zone UMOA), ils pensaient alors que la convertibilité du F cfa n'était pas remise en cause. Certains ont soutenu que la mesure de la BEAC relevait uniquement de la mise en circulation de nouveaux billets. En effet, une confusion s'était installée dans leur esprit du fait que la décision de la BEAC a été précédée par la mise en circulation des nouveaux billets de 500 F cfa, 1 000 F cfa et 2 000 F cfa. Ces nouveaux billets ne portent plus ni la mention du pays ni le portrait du président de la république.

XII.2.2.1.- Un léger raffermissement du naira par rapport au F cfa

Le temps de réaction a été plus long que pour la première mesure. Il a fallu attendre une semaine avant que le marché parallèle de change de Garoua ne réagisse en affichant un léger raffermissement du naira. Ainsi, le taux de change du dimanche 19 septembre (jour du marché à Pitoa où l'essentiel des produits proviennent du Nigeria) est passé à 105 nairas contre 1 000 F cfa, alors que la veille il était à 110 nairas contre 1 000 F cfa (le taux à la vente est passé de 115 à 110 nairas contre 1 000 F cfa).

Ce raffermissement du naira pourrait être expliqué par la rupture de la parité entre le F cfa de la zone BEAC et celui de la zone UMOA.

XII.2.2.2.- La zone franc fissurée ? La rupture de la parité entre le F cfa BEAC et le F cfa BCEAO sur le marché parallèle des changes.

A partir de l'annonce de la mesure de suspension du rachat des billets F cfa de la BCEAO par la BEAC, le 13 septembre 1993, un nouveau marché des changes s'est développé dans les zones frontalières: le marché des billets F cfa BCEAO contre les billets F cfa de la BEAC. Les opérateurs nigériens, suivant la division des rôles du Bénin et du Cameroun dans le commerce régional, et plus particulièrement la logique "pompe à francs cfa" que nous avons décrite ailleurs⁶³, se sont engagés dans une vaste opération d'échange des billets BEAC contre les billets BCEAO. Les billets BEAC sont obtenus du commerce informel largement excédentaire en faveur du Nigeria et la demande des billets BCEAO s'explique par le rôle de plate-forme de réexportation joué par le Bénin en direction du Nigeria.

La suspension des rachats des billets BCEAO par la BEAC a donné lieu à *une décote du Franc cfa de la zone BEAC de 20% par rapport au F cfa de l'UMOA*. La parité entre les deux zones d'émission a été ainsi rompue. A Garoua, le 23 octobre 1993, pour obtenir un billet de 10 000 f cfa de la BCEAO il fallait 13 000 F cfa de la BEAC. Ce jour là, le cambiste achetait des billets BCEAO au taux de 11500 à 12000 F cfa BEAC pour 10000 cfa BCEAO. A Lagos, le 6 novembre 1993 les billets de 10 000 F cfa BEAC pouvaient être vendus à 8000 F cfa de la BCEAO. Ceci traduit l'importance de l'intégration régionale des échanges opérée sous l'emprise du Nigeria. L'affaire n'est pas mauvaise car ces mêmes billets de la BCEAO s'échangeaient, sur le marché parallèle de Maiduguri, à un taux de 135N/1000 F cfa tandis que pour les billets BEAC le taux était de 120N/1000 F cfa. La décote implicite dans cette opération est de 7%, à comparer avec le taux de 20% que l'on peut obtenir de l'achat/vente des billets BCEAO contre des billets BEAC.

⁶³ Voir rla section XI consacrée au marché parallèle des changes

XII.3.- L'impact des restrictions à la convertibilité du franc cfa sur les échanges commerciaux. Les stratégies de contournement

XII.3.1.- *Attentisme dans un contexte de répression accrue des importations informelles*

Il est largement admis par tous les opérateurs économiques rencontrés sur les principaux marchés frontaliers, qu'il y a eu un ralentissement des flux de marchandises en provenance du Nigeria dans les zones frontalières entre le 5 et le 9 août lorsque le F cfa s'est fortement déprécié par rapport au naira. Ce ralentissement, tout comme l'appréciation du naira, a été de courte durée, à l'exception de certains produits pour lesquels les mesures répressives ont été multipliées et appliquées.

Le ralentissement des flux de carburant dans les provinces du Nord du Cameroun ainsi que dans la province du Littoral, Sud-Ouest et Nord-Ouest est antérieur à la réglementation de la BEAC et procède principalement de la pénurie de ce produit qui a sévit surtout au Nord du Nigeria depuis 4 mois. Il est dans une moindre mesure dû aux opérations "coup de poing" menées dans le Littoral et provinces de l'Ouest.

XII.3.2.- *Application récente des mesures de marquage (MINDIC) et saisies des produits introduits en fraude*

La diminution des flux de pagnes, selon les commerçants, relève principalement de l'arrêté (n° 012) conjoint du MINDIC et du MINFI du 18/2/93 instituant l'estampillage et le marquage de certains produits importés et vendus au Cameroun. Cet arrêté prévoit également de lourdes sanctions aux contrevenants, allant de la simple amende à la saisie du véhicule ayant servi au transport des marchandises incriminées.

XII.3.3.- *Multiplication des contrôles prédateurs sur les axes transfrontaliers*

L'accumulation des arriérés de salaires de la fonction publique, en particulier dans les provinces de l'Ouest, est allée de pair avec la multiplication des barrages de contrôle sur tous les axes où la circulation des marchandises est dense. Ces barrages sont un modèle de zèle et d'efficacité pour l'administration camerounaise. Ils fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; la relève étant assurée ponctuellement par les différentes équipes. Ce phénomène a touché en premier lieu les routes qui permettent d'écouler les produits importés du Nigeria de manière informelle. Il s'agit de barrages des douanes, de la police, de la gendarmerie et de l'armée, parfois séparés les uns des autres d'à peine quelques centaines de mètres. Il y a aussi les barrages informels qui peuvent être l'oeuvre des divers services de l'ordre ou des chômeurs qui se réclament vaguement d'un quelconque syndicat de transporteurs (à qui il ne manquerait que le véhicule!) ou tout simplement des bandits de grand chemin ayant loué ou non les uniformes des fonctionnaires. Cela a provoqué le renchérissement des produits en provenance du Nigeria et pour ceux dont les écarts de prix étaient faibles par rapport aux produits de substitution camerounais, on constate même une disparition pure et simple sur le marché camerounais.

Ces phénomènes s'inscrivent dans un contexte de diminution du volume des importations informelles en provenance du Nigeria est unanimement attribuée à la diminution des revenus des ménages camerounais.

XII.3.4.- *Le recyclage des F CFA en produits camerounais : Tendance au rééquilibrage des échanges*

XII.3.4.1.- *Echanges de denrées agricoles et des produits agro-industriels*

La mesure du 2 août a indirectement, à travers l'appréciation du naira par rapport au F cfa, stimulé l'exportation vers le Nigeria de quelques denrées agricoles. Il s'agit d'une relance des exportations et non véritablement d'une inversion des flux traditionnels de denrées agricoles entre ces deux pays.

Dès l'annonce de la mesure, les opérateurs économiques nigériens ont cherché à se débarrasser des F cfa qu'ils détenaient. Une partie de ces F cfa a été convertie en nairas et l'autre partie a été recyclée dans l'achat des différents produits. Il s'agit d'une part des produits camerounais tels le bétail sur pied, les peaux séchées, le paddy de la SEMRY, le coton de la SODECOTON, les cubes maggi et du savon de ménage en morceau (CCC). D'autre part, il s'agit de produits de réexportation camerounaise tels le riz asiatique (chinois, vietnamien, thaïlandais, pakistanais, et indien) et les conserves de tomate concentré (Italie). A la frontière nord, les trois premiers produits cités sont depuis longue date des produits de contrepartie dans les échanges entre le Cameroun et le Nigeria⁶⁴. Les exportations de tomate en conserve et de savon répondent à une demande conjoncturelle au Nigeria.

Il convient de préciser que les flux de paddy sont plus importants que ceux de riz usiné importé d'Asie et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, c'est le riz étuvé qui au Nigeria est principalement consommé alors que les riz sus-cités sont essentiellement des riz "blanchis". Ensuite, les importations de riz sont officiellement interdites au Nigeria depuis octobre 1985, mais les importations de paddy -considérés comme semences pour le développement de la production locale- sont tolérées par les autorités nigérianes. Les réexportations camerounaises de riz asiatique constituent donc une transaction risquée pour les opérateurs qui s'y adonnent.

Du côté méridional de la frontière, dominant toujours deux produits de "cueillette": "l'ogbono", amande de mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*) et l'"ero", légume sauvage (*Gnetum bucholzianum*). Les flux "d'okra" (gombo) (*Hibiscus esculentus L*) sont également importants.

L'appréciation du naira n'a pas modifié le panier des produits agricoles et agroindustriels en provenance du Nigeria. Elle a par contre ralenti certains flux (huiles végétales) et conduit à l'apparition, encore timide, de nouveaux flux (farine de blé nigériane). Les produits agricoles apparus depuis cinq ans sont: igname, graine de courge, mangue, oeufs, poulets, farine de maïs, farine de sorgho, margarine, sucre raffiné, lait et chocolat en poudre. Ces cinq derniers sont des produits de réexportation.

Le ralentissement s'explique non seulement par l'appréciation du naira mais aussi par le renchérissement des péages formels et informels sur les circuits commerciaux (prélèvements sur les routes). Pour certains produits, comme les ignames, intervient aussi un phénomène de saisonnier. Sur les marchés du nord, du mois d'août au mois de janvier, les ignames camerounais provenant du Mbé (Adamaoua) sont disponibles sur les marchés à des prix concurrentiels. C'est à partir du mois de février que les ignames nigériens restent seuls sur les marchés du nord.

⁶⁴ Pour plus de détails se rapporter au document préparé par Engola Oyep et Harre "Le Cameroun sous l'emprise commerciale du Nigeria?" IRAM, INB, INRA, mai 1993, pp

De nouvelles tendances émergent. Ainsi, on observe l'inversion des flux de farine de blé. Pour le moment, il s'agit d'un phénomène limité aux marchés frontaliers mais qui peut prendre de l'ampleur compte tenu de la libéralisation des importations de farine au Nigeria intervenue en avril 1993. Au début de l'année, la farine camerounaise se vendait à 6500 F cfa le sac de 50 kg et cette même farine exportée au Nigeria coûtait environ 900 nairas (taux de change 110 nairas/1000 F cfa) soit environ 10 000 F cfa. Actuellement, dans la ville frontalière de Banki, le même sac de farine coûte 800 nairas (120 nairas/1000 F cfa), soit 6600 F cfa, alors que la farine camerounaise est au prix d'environ 7300 F cfa.

Le maintien, voire l'accroissement, des écarts de prix entre les produits en provenance du Nigeria et les substituts camerounais expliquent la poursuite des flux d'importations agricoles et industrielles venant du Nigeria (voir tableau en annexe 2).

XII.3.4.2.- Une intensification des relations commerciales Bénin-Nigeria?

Il pourrait y avoir, côté camerounais, un rétrécissement des marchés parallèles de change du fait que les agents jusqu'à maintenant impliqués dans l'exportation vers le Cameroun dans le but de se procurer des devises (afin d'acheter les produits importés par le Bénin ou importer d'autres pays) ne pourront plus utiliser directement les franc cfa de la BEAC pour leurs achats. Il est probable que le commerce régional se renforce au bénéfice du couple Bénin-Nigeria, avec une tendance à l'équilibre, le Nigeria détournant vers le Bénin une partie de ses exportations auparavant destinées au marché camerounais. Cependant, la question se pose, le marché béninois sera-t-il capable d'absorber ce surcroît d'importations? Il se peut aussi que les commerçants nigériens cherchent à convertir les cfa en devises dans les pays de la zone franc pour les rapatrier au Nigeria. Une chose est certaine, ces opérations entraîneront des coûts supplémentaires qui seront pris en compte dans la fixation du taux de change parallèle du franc cfa.

L'impact de la mesure d'inconvertibilité est mitigé compte tenu du fait que, bien avant qu'elle ne soit effective, les opérateurs nigériens avaient trouvé, et mis en oeuvre, des mécanismes permettant de contourner ses effets. On a exposé plus haut quelques traits des mécanismes subtils de "pompe à franc cfa" sur les marchés frontaliers des changes. On se limitera ici à décrire quelques traits du fonctionnement du marché des changes d'Ekondo-titi beach.

XII.3.4.3.- Une amélioration de la balance commerciale Cameroun-Nigeria au détriment des avoirs extérieurs camerounais?

Le chef ("master") des cambistes avec son "book office" à la plage d'Ekondo-titi se présente en fait comme le chef du syndicat des acheteurs de farine de blé et de riz importés par le Cameroun via Douala. Les cambistes sur ce marché vendent des nairas aux commerçants nigériens (payés en nairas) qui rentrent au pays après chaque marché ainsi qu'aux commerçants camerounais se rendant au Nigeria pour effectuer des achats. Le cambiste se retrouve ainsi en fin de journée avec des francs cfa. Il est alors confronté à l'alternative suivante: soit rentrer avec les Francs cfa et les vendre sur le marché des changes de Lagos, Port Hartcourt ou Onitsha, soit acheter des produits d'importation interdits au Nigeria ou soumis à une forte tarification. Il s'agissait principalement de la farine de blé jusqu'à la levée de l'interdiction en octobre 1992 (le prix d'un sac de 50 kg qui était de 1000 nairas avant la levée de l'interdiction est actuellement à 750 nairas) et maintenant du riz asiatique, surtout chinois et pakistanais. Dans le premier cas son bénéfice se limite à la différence entre le prix d'achat du franc cfa au Cameroun et son prix de vente au Nigeria, la marge ne dépassant pas en général 10%. Dans le

second cas, les bénéfices sont plus substantiels pour deux raisons: le prix de la farine et du riz sont indexés sur le taux de change parallèle au Nigeria et il existe un écart important entre le prix d'achat au Cameroun et le prix de vente au Nigeria (du simple au double pour la farine de blé avant la levée de l'interdiction: 6000 f cfa le sac de 50 kg au Cameroun et environ 12 000 au Nigeria; et d'environ 15% pour le riz). Dans la réalité, il ne s'agit pas vraiment pour le cambiste nigérian, de choisir entre l'une ou l'autre des options mais en fait d'arbitrer entre les deux, de façon à minimiser les risques auxquels il doit faire face dans chaque cas.

L'importation de farine et de riz procure certes une marge bénéficiaire plus élevée mais les risques de pertes sont aussi plus grands (saisie des produits interdits), d'autant plus qu'il s'agit de produits encombrants (sacs de 50 kg) que le cambiste doit convoyer par grosses pirogues qui mettent environ 9 heures pour arriver à Ekam (point de débarquement), puis à Calabar. Par contre, amener des billets des Francs cfa comporte moins de risques: c'est le cambiste lui-même qui les transporte dans des embarcations "flying boats" disposant de cachettes; de plus, le trajet jusqu'à Ekam ne dure que deux heures et demi.

En fait, les sacs de riz et de farine constituent pour le cambiste un capital "primitif" lui permettant de "pomper des francs cfa". Au départ il achète ces produits avec un petit pécule initial puis il vend au Nigeria. Ensuite, le cambiste ramène les naira, produit de cette vente, au marché des changes d'Ekondo-titi pour les vendre contre des cfa qui vont encore servir pour acheter à nouveau de la farine ou du riz, cette fois-ci en plus grande quantité. Le capital s'accroît ainsi jusqu'au jour où le cambiste peut se permettre d'arbitrer entre ramener des produits ou ramener des francs cfa.

Même si l'écart entre le prix d'achat du cfa au Cameroun et le prix de vente au Nigeria se maintient, il faudra maintenant -après l'appréciation du naira- amener un plus grand volume de billets pour obtenir un revenu comparable. Le cambiste sera donc tenté de rentrer avec moins de cfa et plus de produits pour rééquilibrer le nouveau rapport coût/bénéfice-risques. Le cambiste à Ekondo-titi beach vend les nairas qu'il a amenés du Nigeria à des commerçants nigériens de retour au pays ou aux commerçants camerounais en partance vers ce pays. Avec les cfa qu'il obtient en échange, une partie sera utilisée pour l'achat de la farine de blé ou de riz importés par le Cameroun. Les importations nigérianes seront ainsi pré-financées par l'exportation des nairas qui serviront ultérieurement à l'exportation des produits nigériens. De cette façon, le cambiste détourne de plus en plus de devises camerounaises ayant servi à payer ces importations; devises que l'économie nigérienne n'aura pas à déboursier ni de manière officielle ni immédiatement.

Les nairas achetés par les commerçants nigériens ou camerounais sur le marché parallèle camerounais ne proviennent pas des recettes d'exportations de produits camerounais vers le Nigeria. Leur source est d'une part l'équivalent monétaire des futures importations informelles camerounaises et d'autre part la vente au Nigeria des produits de réexportation du Cameroun. Les nairas servent, ainsi recyclés, à payer de nouvelles importations en provenance du même pays: le Nigeria.

XII.3.4.4.- Le développement du troc: produits manufacturés contre produits agricoles

Etant donné la stratégie de rachat des produits camerounais afin d'éviter le recyclage des F cfa obtenu dans les échanges frontaliers, les opérateurs nigériens seront tentés de développer le troc entre les engrais et le paddy. Le taux de change entre ces deux produits est de deux à deux et demi sacs d'engrais (un sac d'engrais coûte au Cameroun 3500 à 4000 F cfa dans la période de semences) contre trois sacs de paddy qui est vendu à la période du troc 4000 à 4500 sur les

lieux de production (Yagoua ou Maga). En période de récolte, le paddy est vendu entre 3000 et 3500 F cfa le sac de 80Kg (les engrais à cette période coûtent environ 2500 à 3000 F cfa). L'inégalité des termes de l'échange est acceptée par les producteurs par manque de liquidité au moment des semences alors que la récolte n'a pas encore eu lieu. En effet, ces trocs ont lieu au moment des semences, lorsque les besoins d'intrants sont très pressants et les producteurs ne disposent pas encore de liquidité. Il s'agit en fait d'un crédit usurier ayant comme gage la production future.

Les termes de l'échange ne sont pas les mêmes lorsque c'est le commerçant-collecteur ayant acheté du paddy qui amène le riz sur les marchés frontaliers au cours de la période des récoltes. Dans ces circonstances, le troc du paddy contre des engrais se fait dans des termes plus favorables.

XII.3.5.- *L'impact des restrictions à la convertibilité du franc cfa sur les prix à la consommation des produits en provenance du Nigeria*

L'analyse de l'impact des variations du taux de change parallèle naira/f cfa sur les prix de vente au détail au Cameroun des produits en provenance du Nigeria est confrontée à diverses difficultés qui la rendent particulièrement exigeante au niveau des données collectées. Parmi ces difficultés, on doit citer en premier lieu le caractère instable des phénomènes liés aux échanges commerciaux informels entre le Cameroun et le Nigeria. Des situations observées à un moment donné ont été parfois renversées dans un laps de temps relativement court.

Ainsi, l'évolution du taux de change parallèle est un facteur d'instabilité, car on constate d'amples et brusques fluctuations depuis le début de nos relevés en mars 1993. Rétrospectivement, au cours des huit derniers mois, le taux de change parallèle naira/F cfa a suivi un mouvement oscillatoire plutôt qu'une tendance constante à la baisse. Sur des périodes relativement courtes, le naira a, par rapport au F cfa, traversé des phases de dépréciation suivies par des phases d'appréciation. Ces variations ont-elles duré suffisamment longtemps pour avoir un impact au niveau des prix de vente au détail? Quelle doit être la périodicité des observations de prix?

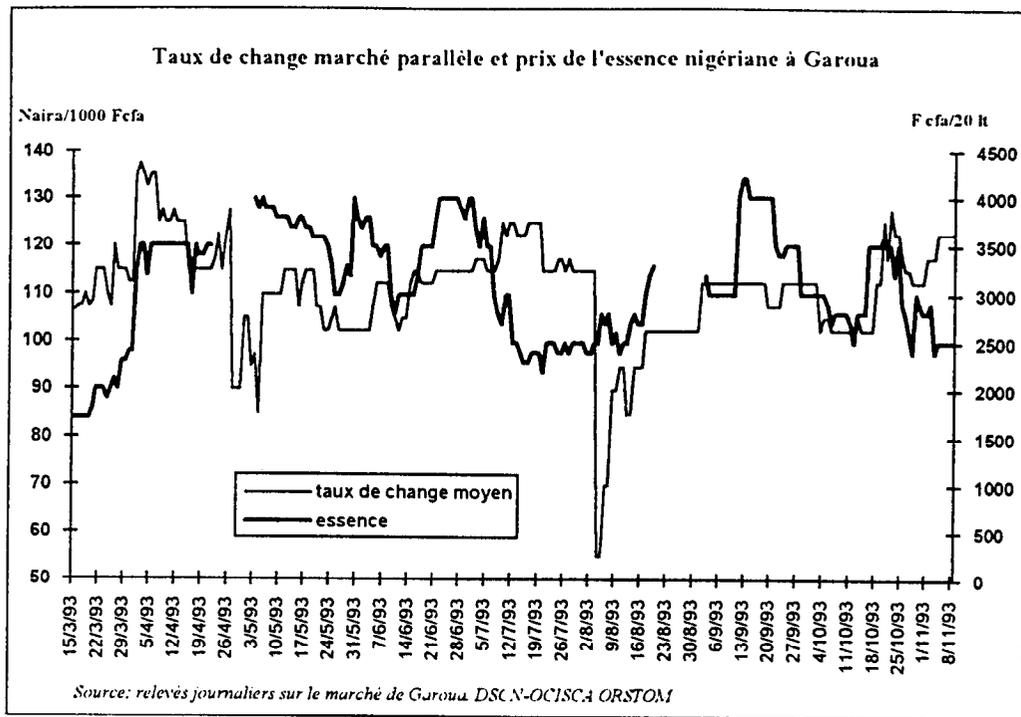
Une autre difficulté dans l'analyse de l'impact des variations du taux de change sur les prix au détail au Cameroun tient à l'impossibilité d'isoler le facteur "taux de change" des autres facteurs qui provoquent des variations de prix. Celles-ci peuvent être dues aux variations de prix au Nigeria (inflation, pénuries de certains produits), à un accroissement des coûts de transactions (dû à l'augmentation du nombre de contrôles policiers et douaniers sur les routes transfrontalières) ou aux variations de prix des produits de substitution camerounais (dans les cas où celui-ci est un "prix directeur" pour les importations en provenance du Nigeria).

L'approche adoptée par l'observatoire frontalier OCISCA-ORSTOM ne permet pas de résoudre toutes ces difficultés mais certains choix ont été faits afin d'en réduire les biais introduits. En ce qui concerne la périodicité des observations on a constaté qu'il existe des produits plus sensibles aux variations du taux de change que d'autres et que les "interférences" des autres facteurs sont plus ou moins présentes. Ainsi, l'essence nigériane (connue sous différentes appellations: "fédéral", "zoua-zoua", "fungé", "vin de brousse") est un produit qui présente plusieurs avantages pour notre étude. D'abord, parce qu'il s'agit d'un produit dont le prix, au Nigeria et au Cameroun, est en principe invariable car fixé par les autorités de chaque pays (0,70 kobos au Nigeria et 195 F cfa au Cameroun). Ensuite parce que les détaillants de ce produit fonctionnent à "flux tendus", ne gardant en stock que le volume de vente d'un jour ou deux, l'approvisionnement se faisant parfois plusieurs fois dans la même journée. Ce

comportement est imposé par les risques de saisie et de sécurité qu'implique le stockage de ce produit inflammable dans les maisons d'habitation. L'approvisionnement est donc journalier et il se fait par un réseau bien organisé de fraudeurs. Il s'agit, dans le cas de l'essence nigériane, d'un produit dont les délais de réponse aux variations de taux de change (ou tout autre facteur modifiant les coûts de mise en marché) devront être, en principe, très brefs. En revanche, les autres produits en provenance du Nigeria sont écoulés par des chaînes de distribution plus longues et leur vente est réalisée dans les boutiques du marché. Ceci implique donc le maintien d'un certain niveau de stocks afin d'assurer l'approvisionnement d'une clientèle régulière. Il en résulte que la périodicité de renouvellement des stocks est supérieure à celle du réseau du "fédéral" de sorte que les délais de transmission des variations de prix (en F cfa) sont aussi plus longs. A cela peut s'ajouter la pratique que certains commerçants ont de fixer un taux de marge sur le prix d'achat et non sur le prix qu'il faudra payer pour renouveler le stock (comptabilité aux coûts historiques et non aux coûts de remplacement).

Tenant compte de ces considérations, le choix a été fait d'effectuer des relevés journaliers du prix de l'essence nigériane vendue au Cameroun ainsi que du taux de change parallèle naira/F cfa, ce qui permettra une étude assez fine des transmissions du taux de change sur les prix. En revanche, les relevés ont été mensuels depuis le début de l'année pour environ 100 produits différents dans les villes de Douala, Bamenda et Garoua. Pour chaque produit, on a pris soin de relever le prix de différentes variétés sélectionnées en fonction de leur origine. Essentiellement, on distingue quatre sortes de variétés: produits fabriqués au Nigeria (FN), produits réexportés par le Nigeria (RN), produits fabriqués au Cameroun (FC) et produits importés par le Cameroun d'autres pays que le Nigeria (IC). Cette classification obéit au fait que les variations du taux de change ont des implications différentes pour chacune des catégories choisies. En outre, les produits camerounais de substitution serviront de "prix témoin" de sorte qu'un comportement différencié (variation des prix dans des sens opposés) constitue une forte présomption en faveur de la présence d'un effet spécifique "taux de change". Par ailleurs, afin de limiter les erreurs d'observation, cinq relevés par variété et par passage ont été effectués, ce qui porte le nombre d'observations à environ 6000 par passage sur l'ensemble des sites retenus. Dans le but d'apporter rapidement un premier aperçu des tendances des prix en réponse aux modifications de parité naira/f cfa, on a choisi d'analyser l'évolution des prix d'une quinzaine de produits "sensibles" (les critères étant l'impact sur la fiscalité, l'emploi industriel, la sécurité alimentaire) relevés dans la ville de Garoua, ville dans laquelle on relève aussi le taux de change parallèle.

Sur le graphique ci-dessous on peut suivre l'évolution journalière du prix (en F cfa) de l'essence nigériane vendue au Cameroun et le taux de change moyen (achat/vente) du naira par rapport au F cfa coté à l'incertain. S'agissant d'un produit importé et fabriqué au Nigeria, lors d'une dépréciation du naira (dans le graphique une évolution à la hausse), le prix de l'essence exprimé en F cfa devrait baisser et inversement lors d'une appréciation du naira par rapport au F cfa. Cependant, un premier constat s'impose: contrairement à ce que l'on pouvait attendre s'il y avait transmission mécanique des variations de taux de change sur les prix, le prix de l'essence et le taux de change n'évoluent pas en opposition de phase. Bien que les séries journalières soient soumises à différentes sortes des "bruits", le coefficient de corrélation est positif quoique faible (0,12). Ce coefficient est légèrement plus élevé (entre 0,13 et 0,14) lorsqu'on décale le taux de change d'un à quatre jours. Ces faibles valeurs du coefficient de corrélation reflètent la brève durée d'un cycle entier d'approvisionnement de carburant ou bien le peu de temps qu'il faut pour la reconstitution des réseaux des fraudeurs après une opération "coup de poing" menée par les forces de l'ordre.



Le sens de la causalité serait bien taux de change → prix de l'essence et non l'inverse car les coefficients de corrélation lorsque le prix de l'essence est décalé dans le temps ne sont pas différents de zéro. Lorsqu'on considère des séries hebdomadaires afin de "lisser" les variations erratiques, on constate que le taux de variation des prix et taux de change sont très fortement corrélés et ceci toujours de façon positive (0,61). Le coefficient de corrélation est négatif si l'on considère des retards pour le taux de change (-0,25 pour t-2) et non significatifs pour le prix décalés de l'essence quelque soit les retards considérés.

Afin d'évaluer le degré de transmission des variations de taux de change sur le prix de l'essence et sa distribution dans le temps, on a estimé (par la méthode d'Almon) les coefficients résultant du modèle de retards échelonnés suivant un polynôme d'ordre deux:

$$fuel_t = \sum_{h=0}^3 b_h change_{t-h}$$

où le coefficient b est égal à

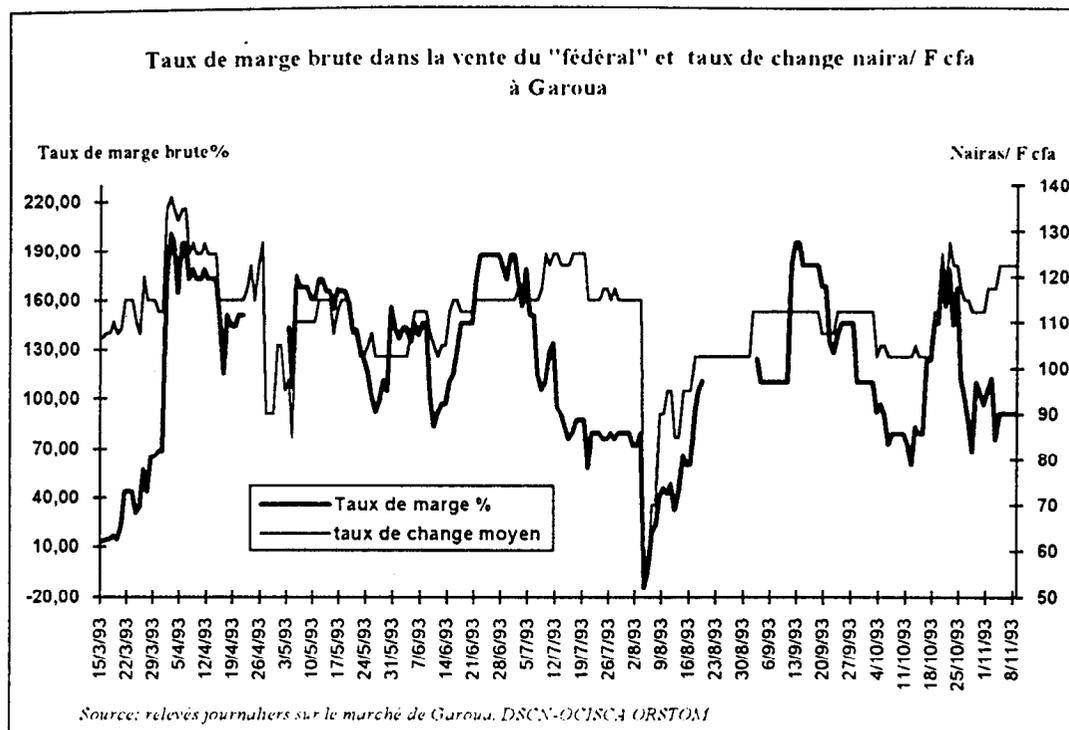
$$b_h = a_0 + a_1 h + a_2 h^2 \quad h = 0,1,2,3$$

Variable dépendante FUEL (taux de croissance log du prix de l'essence nigériane en nairas)			
Données : séries journalières du 15/3/93 au 8/11/93			
208 Observations; 204 degrés de liberté			
R**2 0.504 RBAR**2 = 0.497			
SSR 9988.36 SEE 6.987			
Durbin-Watson 2.28			
Q(13)= 30.54 Niveau de signification 0.905			
Variable	Coefficient	Erreur standard	T-STATISTIC
CONSTANT	0.143	0.4854	0.29
CHANGE (t)	0.992	0.7002E-01	14.16
CHANGE (t-1)	0.117	0.5508E-01	2.12
CHANGE (t-2)	-0.198	0.5499E-01	-3.60
CHANGE (t-3)	0.048	0.6953E-01	0.29
SUMMARY OF LINEAR COMBINATION OF COEFFICIENTS			
Séries CHANGE Retards 0 TO 3			
Valeur de la somme des coefficients 0.96 Ecart type 0.16			
T-STATISTIC 5.99 Niveau de signification 0.205E-01			

Les coefficients estimés (sans contrainte) indiquent que l'effet des variations du taux de change sur les variations du prix de l'essence exprimé en nairas est immédiat. En outre, le signe de ce coefficient (0,99) est positif et statistiquement significatif. Des tests avec d'autres structures de retards révèlent que les coefficients de la variable taux de change décalée de trois jours ou plus ne sont pas statistiquement différents de zéro. Pour un retard de deux jours le taux de change agit dans le sens attendu (coefficient négatif). L'effet total des variations du taux de change sur le prix de l'essence, mesuré par la somme des coefficients du taux de change décalé sur plusieurs périodes, est de près 0,96 reflétant le fait que le comportement dans le sens attendu pour la variable décalée n'arrive pas à retrancher l'effet "pervers" de transmission contemporaine. La somme des coefficients n'est pas statistiquement différente de 1. Ainsi, près de la totalité de la variation du taux de change est transmise, dans un sens inversé, au cours de la même semaine au prix de l'essence nigériane vendue au Cameroun. Ces résultats impliquent que le prix en F cfa est maintenu lors des variations de taux de change. Ainsi, les gains dus à la dépréciation du taux de change sont presque entièrement "récupérés" par une augmentation des marges brutes dans la période même où la variation de taux de change a lieu. Inversement, lors d'une appréciation du naira par rapport au F cfa, la hausse du coût d'approvisionnement au Cameroun n'est transmise qu'en très faible proportion aux prix de vente au détail sur le marché camerounais.

S'agit-il d'un cas particulier dans la mesure où les écarts de prix sont très significatifs (70 kobos le litre à la pompe au Nigeria, soit 6.25 francs cfa au taux de change parallèle (10/11/93) contre 195 francs cfa le litre de super à la pompe au Cameroun), permettant aux commerçants d'absorber entièrement l'appréciation du naira en diminuant les marges? Le graphique ci-après montre l'évolution du taux de change moyen naira/F cfa et le taux de marge brute de vente du

"fédéral" (calculé par le rapport entre le prix de vente au Cameroun et le prix de vente au marché noir au Nigeria).



Cependant, le maintien du prix de l'essence pendant les phases de dépréciation du naira pourrait aussi s'expliquer par la hausse de prix intervenue au Nigeria. De plus, la hausse du prix de l'essence au Nigeria a précédé l'appréciation du naira. En effet, à la suite de pénuries d'essence au Nigeria, particulièrement aiguë dans les Etats du Nord, un marché noir de l'essence est apparu dès les mois de mars-avril 1993 (des containers remplis d'essence longent l'axe Maiduguri-Amchidé sur la route conduisant vers les frontière nord du Cameroun). Le prix officiel était (jusqu'au 11 novembre 1993) de 0,70 kobos à la pompe et de 25 nairas le gallon (3,75lt) sur le marché noir nigérian vers la fin du mois d'octobre 1993. Le prix à la pompe est passé le 11 novembre 1993 à 5 nairas le litre (soit 18,75 nairas le gallon) réduisant ainsi l'écart entre le prix officiel et celui du marché noir à 25%.

Néanmoins, l'impact de cette mesure risque d'être nul en ce qui concerne les exportations informelles vers le Cameroun et ceci pour plusieurs raisons. D'abord, l'écart entre les prix officiels à la pompe au Nigeria et au Cameroun demeure toujours considérable (42 F cfa/lt au Nigeria contre 195 F cfa/lt au Cameroun). Ensuite parce que l'approvisionnement du marché camerounais se fait principalement par le biais du marché noir nigérian où depuis plusieurs mois le prix réel est de 25 nairas le gallon soit l'équivalent de 56 F cfa/lt. Enfin, le comportement des marges bénéficiaires dans la filière des commerçants du "fédéral" semble être très "adaptatif" (voir graphique). En fait, c'est le rapport bénéfices/coûts de la fraude qui a été réduit au Nigeria, de sorte que la hausse de prix à la pompe pourrait provoquer un relative déclin du marché noir nigérian au profit du marché officiel mais non un arrêt des exportations vers le Cameroun.

Ces résultats confortent l'hypothèse qu'on a décrite sous la dénomination de "logique de pompe à Franc cfa". Le comportement du prix de l'essence nigériane refléterait donc un

comportement adaptatif des marges afin de maximiser le rendement des exportations d'essence en termes de la quantité de devises que celles-ci rapportent.

L'examen de l'évolution des prix des produits moins "atypiques" relevés par l'observatoire frontalier permettra de tester cette hypothèse de formation des prix de produits en provenance du Nigeria et de mesurer l'impact de l'appréciation du naira par rapport au Franc cfa. Dans les tableaux suivants les relevés effectués à l'intérieur de chaque catégorie de produit, classée selon les différentes origines retenues, ont été classés par ordre de taux de variation mensuel des prix. Les chiffres du tableau expriment le pourcentage de relevés qui tombent dans chacun des intervalles de croissance de prix. S'agissant d'un sous-échantillon (environ une cinquantaine de variétés-produits), les résultats obtenus ne pourront être retenus que dans la mesure où les tendances dégagées apparaissent de manière très contrastée.

L'effet le plus notoire de l'appréciation du naira par rapport au Franc cfa a été la hausse significative des prix des produits de fabrication nigériane (FN) constatée un mois après l'annonce des mesures monétaires par la BEAC. Plus de 40% des produits FN ont subi une hausse de plus de 5% alors que ce pourcentage dépasse à peine 5% pour les produits de fabrication camerounaise (FC). Les prix des produits d'importation camerounaise (IC) ou de réexportation nigériane n'ont pas, ce premier mois, enregistré des hausses importantes. Pour l'ensemble des produits, toutes origines confondues, on constate que plus de la moitié d'entre eux ont plutôt enregistré une stabilité ou baisse des prix.

Le mois d'octobre, les relevés de prix indiquent une modération du taux de croissance des produits de FN. Seulement un tiers ont un taux de croissance supérieur à 5% et près de 60% enregistre une diminution, à comparer au 45% un mois avant. A la fin du mois d'octobre, les produits en provenance du Nigeria continuent à afficher les taux de croissance les plus élevés mais ceux-ci sont de moins en moins nombreux. Ainsi, la proportion des produits ayant un taux de croissance de prix supérieur à 5% s'est réduite à 15%. Lorsqu'on compare le niveau des prix du mois d'octobre avec celui qui prévalait au début du mois d'août, on constate que dans 40% des cas uniquement, il y a une augmentation des prix.

En somme, la hausse des prix des produits en provenance du Nigeria consécutive à l'appréciation du naira a été de courte durée et cela coïncide avec la poursuite de la tendance à la dépréciation du naira qui atteint des niveaux comparables, sinon plus bas, que ceux qui prévalaient avant les mesures prises par la BEAC au début du mois d'août. Cependant, on peut difficilement parler d'un retour à la normale tant la situation au niveau des marchés des changes et des produits demeure incertaine, dans une sorte d'équilibre instable.

Dans l'analyse de l'évolution des prix, on doit aussi tenir compte du fait que les pressions à la hausse des prix ne se traduisent pas forcément par des phénomènes observables au niveau des prix. Ainsi, l'appréciation du naira, les coûts plus élevés de mise en marché dus à la multiplication des barrages routiers, se sont manifestés non par une hausse de prix mais par la disparition du marché de certains produits en provenance du Nigeria. Ceci a concerné les produits en provenance du Nigeria qui affichaient les écarts de prix les plus faibles par rapport aux produits de substitution de fabrication ou d'importation camerounaise. Ainsi, le sucre raffiné, les allumettes, les piles électriques, etc., avaient disparu du marché pour revenir deux mois plus tard quand le naira avait retrouvé son niveau précédent.

Taux de croissance mensuel des prix des produits selon origines. 31 Août- 1 Sept. 1993

<i>Passage n °6</i>	FC	FN	IC	RN	Total
$r \leq -5\%$	18	9	0	0	10
$-5\% < r \leq 0\%$	47	36	67	57	46
$0\% < r \leq 5\%$	29	14	33	43	25
$5\% < r$	6	41	0	0	19
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Taux de croissance mensuel des prix des produits selon origines. 4-5 Octobre 1993

<i>Passage n °7</i>	FC	FN	IC	RN	Total
$r \leq -5\%$	13	19	20	29	19
$-5\% < r \leq 0\%$	50	29	60	29	39
$0\% < r \leq 5\%$	31	19	20	14	22
$5\% < r$	6	33	0	29	20
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Taux de croissance mensuel des prix des produits selon origines. 27-29 Octobre 1993

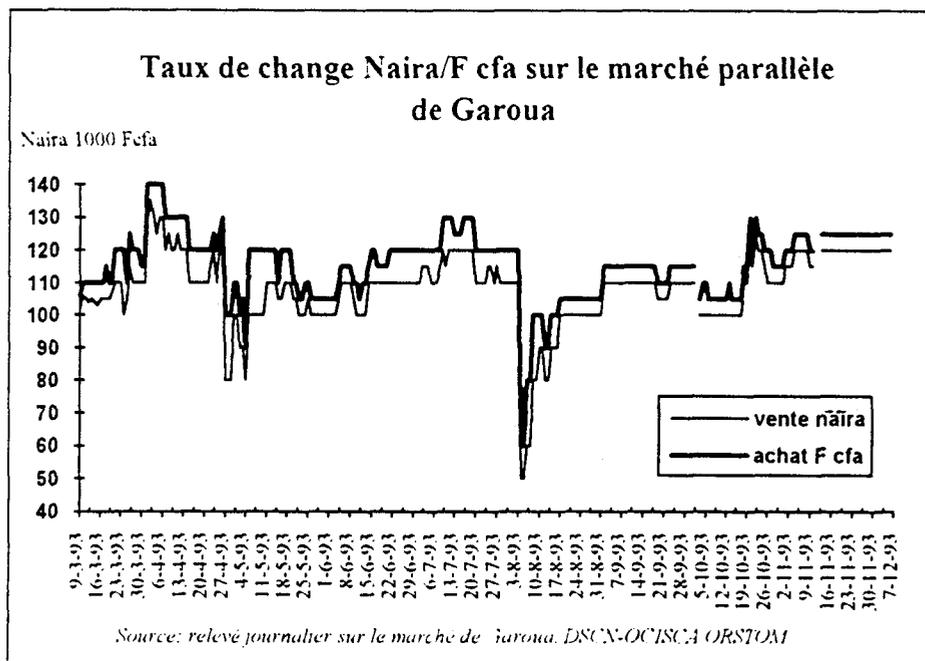
<i>Passage n °8</i>	FC	FN	IC	RN	Total
$r \leq -5\%$	0	15	0	0	6
$-5\% < r \leq 0\%$	81	45	60	0	54
$0\% < r \leq 5\%$	13	25	40	0	20
$5\% < r$	6	15	0	100	20
Total	100%	100%	100%	100%	100%

XII.4.- La décote du F CFA

Lorsque la mesure de suspension des rachats des billets F CFA hors de la zone franc africaine a été prise par la BEAC et la BCEAO au début d'août 1993, on a observé sur les marchés parallèles une forte appréciation du naira par rapport au FF. Cette appréciation est intervenue dans un contexte de dépréciation tendancielle du naira vis à vis l'ensemble de devises échangées sur les marchés parallèles nigériens. L'évolution du taux de change parallèle naira/F CFA laissait donc supposer également un décrochage du F CFA par rapport au FF, rompant ainsi la parité fixée depuis 1948. Une telle supposition était d'autant plus fondée qu'il n'y avait pas de raisons motivant aussi une dépréciation du FF par rapport au naira. D'autant plus qu'il existe des liens étroits entre les marchés de change au Nigeria et le marché international et les opérations d'arbitrage entre les différentes devises interdisent la persistance de profits de change durables. L'objet de la présente section est d'apporter des éléments quantitatifs afin d'apprécier l'ampleur de la décote et de son évolution tout en précisant les implications des choix méthodologiques possibles.

Dans l'appréciation de la décote on est confronté à différents choix qui ont des conséquences importantes non seulement sur l'estimation de son ampleur mais aussi sur son existence même. Un premier choix devra être effectué au niveau de l'échelle de temps sur laquelle le phénomène de la décote sera mesuré. La périodicité des observations ainsi que la période sur laquelle elles s'étendent sont, l'évolution journalière du taux de change parallèle à Garoua, comme le prouve (graphique n°1), des facteurs très importants dans la perception du phénomène.

Ainsi, lorsqu'on observe l'évolution du taux de change naira/ F CFA BEAC sur une échelle du temps fine et sur une période suffisamment longue, on constate que cette évolution ne suit pas une tendance uniforme à la baisse mais plutôt des fluctuations d'ampleur variable au cours du temps. Des périodes de forte instabilité (à la suite généralement des changements importants de la parité naira/F CFA) sont suivies des périodes à faible variation du taux de change parallèle naira/F CFA.



On peut distinguer deux épisodes marquants depuis le mois de mars 1993 (date du début de nos relevés permanents du taux de change). Le premier, qui n'a pas attiré l'attention des analystes et décideurs, est celui de la forte appréciation puis dépréciation du naira du mois de mars-avril 1993. En effet, après une poussée spéculative qui avait porté le taux de change du franc CFA à un niveau exorbitant (140 nairas/1000 F CFA), celui-ci était descendu brusquement à près de 80 nairas/1000 francs CFA fin avril (soit une dépréciation de 43%), début mai 1993, pour ensuite se stabiliser autour de 110-120 nairas/1000 francs CFA. Cette dépréciation du F CFA est d'une nature bien différente de celle observée au mois d'août 1993. Elle s'inscrit dans un mouvement de "retour de balancier" qui a vraisemblablement concerné l'ensemble de devises échangées sur les marchés parallèles nigériens et non l'une d'entre elles comme ce fut le cas plus tard.

Le second épisode est celui de la forte appréciation du naira à la suite de l'annonce des mesures prises par les autorités monétaires de la zone franc. A peine trois jours après l'annonce de l'inconvertibilité hors zone franc, les marchés parallèles de change ont réagi, provoquant une forte dépréciation du franc CFA par rapport au naira. Ainsi, le taux de change parallèle est passé de 110 nairas contre 1000 francs CFA à Garoua à 50 nairas/1000 francs CFA après l'annonce de la mesure, soit une dépréciation de 55%. La dépréciation s'est réduite quatre jours plus tard à 27%. Dès le 17/8/93, le taux de change parallèle naira/F CFA se stabilise à 100 nairas contre 1000 F CFA, soit une dépréciation de 10% par rapport à la situation qui prévalait avant l'annonce de la décision de la BEAC du 2 Août. Actuellement (6/12/93), l'appréciation du naira par rapport au F CFA a été complètement résorbée par le marché, le taux de change parallèle étant revenu à des niveaux comparables à ceux qui prévalaient avant la mesure du 2 août 1993.

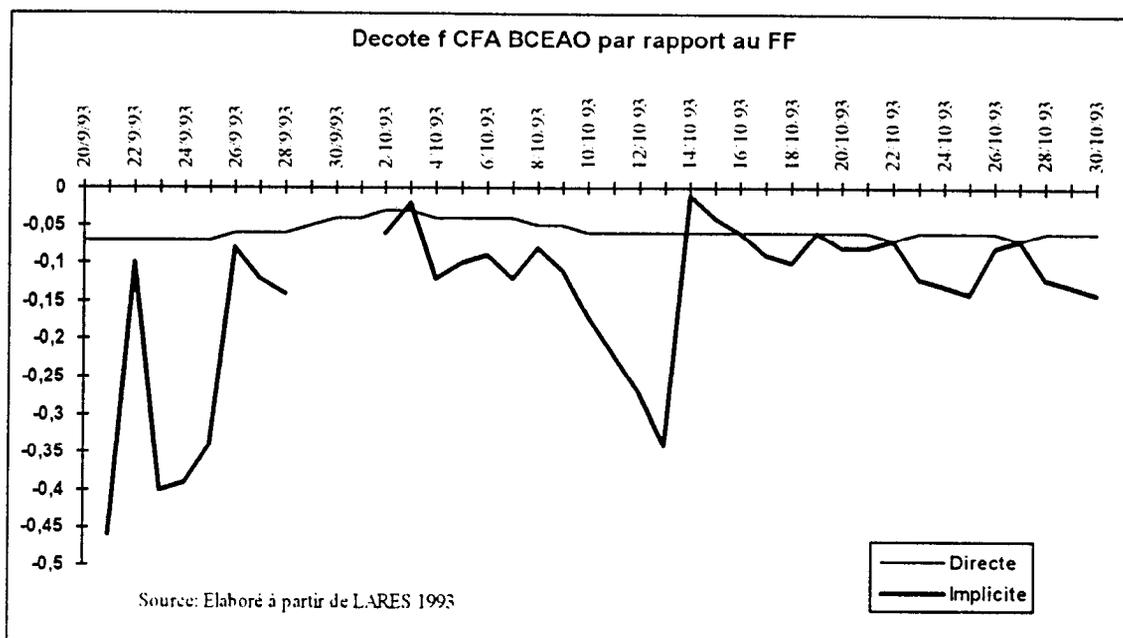
Ceci reflète la rapidité (et la fluidité) de la réorganisation des circuits parallèles de changes et indique le coût de transaction impliqué par ces nouveaux circuits en constitution. En somme, la mesure de suspension de rachat des billets F CFA exportés hors de la zone franc africaine n'a eu qu'un impact mineur et dans le fonctionnement du marché parallèle des changes et dans la cotation du F CFA par rapport au naira. La chute du naira s'est poursuivie indépendamment des mesures prises et de l'évolution du volume des échanges commerciaux entre le Nigeria et le Cameroun. Le taux de change est revenu au niveau qu'il avait atteint au mois de mai, après la forte dévaluation d'avril 1992 et avant les mesures relatives à la convertibilité du F CFA (voir graphique ci-dessus).

XII.4.1.- La décote directe du F CFA par rapport au FF

La première réaction des opérateurs économiques a été d'épuiser le stock disponible de chèques de voyage libellés en FF ainsi que celui des billets FF existants dans les différentes agences bancaires commerciales. Ces stocks ont joué le rôle de tampon amortissant l'impact des mesures annoncées par les autorités monétaires sur le fonctionnement du marché parallèle. Les banques commerciales de la zone franc, n'étant pas régulièrement approvisionnées en FF (leur source était les touristes de passage et les expatriés), ont été prises de court et ont très vite commencé à rationner leur offre de devises -aux taux officiels- en faveur des meilleurs clients avant de l'épuiser complètement (une partie de ce stock a été écoulée par des employés indécidés sur le marché parallèle des changes où prévaut la décote). Parallèlement, la mise en place effective des mesures relatives à la convertibilité du F CFA a donné lieu à la gestation d'un nouveau marché des changes dans la zone franc: celui du FF et au "décrochage" de la parité directe et implicite FF/F CFA sur les marchés parallèles de la zone franc et du Nigeria. Une fois que les stocks disponibles dans les agences bancaires ont été épuisés, l'excès de demande s'est reporté sur les marchés parallèles, ce qui a provoqué l'appréciation du FF par

rapport au F CFA. C'est seulement très récemment que des nouvelles sources d'offre contribuent de manière régulière à alimenter en FF les marchés parallèles des changes (les militaires français stationnés au Tchad, des hommes d'affaires qu'arrivent à Garoua la valise pleine des billets FF...).

A Garoua, au cours de la semaine du 24 octobre 1993, le cambiste proposait une surcote de 10% pour les FF. La décote directe entre le F CFA BCEAO et le FF constatée à Cotonou est de l'ordre de 6% et a très peu variée entre le 20/9/93 et le 30/10/93, période pour laquelle des relevés sont disponibles à Cotonou (voir graphique ci-dessous).



XII.4.2.- La décote implicite du F CFA par rapport au FF

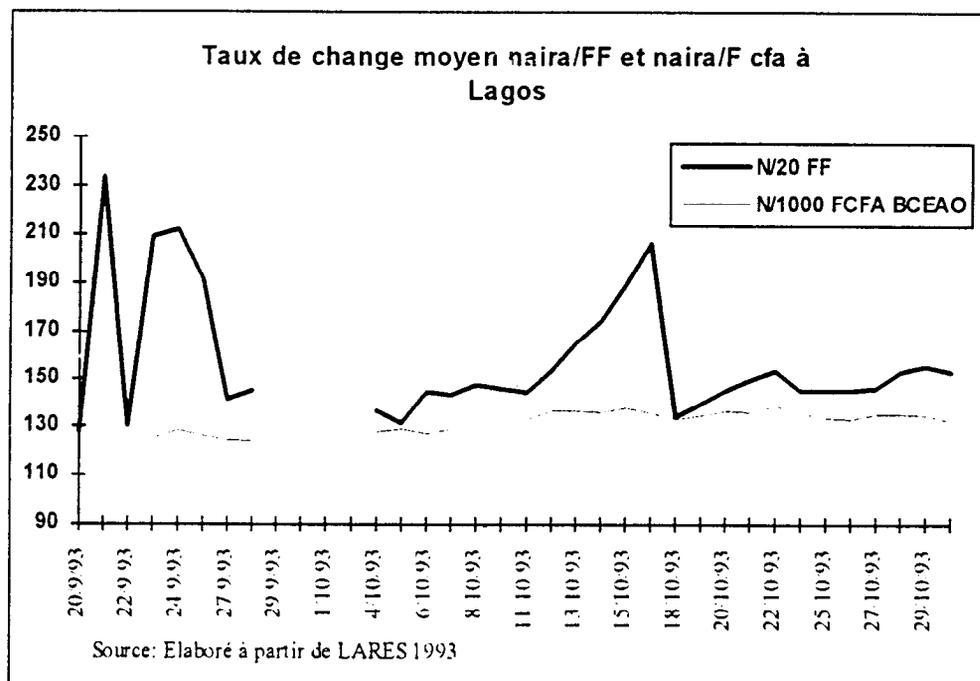
Bien que lorsque les mesures ont été annoncées par les autorités monétaires il n'existait pas, sur les marchés parallèles des changes dans la zone franc, de cotation pour le FF, les fortes appréciations du naira par rapport au F CFA intervenues au mois d'avril et d'août 1992 peuvent être interprétées comme une dépréciation implicite du F CFA vis à vis du FF. L'ampleur de cette dépréciation dépend de l'évolution du taux de change parallèle naira/FF. Si l'on admet l'hypothèse que les arbitrages entre le marché international et les marchés parallèles empêchent l'apparition d'écarts entre les taux de change croisés, alors on pourrait conclure que le F CFA s'est déprécié par rapport au FF dans les mêmes proportions qu'avec le naira⁶⁵.

Dans la réalité des marchés parallèles des changes, la dépréciation du Franc CFA par rapport au Franc français a déjà eu lieu au mois d'août 1993 et ceci pour la deuxième fois dans l'année. Elle a eu lieu pour une première fois au mois d'avril 1993.

⁶⁵ Entre le 2 et le 4 août 1993, le taux de change parallèle à Lagos du dollar par rapport au naira est resté constant à 38N/1 \$ et le taux FF/\$ (de la Banque de France) s'est apprécié de 2.4%. Par conséquent, si l'on accepte l'hypothèse que l'on suggère, le taux de change parallèle naira/FF aurait dû s'apprécier aussi de 2.4% ce qui accroît légèrement la dépréciation apparente du F CFA par rapport au FF. On verra plus loin que l'hypothèse d'arbitrage ne semble pas vérifiée dans le cas du marché de Lagos.

A Kano, vers le 24 octobre 1993, un billet de 20 FF (l'équivalent de 1 000 F CFA) pouvait être vendu au prix de 150 nairas. Sachant que ce jour-là, le taux de change naira/F CFA BEAC était de 125 nairas contre 1000 F CFA, alors on déduit que le F CFA subissait une décote de 17% par rapport au FF. Une semaine plus tard à Lagos (le 6 novembre 1993), 1 FF s'échangeait contre 7,2 nairas alors que le taux de change était de 130N/1000 F CFA BCEAO, soit 6,5 nairas pour 50 F CFA BCEAO. La décote était donc de 9,7% dans le cas du F CFA BCEAO par rapport au FF. Compte tenu du fait que 9200 F CFA BCEAO s'échangeaient contre 10000 F CFA BEAC, toujours à Lagos le même jour, cela implique une décote de 17% pour le Franc BEAC par rapport au FF.

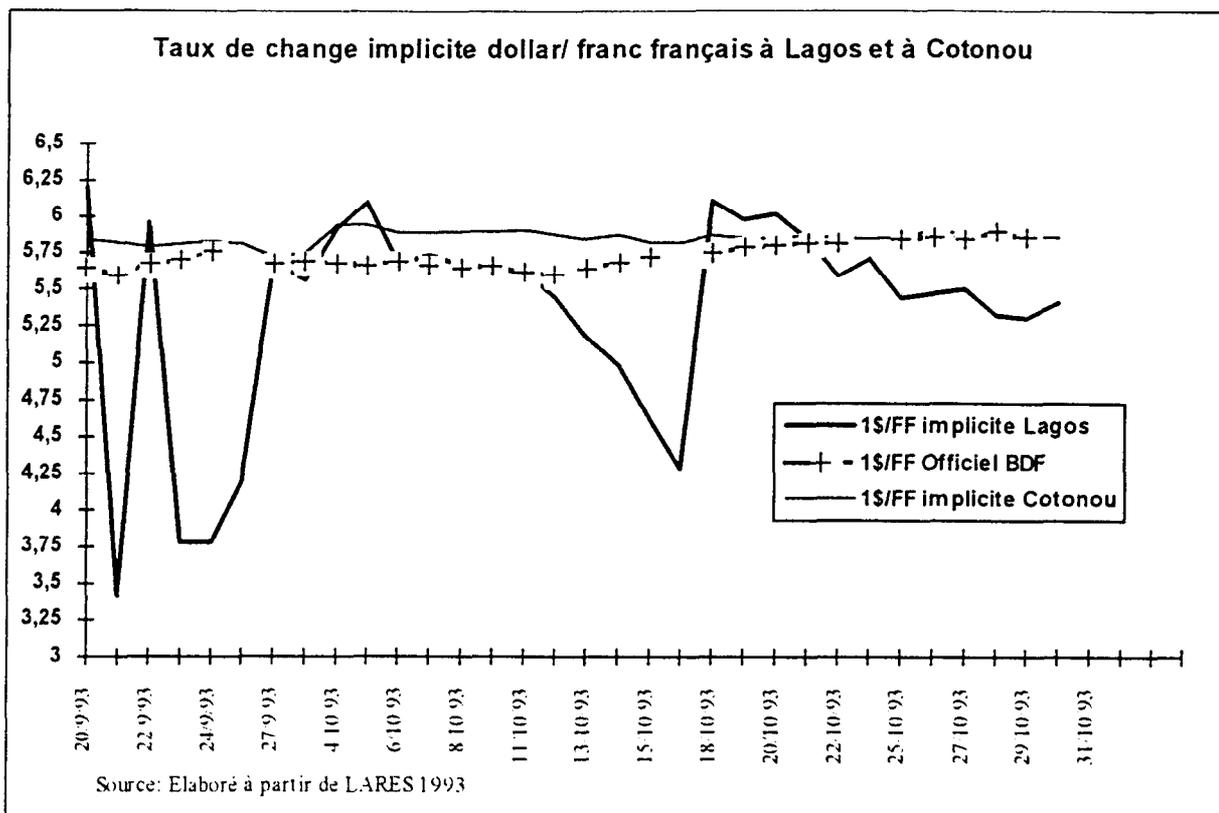
En ce qui concerne l'évolution de la décote implicite du F CFA BCEAO par rapport au FF sur le marché parallèle de Lagos, on remarquera qu'elle est, sauf quelques épisodes de courte durée, relativement modérée et proche de la décote directe. Naturellement, la décote implicite est pratiquement toujours plus importante que la décote implicite, reflétant ainsi les différents coûts de transaction. Les variations de la décote implicite s'expliquent par la forte variation observé dans le cas du taux de change du naira par rapport au franc français; variations qui atteignent une plus grande ampleur que celles du F CFA. Ainsi, on constate que l'appréciation du FF est nettement plus forte que celle du F CFA (voir graphique ci-dessous).



Cependant, le manque de relevés du taux de change naira/FF correspondant à cette période ne permet pas de tester le bien fondé de cette hypothèse. Par contre, les relevés effectués pour une période ultérieure tendent à montrer que le taux de change naira/FF sur le marché parallèle de Lagos peut aussi se "décrocher" par rapport aux autres devises échangées sur ce marché.

Si le taux de change naira/F CFA est revenu à des niveaux comparables à ceux d'avant la mesure du 2 août 1992, comment expliquer alors la persistance de la décote F CFA/FF? La réponse peut être trouvée dans l'appréciation du taux de change du FF sur le marché parallèle de Lagos non seulement vis à vis le naira mais aussi par rapport au dollar et autres monnaies. Dans le graphique ci-dessous on compare le taux de change implicite du FF par rapport au dollar sur le marché de Lagos (naira/\$ et naira/FF) et sur le marché de Cotonou (F CFA BCEAO/\$ parallèle et officiel, compte tenu de la décote F CFA BCEAO/FF). Alors que le taux

de change implicite FF/\$ demeure stable, celui du marché de Lagos met en évidence de fortes vagues d'appréciation du FF par rapport au dollar. Cette décote peut être mesurée en comparant les évolutions des taux sur le marché parallèle avec celle du taux officiel dollar/franc français sur le marché des changes à Paris. L'annonce de la suspension des rachats du F CFA hors de la zone franc franc avait provoqué une ruée des détenteurs de F CFA vers le FF qui a entraîné à la fois une appréciation du FF vis à vis du naira et autres devises sur le marché parallèle de Lagos et une appréciation du naira par rapport au F CFA.



XII.4.3.- La décote du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO

A partir de l'annonce de la mesure de suspension du rachat des billets F CFA de la BCEAO par la BEAC, le 13 septembre 1993, un nouveau marché des changes s'est développé dans les zones frontalières: le marché des billets F CFA BCEAO contre les billets F CFA de la BEAC. Les opérateurs nigériens, suivant la division des rôles du Bénin et du Cameroun dans le commerce régional, et plus particulièrement la logique "pompe à francs CFA" que nous avons décrite plus haut, se sont engagés dans une vaste opération d'échange des billets BEAC contre les billets BCEAO. Les billets BEAC sont obtenus du commerce informel largement excédentaire en faveur du Nigeria et la demande des billets BCEAO s'explique par le rôle de plate-forme de réexportation joué par le Bénin en direction du Nigeria.

L'effet de la mesure a été d'une part un léger raffermissement du naira et d'autre part l'apparition d'une décote dans les échanges de F CFA BEAC/ F CFA BCEAO. Ainsi, le taux de change du dimanche 19 septembre est passé à 105 nairas contre 1 000 F CFA, alors que la veille il était à 110 nairas contre 1 000 F CFA (le taux à la vente est passé de 115 à 110 nairas contre 1 000 F CFA). Ce raffermissement du naira pourrait être expliqué par la rupture de la parité entre le F CFA de la zone BEAC et celui de la zone UMOA.

XII.4.3.1.- La décote directe du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO

La suspension des rachats des billets décidée par la BEAC s'est initialement traduit par une décote directe du Franc CFA de la zone BEAC d'environ 20% par rapport au F CFA de l'UMOA. La parité entre les deux zones d'émission a été ainsi rompue.

A Garoua, le 23 octobre 1993, pour obtenir un billet de 10 000 f CFA de la BCEAO il fallait 13 000 F CFA de la BEAC (décoté de 23%). Ce jour là, le cambiste achetait des billets BCEAO au taux de 11500 à 12000 F CFA BEAC pour 10000 CFA BCEAO (décote de 13% à 17%). Dans la ville de Cotonou le 31 octobre 1993 achetait les billets de 10 000 F CFA BCEAO se vendaient et achetaient respectivement à 8500 et 9000 F CFA BEAC (décote de 15% et 10%). A Lagos, le 6 novembre 1993, il fallait 10000 F CFA BEAC pour obtenir 9200 F CFA de la BCEAO alors qu'ils pouvaient être achetés par le cambiste pour 9350 F CFA BCEAO (décote de 8% et 6,5%). Ceci traduit l'importance de l'intégration régionale des échanges opérée sous l'emprise du Nigeria.

L'ampleur de la décote doit être interprétée avec prudence car elle semble montrer une forte variabilité dans le temps (avec une nette tendance à sa diminution) ainsi qu'une importante dispersion lorsqu'on considère différents marchés parallèles des changes. Malheureusement, les informations disponibles sur ce nouveau marché des changes sont encore fragmentaires (pas de série permettant de suivre son évolution). On doit également considérer le fait qu'il existe un écart important entre le taux de change à l'achat et à la vente, la décote étant toujours défavorable au F CFA BEAC. Le suivi de la décote BEAC/BCEAO reposera donc davantage sur la décote implicite dans les taux de change du naira par rapport au F CFA BEAC à Garoua et par rapport au F CFA BCEAO à Cotonou et Lagos (les relevés dans ces deux dernières villes ayant été effectués par l'équipe du LARES dirigée par J. Igué).

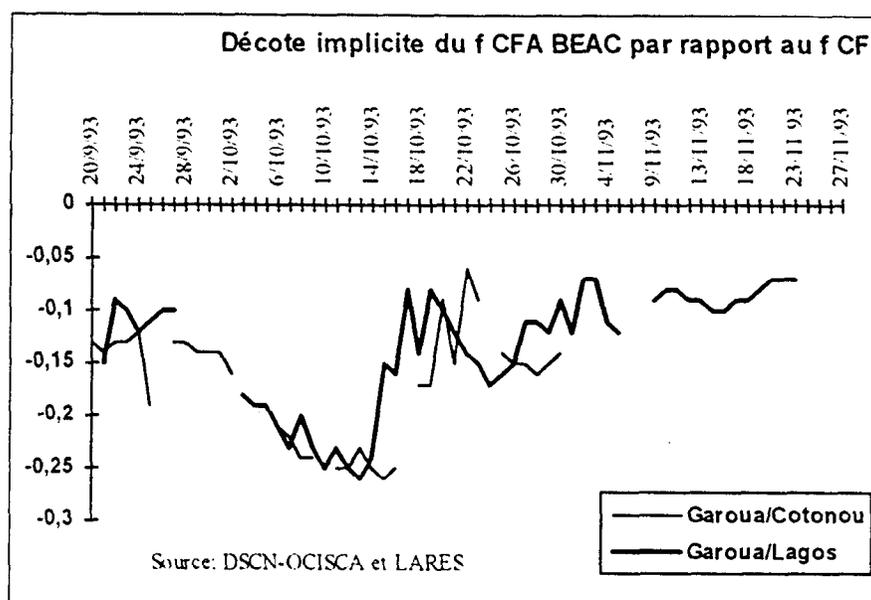
XII.4.3.1.- La décote implicite du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO

Immédiatement après la mise en oeuvre des mesures de suspension des rachats du F CFA en zone UMOA par la BEAC, une décote de 15% en défaveur du F CFA BEAC est implicitement apparue dans le marchés des change de la zone franc. Deux semaines plus tard, vers le 14 octobre 1993, la décote atteignait un niveau plancher d'un peu plus de 25%. En à peine quelques jours plus tard, la décote est diminuée de plus de moitié et depuis le 17/10/93, elle fluctue autour de 10% avec une tendance, particulièrement nette depuis novembre, de converger vers un taux de 8%.

Cette évolution en "U" (voir graphique) au cours du premier mois après l'annonce de la mesure met en évidence, par sa brièveté, à quel point les stratégies de contournement ont été efficaces et rapides dans leur mise en oeuvre afin d'établir des nouveaux circuits de recyclage des F CFA BEAC excédentaires du commerce Nigeria-Cameroun. L'effet "impact" a très vite cédé la place à une décote reflétant des frais de transaction en constante diminution. La réduction de la décote s'explique surtout par le "rattrapage" du taux naira/F CFA BEAC vers celui du naira/F CFA BCEAO, dont les variations ont été faibles pendant la période examinée. Les excédents de F CFA BEAC entre les mains des commerçants nigériens exportant vers le Cameroun ont trouvé plusieurs voies d'issue. D'abord dans l'achat, au Cameroun, des produits traditionnellement importés par le Nigeria du marché international (le riz principalement mais aussi le bétail et certains produits manufacturés. Voir rapport OCISCA du mois de novembre 1993 cité plus haut). Ensuite, en l'absence d'une circulaire précisant les modalités d'application des mesures du 2 août 1993, et devant les ambiguïtés de celle-ci (les résidents de la zone BEAC ont le droit, dans leurs déplacements vers la zone UMOA, aux allocations de devises pour voyages) les F CFA BEAC ont été librement convertis en FF puis transférés à Cotonou et

Lagos. Enfin, l'apparition -encore timide- d'un marché parallèle des changes où les CFA BEAC s'échangent directement -avec décote- contre des CFA BCEAO, constitue le premier maillon d'une chaîne informelle de recyclage des F CFA BEAC destinés au commerce Bénin-Nigeria. Il semble peu probable que l'ensemble des excédents monétaires du Commerce Nigeria-Cameroun puisse dans un avenir proche être entièrement recyclés sans décote en F CFA BCEAO.

Vers le 20 octobre, les billets de la BCEAO s'échangeaient, sur le marché parallèle de Maiduguri, à un taux de 130N/1000 F CFA tandis que pour les billets BEAC le taux était de 120N/1000 F CFA. La décote implicite dans cette opération est de 8%, à comparer avec celle du taux relatif Garoua/Cotonou (9%) et Garoua/Lagos (10%). Rappelons que la décote était de près de 20% lorsque les billets BEAC sont échangés de manière directe contre des billets BCEAO sur le marché parallèle de Garoua.



XII.5.- Quelques éléments d'analyse prospective

A partir de l'analyse faite du marché parallèle des changes et des stratégies qui sont en train d'être mises en place par les opérateurs économiques afin de s'adapter ou de contourner les récentes mesures prises par la BEAC, on peut dégager les tendances suivantes:

- Développement du recyclage des F cfa obtenus par les opérateurs nigériens dans l'achat au Cameroun de produits tels le riz (de la SEMRY dans le Nord et riz asiatique au sud de l'Adamaoua), le bétail, coton et conserves de tomate (au Nord), bières (frontières de l'Ouest), cubes Maggi. Dans ce sens, une certaine concurrence entre le Cameroun et le Bénin pourrait se développer, amenant l'Etat camerounais à adopter une politique aussi volontariste que le Bénin en matière de réexportations.
- Le rééquilibrage du Commerce Cameroun-Nigeria à travers les réexportations camerounaises peut donc, paradoxalement, entraîner une baisse des réserves internationales camerounaises.
- Développement du troc dans les périmètres irrigués du Nord Cameroun : engrais et produits phytosanitaires nigériens contre paddy et coton camerounais. Ceci peut constituer un facteur

de relance des filières agroindustrielles sévèrement touchées par le coût élevé des intrants (suppression de subventions) et la baisse des cours mondiaux.

- Les grands commerçants nigériens seront amenés à ouvrir, par l'intermédiaire "d'hommes de paille" camerounais ou nigériens résidents, des comptes bancaires au Cameroun pour continuer à réaliser leurs transactions sur le marché international. Cette solution est d'autant plus probable que le Nigeria sera confronté encore, et pour longtemps, à la pénurie de devises disponibles pour l'importation des biens. Une amélioration de la liquidité du système bancaire camerounais est donc à prévoir à court terme.

- Développement d'un marché parallèle ayant pour objet l'échanges des billets F cfa BEAC contre des billets BCEAO. Les agents impliqués principalement dans ces transactions seront d'une part les commerçants nigériens importateurs des produits de réexportation du Bénin et d'autre part les travailleurs immigrés originaires de l'Afrique de l'Ouest et résidant au Cameroun et au Gabon.

- La recherche effrénée de FF par les opérateurs économiques peut conduire à la "francisation" des marchés parallèles des changes camerounais. La zone franc cfa risque de devenir, pour emprunter les mots de J. Igué, une "zone franc (français) tout court".

- La pénurie des réserves dans le système bancaire qui résultera de la ruée vers le FF et autres devises verra nécessaire un durcissement du système d'allocation des devises. Des priorités devront être établies afin d'assurer les importations essentielles.

- Compte tenu de la pénurie chronique de devises au Nigeria, la dépréciation du f cfa par rapport au naira sera un phénomène passager. La tendance baissière du naira sera poursuivie, indépendamment de l'évolution des échanges commerciaux entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc.

Le calcul de la décote du F CFA

Parler de décote d'une monnaie n'a pas de sens que lorsqu'il existe un marché dual des changes, avec d'un côté un taux officiel ou administré et de l'autre côté un taux libre fixé sur le marché. Diverses catégories de marchés on pu être identifiées dans les diverses études, selon que ces marchés soient plus ou moins tolérés ou reconnus par les autorités monétaires (marché informel, parallèle, noir). Sur un marché des changes libre, sans entraves d'ordre institutionnel, les opérations d'arbitrage (à travers les taux de change croisés entre les différentes monnaies échangées), conduisent à terme à la disparition des profits résultant de ces arbitrages. Dans le cas contraire, des marges bénéficiaires, fixes ou variables, peuvent apparaître reflétant les coûts de transactions impliqués par le passage d'une monnaie "moins convertible" vers une autre pleinement convertible. Ces frais de transaction peuvent être, en partie, "internalisés" par le système bancaire officiel de sorte que la décote observé sur le marché parallèle doit être mise en rapport avec celle observée sur le marché parallèle. Ainsi, un commission officiel de 3% a été instauré par la Banque de France depuis 1992 dans les opérations de change de F CFA contre le FF.

La décote peut être calculée de manière directe: (taux de change parallèle / taux de change officiel) - 1 soit:

$$\text{décote directe} = [(1 \text{ F CFA} / x \text{ FF})t / 0,02] - 1$$

ou de manière indirecte, par le biais des taux de change croisés sur le marché parallèle:

$$\text{décote indirecte} = [(x \text{ Nairas} / 1000 \text{ CFA})t / (y \text{ Nairas} / 20 \text{ FF})] - 1$$

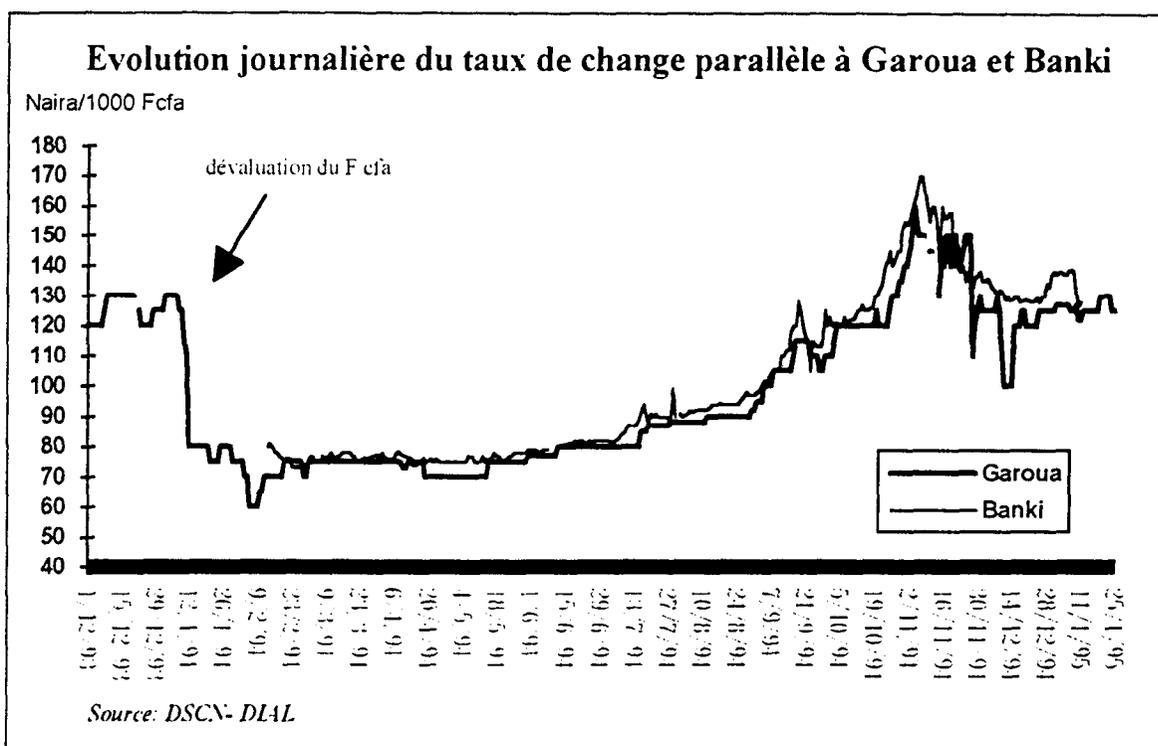
Des écarts (positifs) entre la décote indirecte et directe sont à prévoir non seulement du fait que le taux de change à l'achat et le taux de change à la vente diffèrent (marge bénéficiaire du cambiste) mais aussi en raison des imperfections du marché ou du fait de la forte variabilité des taux de change à court terme. Plus le marché parallèle des changes est centralisé et d'importants volumes sont échangés, moins de chances il y aura pour que les écarts soient grandes entre la décote directe et indirecte. En calculant la décote indirecte du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO à travers le taux de change naira/F CFA dans des marchés parallèles camerounais et béninois, on doit aussi envisager la possibilité qu'il ne s'agisse pas de marchés parfaitement unifiés. Ce d'autant plus qu'on est devant un nouveau marché, en constitution, dans le cas de FF vis à vis du F CFA et dans le cas du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO. Sur ces nouveaux marchés, les opérations d'arbitrage demeurent limités et les conditions locales d'offre et de demande continuent à l'emporter. Les enquêtes de terrain révèlent cependant une situation encore plus complexe: les marchés parallèles des changes béninois et camerounais sont reliés entre eux à travers un troisième marché (Lagos au Nigeria) où le taux de change joue le rôle de taux directeur pour les deux marchés avec des marges d'autonomie réelles mais faibles et plutôt limitées.

XIII.- Les échanges transfrontaliers et marchés parallèles à la suite de la dévaluation du F CFA

L'évolution des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et le Cameroun après dévaluation peut être divisée en deux périodes. Ce découpage est fortement marqué par l'évolution de la conjoncture politique et économique au Nigeria.

XIII.1.- Le premier semestre 1994 : un certain rééquilibrage des échanges transfrontaliers

La première période, couvrant le premier semestre 1994, est caractérisée par une stabilité du taux de change parallèle CFA/naira autour de 70 N/1000 f CFA après avoir atteint une moyenne de 125 N/1000 F CFA en décembre 1993. L'appréciation de 60%⁶⁶ du naira avait sérieusement entamé la compétitivité des importations en provenance du Nigeria à tel point que l'on avait observé la disparition d'un certain nombre d'entre elles sur le marché camerounais (piles électriques, huiles végétales, textiles, plastiques), et pour d'autres (n'ayant pas de substituts produits par l'industrie camerounaise) un net ralentissement des flux d'importations informels.



La baisse des revenus urbains (expliqué principalement par la baisse des salaires des fonctionnaires et la stabilité, en termes nominaux, des revenus informels) n'a pas entraîné une plus forte présence des produits importés du Nigeria, réputés de plus faible qualité que les produits substitués camerounais et dont les prix s'étaient rapprochés. La baisse des revenus a entraîné plutôt une baisse générale de la consommation et partant des importations, officielles et informelles. Dans ce contexte, le report des consommateurs sur les produits locaux a été,

⁶⁶ Les comportements spéculatifs avant la dévaluation avaient provoqué une dépréciation anticipée du F CFA (décote implicite avec le franc français dans le taux croisés naira/CFA et naira/FF). Par ailleurs, le naira avait perdu 8% de sa valeur par rapport au dollar et 6% par rapport au franc français entre décembre 1993 et février 1994. Ces deux phénomènes expliquent pourquoi le naira s'était apprécié de seulement 60% et non de 100%.

dans beaucoup des cas (textiles, détergents, piles, huiles, plastiques, essence) plus le résultat d'une très forte diminution de l'offre, expliquée seulement en partie par la perte de compétitivité des produits en provenance du Nigeria. En effet, de facteurs exogènes, d'ordre politique ou militaire, ont contribué au ralentissement du flux des importations informelles au premier semestre.

Dans la région du sud-ouest, le conflit dans la péninsule de Bakassi (présence de nombreux militaires patrouillant la région) faisant suite à l'opération "daurade" de répression de la contrebande ont arrêté les flux d'importations, des produits pétroliers notamment. Les trois circuits principaux de la fraude ont été fortement perturbés : le circuit Idenau-Limbe-Douala (portant essentiellement sur le carburant); le circuit Ekondo-Titi-Kumba-Douala et le circuit Ekok-Manfé-Bamenda (textiles, essence et produits manufacturés en général). La non reprise des flux d'importations dans la région du sud-ouest et nord-ouest peut s'expliquer également par un effet saisonnier : les pistes menant à Ekok sont restées impraticables après la saison de pluies.

Dans les provinces du Nord, malgré le démantèlement des nombreux barrages de contrôle routier, un climat d'insécurité s'est installé dans la région en raison de la multiplication d'exactions commises à l'encontre des commerçants par des "coupeurs de route" (principalement dans l'axe Maroua-Kousséri). Des pluies particulièrement abondantes ont aussi rendu difficile le transport de marchandises.

Au Nigeria, deux événements ont perturbé les échanges transfrontaliers avec les pays de la zone franc. Le premier touche le fonctionnement du marché parallèle des changes, le second concerne l'approvisionnement en énergie des industries.

En effet, parallèlement à la dévaluation du F CFA et à l'occasion de la présentation du budget 1994, le général Abacha a fait une volte face dans la politique nigériane de change. Alors que les mesures prises ces dernières années dans le cadre du Rolling Plan allaient dans le sens d'une libéralisation, les mesures de janvier 1994 réintroduisant l'allocation centralisée de devises⁶⁷, la "réévaluation" du naira (de 49 nairas/1\$ à 22 nairas/1\$) obtenue grâce à l'interdiction des marchés parallèles (des lourdes peines sont prévues pour les contrevenants) et restrictions des opérations des bureaux de change (ceux-ci sont obligés de revendre au taux officiel, plus une commission, à la CBN les devises achetées aux particuliers). Ce retour de balancier avait considérablement gêné les cambistes opérant sur les marchés parallèles nigériens (en particulier ceux traitant avec des fortes). D'après les enquêtes réalisées par le LARES à Lagos, ces perturbations n'ont cependant pas duré longtemps. Un certain nombre de cambistes sont allés s'installer sur les marchés béninois de Dantokpa et Porto-Novo, non parce que les opérations informelles de change y soient devenues impossibles mais parce que la faible marge de petits cambistes ne leur permettait pas d'affronter les coûts supplémentaires liés aux activités de répression-"arrangement" ("dash") avec les forces de l'ordre nigérianes. Dès le mois de mai 1994, le contrôle exercé par les autorités nigérianes sur les bureaux de change et institutions financières s'était relâché. Ainsi, "plusieurs institutions bancaires vendent en moyenne à 32 nairas le dollar US, soit une augmentation de 10 nairas au-dessus du taux officiel" (rapport d'enquête LARES à Lagos du 16-25/05/94).

⁶⁷ Les exportateurs ont l'obligation de déposer auprès de la CBN les recettes en devises et les importations par crédit fournisseur ou compte ouvert ("open account") ne sont désormais plus possibles. Toutes les importations d'un montant supérieur à 1000 US \$ doivent être payées par lettre de crédit accompagnée de l'Import Duty report (IDR) et du Clean Report of Finding's (Ambassade de France au Nigeria. Poste d'expansion économique de Lagos. Bulletin d'information économique et commerciale n°28 du 15 février 1994).

Les industries nigérianes ont souffert pendant cette période des pénuries sporadiques de pétrole qui sont venues se greffer à la pénurie chronique de devises nécessaires pour l'importation d'intrants, les obligeant, dans certains cas, à paralyser la production. Les pénuries d'essence ont aussi pénalisé le transport des marchandises fabriquées dans le sud du pays vers le nord. Il y a eu donc un ralentissement de l'offre de biens de consommation importés et locaux susceptibles d'être exportés vers les pays voisins de la zone franc.

XIII.2.- Le second semestre 1994, instabilité sociale et dérapages de la politique monétaire au Nigeria : retour à la case de départ?

Le taux de change parallèle du F CFA par rapport au naira, après avoir connu une période de relative stabilité au cours du premier semestre 1994, s'est apprécié très fortement de telle sorte qu'à la fin de l'année 1994 il a regagné le niveau qu'il avait à la veille de la dévaluation (125 nairas pour 1000 F CFA). En d'autres termes, *l'avantage de compétitivité qui pouvait être conféré aux produits camerounais par la dévaluation du F CFA en janvier a été complètement effacé par la dépréciation du naira du quatrième trimestre 1994.*

Cependant, la dépréciation du taux de change nominal surestime ce gain de compétitivité. En effet, les grèves affectant le secteur pétrolier⁶⁸, le principal pourvoyeur de devises officielles (95% des recettes d'exportation officielles)⁶⁹, les dérapages de la politique monétaire du général Abacha ont ralenti davantage l'activité économique du pays et accéléré très fortement l'inflation. Outre la forte inflation, le résultat a été une pression de demande accrue sur les marchés parallèles de devises servant à alimenter les fuites de capitaux et les importations informelles en provenance du Bénin. La reprise de la dépréciation du naira sur les marchés parallèles semble donc liée au climat d'instabilité politique qui règne au Nigeria depuis l'anniversaire des élections annulées par les militaires et les grèves qui ont durement touché le secteur pétrolier au Nigeria: les opérateurs ayant anticipé une réduction des disponibilités de devises et cherché à se protéger des effets de l'inflation galopante.

La balance fiscale primaire (qui exclu les intérêts de la dette intérieure et externe) est passée d'une situation excédentaire (3% du PIB) en 1992 à une de très fort déficit en 1993, lequel atteignit 7,1% du PIB en 1993 et 12% en 1994⁷⁰. Ce déficit a été presque exclusivement financé par le recours au crédit bancaire interne (à hauteur de 80%). Ce mode de financement s'est traduit par un accroissement de 52% de la masse monétaire en 1993.

Les dérapages de la politique fiscale et monétaire après les retombées positives du mini boum du pétrole lors de la Guerre du Golfe ont relancé très fortement l'inflation au Nigeria.

⁶⁸ "Le débrayage des travailleurs et cadres de la raffinerie de Port Harcourt, à la suite d'un violent affrontement avec les militaires, a provoqué la fermeture de la plus grande raffinerie du Nigeria, qui produit 221000 barils par jour. La pénurie de carburant paralyse toujours l'activité économique du Nigeria, surtout à Lagos" (Le Monde 11/8/94). Le 17 août, après 7 semaines de débrayages, le général Abacha annonce la dissolution des trois principaux syndicats dont le Syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz (NUPENG) et celui des cadres des industries pétrolières (PENGASSAN), à l'origine de la grève illimitée déclenchée, le 4 juillet, pour obtenir la libération d'Abiola, qui revendique la victoire à l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires (Le Monde 19/8/94).

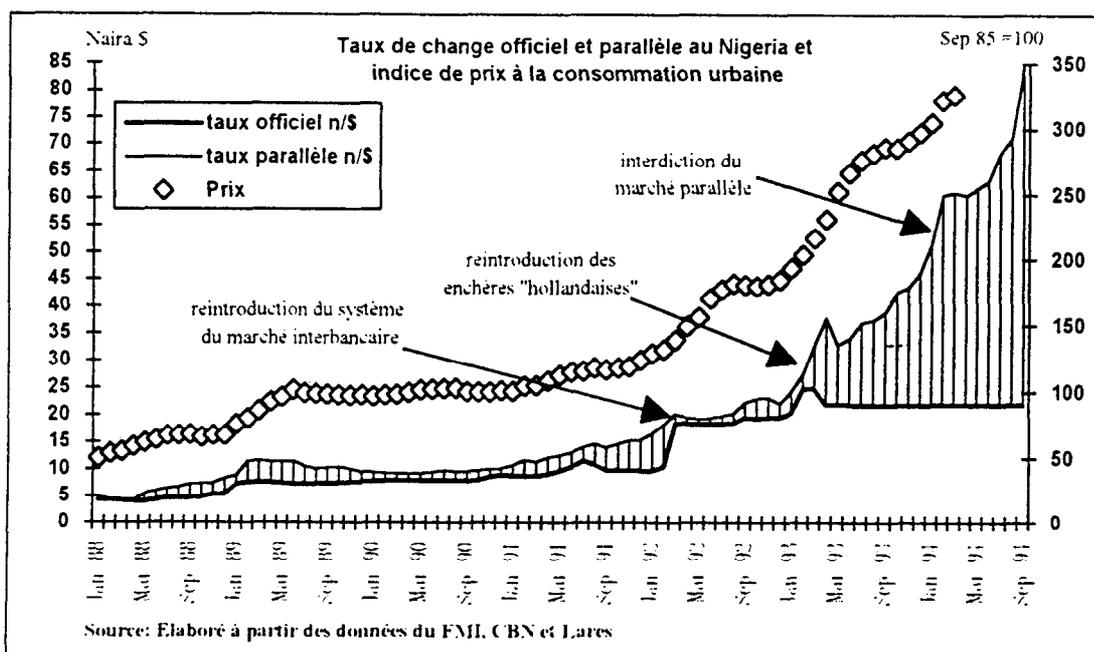
⁶⁹ Mais aussi les marchés parallèles. En effet, le rapport de la commission gouvernementale d'enquête mise en place par le général Abacha concernant les activités de la CBN a mis en évidence que, entre septembre 1988 et juin 1994, "pas moins de 12,4 milliards de dollars provenant des recettes pétrolières ont disparu dans les "cadeaux et autres comptes spéciaux". Un autre résultat a été d'octroyer des subventions massives à "quelques favorisés", qui obtenaient leurs devises au taux local -et surévalué- de change officiel" (MTM, n°2413 du 18 nov. 1994, pp 2413)

⁷⁰ The Economist, 21 janvier 1995

L'inflation, qui semblait maîtrisée en 1990 (elle est passée d'une moyenne annuelle de 24% pour la période 1980-1985 à 7,4% en 1990) a repris d'abord légèrement à 13% en 1991, pour ensuite s'envoler à 46,2% en 1992 et 57,2% en 1993. Le taux d'inflation à la fin 1994 est officiellement de 70%, d'après les chiffres de la CBN dont les experts s'accordent pour dire qu'ils sous-estiment largement l'inflation (qui serait d'environ 100%).

La *dépréciation réelle* du naira par rapport au F CFA, entre son point le plus haut en février et son niveau le plus faible début novembre 1994, est de 57% ou 49,5%, selon que l'on retient comme taux d'inflation au Nigeria 70% ou 100%. Rappelons que la dépréciation nominale est de 62,6% entre ces deux dates.

Cette politique expansive ainsi que la baisse des termes de l'échange (le prix du baril de pétrole est passé de 24,26 \$ en 1990 à 17,4 en 1993 et a clos l'année 1994 à 12,93 \$ le baril) ont accentué la pression sur le marché parallèle des changes. En effet, si en 1990 et 1991 le niveau de réserves en devises était monté à l'équivalent de 7 mois d'importations grâce à l'envolée du prix de pétrole, en 1992 et 1993 elles ne correspondent qu'à peine un mois d'importations. Les prévisions faites dans le cadre de l'élaboration du budget 1994 ne sont guère encourageantes car le gouvernement fédéral envisage d'allouer uniquement 1,9 milliards de dollars au marché officiel des changes afin de "satisfaire" la demande des importateurs. Au deuxième trimestre 1994, le niveau des réserves équivalait à 2,2 mois d'importations. Il est donc clair que le volume d'importations financées par le marché officiel de devises diminuera au profit des importations financées par le marché noir des changes, ce qui implique que l'écart entre le taux parallèle et le taux officiel ne peut que se creuser davantage. Ainsi, la prime du marché parallèle à pratiquement triplée entre 1992 et 1993 lorsqu'elle est passée de 22% à 64%. Les données pour 1994 indiquent que cette tendance se poursuit car l'écart entre le taux officiel et le parallèle est en moyenne de 118% pour le premier semestre et 175% de pour la période juillet-septembre 1994. Au 1^{er} octobre la décote était à 226% et elle serait de 286% au début janvier 1995. Aussi longtemps que cette situation persistera on doit s'attendre à ce que le commerce informel transfrontalier batte son plein, avant l'inévitable retour de balancier.



A la mi-novembre 1994, les tensions sur le marché parallèle étaient telles que le niveau du taux de change parallèle était de 30% supérieur à celui qui prévalait avant la dévaluation. Entre février et novembre 1994, le taux de change parallèle est passé de 73 à 160 nairas pour 1000 F CFA, soit une appréciation de plus de 100%. La suspension des grèves dans le secteur pétrolier et bancaire, en atténuant les comportements spéculatifs, a été accompagnée d'une relative accalmie sur le marché parallèle qui s'est manifestée vers la fin du mois de novembre par une appréciation modérée du naira par rapport au F CFA. A partir de la mi-décembre 1994 et jusqu'à aujourd'hui (25 janvier 1995), le taux parallèle du naira est resté stable autour de 125 nairas pour 1000 F CFA.

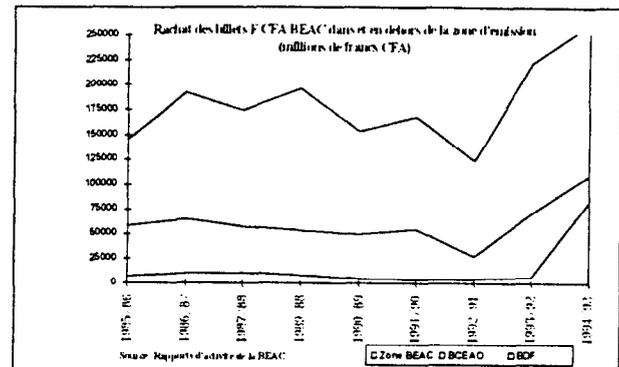
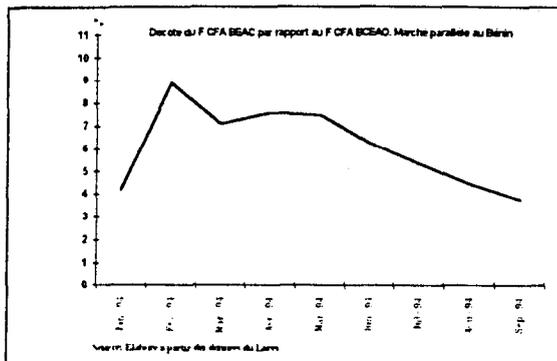
Des signes de la non-viabilité de la politique des changes ont été manifestes lorsque le gouvernement militaire nigérian a pris la décision le 13/11/94 d'interdire aux journalistes de publier le taux de change parallèle. Le gouvernement a du aussi procéder à une hausse du prix de l'essence, élément sensible de la politique intérieure et pierre d'achoppement dans les discussions avec les bailleurs de fonds multilatéraux. Ainsi, le prix de l'essence à la pompe est passé, dimanche 2 octobre de 3,25 nairas le litre à 15 nairas. L'augmentation touche également le gazole (de 3 à 14 nairas) et le pétrole lampant (de 2,75 à 12 nairas). Rappelons que le 1er octobre a été célébré l'anniversaire de l'indépendance du Nigeria. Deux jours plus tard, le gouvernement a révisé ces prix à la baisse pour les fixer à 11 nairas pour l'essence, 9 nairas pour le gazole et 6 nairas pour le pétrole lampant.

La nouvelle volte-face a eu lieu le 14 janvier 1995 à l'occasion de la présentation du budget 1995, lorsque le général Abacha a annoncé la suppression du contrôle des changes "qui contraignait les entreprises à opérer toutes leurs transactions par l'intermédiaire de la Banque centrale (CBN), tout en les laissant chroniquement assoiffées de dollars. désormais, chacune possède un compte en devises et les transfère librement. Si le taux officiel à 22 nairas pour 1 dollar est maintenu -mais seuls en profiteront les organismes étatiques et certains de leurs fournisseurs-, un marché autonome est de nouveau autorisé. La valeur de la monnaie y fluctuera suivant la loi de l'offre et de la demande" (Le Monde, 18/1/95).

La reprise d'importations en provenance du Nigeria était en cours, compte tenu de l'état d'approvisionnement que l'on a pu constater sur les marchés de Garoua et d'Amchidé. Le niveau d'activité restait cependant bien en deçà de ceux prévalant avant les mesures relatives à la convertibilité des billets. Même dans les zones frontalières disputées par le Nigeria la situation tendait à la "normalisation". A en croire la presse, un *modus vivendi* entre les quelques 3000 à 4000 soldats camerounais et les commerçants a été finalement trouvé dans la péninsule de Bakassi : "la région est très fructueuse en affaires avec les "trafiquants" qui naviguent entre le Cameroun et le Nigeria. C'est aujourd'hui qu'on peut aider un commerçant à traverser tel poste de douanes en faisant valoir son statut de soldat au front." (L'Express Plus, n°6 du 7/11/94, "Bakassi : Le conflit qui fait des fortunes et des "amis"")

La décote du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO a elle aussi progressivement diminuée avec la normalisation des échanges transfrontaliers et la mise en place de nouveaux circuits de recyclage par l'intermédiaire du système bancaire et grâce au rôle du franc français comme monnaie de transition (voir graphique). Les excédents nigériens du commerce informel avec le Cameroun alimentent toujours les marchés parallèles du Nigeria et du Bénin. Ces excédents ne sont plus rachetés directement par la BEAC auprès de la BCEAO. Ces excédents sont d'abord convertis en franc français en profitant d'un certain laxisme des banques pour ensuite être transférés vers le Bénin. Une partie non négligeable, mais décroissante, des excédents de F CFA BEAC est échangée en F CFA BCEAO par les cambistes de Cotonou avec une décote. On remarquera par ailleurs la très forte reprise des sorties des billets en

1993/92 en anticipation de la dévaluation, puis la baisse très sensible des rachats auprès de la BCEAO avec maintien du niveau pour les rachats auprès de la Banque de France et un accroissement sans précédents des rachats au Gabon, à l'intérieur de la zone BEAC.



XIII.3.- Une compétitivité retrouvée ? Le comportement des prix des produits dans les échanges transfrontaliers

Dès l'annonce des mesures relatives à l'inconvertibilité des billets F CFA prises le 2 août 1993, les opérateurs économiques nigériens ont cherché à se débarrasser des F CFA qu'ils détenaient. Une partie de ces F CFA avait été convertie en nairas et l'autre partie avait été recyclée dans l'achat des différents produits. Ceci avait provoqué d'une part une dépréciation du F CFA de 21% (août par rapport à juillet 1993) et, d'autre part, une forte hausse des ventes et du prix du bétail sur pied. D'autre part, on constatait une nette diminution, voire un arrêt total, de certaines importations en provenance du Nigeria concurrentes des produits camerounais. Les écarts initiaux des prix entre produits nigériens et camerounais ainsi que le comportement adaptatif des marges de la part des commerçants ont été déterminants dans le retour de ces produits sur les marchés camerounais.

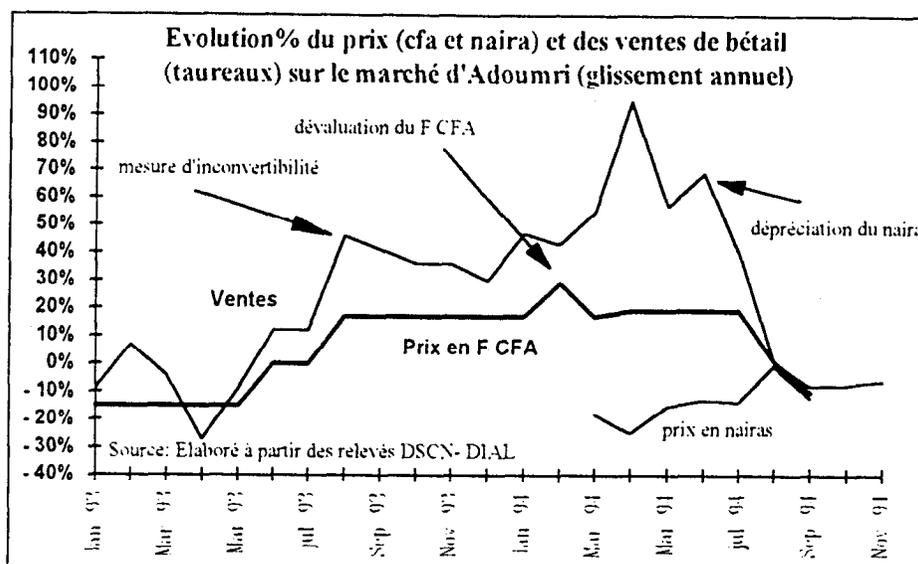
XIII.3.1- Les prix des produits camerounais exportés vers le Nigeria au son du naira

Les mesures relatives à l'inconvertibilité des billets F CFA avaient considérablement stimulé l'exportation vers le Nigeria du bétail et peaux séchées et de quelques denrées agricoles (notamment le paddy de la SEMRY, le coton de la SODECOTON) ainsi que des produits manufacturés (les cubes maggi, le savon de ménage). On assistait alors plus à une relance des exportations et non véritablement à une inversion des flux transfrontaliers entre ces deux pays.

Ainsi, sous la pression de la demande nigérienne, un certain nombre des produits camerounais exportés vers le Nigeria (bétail, riz, cubes maggi, savon CCC, allumettes, huile de coton et pagens CICAM) ont connu des hausses de prix importantes. Soulignons que l'accroissement de la demande nigérienne était déjà très forte dès les mesures de convertibilité restreinte du F CFA d'août 1993. Les stocks étaient tendus même dans le cas de produits manufacturés concurrencés par les importations informelles nigériennes (huile de coton et les pagens notamment). A cela il faut ajouter la répercussion sur les prix des hausses des coûts d'intrants importés et la hausse de prix d'intrants exportés (coton).

Dans Cameroon Tribune du 17 octobre, le premier ministre propose l'instauration immédiate des contrôles de stocks physiques des denrées, l'objectif étant d'identifier les opérateurs économiques responsables de la rétention spéculative de stocks. Des déficits ont été constatés dans le cas du riz, du sucre, de l'huile de palme, du sel de cuisine (MTM, n°2411 du 4 nov. 1994, pp 2297).

Sur le marché d'Adoumri (près de Garoua) les ventes de bétail (dont une partie non négligeable est composée du bétail tchadien et centrafricain) avaient augmenté de 46% en août 1993 (par rapport aux mêmes mois de 1992). Une hausse d'une telle ampleur des ventes ne pouvait être expliquée que par l'accroissement des exportations vers le Nigeria dans le but de recycler les F CFA BEAC. Ainsi, le prix du bétail, sur le marché d'Adoumri a, pendant les mois d'août et de septembre, enregistré des hausses allant de 11% à 20% selon les catégories de bétail. Par la suite, les prix exprimés en nairas sont demeurés compétitifs malgré l'appréciation du F CFA par rapport au naira (de 37% entre août et décembre 1993), car les marges bénéficiaires étaient confortables. Les exportations ont continué aussi parce qu'elles ont permis de contourner les restrictions à la convertibilité du F CFA.



Des enquêtes menées de part et d'autre de la frontière (Yola côté nigérian et Adoumri côté camerounais) montrent que les écarts de prix sont toujours importants. Le tableau suivant montre que le niveau des écarts de prix se sont plutôt accru compte tenu du comportement des prix au Nigeria suivant de près l'évolution du taux de change parallèle et de la baisse du prix au Cameroun, résultat elle-même de la baisse de la demande nigériane. Les écarts de prix se sont ainsi creusés de 11% à 83% (effet de la dévaluation) puis à 113% (effet combiné de la hausse de prix au Nigeria et de la baisse de prix au Cameroun).

Prix du bétail (taureaux) au Nigeria et au Cameroun avant et après la dévaluation

	Avant dévaluation 12 nov. 1993	Après dévaluation 13 mai 1995	Après dévaluation 15 déc. 1994
Prix à Yola-Nigeria (en naira)	10 500	11 500	20 000
Prix à Yola-Nigeria (en F CFA)	95 460	155 405	157 480
Taux de change parallèle	110 N/1000 F CFA	74 N/1000 F CFA	127 N/1000 F CFA
Prix à Adoumri-Cameroun (en F CFA)	86 000	85 000	74 000
Ecart relatif % Nigeria-Cameroun	11%	83%	113%

Source: observatoire frontalier DSCN-DIAL

La dévaluation du F CFA a donné un nouveau "coup de fouet" aux exportations de bétail : le taux de croissance des ventes, en glissement annuel, est passé de 30% en décembre 1993 à

47% en janvier 1994¹. Les prix en F CFA ont cru de 10% à 25% au seul mois de février selon les catégories de bétail (et diminué de -24% à -5% en naira). L'évolution des prix et des ventes est marquée par les deux phases d'évolution du taux de change parallèle. La première phase de croissance des ventes s'explique par la baisse de 41% du prix, équivalente à la dépréciation du F CFA avril 1994 et décembre 1993. Entre mai 1994 et septembre 1994, le F CFA s'apprécie de 46,3%, les prix en F CFA ont baissé de 11% de sorte que le prix en naira a augmenté de 30% entraînant une légère diminution du volume des ventes (-8% en glissement). La dépréciation du naira du second semestre a eu donc un effet modérateur sur le prix du bétail tandis que l'appréciation avait provoqué, du fait de la pression de la demande nigériane, une hausse des prix exprimés en F CFA².

L'accroissement des ventes est beaucoup plus important que celui des prix. Ce décalage s'explique par le fait que les marchés de bétail du Nord-Cameroun, dont celui d'Adoumri fait partie, drainent le bétail en provenance de RCA et du Tchad. L'augmentation du volume de ventes est très significative et incite à poser la question de la reproduction du cheptel.

Malgré la diversité des sources qui approvisionnent le marché d'Adoumri, l'accroissement du flux des exportations a eu une incidence marquée sur les prix de vente au détail dans la ville de Garoua. Ainsi, le prix du kg de viande de boeuf (sans os) est passé de 600 F CFA à 650 le 7 février, à 700 F CFA le 21 février puis à 800 F CFA le 7 mars 1994. Depuis cette date, le prix c'est maintenu inchangé sur le marché de Garoua. La hausse totale a été donc de 33%, légèrement inférieure à celle du bétail sur pied (29% en glissement annuel) mais très supérieure à celle qui a eu lieu à Yaoundé (17% entre décembre 1993 et octobre 1994).

Une situation similaire s'est produite dans le cas du paddy de la SEMRY dont le prix a pratiquement rattrapé celui, traditionnellement plus cher, du riz asiatique importé (7 000 F CFA et 7200 F CFA respectivement le sac de 50 kg à Garoua). Le corollaire est que la dépréciation du F CFA n'entraîne pas nécessairement un gain de compétitivité pour les produits camerounais. Le jour du grand marché à Amchidé, lorsque les commerçants nigériens arrivent faire leurs achats, le sac de 80 kg de paddy de Yagoua est proposé -à l'ouverture du marché- à un prix de 7 000 F CFA, 1 000 F CFA de plus que la veille.

Il convient de préciser que les flux de paddy sont plus importants que ceux de riz usiné importé d'Asie et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, au Nigeria, c'est le riz étuvé qui est principalement consommé, alors que les riz suscités sont essentiellement des riz "blanchis". Ensuite, les importations de riz sont officiellement interdites au Nigeria depuis octobre 1985, mais les importations de paddy -considérés comme semences pour le développement de la

¹ Le même phénomène a été observé dans l'ensemble des pays d'élevage de la zone franc. Ainsi, au Niger, "la dévaluation a eu immédiatement un impact positif sur la filière (élevage) et, au cours du premier semestre, les exportations de bétail ont connu une hausse non négligeable de l'ordre de 30%... Les ventes ont été écoulées vers la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et surtout le Nigeria. Premiers bénéficiaires de cette envolée des exportations et des prix, les éleveurs qui ont vu leurs revenus augmenter... le prix moyen des animaux a augmenté en moyenne de 30%. Pour les bovins la hausse a été de 20%... Rappelons que le bétail est la seconde recette d'exportations du Niger, après l'uranium et représente 14% des exportations." (MTM, n°2411 du 4 nov. 1994, pp 2293).

² Ceci avait été observé également dans une étude du ministère de l'élevage camerounais : "L'importance du transit [vers le Nigeria] varie en fonction du comportement de la monnaie nigériane (le Naira). Les années où cette monnaie est forte par rapport au CFA, le volume du transit augmente, les années où la valeur est faible comme c'est le cas actuellement, le volume du transit baisse". Etude sur la commercialisation du bétail dans les provinces du Nord", vol I, pp59. SFC Sedes-Cegos, MINEPIA, mars 1992, 2 vols.

production locale- sont tolérées par les autorités nigérianes. Les réexportations camerounaises de riz asiatique constituent donc une transaction risquée pour les opérateurs qui s'y adonnent.

XIII.3.2.- Les prix et la compétitivité des produits destinés au marché intérieur camerounais

La hausse de prix des produits de première nécessité deux mois après la dévaluation a été relativement modeste à Garoua, compte tenu du fait que les produits considérés appartiennent pour la plupart à la catégorie des biens échangeables. L'indice synthétique pour cet échantillon des produits fait état d'une hausse totale, depuis la dévaluation, de 24%.

Les divers mécanismes à travers lesquels la dévaluation a un impact sur les prix peuvent être mis en évidence dans le cas des produits retenus dans le tableau ci-dessous. Ainsi, la hausse du prix de la viande de boeuf et du riz local peut être expliquée par le fait que ces produits subissent les pressions de la demande nigériane et que leurs débouchés se trouvent de plus en plus de l'autre côté de la frontière. Ceci est mis en évidence par la plus forte progression initiale du prix du riz local (qui fait l'objet des exportations) par rapport à celui importé par le Cameroun des pays asiatiques. Un autre cas est celui des pagnes de la Cicam dont les prix ont augmenté à cause de la hausse du prix du coton de la SODECOTON (le prix du coton a pratiquement triplé atteignant près de 900 F CFA le kg). La hausse du prix de l'intrant exporté a donné lieu à une augmentation du prix du pagne ordinaire aussi forte que celui du pagne wax importé du Nigeria (50% et 56% respectivement) annulant ainsi les gains de compétitivité obtenus par la dévaluation. Cependant, compte tenu de la forte baisse des revenus des ménages urbains (réduction des salaires des fonctionnaires) couplée au niveau atteint par le prix du pagne wax nigérian il n'est pas invraisemblable d'espérer une substitution en faveur des tissus locaux.

L'élimination sur le marché d'un produit concurrent en provenance du Nigeria, qui cesse d'exercer une pression concurrentielle sur les marges des producteurs et commerçants locaux, peut déclencher la hausse des prix. Cela semble être le cas de l'huile de coton "Diamoor" dont le prix augmente dès lors que son concurrent nigérian "Sunola" disparaît du marché après avoir lui-même subi une hausse de prix de 16% et réduit son avantage-prix de 12% à 4%. D'autres produits, comme le sorgho, ont, après avoir augmenté, entamé une tendance à la baisse avec l'arrivée des récoltes sur le marché.

Dans le tableau suivant on peut constater que les hausses de prix au Nigeria (prix exprimés en nairas) ont dépassé 50% dans la plupart des cas, montrant à quel point le différentiel d'inflation a été un facteur de réduction des écarts de compétitivité. Au mois de mai 1994, les écarts relatifs de prix entre le Nigeria et le Cameroun étaient devenus favorables à ce dernier dans le cas des oeufs, les , les cubes maggi, le concentré de tomate, les huiles et les savons, les textiles et ils avaient été considérablement réduits dans les autres cas. Au mois de décembre 1994, à la suite de la dépréciation du naira sur les marchés parallèles, seuls le bétail et le savon de ménage gardaient un avantage compétitif sur les prix pratiqués au Nigeria. En comparant la colonne montrant les hausses de prix en nairas avec celle de hausse des prix en F CFA on remarque qu'il y a eu une forte compression des marges de la part des commerçants, ce qui explique en grande mesure cette compétitivité retrouvée (voir tableau ci-dessus).

Evolution du niveau des prix et des écarts relatifs des prix, Yola (Nigeria) et Garoua (Cameroun)

PRODUITS	Origine	Ecart relatif de prix Garoua Yola % 13 11 93	Ecart relatif de prix Garoua Yola % 16.17 05 94	Ecart relatif de prix Garoua Yola % 22 12 1994	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc 94 nov 93	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc 94 mai 94	Hausse des prix au Nigeria (nairas) (nairas) déc94 nov93	Hausse des prix au Nigeria (nairas) (nairas) déc94/maj94	Hausse des prix au Nigeria (CFA) (CFA) déc94/maj94
Taux de change de 1000 F CFA / naira						60%	15%	72%	
Alimentation, boisson, tabac									
Riz brisure 50kg	FC	-35%			53%	-4%			
Mais 100kg	FN,FC		48%	61%		6%		67%	
Farine de blé (Hard Wheat flour, 50kg)	FN		11%	5%		-4%		75%	
Arachides décortiquées 100kg	FC		-35%	48%		111%		60%	
Patates 100kg	FN		52%	106%		-30%		-11%	
Taureau	FC	-10%	-45%	-53%	-14%	-13%	90%	74%	65%
Oeufs (24 alvéoles)	FN,FC	30%	-17%	32%	32%	-13%	50%	-7%	30%
Huile de coton sunola 18l (6 bidons de 3l)	FN	4%	-5%	35%	83%		63%	65%	41%
Huile de coton diamar II (carton de 15 bouteilles) (équiv. 18l)	FC		-19%			45%			
Huile de palme brute locale 20l	FN		34%					200%	
Cube Maggi (30 sachets de 100)	FN, FC	0%	-8%	15%	67%	9%	67%	49%	44%
Sauce tomate Ciao (carton)	IN,IC	-21%	-20%	22%	50%	7%	7%	20%	-3%
Lait concentré non sucré Peak (carton de 96)	IN,RN	15%	11%	15%	54%	-18%	78%	37%	54%
Déjeuner lacté Bournvita, 450g, caron de 24	FN	37%	23%	52%	30%	-22%	35%	8%	17%
Cigarettes Three Rings (1cartouche)	FN		15%	41%		11%		55%	
Cigarettes Benson (1 cartouche)	RN, IC		5%	9%		-9%		49%	
Noix de kola (bourriches de 300), rouges	FN		35%	41%		-38%		2%	-30%
Produits ménagers, de toilette									
Lessive Tempo 2kg (carton de 6)	FN	15%	26%	21%	94%	12%	112%	102%	84%

suite...

PRODUITS	Origine	Ecart relatif de prix Garoua Yola % 13 11 93	Ecart relatif de prix Garoua Yola % 16,17,05 94	Ecart relatif de prix Garoua Yola % 16 12 1994	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc94 nov 93	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc94 mai 94	Hausse des prix au Nigeria (nairas) déc94 nov93	Hausse des prix au Nigeria (nairas) déc94 mai94	Hausse des prix au Nigeria (CFA) déc94 mai94
Lessive Jet 1kg (carton de 12)	FN		22%	21%		3%		77%	
Lessive Eléphant 1kg (carton de 10)	FN		18%	15%		11%		95%	
Savon de ménage CCC 400g, (carton de 48)	FC	-36%	-18%	-12%	61%	41%	35%	126%	17%
Insecticide Rambo (carton de 24)	FN	10%	23%	21%	79%	0%	88%	76%	63%
Insecticide Mobil (carton de 24)	FN	30%		32%	38%		56%	29%	35%
Savon de toilette Tura (12), 80g	FN		-8%	2%		-2%		52%	
Habillement, chaussures									
Pagne Guaranteed real wax (untl), 6 yards, 20 pièces	FN	7%	30%	20%	100%	14%	107%	113%	80%
Wax hollandais, 6 yards, 20 pièces	IN, IC	-34%	-13%	6%	74%	6%	25%	50%	8%
Wax anglais, 6 yards, 20 pièces	IN, IC		-9%	7%		-7%		36%	
Sandale "sans confiance" Standard, 10 douzaines	FN	7%	23%	14%	54%	-10%	67%	67%	44%
Ustensiles de ménage									
Réchaud à pétrole NS22	IN, RN		41%	23%		-3%		89%	
Seau plastique (couvercle) 5l (les 12)	FN		45%	48%					
Bouilloire plastique pr prière 2l (les 12)	FN		30%	68%		17%		55%	
Sacs Dansy (les 100)	FN	40%	18%	27%	60%	38%	104%	120%	77%
Autres									
Fédéral 20l	FN	230%	48%	73%	100%	50%	340%	120%	281%
Pétrole 23l	FN		78%	241%		-3%		-13%	
Huile moteur 1l	FN		11%	52%		0%		25%	
Cassette audio vierge Goldstar, carton de 24	IN, RN		11%	27%		150%		275%	
Piles Tiger Head (6 paquets de 2 piles)	RN		11%	27%		129%		243%	

Source: Elaboré à partir des relevés de l'observatoire frontalier DSCN-DIAL

XIII.3.2.1- Le prix de l'essence de contrebande : un comportement adaptatif des marges

Lorsque le 7 janvier, dans la ville de Garoua, le taux de change parallèle était à 130 nairas/1000 F CFA le prix du bidon de 24 litres d'essence fédérale était de 3 500 F CFA et l'officiel à la pompe était de 4 680 F CFA, soit un écart de 25%. La dévaluation n'a pas eu d'effet sur les prix du fédéral. Après l'annonce officielle de la dévaluation, les prix ont paradoxalement baissé, passant de 3 800 F CFA à 3 500 F CFA (le 13 et 14 janvier) pour ensuite remonter à 3 800 F CFA le 15 janvier. Notons que la dévaluation intervient dans un contexte de pénurie d'essence dans le nord Cameroun et que malgré cette situation, les commerçants informels ont « encaissé » la totalité des effets « mécaniques » de la dévaluation en compressant les marges bénéficiaires, lesquelles étaient considérables. Le 14 mai 1994 un bidon d'essence de 20 lt coûtait 200 nairas sur le marché frontalier de Yola (soit 2703 au taux de change parallèle du jour). Le même bidon d'essence "fédérale" était vendu à 4 000 F CFA dans la ville de Garoua, ce qui représente une marge brute de 48%. L'incitation à l'achat de l'essence nigériane à Garoua, mesuré par l'écart entre le prix à la pompe et le prix du fédéral, était forte : 130 F CFA par litre d'essence (le prix de l'essence nigériane était de 60% inférieur au prix à la pompe à Garoua). Sept mois plus tard, le 22 décembre 1994, les écarts s'étaient creusés. L'écart de prix de l'essence entre Yola (440 nairas ou 3465 F CFA) et Garoua (6000 F CFA) impliquait une marge brute de 42% pour les trafiquants. Les consommateurs, malgré le doublement du prix en nairas et la hausse de 50% en F CFA, avaient tout intérêt à acheter car l'essence nigériane restait d'environ 30% plus chère que le prix officiel à la pompe à Garoua.



Le lundi 21 février le gouvernement camerounais décide d'augmenter le prix du carburant tout en supprimant la péréquation sur les coûts de transport. De ce fait, le prix officiel à Garoua se retrouve à 7 896 F CFA le bidon de 24 litres. C'est seulement à cette occasion que le prix du fédéral est relevé. Désormais, le bidon de 24 litres de fédéral sera vendu à 6 000 F CFA. Ce qui explique ce nouveau niveau de prix est très probablement le fait que l'écart relatif par rapport au prix officiel est maintenu. Il est toujours, avant comme après la dévaluation, de 25%. Autrement dit, le prix officiel camerounais est un prix « directeur » pour les importations en provenance du Nigeria. Les prix des produits nigériens à forte marge seraient ainsi plus sensibles aux variations des prix des produits substitués camerounais qu'aux variations du taux de change.

L'évolution du prix de l'essence fédérale dans la ville frontalière d'Amchidé nous éclaire sur les comportements des marges au niveau des importateurs informels directs. Dans cette ville frontalière, la chaîne des importateurs est très courte de sorte que l'écart entre le prix de vente à Amchidé et le prix d'achat sur l'axe Banki-Maiduguri constitue la marge brute de bénéfice sans interférences des détaillants camerounais, comme c'est le cas à Garoua. Ainsi les relevés de Garoua ne permettent pas de distinguer qui, de l'importateur grossiste ou du détaillant en ville a absorbé le choc de la dévaluation.

Evolution des taux de marge du commerce de l'essence nigériane à Amchidé

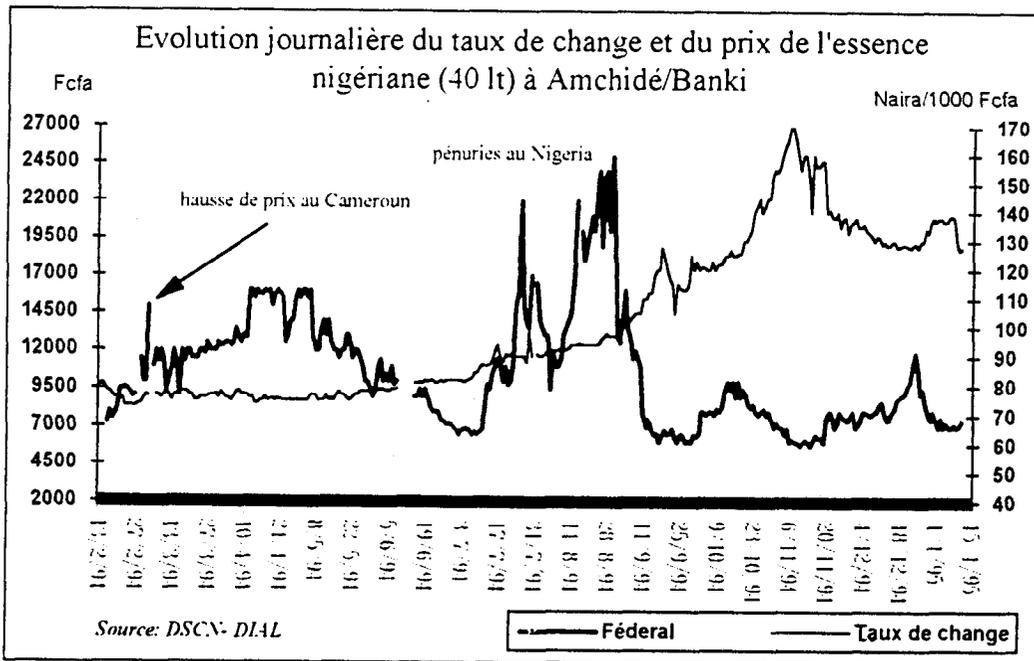
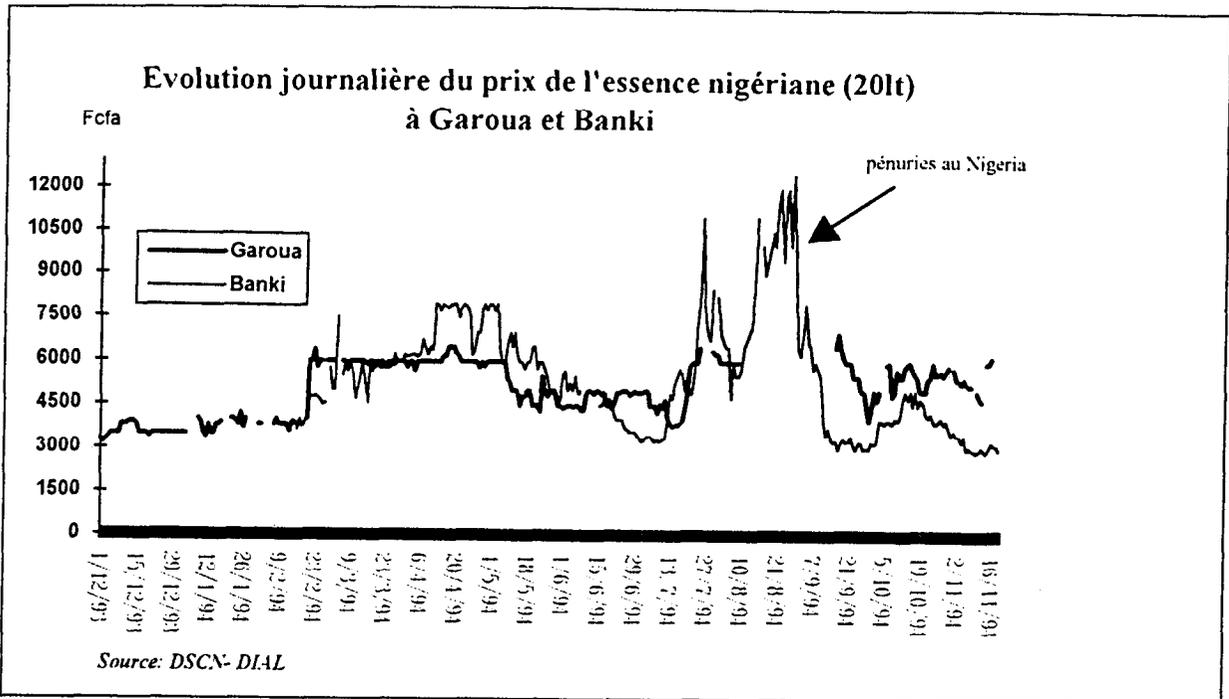
Date	Prix F CFA à Amchidé 1. informel	Prix à Banki-Maiduguri 2. marché noir	Prix à Maiduguri 3. marché officiel	Prix F CFA à Maroua 4. marché officiel	Taux de change parallèle N/1 000 F CFA	prix relatif 2-1	prix relatif 3-1	prix relatif 1-4
27 10 93	2 800	264 N (2 200 F CFA)	28 N (233 F CFA)	7 800 F CFA	120	0.79	0.11	0.36
2 12 93	3 800	264 N (2 071 F CFA)	130 N (1 020 F CFA)	7 800 F CFA	127.5	0.55	0.27	0.49
16 02 94	7 000	450 N (5 488 F CFA)	130 N (1 585 F CFA)	7 800 F CFA	82	0.78	0.23	0.90
3 03 94	12 000	450 N (6 000 F CFA)	130 N (1 733 F CFA)	13 680 F CFA	75	0.50	0.14	0.91
19 11 94	6 000	800 N (5063 F CFA)	440 N (2785 F CFA)	13 680 F CFA	158	0.84	0.63	0.44

Source: Observatoire frontalier DSCN-DIAL

Dans le cas de l'extrême nord, on constate que le prix de l'essence fédérale vendue à la frontière Nigeria-Cameroun s'est accru, entre le 2/12/93 et le 16/2/94, de 84% alors que le coût d'approvisionnement (exprimé en F CFA) avait augmenté de 59% ou de 165% selon que la source émane du marché officiel ou du marché noir nigérian. En fait, mis à part les petits trafiquants, la principale source d'approvisionnement du "fédéral" pour le Cameroun est le marché noir nigérian. On peut donc estimer que la marge brute (qui inclut le coût de transport et les pots de vin versés aux douaniers nigériens) s'est rétrécie passant de 83% à 28%.⁷³ Si le prix au marché noir n'avait pas augmenté de 264 nairas/40 litres à 450 nairas, le taux de marge brute aurait été en fait accrue de 117%. Au Nigeria, l'incitation à détourner l'essence vendue à la pompe au prix officiel demeure très forte compte tenu d'une telle hausse de prix sur le marché noir alors que celui du marché officiel s'est maintenu à 3,25 nairas le litre. Lorsque le prix officiel à Maroua est passé le 21/2/94 de 195 F CFA à 329 F CFA le litre (hausse de 69%), le prix du fédéral s'est accru de 71%. A cette occasion, les importateurs informels ont profité pour pratiquement doubler leur marge brute, atteignant 50%. La dépréciation de 10% du naira entre le 16 février et le 3 mars n'explique donc pas l'ampleur de l'ajustement du prix du fédéral à la frontière.

Dans la maximisation des devises rapportées par les exportations nigérianes informelles, la contrainte principale semble bien être les prix des produits substitués camerounais ("pricing to the market"). Le prix officiel à la pompe au Nigeria qui représentait 20% du prix camerounais, après la dévaluation, ne représente plus que 13% après la hausse du prix du carburant au Cameroun.

⁷³ La chute des marges est surestimée car au moment des relevés (16/2/94), une forte pénurie d'essence avait été constatée à Maroua, en anticipation des hausses officielles (le journal Dikalo n°112 du 16 février avait révélé l'information 5 jours avant l'annonce officielle) et le "fédéral" était de plus en plus frelaté.



XIV. Echanges transfrontaliers entre le Nigeria et le Cameroun : Un facteur d'intégration ou de désintégration régionale

Dans la période récente de crise et mise en oeuvre des programmes d'ajustement, les études abordant l'impact sur la population ont souvent mis l'accent sur la capacité des ménages à adopter des stratégies originales de réponse à la baisse des revenus et à la perte d'emplois dans le secteur formel et moderne de l'économie. Ces stratégies, qualifiées par certains, "d'innovations sociales", permettraient aux ménages non seulement de se protéger des effets des politiques d'ajustement et traverser ainsi indemnes les périodes de crise, mais plus encore, d'en tirer profit. La crise prolongée n'aurait pas conduit à une désagrégation des liens familiaux ni à une attitude individualiste de "sauve qui peut" mais plutôt à une réponse articulée, cohérente ("stratégie") de caractère collectif et familiale⁴. On est loin de la tragédie des Iks lorsqu'ils furent contraints de se sédentariser... Bien que couvrant divers aspects, c'est dans les nouveaux rapports à l'économie de marché que l'on trouve les traits dominants des stratégies de réponse à la crise. Elles sont pour l'essentiel axées sur le développement des activités informelles qui viennent combler en quelque sorte le retrait de l'Etat dans le domaine de l'emploi et l'offre de services (santé, sécurité intérieure, infrastructures, etc.); le secteur informel se développe ainsi sur le terreau fertile de la déliquescence de l'Etat. En revanche, selon la thèse libérale de H. de Soto, le secteur informel est plutôt la réponse du capitalisme populaire pour contrer l'intervention omniprésente de l'Etat dans l'économie. Face à cette réalité, la question se pose de savoir si le développement du secteur informel peut constituer "l'autre sentier" qui pourrait assurer une croissance durable des PVD.

XIV.1.- *Les limites du secteur informel*

L'emploi dans le secteur informel se caractérise par le fait qu'il s'agit d'un secteur de survie. Le nombre d'intervenants semble suivre une évolution anti-cyclique car le secteur informel joue un rôle de "refuge" pendant les périodes de crise. D'après l'enquête 1-2-3 DSCN-DIAL, les activités de commerce et services dominent largement (68% de l'emploi et 87% des unités recensées) dans un secteur très concurrentiel et le taux de salarisation est faible (proche de 10%). Il s'agit davantage donc d'un secteur où prédomine l'auto-emploi (plus de 3/4 des unités sont composées d'une seule personne) et, compte tenu des faibles investissements, d'un secteur ayant une faible productivité (le niveau de revenu est de 40% inférieur à celui des secteurs formels). On peut donc douter de la viabilité à moyen-long terme d'une économie fondée sur un emploi informel ayant ces caractéristiques. Le commerce informel comme pourrait-il croître indéfiniment alors que la base productive, en particulier celle des biens échangeables, stagne? L'enquête DIAL-DSCN 1-2-3 révèle que "l'informalité" ne tient pas à une volonté des agents de contourner l'intervention de l'Etat dans la réglementation de l'économie (le même résultat a été obtenu par Roubaud au Mexique, par Laure en Colombie, par Carbonetto au Pérou). On verra plus loin comment le commerce informel transfrontalier se "nourrit" de l'Etat le fragilisant davantage. Enfin, la demande solvable adressée au secteur informel provient, dans une forte proportion, de façon directe et indirecte, des revenus du secteur salarié de l'économie (fonction publique et industrie moderne) (Cogneau, Razafindrakoto et Roubaud, 1994).

⁴ Le recentrage sur la famille nucléaire semble être, d'après les enquêtes menées par Akindés, une des stratégies de réponse à la baisse des revenus réels des cadres ivoiriens. Ainsi, afin de réduire les dépenses du chef du ménage, seuls les membres du noyau familial reçoivent une allocation leur permettant prendre le petit déjeuner hors du ménage. Une économie est ainsi réalisée sur les dépenses impliquées par la consommation dans le ménage de la part des membres éloignés et visiteurs prolongés (Akindés, ORSTOM, octobre 1994).

XIV.2.- Le commerce informel transfrontalier entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc

Les flux informels transétatiques ont été perçus comme une façon de réaliser le vieux rêve de l'intégration régionale africaine, la seule capable de donner une taille suffisante aux marchés, permettant ainsi d'asseoir les bases d'un développement industriel endogène. Selon cette vision romantique (dont les traits ont été renforcés à dessin), le commerce informel transfrontalier viendrait réparer l'une des plus grandes aberrations de l'entreprise coloniale en Afrique, à savoir, le tracé artificiel ("au cordeau" selon l'expression consacrée) des frontières, laissant, de part et d'autre, des peuples partageant la même langue, culture, etc.

Le commerce informel transétatique serait, selon la vision romantique, une réponse par le bas permettant à ces peuples de contourner les barrières administratives imposées par le haut. Les ethnies, se moquant de cette institutionnalité bâtie en l'air, continuent à se livrer à des échanges informels ancestraux (antérieures à l'apparition des Etats modernes) en accord à des complémentarités des productions et de façon parallèles aux échanges formels enregistrés (officiellement, la part de commerce intra-africain en ASS ne dépasse pas 5% du total du commerce de la région). En d'autres mots, les acteurs du commerce transétatique informel seraient les véritables agents de l'intégration régionale par le bas ou par le marché. Ils viendraient ainsi combler plus de 30 ans d'échecs de l'intégration régionale promue par le haut à travers la création, sur le papier, d'innombrables organismes supra-nationaux.

Une telle vision du secteur informel non seulement ne semble pas correspondre avec les réalités observées mais elle passe sous silence les effets destructurants. A partir des résultats obtenus au Cameroun par l'observatoire frontalier OCISCA et à partir d'autres enquêtes réalisées au Cameroun (Harre et Engola), on tentera de dresser un bilan plus nuancé des effets positifs et négatifs du commerce informel transfrontalier.

XIV.2.1.- Les échanges transfrontaliers informels, un facteur d'intégration ou de désintégration des Etats de la zone franc?

La réponse est nuancée, cela dépend du rôle de chaque pays dans l'espace régional subordonné au Nigeria. Dans l'ensemble, les rapports entre le Nigéria et chacun des états voisins sont fortement asymétriques.

Le Nigeria, dont les pénuries de devises sont chroniques alors que les dévaluations du naira se succèdent, a allégé les contraintes externes qui pèsent sur son économie en articulant autour de lui un espace économique que lui est subordonné. L'étude des échanges transfrontaliers l'approche régionale. En effet, tous les pays de la zone franc autour du Nigeria ne jouent pas le même rôle vis à vis du Nigeria et ne subissent pas par conséquent les mêmes effets destructurants. Ainsi, trois cas de figure bien différenciés coexistent. D'une part, le Bénin a développé une stratégie de plate-forme de réexportation vers le Nigeria en abaissant les droits de douane (farine de blé, riz, véhicules entre autres) ce qui lui permet néanmoins de obtenir d'importants recettes sans nuire une base industrielle pratiquement inexistante (la faible taille du marché intérieur maintient un forte déséquilibre commercial en sa faveur). Dans le cas des économies de transit, le commerce de réexportation procure des recettes à l'Etat mais empêche également le pays d'acquiescer une base productive industrielle digne de ce nom. Inversement, le Niger se trouve en position de "vasalisation" croissante n'ayant pas de produits à offrir en contrepartie des importations en provenance du Nigeria qui viennent se substituer à des importations légales (la production des biens de consommation manufacturés est encore plus faible qu'au Bénin, ce dernier pays lui ayant en outre ravi grâce à son port, le rôle d'Etat entrepôt) ou viennent en complément à la production locale (l'apport en céréales nigériens est

entrepôt) ou viennent en complément à la production locale (l'apport en céréales nigériennes est vital pour la sécurité alimentaire nigérienne). Le cas intermédiaire est celui du Cameroun qui dispose de la base industrielle la plus large des pays de la zone BEAC et qui se trouve confronté à la concurrence des produits en provenance du Nigeria sans que toutefois les exportations en direction de ce pays puissent équilibrer les importations.

De manière schématique, on peut dire que les échanges transfrontaliers nigériens, avant les mesures de convertibilité et la dévaluation du franc CFA, étaient tels que les excédents de franc CFA obtenus au Cameroun servaient à payer les importations nigériennes au Bénin (remarquons que la moitié des franc CFA rachetés par la BEAC l'étaient auprès de la BCEAO) et alimentaient la fuite de capitaux nigériens vers l'étranger.⁷⁵

Comme l'a résumé fort bien D. Bach, "avant d'être un régionalisme par le bas, le régionalisme transétatique est un régionalisme appréhendé à partir du bas...le régionalisme transétatique conteste la capacité de l'Etat à encadrer son territoire (processus de déterritorialisation)" (Bach, 1994, pp.8-10). En fin de comptes, le Nigeria dégage un excédent net de F CFA des pays voisins et économise une dépense de devises grâce au rôle de plate-forme de réexportation joué par le Bénin.

XIV.2.2.- Les échanges transfrontaliers : complémentarité ou concurrence ?

Dans les échanges transfrontaliers on peut distinguer deux sortes de flux d'importance inégale. D'une part les flux traditionnels, ancestraux, liés à des complémentarités productives ou aux décalages saisonniers. D'autre part, à ces échanges traditionnels est venu s'ajouter des importations en grande échelle répondant aux opportunités de profit tirées des disparités monétaires et de politique commerciale entre le Cameroun et le Nigeria. L'observation des marchés frontaliers place, quantitativement, les produits traditionnels très loin derrière les flux des produits modernes.

Le premier type de commerce transfrontalier, très minoritaire dans l'importance des flux, correspond en quelque sorte à l'image d'Epinal et est celui le plus souvent évoqué. Les produits impliqués sont la kola, le natron, le poisson fumé ou séché, les céréales traditionnelles, le niébé, l'ero, etc. Il s'agit d'un commerce capillaire transfrontalier, mené par des individus à petite échelle et souvent de portée seulement locale. La complémentarité productive a aussi pour rôle de combler les déficits dans la production en raison des aléas climatiques ou des pénuries chroniques. Cette articulation productive entre le Nigeria et le Cameroun est dictée également par le développement très inégal du réseau routier de part et d'autre de la frontière. Les régions frontalières camerounaises se trouvent relativement enclavées par rapport au reste du pays, les pistes n'étant praticables qu'en saison sèche alors que le réseau routier nigérien désertant les villes frontalières est goudronné et praticable toute l'année.

En ce qui concerne les échanges motivés par les différentiels de politique économique et de régimes monétaires, la caractéristique la plus saillante est le fait qu'il s'agit dans sa grande majorité de produits manufacturés (deux exceptions importantes cependant: le bétail et les ignames de Calabar). Malgré leur grande variété, ces produits, peuvent être regroupés en

⁷⁵ Les mesures relatives à l'inconvertibilité du franc CFA hors de la zone franc (et entre les zones d'émission BEAC et UMOA) prises le mois d'août et septembre 1993, puis la dévaluation du franc CFA de janvier 1994, ont bouleversé l'espace régional des échanges transfrontaliers. Les excédents de F CFA obtenus avec le Cameroun ne sont plus utilisables directement via le transport des billets au Bénin. Désormais, le secteur bancaire formel est mis à contribution dans le recyclage des billets BEAC vers l'UMOA et vers l'extérieur de la zone franc

quelques filières.⁷⁶ Le recensement des produits en provenance du Nigéria que nous avons effectué sur les marchés de Douala et Bamenda a permis d'identifier 357 et 453 marques de produits respectivement. On constate qu'il s'agit, presue sans exception, des produits aussi fabriqués par les industries camerounaises.

La plupart de produits en provenance du Nigeria sont donc concurrents et non complémentaires à la production camerounaise. Les produits importés de manière informelle du Nigeria satisfont les mêmes besoins de consommateurs que les produits de fabrication locale. Cette concurrence sur la production camerounaise est exercée non seulement par des produits fabriqués au Nigeria mais aussi, et dans une importante proportion, par des produits importés (pour la plupart d'Asie) par le Nigeria puis re-exportés vers le Cameroun. Le Nigeria détourne ainsi une partie de la pression concurrentielle exercée par les importations sur son marché vers les marchés des pays voisins de la zone franc⁷⁷. L'avantage compétitif des produits en provenance du Nigeria ne tient pas à une différence de qualité en leur faveur mais surtout à des écarts de prix qui peuvent atteindre de proportions significatives. En réalité, les produits en provenance du Nigeria ont, chez les consommateurs camerounais, une réputation de faible qualité mais ils sont incontournables compte tenu de la baisse des revenus et de leur meilleure compétitivité.

XIV.2.3.- La prééminence des facteurs monétaires dans les déterminants des flux transfrontaliers

La coexistence de régimes et zones monétaires différents peuvent être considérés comme le principal déterminant des échanges transfrontaliers informels entre le Nigeria et les pays voisins de la zone franc. Au Nigeria, l'inconvertibilité du naira, la décote du taux de change parallèle par rapport au taux officiel, l'allocation centralisée des devises au taux officiel, les interdictions frappant l'importation des produits de première nécessité et les gains de compétitivité obtenus grâce aux dépréciations du naira par rapport au F cfa, ont tous favorisé les échanges commerciaux informels. Dans la zone franc, la baisse des revenus des ménages ruraux et urbains à la suite de la baisse des cours et de l'ajustement réel a été atténuée par la mise en oeuvre de stratégies de survie s'appuyant fortement sur le secteur informel (commerce informel, en particulier des produits en provenance du Nigeria et substitution dans la consommation des ménages au détriment des produits fabriqués par l'industrie locale ou importés légalement).

L'origine des flux transfrontaliers "modernes" entre le Nigéria et le Cameroun remonte à la période de "syndrome hollandais" (1975-1985) puis à la mise en oeuvre du PAS au Nigeria en 1986. Bien que la décote du naira sur le marché parallèle soit sensible depuis 1983, divers indices tendent à confirmer que depuis 1986 le flot des importations en provenance du Nigéria a pris des proportions considérables. De plus, le gouvernement nigérian décida de fermer les frontières avec le Cameroun entre 1984 et 1986, ce qui freina mais n'empêcha pas les échanges commerciaux clandestins. Au cours de la décennie 1984-1993, le taux de change effectif réel du Nigeria a été divisé par dix, améliorant d'autant la compétitivité-prix des produits nigériens.

⁷⁶ textiles (pagnes, friperie, vêtements); chaussures en cuir et plastique, tongas; aliments en conserve (lait, tomates, petits déjeuners); plastiques (seaux, baigneurs, cuvettes, jerricanes); pharmacie, cosmétiques; appareils électroniques (radio, chaînes hifi, TV, magnétoscopes); liqueurs et boissons gazeuses; huiles végétales; savons et lessives; engrais, fongicides, insecticides et pesticides; quincaillerie, ustensiles de cuisine; essence super, huiles et pièces détachées.

⁷⁷ La part des produits en provenance d'Asie de l'Est dans les importations nigérianes s'est considérablement accrue ces dernières années. Ainsi, entre 1987 et 1991 celle du Hong Kong, Singapour et Corée du Sud passe de 0,3% à 9% du total des importations (EIU, Country Report n°4, 1992, p.23).

C'est précisément à partir de cette date que l'afflux de marchandises en provenance du Nigeria vers le Cameroun prend de proportions inquiétantes. La forte dépréciation réelle du naira a rendu très compétitifs les produits fabriqués au Nigeria et a donné lieu à un flux considérable d'importations informelles.

La dévaluation du F CFA en janvier 1994 a provoqué un ralentissement net des flux d'importations nigérianes et relancé les exportations camerounaises de paddy, du bétail et même du textile vers le Nigeria. La pénurie chronique de devises, l'instabilité politique et le rationnement de la demande sur le marché officiel ont conduit une fois de plus à la dépréciation du naira sur les marchés parallèles. En novembre 1994, le taux de change parallèle du naira a atteint un niveau inférieur au taux qui prévalait avant la dévaluation. En d'autres termes, l'avantage de compétitivité qui pouvait être conféré aux produits camerounais vis à vis d'importations nigérianes par la dévaluation du F CFA a été complètement effacé par la dépréciation du naira.

XIV.2.4.- La cohabitation des plusieurs types d'échanges transfrontaliers : Les circuits courts et les circuits longs

En premier lieu on doit souligner que les commerçants opérant sur les circuits longs (grandes villes nigérianes et grandes villes camerounaises) dominent largement le commerce transfrontalier. Pour ces commerçants les marchés frontaliers ne sont qu'un point de transit, de transbordement des marchandises et non l'endroit où les transactions ont véritablement lieu. En revanche, les commerçants se rendant aux marchés frontaliers pour acquérir des marchandises sont seulement des petits commerçants ou des semi-grossistes vendant plus cher car leurs coûts sont aussi plus élevés. Ces observations ont été faites à Ekondo-titi, Manfé et à Bamenda, principaux points d'entrée des marchandises en provenance du Nigeria dans les provinces camerounaises du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. En ce qui concerne les transactions réalisées sur le marché frontalier d'Ekondo-titi, les petits commerçants venus de Kumba, Douala, Bafoussam, etc. achètent au prix de demi-gros des cartons de savon de toilette, sacs de lessive, conserves (poisson, viande, tomate, etc.) aux nigériens arrivés le matin et installés devant des étals de fortune entre la plage et les postes de contrôle des douanes, transférés de très bonne heure de la ville vers la plage les jours de marché.

XIV.2.5.- Le rôle de l'unité ethnique

La solidarité ethnique interétatique dans le contournement des frontières "artificielles" héritées de la colonisation est considérée pour certains auteurs comme le fondement des échanges informels transfrontaliers. Ici on apportera quelques éléments, tirés du cas camerounais, qui nuancent ces propos et met en relief les discontinuités ethniques dans les réseaux commerçants.

On a signalé plus haut le fait que les circuits longs prédominent dans les échanges transfrontaliers dans les provinces de l'ouest camerounais. Dans ce cas, l'ethnie dominante des échanges sont les Ibos, originaires des Etats de l'est nigérian (le centre commercial principal étant Onitsha) alors que les groupes ethniques des villes camerounaises proches de la frontière sont les Bamenda, les Bamiléké. Le rattachement de la partie qui était sous protection anglaise à la république fédérale du Cameroun s'est fait à partir d'un vote populaire. Dans son article "The Igbo scare in the British Cameroons, 1945-1961", l'auteur, V. Amazee, explique que le sentiment de discrimination les populations anglophones du Cameroun actuel par rapport à l'accès à la fonction publique coloniale anglaise à laquelle les ibos avaient un accès plus facile, était un facteur important dans l'option choisie lors du référendum par les anglophones

camerounais. Depuis, leurs relations n'ont pas cessé d'être caractérisées par la concurrence ou la subordination commerciale.

Entre commerçants camerounais et Ibos il existe une sorte de division du travail, les premiers occupant les rôles subalternes dans les filières d'importation (transport à l'intérieur du Cameroun, revente au détail) tandis que les Ibos gardent le contrôle sur l'ensemble de la filière, de l'approvisionnement au Nigéria, jusqu'à la vente au détail, en passant par le transport jusqu'à la frontière et la vente en gros et demi-gros. Peu de camerounais sont importateurs directs de produits provenant du Nigéria. L'incursion sur le territoire nigérian est considérée comme "très risquée" par les commerçants camerounais. Dans presque tous les marchés étudiés (Douala, Tiko, Kumba, Manfé et Bamenda), les commerçants Ibos semblent être aussi, sinon plus nombreux que les autochtones dans la vente des produits d'origine nigériane. Le recensement qu'on a effectué sur le marché Mankon de Bamenda révèle la présence de 219 Nigérians, presque tous concentrés dans les 400 premières boutiques spécialisées dans la vente de produits manufacturés importés du Nigéria (pagens, quincaillerie, plastiques, cosmétiques et pharmacie).

Avec la venue de la crise et l'application du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) au Cameroun, le nombre de camerounais dans les filières de la contrebande s'est considérablement accru; ce qui, dans un contexte de contraction du marché intérieur, a exacerbé la concurrence entre Ibos d'origine nigériane et commerçants camerounais appartenant à diverses ethnies (Douala, Bamenda, Bamiléké, etc).

Outre la concurrence entre commerçants, Il faut noter qu'il existe aussi une concurrence entre Ibos et autochtones (ethnies Bikom et Meta du Nord-Ouest) sur le marché du travail agricole dans les tâches du débroussaillage (région de Manfé) et dans les plantations de la région du Mungo. Bien que leur salaire soit dérisoire (10000 f cfa mensuels, soit environ la moitié du salaire d'un autochtone), les Ibos arrivent néanmoins à constituer un petit capital qui leur permet de répartir au Nigéria et de monter un commerce. D'après les représentants du ministère de l'agriculture, la survie des plantations du Mungo doit beaucoup à l'emploi de la main d'oeuvre sous-payée nigériane.

La situation est très différente dans les provinces du nord Cameroun. Les points de passage transfrontalier situés dans les axes Garoua-Yola et Maroua-Amchidé-Maiduguri sont multiples et il existe une continuité ethnique de part et d'autre de la frontière. Elle concerne les réseaux Haoussa ainsi que les petits commerçants Kanouri. Là encore, le commerce transfrontalier ne se développe pas en raison des obstacles imposés par les frontières mais plutôt afin de tirer profit des bénéfices commerciaux rendus attrayants par les disparités monétaires entre les deux pays.

XIV.2.6.- Le rôle du commerce informel transfrontalier dans la régulation sociale

XIV.2.6.1.- Des opportunités d'emploi informel

La vente au détail des marchandises importées en contrebande ou fraude du Nigéria est une source d'emplois et de revenus pour un grand nombre de "sauveteurs", anciens "compressés" de la fonction publique et jeunes chômeurs diplômés ou non. Avec le tarissement des emplois dans la fonction publique, et compte tenu du faible taux de salarisation du secteur informel (environ 10%), l'accroissement de l'emploi dans ce secteur se fait à travers l'auto-emploi. Le capital nécessaire pour démarrer l'activité est modeste dans la plupart des cas, ce qui par ailleurs pourrait expliquer le phénomène de saturation observé dans certaines filières (liqueurs

notamment). Les marges de bénéficiaires sont d'autant plus faibles que peu des vendeurs de produits importés en fraude sont des importateurs directs. Ils achètent les produits chez les grossistes, qui pour des raisons d'économie d'échelle et connaissance des réseaux proposent des prix imbattables. Le cas de la ville frontalière de Manfé est exemplaire à ce propos. Le rôle de cette ville se limite à celui d'un simple point de transit. Le commerce local y est languissant et, malgré sa proximité de la frontière, les prix de produits en provenance du Nigéria y sont plus chers qu'à Bamenda. La période florissante du commerce colonial et de prospérité des maisons commerciales qui importaient d'Europe des produits de qualité, appartient définitivement au passé. En fait, les produits ne font qu'y transiter et tous les informateurs concordent pour dire que des commerçants de Manfé se rendent à Bamenda pour acheter la marchandise en provenance du Nigéria, laquelle sera vendue au détail sur le marché de Manfé. L'explication tient au fait que les commerçants de Manfé opèrent à petite échelle et agissent de manière individuelle tandis que ceux de Bamenda - et les Ibos en particulier - sont groupés en associations commerciales.

XIV.2.6.2.- *Le niveau de consommation des ménages peut être maintenu*

En fin, avec la baisse des revenus des ménages, les consommateurs camerounais reportent leurs achats sur les produits de substitution provenant du Nigéria, moins chers que les produits locaux, bien que leur qualité soit souvent inférieure. Ceci a un effet déflationniste sur les prix qui bénéficient aux consommateurs. Le fait de continuer à satisfaire les mêmes besoins de consommation entretient, chez les ménages, l'impression d'un niveau réel de revenu intact.

XIV.2.7.- *Commerce transfrontalier informel ou réseaux structurés fortement centralisateurs?*

Parler de la contrebande des produits venant du Nigéria, c'est aussi évoquer avec un certain fatalisme, le peu de moyens de contrôle dont disposent les autorités et donc l'impuissance à surveiller une frontière de 1600 km. d'extension. On pense alors, notamment sur la côte du Golfe de Guinée, aux innombrables criques qui constituent autant de points de débarquement clandestins de marchandises. Quant à l'extrême nord, cette perméabilité est illustrée par des centaines de kilomètres carrossables permettant, à une population qui ne se distingue en rien de celle du grand pays voisin, de traverser la frontière à n'importe quel point. Sans nier la véracité d'une telle réalité, cette perception purement géographique des zones frontalières risque de donner une idée déformée des échanges transfrontaliers.

Les dénominations employées pour désigner le commerce transfrontalier met en avant "l'informalité", "contrebande", le "non enregistrement" ou le caractère "non structuré" de ces échanges. Or, aucune de ces traits correspond à la réalité des flux transfrontaliers. Tout d'abord, il s'agit d'un commerce organisé en vaste échelle par des réseaux fortement hiérarchisés. Ensuite, ces réseaux ethniques fortement hiérarchisés opèrent selon un code de conduite très strict. La parole donnée et la confiance mutuelle constituent les fondements des relations entre les commerçants impliqués dans les échanges transfrontaliers. Enfin, sauf des cas exceptionnels, il s'agit de la fraude plus que de la contrebande où, parallèlement aux documents douaniers il existe des registres privés très précis des transactions effectuées.

Un premier constat s'impose aux observateurs des échanges transfrontaliers : il s'agit plus de fraude documentaire que de contrebande. En effet, de l'aveu des propres agents de douanes, la plus grande part du volume des marchandises venant du Nigéria est introduite par les points de contrôle douanier. En fait, les commerçants ne cherchent pas systématiquement à entrer de manière clandestine par d'autres chemins. Au contraire, en passant par les postes traditionnels

de contrôle, ils désirent obtenir, par la corruption des agents, les documents qui leur permettront de faire entrer dans un semblant de légalité des marchandises sous-évaluées ou de nature différente à ce qui est déclaré. Il s'agit donc moins de commerce clandestin de contrebande que de fraude douanière.

Il y a quelques années un rapport sur la fraude au Cameroun révélait que la principale source de sous-estimation des importations était constituée par les fausses déclarations : sur la valeur des marchandises (sous-évaluation); sur leur origine et la nature des produits. Autres modalités de fraude sont la non exécution des engagements souscrits, la cession indue de licences, le détournement du régime de transit, l'usage d'entrepôts privés ou fictifs et l'utilisation de faux documents ou de documents périmés.

Les voies de communication reliant le Nigeria et les provinces camerounaises de l'ouest pays sont peu développées. Contourner les postes de douane par des routes secondaires est souvent impossible (absence de pistes carrossables) ou bien trop coûteux par rapport aux frais "d'arrangement" avec les douaniers. Ainsi, dans la province du Nord-Ouest, sur les 15 postes de douane, six seulement sont connectés au Nigéria par des pistes carrossables (Manfé, Ekok, Otu, Nwa, Sabongari et Abushi). Les autres postes de douane sont liés au Nigéria par de chemins parcourus à pied par les contrebandiers. Les pistes permettent un trafic intense de camions et camionnettes tandis que par les chemins, c'est sur la tête que les petits commerçants effectuent le transport de marchandises importées du Nigéria (Revue de Douanes Camerounaises, 1988/89, p.34).

XIV.2.8.- *L'Etat patrimonialiste et la fraude : La perte du contrôle territorial de l'Etat*

La perte de recettes de l'Etat a entraîné des arriérés dans le paiement des fonctionnaires puis des baisses nominales des salaires (en passant par la suppression des avantages en nature). Au même temps, les populations civiles proches des zones frontalières ont engagé un processus de contestation politique du gouvernement qui s'est exprimé à travers la "désobéissance civile". La vente des produits importés frauduleusement sur la voie publique a été revendiqué comme un acte de défiance au gouvernement. Les corps de l'Etat chargés de la sécurité et du contrôle du commerce transfrontalier se sont appropriés des prérogatives de leur fonction afin de servir leurs intérêts personnels. Ainsi, des barrages routiers ont été organisés de façon spontanée - souvent à leurs frais personnels - par les différents corps (police, gendarmerie, militaires et douaniers) sur les axes permettant d'écouler les marchandises importés en fraude. Le "bakchich" sur les routes ne dépende pas de la nature du produit ni de sa valeur, il s'agit d'une "contribution" fixée en fonction de la capacité de transport du véhicule. En général, les hiérarchies sont respectées, les barrages étant sous les ordres des chefs qui font profiter les subalternes à tour de rôle. Parfois des barrages "sauvages" gênent le bon ordre qui règne dans le commerce informel transfrontalier créant ainsi des conflits entre les services de l'ordre. Les gros commerçants ainsi que les commerçants regroupés dans des associations négocient directement avec les responsables hiérarchiques en charge des postes frontaliers et ceci avant même d'introduire les marchandises. Les contrôles "prédateurs" ont connu une très forte progression fin 1993, lorsque les arriérés des salaires se cumulaient. Tout conducteur était arrêté, les transporteurs de produits agricoles périssables étant la cible privilégiée du racket des forces de l'ordre. La possession des documents en bon et dû ordre n'était, dans aucun cas, une garantie contre ce type de tracasseries. Des initiatives privées ont, à ce moment, vu le jour. C'est le cas du "syndicat des transporteur" qui regroupe une sorte de lumpen constitué des jeunes chômeurs réclamant l'acquittement d'un droit de péage sur les axes frontaliers mais aussi auprès des "clandos" à la sortie des vielles secondaires (Kumba, Garoua, Bamenda, etc.)

XIV.2.9.- *La fragilisation des ressources de l'Etat*

La faiblesse des données officielles de commerce extérieur africain, en particulier la sous-estimation du commerce régional intra-africain est un phénomène relativement connu. Les efforts entrepris afin de mesurer le commerce non enregistré demeurent insuffisants. L'ampleur de ce commerce "informel" peut être appréhendé à travers son impact sur les recettes fiscales. Les manques à gagner des recettes fiscales dus au non recouvrement des droits de douane ainsi que la baisse des impôts indirects résultant de la substitution de la production locale par les produits importés⁷⁸ ont aggravé la chute des recettes fiscales camerounaises. La perte des recettes fiscales non pétrolières entre 1985/86 et 1989/90 a été de 30% (110 milliard de francs cfa). La baisse des impôts sur le commerce extérieur rend compte de 65% de cette chute (rapport FMI, 1991:3). Cette dernière s'explique à son tour par la suppression de la quasi-totalité des taxes à l'exportation, la baisse de la valeur unitaire des importations mais aussi par la baisse du volume des importations non enregistrées. Ainsi, les droits d'entrée sont passés de 49,6 milliards en 1985/86 à 26 milliards de francs cfa en 1989/90, tandis que les droits de douane ont diminué de plus de la moitié dans la même période (de 26,1 à 11,1 milliards de francs cfa (rapport FMI, 1991:15). Les importations enregistrées totales, l'ampleur de leur baisse (plus forte que celle du PIB réel) ne semble pas plausible dans la mesure où la valeur unitaire avait baissé davantage (l'effet de l'élasticité de la demande par rapport au revenu doit être invraisemblablement plus fort que l'effet de l'élasticité de la demande par rapport aux prix) (FMI, 1991).

XIV.2.10.- *Le coup de grâce aux tentatives d'industrialisation par substitution d'importations*

D'après l'enquête DIAL-DSCN sur l'industrie camerounaise réalisée en 1992, plus d'un tiers du chiffre d'affaires des entreprises industrielles est directement concurrence par les importations en provenance du Nigeria (y compris les réexportations des produits asiatiques). Bien qu'il soit malaisé de distinguer, dans la baisse globale du chiffre d'affaires, la part due à la baisse de la demande intérieure et la part due à la perte des parts de marché, l'impact négatif est indiscutable. Ainsi, les entreprises concurrencées par la Nigeria ont vu leur production diminuer de 42% entre 1984 et 1991 alors que les entreprises faisant face à d'autres concurrents ont souffert d'une baisse d'environ 10%. Dans l'évaluation des pertes, l'attention est souvent portée sur les flux de production de revenus (des ménages et recettes fiscales de l'Etat). Cependant, on ne doit pas négliger le fait qu'avec les entreprises il disparaîtra aussi une capacité de production qui a nécessité de l'accumulation de l'épargne, la formation d'une capacité entrepreneurial et de gestion locale. On ne doit pas oublier non plus que le processus de substitution d'importations des industries aujourd'hui menacées a implique un coût sociale en termes de politiques de protection et exonérations. La perte du marché intérieur et marchés régionaux fait apparaître un aspect peu étudié de la concurrence internationale des années 80. Il s'agit particulièrement d'une concurrence sud-sud dans une sphère de produits qui ne peuvent trouver un marché que dans les pays à faibles revenus et développement embryonnaire des infrastructures et services publics. C'est le cas notamment des produits de contrefaçon tels les pièces détachées, médicaments et produits alimentaires "modernes" (huiles raffinées, conserves, biscuits); des produits pour les consommateurs ruraux (lampes tempête, torches et piles électriques, insecticides à bruler, cuvettes et seaux plastiques, etc.) et des produits

⁷⁸ En 1991, le gouvernement camerounais avait été obligé de diminuer le prix de l'essence afin de réduire les marges des trafiquants et par là même les incitations à la contrebande. Compte tenu des écarts de prix et la poursuite des importations frauduleuses, cette politique n'a cependant eu pour effet que de diminuer les rentrées fiscales

souvent ne remplissant pas les normes requises de qualité et de sécurité. Dans cette lutte concurrentielle, la compétitivité n'a pas été l'argument qui s'imposait de lui-même. L'obtention de la part du gouvernement local des mesures d'interdiction frappant les importations afin de laisser le champ libre aux investissements industriels "autochtones" a été employé comme arme commerciale de poids.

Comme le secteur informel urbain, le commerce informel transétatique s'est donc développé en réponse à la crise et à la limite de la légalité. L'étude du commerce entre le Nigeria et ses voisins montre toutefois que ces échanges ne correspondent pas, dans l'ensemble, à l'image simpliste d'un commerce bâtissant à partir des solidarités ethniques l'intégration des économies africaines. Opposant les ethnies plus qu'il ne les rassemble, mettant à mal l'autorité de l'Etat et fragilisant sa capacité à recouvrer des ressources, handicapant sérieusement les industries naissantes, le commerce informel transfrontalier apparaît comme une réponse à la crise qui n'est pas sans créer de problèmes. Ici encore, il serait sans doute erroné de voir en ces activités, dont le dynamisme n'est pas en cause, une voie de sortie de crise pour les économies africaines, ni même un mécanisme spontané d'intégration à l'échelon sous-régional.